SPÉCIAL SICOB

Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE – N° 12635 – 4,50 F – Fondateur : Hubert Beuve-Méry – Directeur : André Fontaine – VENDREDI 13 SEPTEMBRE 1985

« Provocation » à Mururoa ?

Pour le monde extérieur, les réactions françaises à l'annonce du spectaculaire voyage de M. Mitterrand à Mururoa doivent avoir quelque chose d'irréel. Ce pays où l'alternance au pouvoir pose encore *tant* de problèmes et où le débat public prend *si* facilement des accents de guerre civile, est aussi celui où la politique étrangère, et *plus* que tout, la défense – en particulier dans sa dimension nucléaire, si controversée ailleurs – bénéficient du plus large consensus. Que l'un des aspects les plus contestés de la politique française dans le monde soit un thème aussi « porteur » sur le plan intérieur ne peut manquer de surprendre vu de l'autre côté de la planète.

Cette arrière-pensée électorale n'est évidemment pas passée inaperçue à Wellington ou à Canberra. Mais surtout, il est significatif que, dans les propos du premier ministre néo-zélandais, M. David Lange, comme dans ceux du ministre australien des affaires étrangères, M. Bill Hayden, le mot de « provocation » figure en bonne place pour qualifier la décision de M. Mitterrand.

Le terme n'est pas, pour le moins, d'usage courant entre pays en principe amis et appartenant, en matière de sécurité, sinon à la même organisation de défense du moins au même camp : celui des démocraties occidentales. Au début de l'été, a révélé la revue « Foreign Affairs », le chef de la marine américaine, l'amiral James Watkins, avait d'ailleurs sèchement invité les Néo-Zélandais, qui envisageaient d'interdire leurs eaux territoriales aux navires équipés d'armes nucléaires, à revenir à des dispositions d'esprit plus conformes à celles d'un allié et à « ne pas s'enfermer dans un aveuglement utopique ».

Du côté français, on pourrait surtout faire valoir que la position de Paris en la matière n'a jamais varié. S'il a été mis un terme aux essais atmosphériques en 1974, au profit des tirs souterrains, la France n'a pas signé le traité de non-prolifération nucléaire. Elle n'a au contraire cessé de répéter qu'elle poursuivrait la modernisation de sa force de dissuasion aussi longtemps qu'elle l'estimerait nécessaire. Que, près de vingt ans après Charles de Gaulle, M. Mitterrand visite le site de Mururoa peut donc difficilement être interprété comme une « provocation ». En tout état de cause, les déplacements du président français sur le territoire français n'appellent de la part d'un pays étranger aucun commentaire.

La convocation de l'ambassadeur de Nouvelle-Zélande au Quai d'Orsay, pour exiger que son pays accorde aux faux époux Turenge les garanties du droit international, avait certes agacé M. Lange et ses compatriotes, lesdites garanties ne paraissant pas avoir été le souci premier de la France dans l'affaire du « Rainbow-Warrior ». Elle ne justifie pas pour autant la vivacité de la réaction de Wellington à la contre-offensive diplomatique de Paris. Mais il est évident que, réaffirmant avec la plus grande netteté sa détermination en matière d'essais nucléaires et, d'une manière plus générale, de présence militaire dans le Pacifique sud, M. Mitterrand signifie aussi qu'il a renoncé à convaincre les Etats de la région. L'« effet Greenpeace » ne lui laissait malheureusement pas d'autre choix.

(Lire nos informations page 32.)

UNE DÉCISION DE M. JOXE

Réforme et modernisation du ministère de l'intérieur

M. Pierre Joxe entreprend une vaste réforme de l'administration centrale du ministère de l'intérieur et de la décentralisation. Elle devrait intervenir par décret en octobre et donner lieu à d'importantes nominations, six mois avant les élections législatives. Cette réforme modifie l'architecture des principales directions du ministère, celle de l'administration et celle de la police nationale. Une direction des libertés publiques et des affaires juridiques remplacera la direction de la réglementation et du contentieux.

Avec son langage codé et ses appelations contrôlées, le maquis administratif nuit à la compréhension. Il en va ainsi des modifications de l'administration centrale du ministère de l'intérieur et de la décentralisation entreprises par M. Pierre Joxe. Direction générale de l'administration, direction des libertés publiques et des affaires juridiques, direction de la programmation, des affaires financières et immobilières, etc. Au premier regard, le profane pourrait n'y voir qu'un réaménagement fonctionnel et technique.

Or il s'agit, en fait, d'une vaste réforme, sans équivalent sous l'actuel septennat, l'administration centrale de ce ministère n'ayant subi que quelques retouches fin 1981. Dans un ministère aussi sensible, et, qui plus est, à six mois des élections législatives, cette réforme vise en l'occurrence trois objectifs.

D'abord inscrire la programmation, la *« projection sur l'avenir »*, dans les mœurs administratives d'un ministère habitué à vivre dans l'immédiat, ballotté par l'événement, policier ou politique. Le budget exceptionnel obtenu pour 1986 par le ministère de l'intérieur (+22 %), grâce essentiellement à la loi de modernisation de la police sur cinq ans (1986-1990), n'est pas indifférent à ce souci.

« On n'injecte pas 1 milliard de francs supplémentaire, sans se donner les moyens de contrôler son utilisation », commente-t-on place Beauvau. En d'autres termes, la modernisation se mérite, et le ministère, au plus haut échelon, doit être à la hauteur de l'effort obtenu. Pas question d'une manne conjoncturelle confortant le moral des troupes policières, sans en transformer profondément les pratiques professionnelles, les habitudes hiérarchiques, l'environnement matériel. Le *« contrôle de gestion »* fait donc son entrée au ministère de l'intérieur.

A cet objectif de modernisation administrative s'ajoute un but plus directement politique.

EDWY PLENEL.

(Lire la suite page 10.)

LA CRÉATION D'UN « PÔLE INDUSTRIEL »

La Caisse des dépôts saisie par l'« esprit d'entreprise »

La Caisse des dépôts et consignations veut constituer un véritable pôle industriel et changer une image par trop administrative. Après la création, en 1983, de la Caisse des dépôts-développement (la C3D), M. Robert Lion, directeur général de la Caisse, continue, par cette nouvelle réforme, sa tentative de moderniser la vieille dame du quai Anatole-France, créée en 1816, et qui gère 1 150 milliards de francs dans les secteurs du logement, des collectivités locales et de l'industrie.

Il est parfois de petits événements, en apparence anodins, qui ont pourtant valeur de symbole. La nomination de M. Jean-Marc Simon, directeur général d'Europe-Assistance, à la tête de la SCET (Société centrale d'équipement du territoire), l'une des principales filiales de la Caisse des dépôts et consignations regroupées depuis mars 1983 sous la bannière d'une société holding, la C3D (ou Caisse des dépôts développement), est de ceux-là.

Cet homme jeune – quarante-deux ans – vient du secteur privé, après avoir acquis le sens du service public à l'occasion d'un passage à la direction générale des collectivités locales au ministère de l'intérieur et de la décentralisation. Au-delà de la seule C3D, créée en 1956 sous le « règne » de M. François Bloch-Lainé, et qui joue un rôle primordial de partenaire technique des collectivités territoriales à travers les sociétés d'économie mixte (SEM), c'est une réforme en profondeur des structures de la Caisse qui est en cours.

Tout en conservant sa double mission d'actionnaire et de banquier des filiales de la Caisse des dépôts, la holding C3D va voir son rôle renforcé par la mise en place d'un véritable « pôle industriel » bâti autour de trois orientations :

– une réorganisation de ces sociétés en filières intégrées et complètes – remplaçant une constellation de filiales isolées – en fonction de certains produits à développer et de marchés à conquérir...

– l'ouverture de ces sociétés à des collaborations et alliances extérieures, c'est-à-dire à des partenaires publics ou privés.

SERGE MARTI.

(Lire la suite page 27.)

Hausse des prix en août : 0,1 %

(Lire page 32.)

SIDA : la contagion et la peur

Paris verra-t-il demain, comme New-York aujourd'hui, une série de manifestations de panique ? Les parents en viendront-ils bientôt à réclamer aux ministères de l'éducation nationale et de la santé réunis l'institution d'un dépistage obligatoire du SIDA dans les écoles, voire la mise en quarantaine des élèves « positifs » ? Les récentes déclarations du professeur Claude Griscelli, d'après lesquelles cinquante-huit enfants seraient porteurs du virus du SIDA, ne mettront pas un frein à ces débordements prévisibles.

Le constat chiffré de l'épidémie est à la fois inquiétant et rassurant. Le SIDA a touché en quatre ans quinze mille personnes dans le monde. La plupart d'entre elles appartiennent à des groupes à risque comme les homosexuels masculins et les grands toxicomanes. Mais l'observation épidémiologique a permis d'identifier de nouvelles victimes. Des malades transfusés par du sang infecté, des prostituées et même des enfants dont la contamination peut être soit sanguine, soit transplacentaire. Ils sont peu nombreux, mais, en frappant des « innocents », la maladie provoque désormais l'angoisse de l'opinion.

Pourtant, si le mal progresse, les pays atteints se sont dotés des moyens de l'endiguer, grâce au travail scientifique accompli en quelques mois.

Mais malgré la mise en œuvre de ces « défenses », d'autres informations inquiètent à juste titre. L'Organisation mondiale de la santé annonce que selon toute vraisemblance « plusieurs millions » de personnes à travers le monde sont concernées par le SIDA. L'épidémie est d'ores et déjà perçue comme un fléau. Pour la première fois avec le SIDA, les résultats de l'observation et l'information scientifique, loin de rassurer l'opinion, amplifient, au contraire, les réactions de crainte qui ne peuvent que s'accroître avec le fait que des enfants sont aujourd'hui « contaminés ».

Entre autres paris, l'épidémie de SIDA impose celui de l'information à tout prix. Selon un récent sondage, la majorité des personnes interrogées souhaitent connaître la vérité. Les autorités sanitaires devront donc, au plus vite, dire clairement au plus grand nombre la signification exacte des tests positifs.

J.-Y. NAU.

(Lire nos informations page 10.)

L'autre Pakistan

Sur les rives de l'Indus, développement et modernisation n'affectent guère le rythme lent de la tradition

De notre envoyé spécial JEAN-CLAUDE POMONTI

Dera-Ismaïl-Khan. – Dans les vieilles ruelles crasseuses du bazar de cette agglomération située sur la berge occidentale de l'Indus, une foule terne de piétons circule en évitant bicyclettes, cyclo-pousses, Honda et Vespa. Rares, les femmes se cachent sous leur *burkha*, toile uniforme qui les couvre jusqu'aux chevilles, avec une étroite broderie en guise de visière. Les hommes portent tous le costume national pakistanais, sorte de longue chemise dont les pans retombent sur un pantalon un peu bouffant. Les enfants traînent, plus propres que d'habitude, car c'est vendredi, jour de prière et congé hebdomadaire.

Foule grise, peu bruyante, dans un décor qui lui sied. Les dernières façades en bois sculpté sont en piteux état, faute d'entretien. Au bord de rigoles à l'eau noirâtre, qui longent ces bâtisses du début du siècle souvent délabrées, des éboueurs ramassent, en plein après-midi, de petits tas d'ordures déposés auprès des paliers et les portent en paquets, sur leurs têtes, jusqu'à la remorque d'un tracteur.

Le Pakistan fait parler de lui quand le président Zia Ul-Haq, au pouvoir depuis 1977, s'engage à lever la loi martiale, ainsi qu'il l'a fait le mois dernier. Ou quand Mme Benazir Bhutto, fille de l'ancien premier ministre exécuté en 1979, reçoit, à son retour dans sa ville natale, à l'occasion des funérailles d'un frère mystérieusement décédé à Cannes en juillet, un accueil assez populaire pour que les autorités la placent en résidence surveillée et menacent de l'expulser.

Le Pakistan, c'est également ce pays qui procède à une *« islamisation progressive »* de ses institutions, que le voisin indien, frère ennemi, accuse régulièrement de se doter de l'arme nucléaire et que la finance internationale présente comme un « bon élève », avec une croissance économique, ces dernières années, supérieure à sa croissance démographique. On voit aussi en lui, souvent, l'allié des Etats-Unis et de la Chine, qui accueille quelque trois millions de réfugiés afghans, sur sa longue et si perméable frontière avec un voisin occupé par l'armée soviétique.

Mais pour les gens de « D.I. »-Khan – cent cinquante mille personnes, si l'on compte la population des alentours immédiats, – comme pour l'immense majorité des 94 millions de Pakistanais, ces images modernes de leur pays ont-elles le moindre sens ? Certes, la télévision, les radios, les montres, passent dans les mœurs.

(Lire la suite page 6.)

AU JOUR LE JOUR

Virus

Les Néo-Zélandais et les Australiens ont peur de la contamination de l'atmosphère par nos bombes nucléaires. Les Blancs d'Afrique du Sud ont peur de la contamination de leur société par la population noire. Les régimes communistes ont peur de la contamination « capitaliste », et inversement.

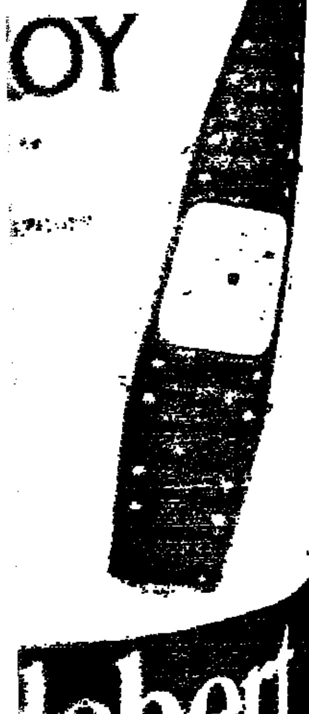
Les habitants de New-York ont peur de la contamination des écoliers par le virus du SIDA. Cette frayeur-là, on vient même de l'inoculer en France, par voie médiatique.

Le virus de la peur aura gagné en partie le jour où chacun redoutera d'être contaminé mortellement par son ombre.

BRUNO FRAPPAT.

LIRE

Le Monde DES LIVRES



débats

DÉMOGRAPHIE

La campagne publicitaire pour l'augmentation des naissances n'a pas fini de faire couler l'encre. Pierre Arrighi se demande si la dénatalité n'a pas pour cause une exigence plus forte des couples concernant les conditions de vie de leur enfant. Guy Durand met en relation démographie et immigration, comme l'avait fait Alain Lipietz dans le Monde *du 30 août auquel répond Paul Lambert ainsi que de nombreux correspondants.*

Chacun chez soi ou les uns chez les autres ?

Refoulement, intégration ou société multiraciale ?

par GUY DURAND (*)

LE grand débat sur l'immigration n'a pas eu lieu car, de tous côtés, l'aspect démographique n'a jamais été mis en lumière. Et pourtant ! Les étrangers participent pour 12 % à la fécondité de la France, qui oscille autour de 1,9 enfant par femme, la plus basse en période de paix. Cet apport immédiat est extrêmement précieux : sans étrangers, nous aurions pour mille habitants 3,5 enfants de dix à quatorze ans en moins, 1,5 personne âgée en plus. Cette puissante contribution à la jeunesse n'a aucun prix, ne figure dans aucun compte, n'est reprise sur aucune affiche électorale.

Depuis 1965, date de la première rupture dans la courbe des naissances, l'immigration a permis de freiner la baisse de la natalité ; sans elle, la chute aurait été de 30 % plus importante.

D'ou l'idée, avancée par certains, de recourir massivement et systématiquement à l'immigration pour compenser la baisse de la natalité française. Cela nous ramènerait aux années 1920-1930 pendant lesquelles les vides de 1914-1918 ont été comblés par les Polonais, Italiens ou Espagnols (1,7 million de 1911 à 1931). Le discours nataliste de la droite a, précisément, pour but d'éviter ce scénario, car elle craint que le vide n'attire les étrangers. Quant à la gauche, elle mène en matière d'immigration une politique restrictive, essentiellement en raison du chômage étendu qui crée une irrésistible impression d'hommes en trop.

Et, pourtant, d'énormes mouvements de population s'inscrivent tous les jours sur les tables de l'état civil mondial. Les revendications actuelles des pays pauvres ne portent pas encore sur des questions d'espace, mais c'est dans le champ des prochaines années : d'un côté, pauvreté et jeunesse, de l'autre, vieillesse et richesse. A une immigration de travail fondée sur les besoins des pays riches va se substituer, un jour prochain, une immigration fondée sur les besoins des pays pauvres en espaces ou terres à cultiver. Il ne s'agit pas de nombre directement, mais plutôt de la coïncidence historique entre une formidable envie de vivre et une immense démission collective. Une nouvelle distribution plus équitable de l'espace mondial n'est pas encore à l'ordre du jour de l'ONU, mais l'urgence de la question alimentaire va accélérer la maturation.

Dès 1978, Alfred Sauvy a alerté le monde dans un document lumineux à la demande de l'Institut international d'études sociales (OIT). Il montre dans quelles conditions peuvent être envisagées des migrations de populations des pauvres vers les riches, et esquisse les clauses d'un « traité de solidarité » entre les peuples concernés. Comme le Maghreb et le midi de la France, par exemple.

Face à cette éventualité, trois attitudes sont possibles : le refoulement, inacceptable et inopérant face à une infiltration lente (voir les Etats-Unis et le Mexique), l'intégration – mais qui intègre qui ? – ou l'édification en France d'une société multiraciale. Cette dernière attitude est la meilleure, mais elle exige une condition rarement soulignée : la jeunesse de la population française. Comment faire coexister pacifiquement, sur un même sol, plusieurs groupes culturellement distincts, si l'un est composé de 25 % de personnes âgées et les autres pour plus de 50 % de jeunes ? Nous ne verrons pas les jeunes du Sud payer durablement les retraites des vieux Européens.

La France oublie son vieillissement qui la handicape pour ces évolutions futures, car après la montée des jeunes, conséquence du renouveau démographique de l'après-guerre, nous assistons à une montée de la vieillesse d'une importance comparable. La France multiraciale sera jeune ou ne sera pas. Il faut le savoir et s'y préparer.

(*) Professeur d'économie, premier adjoint (PS) à Millau.

Une campagne bienvenue

Pour une meilleure prise de conscience

par PAUL LAMBERT (*)

M. LIPIETZ, en tant qu'économiste, nous explique (*le Monde* du 30 août) que le nombre d'enfants est fixé par la taille des logements et des voitures accessibles aux revenus moyens : deux. Je répondrai à cela que lorsqu'un problème se pose à une nation, il lui appartient de le résoudre par les voies démocratiques. Dans la mesure où, justement, une campagne comme celle-ci aidera à une prise de conscience de la nation, il s'ensuivra une évolution au niveau des hommes politiques, donc des gouvernements, qui jusqu'ici n'ont jamais pris le problème de la démographie française à bras le corps parce qu'il n'était pas ressenti comme crucial par la nation.

Puis, M. Lipietz développe deux réponses à l'argument économique : qui paiera nos retraites ?

Sa première réponse est que, la productivité aidant, dans vingt-cinq ans, chacun de nos enfants produira 2,7 fois plus que nous. En contrepartie, il explique que le renouvellement des générations n'étant que de 1,9 pour 2,1, les enfants en question ne seront que 10 % de moins qu'il ne le faudrait : voilà un calcul économique étonnant car si un gain de 4 % de productivité par an représente bien 1,04 élevé à la puissance 25, soit 2,7, en revanche le rapport 1,9 sur 2,1 élevé à la puissance 25, ne représente que 8 % ; autrement dit, ce n'est pas 10 %, mais 92 % d'enfants de moins que le nécessaire qui peupleront la France dans vingt-cinq ans.

M. Lipietz considère que si ces enfants, réduits à 8 % du nombre nécessaire, trouvent la charge trop lourde pour payer les retraites de la masse de vieillards qui peupleront alors la France, il y a *« des millions d'hommes et de femmes de par le monde, jeunes et fertiles, qui ne demanderont qu'à devenir français »*. Et il ajoute : *« Une nation ne peut que s'enrichir économiquement et culturellement de l'immigration »*, prenant l'exemple des Etats-Unis.

Je répondrai à cela :

● Ce n'est pas aux Etats-Unis qu'il faut comparer la France, mais plutôt au Japon, autre pays de très vieille existence, histoire, et culture, et dont *la* raison majeure de la vigueur économique actuelle réside dans l'unité du peuple japonais, son patriotisme d'entreprise, de culture, de nation, résultat d'un refus délibéré et proclamé d'un recours à l'immigration.

● Ensuite je dirai que si effectivement il y a non pas des millions mais des centaines de millions d'Indiens, de Pakistanais, d'Africains, de Maghrébins, etc., qui souhaiteraient immigrer en France, ce n'est pas du tout pour *devenir* français, ce qui implique des devoirs d'amour de son pays, de respect de ses règles, de ses traditions, des usages de sa population, pouvant aller jusqu'au sacrifice de sa vie pour le défendre si nécessaire, mais simplement pour y *vivre*, ce qui est tout à fait différent. (...)

(*) Conseiller d'entreprise, professeur de gestion industrielle.

La grève des couples

Le pari d'une vie nouvelle ne tolère pas la médiocrité

par PIERRE ARRIGHI (*)

« LA baisse de la natalité en France est une réponse claire et brutale à la politique du désarroi et de l'injustice. C'est une grève qui, comme les autres, répond à une contrainte et exprime une exigence » (1).

Les jeunes couples qui ne veulent pas d'enfants ou attendent pour « vivre » d'avoir des conditions décentes de vie sont des humanistes : ils placent le bonheur d'un enfant et son plein épanouissement au rang de leurs préoccupations essentielles. Ce sont de jeunes « philosophes » qui aspirent au « bonheur sur la Terre », mais qui savent que leur place au soleil est illusoire. Ils savent que ceux-là mêmes qui s'inquiètent de la chute des naissances sont le plus souvent à l'abri des contingences matérielles, des difficultés d'insertion sociale, professionnelle. Qui peut comprendre que le pari d'une vie nouvelle ne tolère pas la médiocrité ?

Précisément, ces jeunes couples inquiets pour l'avenir de leurs enfants, qui pensent que, au vingtième siècle, il ne suffit pas de les aimer. Ce respect de la vie et ce refus de faire du « lapinisme d'irresponsable » (2) devraient interpeller les hommes politiques, car ils ont en face d'eux d'honnêtes citoyens. Ces derniers, avec résignation et lucidité, en déduisent qu'il y a ceux qui peuvent se permettre de construire une famille et ceux qui ne peuvent pas. Ils ouvrent comparativement les yeux sur le visage des enfants dont l'environnement est plus sain : air, verdure, espace, disponibilité parentale, loisirs, famille structurée... Ils ont ainsi pris conscience qu'ils ne réuniraient jamais les conditions nécessaires au bonheur de leurs enfants et qu'un miracle social était utopique. Cette contrainte est sans doute un des plus graves échecs de la civilisation industrielle, qui a parfois engendré un certain mépris des hommes et les pousse à moins se reproduire. On ne peut traiter un homme, une femme, comme une unité de production ordinaire.

Les Français heureux n'imaginent pas la désespérance des parents aux situations modestes accablés par les problèmes matériels et qui rencontrent un problème d'éducation, d'orientation, du fait des difficultés scolaires de leurs enfants. C'est que, à côté des inégalités dues à l'environnement, il y a les inégalités qui font qu'à la naissance tel enfant est plus ou moins intelligent. Oui, l'éducation d'un enfant, son entrée dans la vie active, c'est devenu le parcours du combattant. Jean Guéhenno affirmait : *« Le grand drame, c'est l'inégalité des esprits. »* Alors, peut-on reprocher aux hommes la conscience de leurs nids peu peuplés ?

(*) Responsable d'une permanence d'accueil, d'information et d'orientation (PAIO) à la mairie de Draguignan (Var).

(1) « Au fil de la semaine », « Plus de cercueils que de berceaux », Pierre Viansson-Ponté (*le Monde* daté 23-24 novembre 1975).

(2) René Dumont : *l'Utopie ou la Mort.*

COURRIER DES LECTEURS

Quelle productivité ?

(...) M. Lipietz écrit : *« Admettons que, malgré la fée électronique* [sic], *la productivité en reste au taux actuel de croissance (plutôt bas)* [sic] *de 4 % l'an. Dans vingt-cinq ans... »*

Il confond, cet homme, la productivité dans *certains secteurs sensibles et d'avant-garde* avec la productivité *nationale*, laquelle a bien du mal à dépasser le 1 % par an ! Et tout le reste en découle, l'intoxication de l'opinion, déjà abusée par la simple présentation des nouvelles dans ce domaine.

Toute la suite béate de l'article est assise sur cette erreur de fait (...).

ALFRED SAUVY.

Le droit de préserver son identité

Si cette campagne veut subrepticement mobiliser l'opinion contre le métissage, est-ce donc si choquant et répréhensible ? Ne serait-ce donc pas le droit des gens et des peuples de disposer d'eux-mêmes, de préserver leur identité, leur personnalité et de refuser de se mélanger ? Serait-ce devenu un crime ? Et serions-nous racistes à vouloir rester français, blanc et européen ?

J.-F. MARÉCHAL,
professeur d'histoire (Paris).

A la manière de Coluche

M. Lipietz examine les raisons pour lesquelles cette campagne en faveur des bébés a été lancée. Il indique que la reprise de la natalité doit permettre au pays de se rajeunir et de devenir plus ouvert et plus créatif. Cet argument de poids est seulement signalé et absolument pas développé.

Je pense pourtant que tout gouvernement, de gauche ou de droite, a pour devoir de relancer la natalité pour cette seule raison. (...)

Ma deuxième remarque porte sur les propos maintenant ahurissants ou peut-être provocateurs (à la manière Renaud ou Coluche) qu'il tient sur le fait que les Français n'ont pas besoin de procréer, puisque, si nous manquons d'enfants, il y en aura toujours assez qui traverseront la mer et viendront, d'Asie ou d'Afrique, combler notre déficit.

Quel merveilleux projet de société ! Qu'il doit être exaltant pour des jeunes de vingt ans ! Dans trente ans, les vieux Français à l'hospice dès cinquante-cinq ans mais à la place, pour travailler, des Africains, des jaunes, des hommes de toutes les couleurs qui viendront repeupler notre pays et créer cette merveilleuse société multiraciale !

Voilà pourquoi les jeunes s'éloignent de la gauche ; c'est en partie parce que le projet de société proposé ne répond pas à leurs aspirations.

JEAN-CLAUDE BOUDRAY
(Tassin).

La réponse d'Alain Lipietz

J'aurais effectivement dû rappeler que le taux de « fécondité » cité signifiait que les femmes, en France, ont en moyenne 1,9 enfant alors qu'il en faudrait 2,1 pour renouveler la génération de leurs parents. Il « manquerait » bien 10 % d'enfants *par génération* (soit un peu plus de vingt-cinq ans) et non *par an*. Que l'on puisse croire qu'il y aura dans vingt-cinq ans dix fois moins d'enfants qu'aujourd'hui est cependant significatif d'un certain alarmisme.

Quant à la productivité horaire, ce n'est pas dans « les secteurs d'avant-garde », mais dans *l'ensemble de l'industrie* qu'elle a crû de 5,4 % en 1982, 4,1 % en 1983, 4,4 % en 1984. Les comptes de la nation évaluent également une « productivité des services et du commerce », dont la signification est douteuse, et qui croît nettement moins vite, ce qui ramène la « croissance de la productivité de l'ensemble des branches marchandes, ni agricoles ni financières », respectivement à 4,7 %, 3 %, 3,1 %. De 1960 à 1982, la hausse moyenne annuelle de cet indicateur (que vise peut-être M. Sauvy quand il parle de « productivité nationale ») a été de 3,8 %. De quoi n'entretenir ni béatitude ni panique pour le financement de nos retraites.

Quant aux réactions indignées des défenseurs de la pureté de la race, elles ne font que justifier mes pires soupçons sur la campagne nataliste. Faut-il leur rappeler que les enfants, Dieu merci, n'ont rien à faire de ces distinguos racistes... et que les annonceurs savent s'en souvenir quand il s'agit de mode enfantine ?

Doit-on... rougir d'être blancs ?

Alain Lipietz oppose quelques arguments à la campagne d'affichage nataliste : taille des logements et des voitures. Admettons ceux-là.

D'autres insinuations sont plus désagréables : les citoyennes sont évidemment induites à tirer la conclusion : faites plus d'enfants. Tous blancs naturellement.

Et pourquoi pas ? Lorsque les publicitaires s'adressent à un public de couleur (Afrique, Antilles, océan Indien, etc.), ils photographient des Noirs, des Asiatiques, des Indiens, etc. Pour quelques années encore, le peuple français métropolitain est blanc et les bébés sont roses.

Aimé Césaire, député, maire de Fort-de-France, est l'ardent défenseur de la négritude. Personne ne songe à le lui reprocher dans les colonnes du *Monde*.

Alors pourquoi les Blancs n'auraient-ils pas – chez eux – le droit de « s'autopromouvoir » sans s'exposer aux sarcasmes ? Doivent-ils – si l'on peut dire – rougir d'être blancs ? (...)

YVES ZAY
(Le Havre).

Naïf et scandaleux

Demander aux immigrés de payer la retraite des Français apparaît naïf et scandaleux, d'autant qu'eux aussi auront des parents à soutenir et des enfants à élever. Le problème principal que l'auteur se garde bien d'aborder est de savoir si les immigrés actuels et futurs auront vraiment envie d'être français, comme l'avaient ceux des générations précédentes (ou la volonté que leurs enfants le soient), je conclurai en disant que je trouve pour le moins curieux que quelqu'un qui se réclame d'un pays qui a eu tellement à souffrir de la dernière guerre prône le déclin démographique, qui a été la cause essentielle de la défaite de 1940.

BERTRAND PARICAUD
(Paris).

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cinquante ans à compter du 10 décembre 1944.

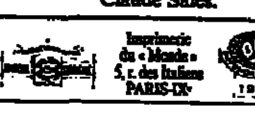
Capital social :
500.000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.



Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 400 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,20 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 120 pes. ; E.-U., 1 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 90 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 9,00 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 100 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 9 kr. ; Suisse, 1,60 f. ; Yougoslavie, 110 nd.

étranger

GRANDE-BRETAGNE

DANS LA CRAINTE DE NOUVEAUX TROUBLES

La police britannique est en état d'alerte sur l'ensemble du territoire

Un calme précaire se rétablit progressivement à Birmingham où le quartier de Handsworth a été secoué par de violentes émeutes dans la nuit de lundi à mardi. Mercredi 11 septembre encore, cependant, des bagarres ont éclaté dans le hall d'entrée du tribunal où comparaissaient soixante-sept personnes arrêtées lors des incidents. Plusieurs personnes, en particulier des policiers, ont été frappées par des manifestants, noirs pour la plupart.

La police a été mise en état d'alerte sur l'ensemble du territoire britannique dans la crainte que des troubles identiques se produisent dans d'autres villes. Des incidents, beaucoup moins graves que ceux de Birmingham, ont été signalés à Liverpool et à Londres. A Liverpool, une quarantaine de jeunes gens, des Noirs et des Blancs, ont jeté des pierres sur des voitures dans le quartier de Toxteh, mais sans s'attaquer aux policiers. A Londres, deux cocktails Molotov ont été lancés contre un commissariat du quartier de Muswell. – *(AP, AFP.)*

Le désarroi de la classe politique

De notre envoyé spécial

Birmingham. – Handsworth, le faubourg ravagé par les émeutes de lundi soir panse ses plaies. Sous un soleil radieux, tous les corps de métier se sont mis à l'ouvrage pour tenter de remettre en marche un quartier qu'on aurait cru victime d'un bombardement. On retrouve les vieux réflexes, ceux du Blitz, qui firent merveille non loin de là, à Coventry, il y a plus de quarante ans, lorsque la Luftwaffe pilonnait l'Angleterre.

Handsworth, dans quelques jours, quelques semaines au plus, se remettra à vivre, ou plutôt à survivre au milieu de ce « cœur blessé » de la Grande-Bretagne, comme on appelle aujourd'hui Birmingham. L'heure est maintenant aux bilans. Bilan des victimes d'abord. Deux morts, deux frères d'origine indienne, qui ont péri carbonisés dans le bureau de poste où ils étaient employés. Contrairement aux rumeurs qui avaient couru, ils n'ont pas été battus à mort par les émeutiers, mais ils n'ont pu se dégager à temps de leur immeuble qui s'effondrait. On compte également plusieurs dizaines de blessés, dont de nombreux policiers et pompiers, mais la vie d'aucun d'entre eux ne semble en danger.

On a du mal, à l'heure qu'il est, à chiffrer les dégâts matériels. Ils sont très importants sans doute, mais il faudra attendre les expertises des assurances pour avoir une idée précise du prix à payer pour cette nuit de folie. On parle de 20 millions de livres (220 millions de francs environ), mais, dans ce domaine, la surenchère est rapide, d'autant que les compagnies d'assurances commencent à faire valoir que seuls les commerçants protégés par une police spéciale antiémeute seront indemnisés.

Beaucoup de ces commerçants ont perdu en quelques heures le fruit d'années de travail. Cet épicier sikh, ce marchand juif d'électro-ménager, ce restaurateur pakistanais, sont d'accord : le gouvernement doit payer ! Ils s'estiment victimes de la négligence des pouvoirs publics qui ont, selon eux, laissé se dégrader la situation. Pour l'avenir, les commerçants indiens annoncent qu'ils sont décidés à créer une milice d'autodéfense.

Le drame de Handsworth, dont les images en direct à la télévision ont bouleversé l'Angleterre, ne pouvait laisser indifférent le monde politique. Mais on ne peut pas dire que les dirigeants britanniques, qu'ils soient de la majorité conservatrice ou de l'opposition travailliste, aient brillé par des interventions fracassantes, ou même trouvé les mots susceptibles d'éclairer, sinon de rassurer, une opinion publique traumatisée.

Pressée de questions par les journalistes lors d'une visite d'usine dans le nord-est du pays, Mme Thatcher s'en est tirée par une de ces pirouettes dont elle est coutumière : *« J'en ai assez qu'on dise que le chômage est la cause de tous les maux, les hooligans et le reste ! Il y a des gens fort riches qui commettent aussi des crimes ! »*, s'est-elle écriée, excédée. M. Neil Kinnock, le leader de l'opposition travailliste, s'est, pour sa part, contenté de dire que *« le chômage est un des facteurs de ces déchaînements de violence mais pas le seul »*...

Cette attitude dans les deux principaux partis britanniques peut s'expliquer par la perspective des échéances électorales. En l'occurrence, le drame de Handsworth prend tout le monde à contre-pied.

Pourquoi ?

La majorité conservatrice d'abord. L'accueil réservé au ministre de l'intérieur, M. Douglas Hurd, lors de sa visite sur les lieux lundi après-midi – il fut contraint de battre en retraite sous les jets de pierres des habitants, – est un coup porté au prestige du gouvernement. Plus profondément, Mme Thatcher risque, au cas où de tels événements viendraient à se multiplier, de voir s'éloigner d'elle bon nombre d'électeurs modérés qui estimeraient que la poigne de la « dame de fer », compromet un peu trop le fragile équilibre de la société britannique. Ces déçus du thatchérisme pourraient alors grossir les rangs de l'alliance sociale démocrate-libérale, dont la cote dans les sondages ne cesse de monter.

Handsworth n'est pas une bonne affaire non plus pour les travaillistes. Ceux-ci cherchent en effet actuellement à recentrer leur image dans l'opinion publique. M. Kinnock s'est, par exemple, désolidarisé d'Arthur Scargill, le dirigeant du syndicat des mineurs, lors du dernier congrès des Trades Unions à Blackpool. Sur place et à chaud, les dirigeants du Labour ont eu des mots très durs pour les émeutiers, prenant à leur compte les anathèmes lancés par les conservateurs contre les *« criminels barbares »*. Cette attitude a eu immédiatement des répercussions dans les sections de Birmingham du Labour, où militent de nombreux immigrés. Le dirigeant de la communauté indienne de Handsworth, M. James Hunte, conseiller municipal, se voit aujourd'hui contesté par un autre responsable du parti, M. Amir Khan. Ce dernier voudrait regrouper les immigrés dans des sections à part, alors que James Hunte a toujours été partisan d'un Labour multiracial.

Reste qu'on est bien forcé de s'interroger sur les causes profondes de l'explosion de lundi soir, si l'on veut être à même d'y apporter des remèdes.

Chacun sent bien qu'un événement de ce type n'a pas une seule et unique cause et en ce sens Mme Thatcher a raison de souligner qu'avec le mot *« sauvage »* on n'a pas réponse à tout. En tout cas, pas à cette interrogation : pourquoi, en 1981 comme en 1985, la Grande-Bretagne a-t-elle été le seul pays d'Europe occidentale à connaître des affrontements raciaux d'une telle violence ?

La France, la RFA, le Benelux comptent eux aussi de très nombreux immigrés, souffrent d'un taux de chômage élevé, bref, portent en eux des germes d'intolérance et d'affrontements.

Un élément de réponse pourrait être trouvé dans ce que le philosophe Vladimir Jankelevitch aurait appelé *« le je ne sais quoi et le presque rien »* qui font la psychologie d'un peuple. Les Britanniques pris dans leur ensemble ne sont ni plus ni moins racistes que les autres peuples occidentaux. Et Jean-Marie Le Pen n'aurait aucune chance électorale outre-Manche. Mais il y a dans l'attitude quotidienne des Britanniques à l'égard de l'autre cette indifférence polie qui le nie plus fortement que les coups de gueule des racistes de bar. Une manière courtoise de les renvoyer au néant social qui, en fin de compte, est dévastatrice. L'apartheid, ici, n'est pas dans la loi, ne s'inscrit pas sur les bâtiments publics, mais il s'insinue dans les têtes et dans le cœurs.

LUC ROSENZWEIG.

Soweto-Handsworth « *même combat* »

De notre envoyé spécial

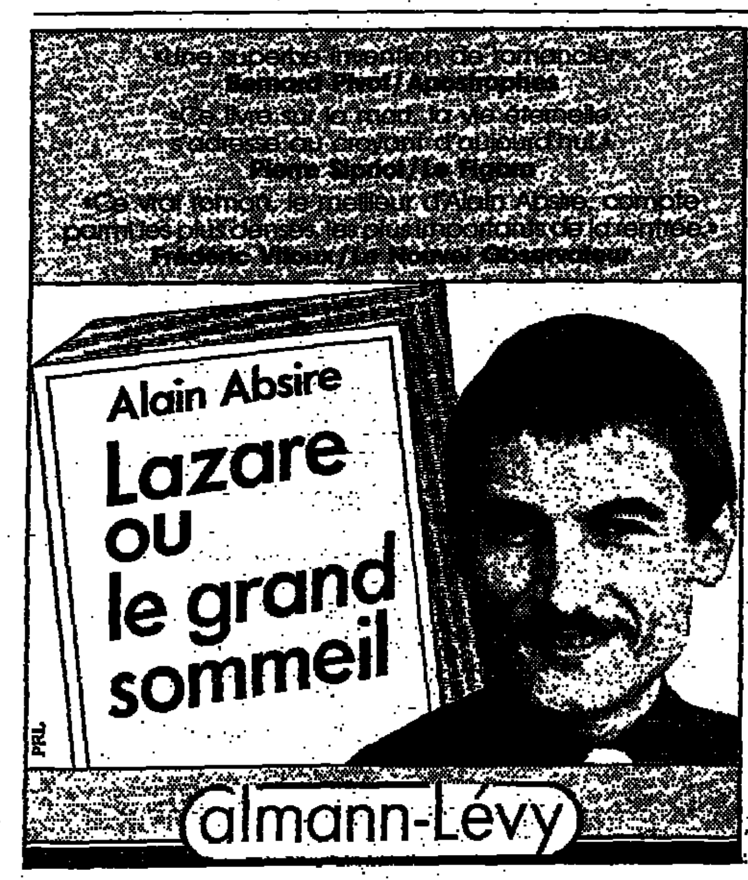
Birmingham. – *« Que peut-on faire avec soixante livres et vingt pence pour quinze jours ? »* David, la trentaine élancée, coiffure rasta et casquette jamaïquaine vissée sur le haut du crâne, joint le geste à la parole. Il saisit le blouson en cuir d'un journaliste par le revers et demande : *« Combien ça peut coûter, ça ? Au moins quatre-vingts livres ? »* Cela fait vingt-deux ans que David habite Handsworth, venu tout jeune de Jamaïque. *« Pas tout à fait,* précise-t-il, *d'une petite île pas loin, une toute petite île. »* David ne compte plus les années de chômage : *« Sept-huit ans peut-être. J'en sais rien. »*

Tout ce qu'il connaît, c'est le chemin du bureau d'aide sociale, qui lui verse une allocation bihebdomadaire. Il regarde, l'air goguenard, les dépanneurs enlever les carcasses de voitures calcinées de Lozells Street. Pour lui, Soweto et Handsworth, c'est *« le même combat ». « Un combat pour la dignité et les droits de l'homme ! »*, clame-t-il avec emphase. *« Quels droits de l'homme a-t-on lorsque les flics vous arrêtent à tout bout de champ sur votre simple apparence ? »*

La drogue ? David reconnaît bien volontiers qu'elle se trafique dans le quartier. Mais, pour lui, l'herbe, la ganja, tout cela fait partie du mode de vie, de la culture des Antilles britanniques. *« Qu'ils nous foutent la paix ! »* David a l'étoffe d'un dirigeant communautaire.

Pendant qu'il parle, d'autres Jamaïquains l'écoutent, hochant la tête en signe d'acquiescement. Il anime dans le quartier une association d'entraide qui s'appelle La Fraternité de la justice. Tout un programme. *« Et indépendante ; de tous, partis, Eglise »*, tient-il à préciser. Pour lui, les dirigeants communautaires officiels ne sont que des *« jean-foutre ». « Ils font leur carrière sur nos malheurs. »*

L. R.



RÉUNIS EN CONGRÈS A TORQUAY

Les sociaux-démocrates estiment être sur le chemin du pouvoir

De notre correspondant

Torquay. – Près de trois ans avant de nouvelles élections générales, le Parti social-démocrate britannique (SDP) a tenté pendant son congrès annuel, qui s'est terminé le mercredi 11 septembre, de se persuader qu'il était désormais une véritable force de gouvernement.

La réunion des sociaux-démocrates, issus d'une scission du Parti travailliste en 1981, s'est située à mi-chemin entre les grandes manifestations politiques annuelles du Labour et des conservateurs, qui auront lieu le mois prochain, et la session d'un club privé rassemblant des gens de bonne compagnie. Rien, si ce n'est de lointains échos parvenus des émeutes de Birmingham, n'est venu troubler la réflexion de ceux qui, avec le Parti libéral, espèrent bien au moins participer au prochain gouvernement de leur pays.

Seul l'ancien ministre travailliste à la santé, Mme Shirley Williams, a réussi à retrouver des accents d'avant 1981 pour dénoncer la politique de Mme Thatcher. Le premier ministre, a-t-elle dit, est responsable *« des enfants en colère qui ont amené l'Afrique du Sud à Handsworth »*.

Le grand moment du congrès aura cependant été le discours de l'homme qui incarne le parti depuis 1983, l'ancien secrétaire au Foreign Office, M. David Owen. Sûr de ses effets sur des troupes qui lui étaient acquises à l'avance, jouant habilement de son charisme et de son élégance détachée, il a dit exactement ce que chacun attendait de lui : le SDP, au sein de l'alliance, va changer la face de la vie politique britannique, et travaillistes ou conservateurs ne pourront pas échapper à une négociation avec l'alliance s'ils veulent gouverner au lendemain du prochain scrutin.

« Une force nouvelle »

L'optimisme de M. Owen et des libéraux – dont le leader, M. David Steel, est venu à Torquay assurer ses alliés que le contrat qui les unit est plus fort que jamais – est fondé sur une série récente de sondages plaçant tous l'alliance à égalité avec les conservateurs. Il n'en faut pas plus pour redonner des ailes à ceux qui, après tout, ne sont arrivés que d'une courte tête derrière les travaillistes aux dernières élections générales.

Il était donc important que le SDP donne l'image d'un parti décidé à gouverner. Frappant un coup à droite et un coup à gauche, M. Owen a défini clairement les ambitions de son parti : remplacer des conservateurs à bout de souffle et des travaillistes en proie à l'extrémisme.

Les électeurs, a-t-il dit, *« nous voient comme une force nouvelle »*, et il a promis que l'alliance, en temps voulu, pourra *« épurer l'extrémisme, la sottise, l'hypocrisie, la fumisterie et l'idéologie »* dont font preuve, selon lui, les deux grands partis britanniques. Et il a dénoncé la politique économique de Mme Thatcher et affirmé que son parti n'accepterait jamais que le chômage touche, comme aujourd'hui, 13,5 % de la population active en Grande-Bretagne.

Pour ce faire, les délégués ont adopté un programme qui prévoit l'injection de 5 milliards de livres dans l'économie du pays, susceptible de réduire de cinq cent mille en deux ans le nombre de chômeurs. Ce chiffre rapproche d'ailleurs les sociaux-démocrates de l'aile libérale du Parti conservateur, conduite par l'ancien premier ministre Edward Heath, qui réclame, elle aussi, des investissements gouvernementaux du même ordre pour relancer la machine économique.

L'autre point nouveau du congrès aura été le rapprochement des deux partis de l'alliance en matière de défense, rapprochement essentiellement dû aux libéraux. L'an dernier, ceux-ci avaient adopté pendant leur congrès une motion exigeant le démantèlement des missiles de croisière américains installés en Grande-Bretagne, ce que le SDP ne demande pas. Un responsable libéral a annoncé pendant le congrès du SDP à Torquay que, désormais, cette demande était caduque (*le Monde* du 11 septembre).

(Intérim.)

LA VISITE DE M. BAYLET EN ALBANIE

Tirana souhaite développer les relations commerciales avec Paris

De notre envoyé spécial

Tirana. – M. Jean-Michel Baylet, secrétaire d'Etat aux relations extérieures, a profité de sa visite en Albanie, la première faite par un membre du gouvernement français depuis 1946, pour remettre, mercredi 11 septembre, au premier ministre albanais, M. Carcani, un message de M. Mitterrand. Le président français y exprime le vœu de voir se développer les relations entre les deux pays.

Les interlocuteurs de M. Baylet se sont montrés très sensibles à ce message, et la télévision albanaise a ouvert son journal par des images de l'entrevue entre le premier ministre albanais et son visiteur français.

Au cours de cinq heures d'entretiens avec le premier ministre, le ministre des affaires étrangères et les responsables du commerce extérieur, M. Baylet s'est entendu répéter les principes de la politique étrangère albanaise, présentés comme invariables : aucun rapprochement avec les deux superpuissances et volonté farouche de maintenir une indépendance totale. Ce qui n'empêche pas Tirana de souhaiter développer des relations avec ses voisins et avec certains Etats d'Europe occidentale.

Sur le plan bilatéral, les Albanais ont critiqué la manière dont la presse française parlait de leur pays. Mais ces critiques ne les ont pas empêchés d'accueillir de manière exceptionnelle plus de vingt journalistes qui accompagnent M. Baylet.

Les entretiens, toutefois, ont surtout été consacrés aux questions économiques. Les Albanais ont clairement fait comprendre que leur pays avait besoin de s'équiper, et ont même souhaité que Mme Edith Cresson fasse, elle aussi, le voyage de Tirana.

Pour l'instant, les échanges entre les deux pays restent très modestes : 345 millions de francs en 1984. Les conversations ont notamment permis d'évoquer l'habituel obstacle aux échanges avec les pays à économie socialiste : celui des compensations.

Une vingtaine d'hommes d'affaires français accompagnent d'ailleurs M. Baylet, pour chercher les moyens non seulement de vendre, mais aussi d'acheter plus à l'Albanie. Les Albanais ont, d'autre part, souhaité que la France abaisse ses droits de douane, mais la partie française a évoqué les règles de la Communauté européenne.

M. Baylet achevait, ce jeudi, son séjour en Albanie par la visite de la centrale hydro-électrique de Komani, construite en collaboration avec la CGE.

JAN KRAUZE.

● *Le Parlement européen approuve l'élargissement de la CEE.* – L'Assemblée de la Communauté européenne a approuvé, mercredi 11 septembre, par 227 voix contre 16 et avec 27 abstentions, le traité d'adhésion de l'Espagne et du Portugal à la CEE. Seuls les communistes français, grecs et danois ont voté contre. Les Droites européennes et la Rassemblement des démocrates européens (RPR et divers élus nationalistes irlandais, écossais et grecs) se sont abstenus. – *(AFP.)*

● *Washington contre une zone « déchimisée » en Europe centrale.* – Commentant une proposition faite par M. Gorbatchev à M. Rau, personnalité du SPD ouest-allemand, au cours de sa récente visite à Moscou, sur la création en Europe centrale d'une zone exempte d'armes chimiques, le porte-parole de la Maison Blanche, M. Speakes, a relevé que cette idée reprend des propositions déjà faites par le pacte de Varsovie et ajouté : *« Essayer de négocier un traité d'interdiction des armes chimiques qui ne s'appliquerait qu'à l'Europe centrale compromettrait les négociations en cours en vue d'un bannissement total de ces armes à l'échelle mondiale. »* M. Speakes a encore précisé qu'un tel traité poserait *« des problèmes de vérification plus difficile qu'une interdiction mondiale »*. – *(AFP.)*

Pologne

Mgr Glemp « ne votera pas »

Varsovie *(AFP, AP)*. – Le chef de l'Eglise polonaise, le cardinal-primat Josef Glemp, *« ne votera pas »* lors des élections législatives du 13 octobre prochain en Pologne, les premières depuis les grandes grèves d'août 1980, a-t-on appris le mercredi 11 septembre dans son entourage à Varsovie.

Au moment de la consultation, indique-t-on, Mgr Glemp sera au Vatican, où il doit effectuer une visite du 5 au 14 octobre, et il n'est *« absolument pas question »* qu'il puisse déposer un bulletin de vote à l'ambassade de Pologne à Rome.

D'autre part, confirme-t-on de même source, les évêques polonais sont décidés à suivre les consignes verbales du conseil général de l'épiscopat – la plus haute instance de l'Eglise catholique nationale – qui leur a recommandé récemment de bouder les urnes.

Le cardinal Glemp a personnellement mis en garde le pouvoir contre une interprétation optimiste du silence officiellement observé par l'Eglise au sujet des prochaines élections et des consignes de boycottage données par le syndicat (dissous) Solidarité. Interrogé mercredi à ce sujet lors d'une conférence de presse convoquée à la veille de son voyage aux Etats-Unis (où il séjournera du 17 au 25 septembre), le prélat a déclaré : *« Je ne sais pas si ce silence peut être compris comme un soutien muet. Chacun peut l'interpréter comme il veut, mais cette interprétation* [optimiste] *est tout à fait arbitraire. »* Récemment, le quotidien du parti communiste, *Trybuna Ludu*, avait évoqué la réserve de l'Eglise comme un signe positif en regard de la campagne de boycottage orchestrée par Solidarité (*le Monde* du 11 septembre).

Mardi, le porte-parole du gouvernement, M. Jerzy Urban, avait d'autre part indiqué qu'aucune rencontre n'était prévue ce mois-ci entre le pape Jean-Paul II et le général Jaruzelski.

Selon certaines informations, le chef du gouvernement polonais avait prévu de faire escale à Rome en se rendant à New-York, où il doit s'adresser le 27 septembre prochain à l'Assemblée générale des Nations unies. Dimanche, il avait reçu M. Jerzy Kuberski, chef de la délégation polonaise à Rome chargée des liaisons avec le Saint-Siège.

AMÉRIQUES

Etats-Unis

A NEW-YORK M. KOCH, MAIRE SORTANT EST ASSURÉ DE SA RÉÉLECTION

(De notre correspondant.)

Washington. – Pour la quatrième fois seulement depuis deux cent un ans qu'elle élit un maire, la ville de New-York devrait bientôt confier un troisième mandat à l'homme qui la dirige.

Elu une première fois en 1977, au moment où la municipalité s'enfonçait dans la faillite, et reconduit dans ses fonctions en 1981, M. Edward Koch a en effet largement remporté, mardi 10 septembre, la « primaire » démocrate en ne s'adjugeant pas moins de 64 % des voix. Dans une ville où l'on ne compte qu'un républicain pour cinq démocrates, ce succès signifie qu'il est virtuellement assuré de la victoire dans l'élection de novembre prochain.

Naïvement imbu de lui-même et provocateur au point de sembler parfois préférer un bon mot à sa popularité, M. Koch doit sa réussite à l'art avec lequel il sait concilier un conservatisme foncier dans la gestion et un grand attachement au libéralisme dans le domaine politique. Ce mélange ne peut que plaire à une ville où abondent à la fois l'argent et « l'avant-gardisme ». La personnalité du maire le plus connu des Etats-Unis est de surcroît telle qu'aucun de ses opposants n'a jamais paru le menacer réellement. A lui seul, M. Koch a d'ailleurs pu dépenser pour sa campagne cinq fois plus qu'eux tous réunis – soit plus de 5 millions de dollars, – ce qui suffisait à annoncer que le maire sortant serait le maire rentrant.

B. G.

APRÈS QUARANTE ANS DE CAVALE
Le dernier soldat de Hitler s'est rendu aux autorités

Georg Gaertner n'est plus wanted. Quarante ans après la fin de la deuxième guerre mondiale, le FBI va enfin pouvoir refermer le dossier de cet ancien soldat de l'Afrika Korps qui s'était évanoui dans la nature au Nouveau-Mexique, un jour de 1945. Mercredi 11 septembre, il s'est rendu aux autorités américaines en révélant sa véritable identité.

« J'ai vécu ma propre version du rêve américain », a déclaré Georg Gaertner en mettant fin à sa vie clandestine. Pendant sa longue « fugue », sous le nom d'emprunt de Dennis Whiles, Gaertner a voyagé entre la Californie, le Colorado et l'île de Hawaii, et il a exercé des métiers aussi divers que ceux de moniteur de ski, professeur de tennis, artiste ou entrepreneur. En 1964, il a épousé une Américaine, Jean, à laquelle il n'a dit la vérité sur lui-même que voilà trois ans. Intriguée par certains comportements de son mari, notamment le fait qu'il ne se soit jamais inscrit à un organisme de sécurité sociale, celle-ci avait fini par lui poser quelques questions sur son passé.

Capturé en Tunisie par les Britanniques en 1943, Gaertner avait été remis à l'armée américaine et transféré aux Etats-Unis avec quelque quatre cent cinquante mille soldats de la Wehrmacht. Comme deux mille autres de ses compagnons, il s'était ensuite évadé de son camp de détention. Il était le dernier à n'avoir pas été repris ou à ne pas s'être rendu depuis lors aux autorités.

La réapparition de Gaertner sous sa véritable identité a coïncidé avec la publication d'un livre signé de son nom et publié, en collaboration avec l'historien Arnold Krammer, sous le titre : *le Dernier Soldat de Hitler en Amérique*. Auteur d'un ouvrage intitulé *les Prisonniers de guerre nazis en Amérique*, Krammer, qui est professeur d'histoire dans une université du Texas, a pu authentifier le récit de l'ancien soldat de Rommel, aujourd'hui établi à Denver (Colorado) et dont le sort dépend désormais des services américains de l'immigration.

M. L.

• WALTER POLOVCHAK AUTORISÉ A RESTER A CHICAGO. – La cour d'appel de Chicago a fait droit, mercredi 11 septembre, à la requête de Walter Polovchak, un jeune Ukrainien, âgé de dix-sept ans, de rester aux Etats-Unis. Une autre juridiction avait précédemment estimé que le jeune homme, n'étant pas majeur, devait obéir à ses parents. Après avoir émigré aux Etats-Unis, en 1980, ces derniers avaient décidé, six mois plus tard, de rentrer en Union soviétique. Mais leur fils, qui s'était enfui de la maison familiale, avait alors refusé de les suivre et avait obtenu l'asile politique des services américains de l'immigration. Ses parents avaient toutefois engagé une procédure judiciaire afin d'obtenir son retour en URSS. – *(AFP, UPI.)*

Argentine

LES NEUF ANCIENS DIRIGEANTS DES TROIS JUNTES MILITAIRES COMPARAISSENT DEVANT LEURS JUGES

Buenos-Aires *(AFP)*. – Pour la première fois depuis le début de leur procès le 22 avril à Buenos-Aires, les neuf chefs des trois juntes qui ont gouverné l'Argentine de 1976 à 1982 sont venus en personne s'asseoir, mercredi 11 septembre, au banc des accusés pour entendre le procureur Julio Strassera commencer son réquisitoire.

Lors des quelque quatre-vingts séances précédentes, consacrées à l'audition des témoins, ils avaient refusé, comme la loi les y autorise, de se présenter personnellement face à leurs juges – des civils, dont ils ne reconnaissent pas les compétences – et laissé à leurs avocats le soin de les représenter. Mercredi, ils ont pénétré en file indienne dans la salle du tribunal, avant de s'asseoir côte à côte, face aux six juges de la cour, présidée par M. Leon Arslarian, dos au public.

Les amiraux Emilio Massera, Armando Lambruschini et Jorge Anaya, les généraux d'aviation Basilio Lami Dozo, Omar Graffigna et Orlando Agosti, ainsi que le général d'armée Roberto Viola, ancien chef de l'Etat, étaient en uniforme. Les deux autres anciens présidents, les généraux d'armée Jorge Rafaël Videla et Leopoldo Galtieri, étaient, eux, en civil, tous deux en costume gris.

On s'attend que le réquisitoire dure une vingtaine d'heures et qu'à son issue, mardi prochain, M. Strassera demande pour tous les accusés la peine maximum prévue, la prison à perpétuité. Autour du tribunal, un important dispositif de sécurité avait été mis en place, et quelques centaines de personnes qui n'avaient pu pénétrer dans la salle d'audience exiguë étaient contenues à bonne distance par des barrières métalliques.

El Salvador

Le président Duarte n'écarte pas la responsabilité de l'extrême droite dans l'enlèvement de sa fille

Le président José Napoleon Duarte est brièvement apparu mercredi 11 septembre à une conférence de presse pour dissiper les rumeurs selon lesquelles il était tombé malade après l'enlèvement de sa fille aînée le matin même. Interrogé sur une éventuelle responsabilité de l'extrême droite dans l'enlèvement, le président a répondu : *« Je n'écarte pas la possibilité »*, mais il a ajouté que les services secrets salvadoriens avaient découvert voici plusieurs mois un plan de guérilleros de gauche pour le rapt de l'un de ses proches. Au cours de cette conférence de presse, le ministre de la communication a indiqué que les ravisseurs d'Ines Guadelupe Duarte ont également enlevé une jeune femme, Cecilia Villeda, vingt-trois ans, qui accompagnait la fille aînée du président.

Dans la capitale salvadorienne, le Parti démocrate chrétien de M. Duarte a condamné l'enlèvement dont il a implicitement rendu responsable le FMLN. Le leader de l'extrême droite, le major d'Aubuisson, a également condamné le rapt et recommandé la sérénité au président Duarte, qu'il a assuré de son soutien.

A Washington, M. Reagan a qualifié de *« scandaleux »* et *« condamné dans les termes les plus forts »* l'enlèvement d'Ines Duarte. M. Reagan a écrit une lettre au président salvadorien pour lui faire part de sa *« préoccupation »* et a offert de fournir une assistance américaine aux services chargés de l'enquête.

Ceux-ci – des unités spéciales de la police et de la Garde nationale, ainsi que des membres des services gouvernementaux – ont retrouvé le véhicule des ravisseurs abandonné à la Rabida, au nord de San-Salvador, mais aucun contact n'a été établi avec les responsables de l'enlèvement. – *(AFP, AP, Reuter, UPI.)*

Chili

Le général Pinochet exclut tout accord avec les formations de l'opposition

Santiago-du-Chili *(AFP)*. – Le général Pinochet a rejeté mercredi 11 septembre toute éventualité d'accord avec les organisations politiques d'opposition signataires de l'accord de réconciliation nationale pour la transition vers la démocratie, lors d'un discours prononcé à l'occasion du douzième anniversaire du coup d'Etat. *« Nous ne devons pas nous laisser entraîner dans une situation, qui nous écarterait du processus institutionnel, quelle que soit son appellation »*, a-t-il dit.

Par ailleurs, la police a arrêté mercredi des dizaines d'opposants lors de manifestations. Au moins dix personnes ont été interpellées à Vina-del-Mar, à l'ouest de Santiago, alors qu'elles revenaient du cimetière, où elles avaient déposé des fleurs sur la tombe de Salvador Allende, renversé par le général Pinochet en septembre 1973. A Santiago, la police a dispersé des manifestants qui se rendaient au principal cimetière de la ville pour un hommage aux militants et aux dirigeants d'opposition tués depuis le coup d'Etat de 1973. Les carabiniers ont empêché l'ancien ministre et dirigeant démocrate-chrétien Jaime Castillo de prononcer un discours et ont arrêté l'ancien député démocrate-chrétien Alberto Jerez ainsi que la femme du sociologue Jose Manuel Parada, enlevé et tué le 30 mars avec deux autres dirigeants du Parti communiste chilien (interdit).

Dans son discours, le général Pinochet a affirmé que l'accord de réconciliation nationale pour la transition vers la démocratie, signé par onze formations d'opposition, manquait de *« cohérence politique »*, car il a été paraphé *« par des courants allant de la droite conservatrice au socialisme »*. Il a estimé que les signataires n'avaient pas pris en considération la permanence de *« l'agression marxiste »* et qu'*« il était naïf de prendre ce résultat de manœuvres politiques pour un compromis patriotique »*.

« Nous ne pouvons accepter qu'à travers un prétendu but démocratique s'exprime et progresse le communisme totalitaire », a encore dit le général Pinochet.

• *Manifestation à Paris devant l'ambassade du Chili.* – Plusieurs centaines de personnes ont manifesté le mercredi 11 septembre devant l'ambassade du Chili à Paris. Pendant plus de quatre heures, les manifestants, en majorité chiliens, ont chanté et réclamé le retour de la démocratie. Ils ont appelé à l'unité sans exclusive de tous les mouvements d'opposition au général Pinochet.

• *Le général Leigh signe la plate-forme de l'opposition.* – Ancien membre de la junte de gouvernement, le général d'aviation Leigh a signé mercredi 11 septembre la plate-forme des formations de l'opposition modérée qui réclame le retour aux institutions démocratiques.

Uruguay

Le général Seregni, président du Front élargi de la gauche est reçu par M. Mitterrand

Le général Liber Seregni, président du Front élargi uruguayen, coalition des partis de gauche, est arrivé mercredi 11 septembre à Paris et devait être reçu par M. Mitterrand ce jeudi à l'Elysée. Le général Seregni doit également avoir des entretiens avec M. Jospin et la direction du Parti socialiste, avec M. Marchais et avec la commission des droits de l'homme de l'Assemblée nationale.

Cette escale parisienne de quatre jours du général Seregni s'inscrit dans une longue tournée en Europe de l'Ouest et de l'Est. Le dirigeant du Front élargi doit encore, après la France, se rendre en Espagne, en Yougoslavie, en Italie et en Bulgarie. Objectif : remercier tous ceux qui l'ont soutenu dans la lutte contre la dictature militaire.

Emprisonné pendant dix ans à Montevideo, le général est l'une des personnalités politiques de premier plan de l'Uruguay. Dignité, compétence, sérieux, courage : le leader du Front des gauches veut aussi, durant ce voyage en Europe, convaincre les nations industrialisées *« de la nécessité de trouver une solution politique au problème de la dette extérieure des pays d'Amérique latine »*.

Il a d'ailleurs assisté à la conférence de La Havane sur la dette, en juillet, et en a retiré l'impression que ce problème suscite maintenant un climat de *« conscience collective »* en Amérique latine. Et il s'étonne que cette rencontre informelle n'ait guère provoqué d'intérêt en Europe, alors que la presse nord-américaine l'a amplement couverte et commentée.

M. N.



El Salvador

...t Duarte n'écarte pas
...ité de l'extrême droite
...ivement de sa fille

Chili

...chet exclut tout accord
...ations de l'opposition

Uruguay

...éral Seregni,
...ent élargi de la gauche
...par M. Mitterrand

PRÉPARATOIRE
PHARMACIE
EPES

AFRIQUE

République sud-africaine

M. Botha se dit prêt à négocier la restitution de leur citoyenneté aux Noirs des homelands « indépendants »

Tout en s'affirmant sûre de son bon droit et en dénonçant l'« hypocrisie » des nations occidentales qui prétendent lui dicter leur loi, l'Afrique du Sud paraît décidée à sortir de son immobilisme, sans doute conscients qu'elle ne pourra faire indéfiniment la sourde oreille aux recommandations de ses alliés naturels. S'adressant, mercredi 11 septembre, aux membres du Parti national, au pouvoir, le président Pieter Botha a dénoncé l'ingérence dans les affaires sud-africaines des Etats-Unis, *« qui feraient mieux de balayer devant leur porte »*, et il a exprimé sa *« surprise »* devant la décision de la CEE d'accroître les contacts avec les communautés non blanches d'Afrique du Sud. Mais aussi, le chef de l'Etat a amorcé l'abandon d'un des principes fondamentaux de l'apartheid en indiquant qu'il était prêt à négocier la « restitution » de la citoyenneté sud-africaine à la population des bantoustans « indépendants » du Transkei, du Bophuthatswana, du Venda et du Ciskei.

Cette mesure, dont la conséquence principale sera de permettre aux « citoyens » des homelands de travailler dans les zones blanches, de vivre dans les townships proches des grandes métropoles économiques et de circuler librement en Afrique du Sud, concerne quelque huit millions de personnes.

Selon les principes du *« développement séparé »*, les Noirs d'Afrique du Sud étaient appelés à vivre dans des homelands constitués sur des bases tribales.

Six autres homelands (Kwazulu, Kwakwa, Gazankulu, Lobowa, Kwanebele et Kangwane) ont été créés, mais ils sont simplement *« autonomes »*. Leurs habitants, n'appartenant pas à une entité indépendante, ont la citoyenneté sud-africaine et ne sont donc pas concernés par le projet de M. Botha. En principe, tous les Noirs n'habitant pas un homeland « indépendant » ou n'en parlant pas la langue peuvent prétendre à un passeport sud-africain. Ce n'est pas le cas des *« nationaux »* des homelands « indépendants », dont la situation est ubuesque quand ils veulent entreprendre un voyage à l'étranger puisqu'aucun Etat n'a reconnu cette « indépendance ».

Avant d'annoncer ce revirement important, M. Botha, comme s'il craignait les critiques de sa droite, a pris soin d'expliquer qu'au cours des quatre dernières décennies les gouvernements du Parti national avaient basé leur politique en matière de droits civiques des communautés noires sur *« les exigences pratiques du moment »*. Pour la réalisation de son projet, des négociations auront lieu avec les dirigeants des homelands, et les *« amendements législatifs nécessaires »* seront votés le plus vite possible. D'autre part, *« si des changements fondamentaux sont nécessaires »* en matière de droits politiques pour les Noirs, un référendum aura lieu.

Appel à la grève de Mgr Tutu

Pour les débats futurs, le président Botha a posé un principe *« indéniable »* : *« Les habitants des bantoustans font partie de la communauté sud-africaine au sens large du terme »*. Ce qui complique les choses, au moins en théorie, c'est que, a tenu à préciser M. Botha, *« la souveraineté des bantoustans indépendants n'est pas remise en cause »*. Le président sud-africain a-t-il entrepris par petites touches de mettre fin à une fiction – celle des Etats noirs indépendants au sein d'un ensemble plus reconnu internationallement – ou cherche-t-il simplement à brouiller les cartes ? La deuxième hypothèse est celle retenue par Mgr Desmond Tutu. Le Prix Nobel de la paix a déclaré mercredi qu'il lancerait un appel à la grève générale pendant une semaine si le gouvernement de Pretoria n'acceptait pas d'ouvrir rapidement des négociations *« avec les dirigeants légitimes de la communauté noire »*. Il semble que l'évêque songe à une stragégie fondée sur la non-violence. Elle consisterait à demander à la communauté noire de se retrancher chez elle après avoir fait des provisions en évitant toute occasion de confrontation avec la police.

Mgr Tutu a demandé au clergé blanc de s'associer à ce nouveau défi au pouvoir. Il apparaît de plus en plus que l'Eglise jouera un rôle prépondérant dans l'évolution de la crise sud-africaine.

Les autorités de Pretoria ont fait un geste de bonne volonté en permettant à l'épouse et aux filles de Nelson Mandela de lui rendre visite, ensemble, dans la prison où il est détenu. C'était la première fois depuis 1962, année de l'incarcération du chef nationaliste condamné deux ans plus tard à la réclusion à vie pour sabotage, que toute la famille Mandela était réunie. La presse était conviée à l'événement ; Mme Mandela a précisé que son mari souffrait du foie et des reins.

Pour justifier de l'expulsion d'un correspondant du magazine américain *Newsweek*, M. Ray Wilkinson, accusé de *« reportage partiel, de recours à des demi-vérités et à des sous-entendus déraisonnables »*, le ministre sud-africain de l'intérieur, M. Stoffel Botha, a dénoncé *« la campagne émotionnelle »* menée par la presse étrangère, qui peut travailler en toute liberté dans son pays. Quelque cent soixante correspondants étrangers, en majorité américains et européens, sont accrédités en Afrique du Sud pour suivre une crise qui, du fait de l'appartenance de Pretoria au camp occidental, prend le caractère parfois empoisonné des « querelles de famille ».

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

Ethiopie

LE ONZIÈME ANNIVERSAIRE DE LA RÉVOLUTION

La promulgation d'une nouvelle Constitution est ajournée

De notre correspondant en Afrique orientale

Nairobi. – Le onzième anniversaire de la révolution, le jeudi 12 septembre, n'aura pas été marqué par la promulgation d'une nouvelle Constitution et l'accession de l'Ethiopie au rang de « République populaire ». Il faudra probablement attendre encore un an avant que l'une et l'autre soient mises en place. Le lieutenant-colonel Menguistu Haïlé Mariam, le chef de l'Etat, a invité, la semaine dernière, le comité central du Parti des travailleurs éthiopiens (PTE), dont la naissance remonte à septembre 1984, à créer, en son sein, une commission spéciale, chargée de peaufiner les textes qui pourraient être approuvés par une Assemblée nationale – à venir – avant d'entrer en vigueur.

La formation d'une « République populaire » donnera accès à la *« pleine démocratie »*, avait déjà assuré, en avril dernier, le lieutenant-colonel Menguistu. A l'en croire, elle permettra un grand bond en avant *« qui résoudra les contradictions entre l'ancien et le nouveau système »*. Mais, cette étape ne pourra être franchie, avait-il ajouté, *« sans la participation directe des masses »*.

Dans l'esprit des dirigeants éthiopiens, cette Constitution devrait *« garantir l'égalité et la prospérité commune »* des quelque quatre-vingt-dix nationalités, ce qui, dans le langage en cours à Addis-Abeba, équivaut à la reconnaissance du principe de l'« autonomie régionale ». Mais les Tigréens et surtout les Erythréens, qui exigent l'indépendance de leur province, l'entendront-ils de cette oreille et accepteront-ils de déposer les armes ? Ils pourraient continuer d'exiger l'exercice pur et simple du droit à l'autodétermination.

D'autre part, dans sa récente déclaration devant le comité central du PTE, le chef de l'Etat éthiopien a précisé que, depuis le mois d'octobre, environ 900 000 tonnes de céréales avaient été distribuées à quelque sept millions et demi de personnes, touchées par la famine. Il a indiqué que, en 1986, son pays aurait encore besoin d'obtenir de l'extérieur 100 000 tonnes de vivres compte tenu du fait que, dans certaines zones, les paysans, faute de semences et de bêtes de trait, n'ont pas pu profiter pleinement des pluies et que, dans d'autres régions, celles-ci ont été trop irrégulières. Le lieutenant-colonel Menguistu a, en outre, annoncé un relèvement significatif du plafond des capitaux privés autorisés à s'investir sur place, notamment dans le secteur des petites industries sans que, pour autant, il soit question de favoriser de plus amples « percées » capitalistes.

JACQUES DE BARRIN.

PROCHE-ORIENT

Liban

M. Berri affirme que trois des prisonniers d'Atlit n'ont pas encore été libérés

M. Nabih Berri, chef du mouvement chiite Amal, a accusé, mercredi 11 septembre, les Etats-Unis de n'avoir pas respecté les engagements qu'ils avaient pris, lors de la conclusion d'un accord qui a mené en juillet dernier à la libération des otages du Boeing-747 de la TWA.

C'est la première fois que M. Berri fait état d'un accord conclu, selon lui, par l'intermédiaire de la Syrie et qui stipule, entre autres, la libération dans un délai d'une semaine et en une seule fois de tous les prisonniers d'Atlit (en Israël).

« Les Etats-Unis n'ont pas seulement usé d'atermoiements, mais je considère que l'engagement qu'ils ont pris n'est pas complètement respecté », a-t-il souligné, précisant que trois prisonniers (d'Atlit) n'ont pas encore été libérés, dont MM. Nehme Hachem et Tony Abi Ghanem. Ce dernier, a indiqué le chef d'Amal, a été transporté dans une prison située dans le centre d'Israël.

M. Berri s'en est ensuite pris aux Etats-Unis, qui, a-t-il dit, continuent d'ignorer leurs engagements *« en dépit des efforts intensif avons déployés pour libérer les otages et l'avion de la TWA »*.

A Genève, le Comité international de la Croix-Rouge s'est montré, mercredi soir, *« très surpris »* par les propos de M. Nabih Berri. *« Pour nous*, a indiqué un porte-parole du CICR, *les cent dix-neuf derniers prisonniers sont actuellement sur le sol libanais. Nous les avons suffisamment comptés et recomptés. »*

Le Parti socialiste nationaliste syrien (PSNS) a revendiqué mercredi l'attentat-suicide de Hasbaya contre un poste de l'Armée du Liban du Sud. Selon le PSNS, l'attentat a fait dix-huit morts : seize miliciens de l'ALS et deux officiers israéliens. Mais, selon des sources militaires libanaises, il n'a fait que deux blessés (outre l'auteur de l'attentat qui a trouvé la mort).

C'est une jeune kamikaze chiite de dix-huit ans, Mariam Kheireddine, originaire du petit village de Doris dans la Bekaa, qui conduisait la voiture-suicide : une Toyota bourrée de 300 kilos d'explosifs. – *(AFP, AP.)*

Tentative de médiation arabe entre la Syrie et la Jordanie

Correspondance

Amman. – La commission de conciliation, créée lors du sommet arabe extraordinaire de Casablanca début août, pour tenter une médiation dans les différends qui opposent la Syrie à la Jordanie et la Syrie à l'Irak, a été reçue à Amman, mercredi 11 septembre, dans la soirée, par le roi Hussein. Conduite par l'émir Abdallah Ben Abdel Aziz, prince héritier saoudien, M. Mohammad Mzali, premier ministre tunisien, et M. Chadli Klibi, secrétaire général de la Ligue arabe, la délégation était arrivée dans l'après-midi de Damas où elle avait été reçue par le président syrien Hafez El Assad.

Les relations jordano-syriennes ont commencé à se dégrader en 1979, Damas accusant alors Amman de donner refuge et assistance aux Frères musulmans syriens. Au fil des ans, le différend s'est ensuite aggravé en s'élargissant, d'abord à propos de la guerre du Golfe, la Jordanie ayant apporté son soutien à l'Irak et la Syrie ayant choisi le camp de l'Iran. Puis, à partir de 1983, les divergences se sont étendues au rôle joué au Liban par la Syrie et surtout aux relations entre l'OLP et la Jordanie avec, pour corollaire, les conceptions sensiblement différentes que les deux pays ont d'un processus de paix au Proche-Orient. Le roi Hussein a choisi de s'allier au chef de l'OLP, Yasser Arafat, péché difficilement pardonnable aux yeux du président Assad, qui a définitivement rompu les ponts avec le dirigeant palestinien en juin 1983.

Les positions jordaniennes et syriennes sur ces trois questions fondamentales paraissent aujourd'hui pratiquement irréconciliables. D'autre part, on voit difficilement comment la Jordanie et la Syrie pourraient rapprocher leurs points de vue sans que soit notamment réglé le conflit entre Damas et M. Yasser Arafat. Or le sommet de Casablanca, s'il a chargé une autre commission de régler le contentieux entre la Libye et l'OLP, n'a, en revanche, rien prévu pour tenter de mettre fin à celui qui oppose le régime syrien à M. Yasser Arafat et à ses partisans.

EMMANUEL JARRY.

ASIE

L'autre Pakistan

(Suite de la première page.)

Une université, qui compte aujourd'hui deux mille étudiants, a été fondée en 1974. Il y a depuis peu, un pont, à une vingtaine de kilomètres de là, qui enjambe l'Indus, comme un trait d'union entre le Pendjab et le Sind, sur la rive orientale, et le Baloutchistan et la province du Nord-Ouest, sur l'autre berge.

Pour la masse cependant, où est le changement ? Sur la route des caravanes, dans le passé, « D.I. »-Khan était une importante étape entre l'Afghanistan et l'Iran, à l'ouest, et l'Inde. Avec l'indépendance, en 1947, les grands commerçants hindous sont partis et les échanges régionaux se sont taris. Reste le commerce local, plus pauvre, et des projets de développement, dont les effets sont toujours lents à se faire sentir au sein d'une population essentiellement rurale.

« C'est vrai, nous dit un économiste pakistanais de Lahore, *les villages donnent l'impression de ne pas avoir changé depuis un demi-siècle. Les paysans ne sont pas motivés par l'achat de biens de consommation. Quand leurs revenus augmentent, ils économisent pour pouvoir acheter un petit lopin supplémentaire. C'est une obsession. Et puis les mariages, à la campagne, coûtent toujours très cher. En conséquence, nous avons beau avoir un taux d'expansion économique de 6 % à 7 % depuis plusieurs années, rien ne semble bouger dans nos campagnes, et c'est parfois décourageant. »*

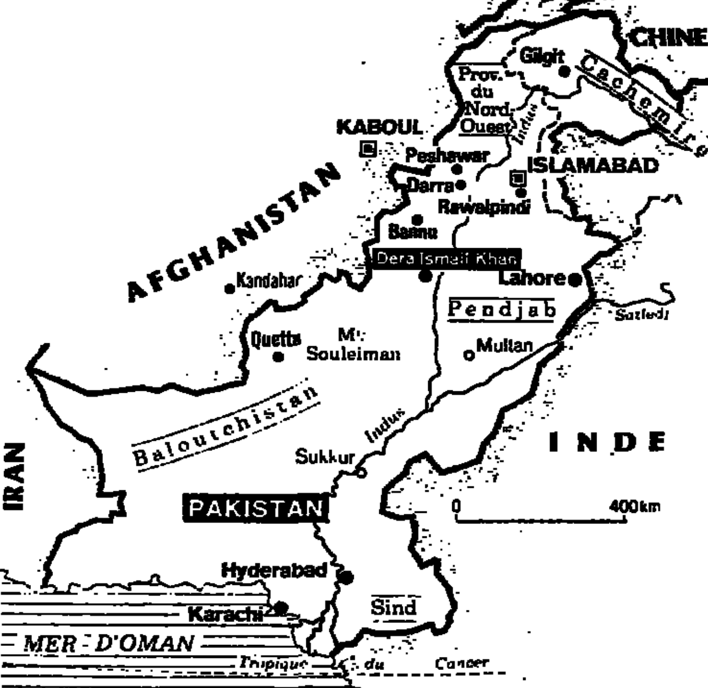
Le Pakistan, au seuil de l'autosuffisance alimentaire, est le pays des grands projets. Il suffit, pour s'en persuader, de se rendre sur l'impressionnant barrage de Tarbela, à une centaine de kilomètres d'Islamabad et à 250 kilomètres de la frontière afghane. L'ouvrage – près de 3 kilomètres de long sur 143 mètres de haut – dessert déjà une ensemble hydroélectrique de dix unités – sur dix-sept prévues – qui fournit la moitié de l'énergie consommée au Pakistan, sans parler de l'alimentation de tout un système d'irrigation en contrebas du barrage. Ainsi, la fonte des glaciers de l'Himalaya, qui alimentent l'Indus, contribue à la construction d'un Etat né autour du foyer musulman de l'ancien empire britannique des Indes.

En aval, sur l'Indus, l'espoir de « D.I. »-Khan repose sur la construction en cours d'un canal de 270 kilomètres longeant le grand fleuve, qui permettra – dans dix ans ? – d'irriguer 250 000 hectares de terres menacées par la salinité. Envisagés dès 1972, les travaux n'ont commencé que l'an dernier et ne se termiront pas avant six ans. Alors, les terres semi-arides et souvent sablonneuses de la région se transformeront, entre le canal et le fleuve, en vergers, potagers et champs de maïs.

Le projet Chasma – du nom du barrage secondaire sur l'Indus d'où part le canal – divise l'opinion. Ses adversaires estiment que la construction du barrage, sur les torrents qui dévalent de la chaîne Khaisor, à l'ouest de l'Indus, aurait permis une irrigation plus générale de la région et évité la flambée des prix du terrain – déjà multipliés par dix – entre le canal en construction et le grand fleuve. Les partisans du canal font valoir que le coût de barrages eût été beaucoup plus élevé et que l'Etat contrôle strictement les ventes de terrain depuis le début des travaux. Dans ce paysage souvent dénudé, où toute verdure est le fruit de l'irrigation et tient de l'oasis, le débat est loin d'être clos. *« Les rendements augmenteront de 130 % après irrigation »*, nous dira même un ingénieur, partisan convaincu du projet.

C'est peut-être à ce niveau que le Pakistan se construit lentement. Dans les rues de « D.I. »-Khan, on a l'impression que l'islamisation ou la levée de la loi martiale sont des problèmes qui concernent, avant tout, une élite en contact avec l'extérieur et qui vit dans les grands centres urbains, Karachi, Lahore ou Islamabad. Entre la chaîne himalayenne et la mer d'Oman, avec déjà 60 000 kilomètres de canaux qui ressemblent aux veines d'un corps, le Pakistan lutte avec succès contre la salinité et l'aridité, rentabilisant peu à peu les 140 milliards de mètres cubes d'eau que l'Indus et ses affluents déversent chaque année dans la mer.

Toutefois, cet effort coûte déjà – en dépenses réalisées et prévues – la bagatelle de 2,5 milliards de dollars... Sur une trentaine d'années, il faudra doubler cette mise pour que



les résultats soient satisfaisants. Autrement dit, le développement du Pakistan, comme sa sécurité, dépend des efforts fournis par ses « amis occidentaux », à commencer par les Américains, et des institutions de crédit comme la Banque mondiale et la Banque asiatique de développement, qui prônent plus que jamais la libéralisation et la privatisation des économies en développement.

Le régime du général Zia Ul-Haq, dont la gestion économique est relativement saine, s'appuie essentiellement sur des forces conservatrices ; l'armée, les grands propriétaires fonciers – qui ont su, en partie, survivre à une réforme agraire – et les religieux. Il bénéficie également de l'appui – ou de la neutralité – d'éléments dits modérés, qui ne veulent pas provoquer une rupture de l'expansion actuelle. Mais il donne l'impression de s'inquiéter de tout : de la popularité de Mme Bhutto ; des risques pris lors de l'élection, pourtant bien contrôlée, d'une Assemblée nationale voilà quelques mois ; de la levée de la loi martiale, promise pour 1986, décision qui ne changerait sans doute pas grand-chose tant les militaires tiennent fermement les rênes. La « démocratisation » amorcée – après sept années de progrès économiques – demeure-t-elle un tel péril qu'il faille, à la veille d'une élection, interpeller plusieurs centaines de dirigeants de l'opposition ?

A « D.I. »-Khan, en dépit du nouveau pont sur l'Indus, les gens ignorent encore les habitants de l'autre rive. Langages et coutumes demeurent étrangers. Les Pathans, un peuple de la frontière avec l'Afghanistan, se reconnaissent à leurs casquettes et les Afghans, des réfugiés, à leur façon de coiffer leurs turbans. L'immense Baloutchistan, sans grandes ressources, est à deux pas, tandis que, plus au nord, la plaine de Bannu, en partie irriguée, paraît plus accueillante. Traditions et civilisations cohabitent ainsi, sans jamais trop se rencontrer. L'« islamisation » qui se poursuit depuis une dizaine d'années n'est, ici, qu'un indice supplémentaire de la tentation de repli sur soi-même d'un pays toujours en quête d'identité mais qui n'a jamais eu tant besoin de l'étranger pour se forger. Les deux orientations sont-elles compatibles ?

JEAN-CLAUDE POMONTI.

Chine

La conférence nationale du PC va se réunir pour la seconde fois depuis 1949

De notre correspondant

Pékin. – La réunion de la conférence nationale du PC chinois aura lieu vers le 20 septembre. Préparé depuis un an, cet événement exceptionnel – c'est la seconde fois depuis 1949 qu'une telle instance est convoquée – devrait être précédé d'une réunion plénière du comité central du parti. Ce dernier se réunira à nouveau à la fin du mois, juste après la fête nationale du 1er octobre, pour entériner les décisons prises et procéder à des changements de personnes au sein du comité central, du bureau politique et du secrétariat du parti.

Une conférence nationale permet aux dirigeants en place de se doter d'une majorité à leur mesure, ce qui n'est pas toujours le cas au sein des instances ordinaires du PC, en invitant toute une série de « personnalités représentatives » à participer aux débats et aux votes. A un moment où l'opposition aux réformes, ou à leur rythme, ne se dément toujours pas dans les milieux « conservateurs », l'équipe de M. Deng Xiaoping entend utiliser la conférence pour faire entrer ses hommes.

Pour cela, tout un travail de réorganisation, de rajeunissement, vient de s'achever. Tous les secrétaires du parti et les gouverneurs de province, de région autonome et de municipalité, sont désormais âgés de moins de soixante-cinq ans, à quatre exceptions près.

Ce « toilettage » semble toujours aussi difficile cependant au sommet de la hiérarchie communiste, et l'équilibre au sein du Politburo ne penche toujours pas définitivement en faveur de M. Deng, qui risque une fois de plus d'être contraint d'appliquer la tactique efficace mais lente dite du « salami ».

Entre-temps, les réformes économiques de M. Deng et de ses amis ont connu quelques avatars, en particulier avec la baisse dramatique des réserves de devises de la Chine au cours des douze derniers mois.

La conférence nationale pourrait donc avaliser la politique de réformes, mais pas son accélération, réclamée par les éléments les plus dynamiques.

PATRICE DE BEER.

politique

LES NÉGOCIATIONS ÉLECTORALES DANS L'OPPOSITION

Le RPR fait un pas vers les listes d'union

Interrompues fin juillet, les négociations entre le RPR et l'UDF pour la préparation des élections législatives ont repris mercredi 11 septembre. Trois heures de discussion chez le questeur, M. Roger Corrèze (RPR), à l'Assemblée nationale qui ont permis quelques mises au point après les déclarations, qualifiées parfois d'*«intempestives»*, de ces dernières semaines. Tout en continuant à marquer leur préférence – le RPR pour le plus grand nombre de listes séparées, l'UDF pour des listes d'union, – les deux délégations sont convenues d'éviter toute systématisation et de faire preuve de pragmatisme dans la poursuite des négociations. Au terme de cette réunion, l'UDF, tout en gardant une grande prudence, juge que la situation a évolué dans un sens qui lui convient. Le RPR, selon elle, craint d'apparaître comme un diviseur face à une UDF qui, grâce aux déclarations convergentes de ses responsables, se montrerait la plus attachée à l'union. Le RPR, explique notamment un responsable de l'UDF, aurait voulu que tout le monde soit pour l'union et, derrière ce paravent, il aurait constitué ses propres listes. C'est la raison pour laquelle l'UDF se félicite que dans son *«commentaire» (lire ci-dessous)*, le RPR précise que toutes les décisions seront prises *«d'un commun accord»*. Voilà, pense-t-elle, une arme qu'elle pourra utiliser quand elle opposera ses listes uniques à un RPR décidé à constituer ses propres listes. A l'opinion alors de juger de l'attachement de chacun à l'union.

Les deux délégations, conduites respectivement par M. Jacques Toubon, secrétaire général du RPR, et par M. Jean-Claude Gaudin, président du groupe UDF de l'Assemblée nationale, doivent se retrouver dans quinze jours, à la veille des journées parlementaires du RPR et au lendemain de celles de l'UDF.

« On a « blablaté » pendant des heures en laissant mijoter les choses! », s'exclamait un des délégués au terme des trois heures de discussions entre le RPR et l'UDF. De fait, les positions de chacun des partenaires ne semblent pas avoir beaucoup évolué même si l'UDF juge que le RPR a fait un pas vers l'union.

Dès le début de la réunion, les responsables RPR ont tenu à protester, estimant qu'ils avaient été l'objet, ces dernières semaines de procès d'intention de la part de l'UDF *(le Monde* du 11 septembre). M. Charles Pasqua, président du groupe RPR au Sénat, a donné l'assurance que son parti était tout aussi *« convaincu »* que l'UDF de la nécessité de ne pas laisser échapper un siège au profit du PS. Au cours de cet échange où chacun a donné son interprétation des propos entendus lors des universités politiques d'été, notamment MM. Jacques Toubon et Jacques Chartron (1), ont contesté les analyses de l'UDF qui s'appuient sur une enquête menée par la SOFRES *(le Monde* du 11 septembre), ils ont expliqué qu'une liste d'union peut certes être plus *« porteuse »*, à condition que des petites listes ne lui grignotent pas de voix. Toutefois, l'examen de la situation de certains départements laisse craindre la formation de telles listes marginales.

C'est ainsi que le RPR, reprenant les classifications de la SOFRES, qui parlait de trente-quatre départements dans lesquels une liste d'union serait *« préférable »*, lui donne raison pour quelques-uns d'entre eux (la Charente, les Côtes-du-Nord, l'Eure-et-Loir, la Vienne, la Drôme, la Haute-Garonne, la Loire, la Sarthe, et le Var), mais conteste ses conclusions dans douze autres départements (les Alpes-de-Haute-Provence, les Ardennes, la Haute-Corse, la Côte-d'Or, les Landes, le Cher, la Loire-Atlantique, le Morbihan, l'Oise, le Bas-Rhin, l'Essonne et la Seine-Saint-Denis) (2). Pour le reste, le RPR pense que le choix est discutable et devrait faire l'objet d'échanges entre experts. Le RPR admet que le sondage de la SOFRES confirme l'efficacité de listes uniques dans les petits départements, mais lui oppose par ailleurs ses propres sondages départementaux.

Région par région

En dépit de ces divergences d'analyse entre formations qui utilisent des paramètres différents, les deux délégations ont commencé un examen, région par région, des problèmes posés, reprenant à zéro le travail qui avait été entrepris au mois de juillet. La démarche se veut toutefois plus ouverte, plus pragmatique. Au lieu de défendre sa thèse de la liste d'union ou de la liste séparée, chacun a cherché à examiner les possibilités de constitution d'une liste d'union ou d'une liste séparée en fonction des candidats possibles, des incompatibilités, des rivalités ou des accords locaux.

Trois régions ont été passées en revue :

– l'Alsace, où le RPR pourrait accepter une liste d'union dans un département, voire les deux départements ;

– l'Aquitaine, et notamment les Landes où une liste d'union pourrait être conduite par deux parachutés, M. Louis Lauga, ancien président du Centre national des jeunes agriculteurs (pour le RPR), et M. Alain Bloch, vice-président du Parti radical (pour l'UDF) ;

– L'Auvergne, où *« le parti de l'union »*, cher à M. Giscard d'Estaing ne parviendrait pas à se constituer dans l'Allier, car le RPR souhaite former sa propre liste avec, à sa tête, M. Hector Rolland.

Aucune décision définitive n'a été prise. *« On ne peut pas trancher cas par cas*, explique un des délégués. *Il faut globaliser. On n'arrête son menu qu'une fois la carte connue! Il ne s'agit pas d'avaler successivement trop de plats indigestes, sinon c'est l'empoisonnement ! »*

Le RPR et l'UDF ont décidé de se revoir dans quinze jours et se sont aussi promis de « mettre les bouchées doubles »...

Avant que les deux formations se retrouvent, la «commission Gaudin», regroupant les représentants de chacune des composantes de l'UDF, s'était elle-même réunie. Elle a continué son examen des régions avec la Corse, la Franche-Comté, le Languedoc-Roussillon, désignant ses chefs de file mais laissant de côté les départements où un auto-arbitrage s'avère délicat. La commission Gaudin pourrait se réunir à nouveau pendant les journées parlementaires de l'UDF qui se tiendront à Strasbourg les 16, 17 et 18 septembre.

CHRISTINE FAUVET-MYCIA.

(1) Les délégations se composent : pour le RPR de MM. Jacques Toubon, secrétaire général, Claude Labbé et Charles Pasqua, présidents des groupes parlementaires, de MM. Jacques Chartron, secrétaire national aux élections, Roger Romani, secrétaire national chargé des relation avec les mouvements d'opposition ; pour l'UDF, de M. Jean-Claude Gaudin, président du groupe à l'Assemblée nationale, et du responsable des élections de chacune des composantes, M. d'Ornano pour le PR, M. Barrot pour le CDS, M. Rossinot pour le Parti radical, M. Santini pour le PSD, M. Lamassoure pour les Clubs et M. Mestre pour les adhérents directs.

(2) Des listes d'union conduites par des «barons» RPR ou UDF sont néanmoins déjà constituées dans quelques-uns de ces douze départements contestés, ne serait-ce que dans la Loire-Atlantique avec Olivier Guichard (RPR) et le Morbihan avec Raymond Marcellin (UDF).

Les trois petits juges

Il ne faut pas confondre *« communiqué »* et *« commentaire »*. Les deux partis de l'opposition ayant décidé de ne faire que des déclarations en commun, le RPR après la réunion de mercredi a donc seulement publié ses *« commentaires »*. Ceux-ci constituent d'abord un rappel de la volonté d'union de l'opposition de la part du RPR *« au côté de ses partenaires »*. Démentant qu'il soit systématiquement favorable aux listes séparées et contestant le bien-fondé des reproches formulés notamment par M. Rossinot, président du Parti radical, il propose *« pour chaque département la formule susceptible d'assurer la plus large majorité à l'opposition nationale »*. Le RPR ne cache pas non plus que son vœu est d'obtenir le plus de sièges pour lui-même et le plus de voix possible. Enfin il indique que toutes les décisions seront *« prises et annoncées d'un commun accord »*. D'où la trouvaille de baptiser *« commentaire »* le *« communiqué »* qui annonce cela !

Par ailleurs le RPR a créé en son sein un groupe de travail spécialement chargé des investitures de ses candidats à Paris. Il est composé de MM. Toubon, Jean Tibéri, premier adjoint au maire, et Roger Romani, sénateur, président du groupe Rassemblement pour Paris au conseil de la capitale. En fait, ces trois « petits juges d'instruction » déchargeront M. Chirac du délicat problème des arbitrages et des choix, et lui serviront de paratonnerre ou de paravent. Car avec la réduction du nombre de sièges dans la capitale, qui perdra dix députés, il ne fait guère de doute que les places seront chères et les plaintes nombreuses.

A. P.

LE CUMUL DES MANDATS ÉLECTIFS

Le PS approuve le rapport de M. Debarge

Les socialistes semblent décidés à livrer un nouveau combat difficile au Sénat avant la fin de l'année. Après que M. Laurent Fabius eut annoncé, à la télévision, le 4 septembre, qu'un projet de loi *« portant limitation du cumul des mandats »* serait discuté au cours de la prochaine session parlementaire, le bureau exécutif du PS, réuni le mercredi 11 septembre, s'est montré déterminé à mener une vraie bataille politique sur ce thème.

Les dirigeants socialistes n'ont pas fixé avec précision la liste des fonctions et des mandats électifs dont le cumul sera interdit; ils ont voulu laisser une marge de manœuvre aux arbitrages gouvernementaux. Mais, en approuvant le rapport que M. Marcel Debarge, sénateur de Seine-Saint-Denis, avait rédigé sur cette affaire en janvier 1982, à la demande de M. Pierre Mauroy, ils ont cadré les grandes lignes du projet, même si M. Debarge ménage plusieurs possibilités.

Ainsi pourrait être interdit le cumul de plus de deux fonctions et d'un mandat électif ; tels que les mandats parlementaires, les fonctions de maire de grande ville (sans que le nombre d'habitants qui entraînerait ce qualificatif soit fixé), de président de conseil régional, de conseil général et peut-être celles de membre de l'exécutif régional et départemental. Ainsi un homme politique pourrait être député, président du conseil général et conseiller régional (ou maire d'une petite ville), mais pas plus. Si un parlementaire est maire d'une grande ville, il ne pourrait donc plus être aussi président de l'exécutif départemental ou régional. Il est d'ailleurs probable qu'il sera impossible de cumuler ces deux dernières fonctions.

Les incompatibilités de fonctions et de mandats des parlementaires relèvent d'une loi organique. Comme le projet concernera aussi les sénateurs, le Sénat, de par la Constitution, devra le voter dans les mêmes termes que l'Assemblée nationale. Or bien souvent l'entrée au palais du Luxembourg est la suite logique du cumul d'un certain nombre de mandats locaux. Ces élus accepteront-ils de se faire hara-kiri ?

Indemnités plafonnées

M. Debarge, dans son rapport, liait la limitation des cumuls à la création d'un statut de l'élu. Pour des raisons budgétaires, le gouvernement sera très prudent en la matière. Il pourrait simplement permettre aux conseils municipaux d'accorder des crédits d'heure à leurs membres pour compenser les absences professionnelles. Et encore, sous certaines conditions.

Le troisième point soulevé par le sénateur de Seine-Saint-Denis, la limitation du cumul des indemnités des élus, est encore plus délicat. Les situations sont en effet fort diverses et parfois bien mal connues. Avant de réglementer, on semble maintenant convaincu dans les milieux proches du pouvoir qu'il faut d'abord remettre de l'ordre. Cela ne peut être réalisé que par un large consensus entre toutes les parties concernées. Aussi se contentait-on pour l'instant – sans que rien ne soit encore formellement décidé – de plafonner en fonction de l'importance des collectivités les indemnités mensuelles des conseillers régionaux, conseillers généraux et membres des exécutifs départementaux et régionaux. C'est déjà le cas pour les maires et les adjoints aux maires, alors que pour l'instant les assemblées régionales et départementales disposent d'une très grande liberté de manœuvre en la matière.

Th. B.

FACE-A-FACE TÉLÉVISÉ ENTRE M. FABIUS ET M. CHIRAC

Problème de date, problème tactique

Qu'il est difficile de dégager une heure et quart de temps libre sur son calendrier lorsqu'on est premier ministre ou ancien premier ministre ! MM. Fabius et Chirac arriveront-ils à se rencontrer face aux caméras de la télévision pour ce fameux débat proposé par le chef du gouvernement à son ancien prédécesseur ? Le PDG de TF 1 a proposé le dimanche 6 octobre de 19 h 30 à 20 h 45. Le premier ministre a aussitôt accepté, mais cette date ne convient pas au président du RPR.

Devant le refus de M. Chirac, le premier ministre a proposé que le débat ait lieu fin octobre. A l'hôtel Matignon, on assortit cette concession de commentaires sur les *« arguties déplorables »* du maire de Paris. Mais M. Fabius, voulant en terminer avec cette affaire, espère que, cette fois, M. Chirac *« ne va pas se dérober »*.

En réalité, la recherche d'une date est conditionnée par des considérations de tactique politique pour chacun des deux interlocuteurs.

En souhaitant intervenir le plus tôt possible et, surtout, avant le congrès socialiste du 11 octobre à Toulouse, M. Fabius pouvait espérer se voir conférer le rôle d'animateur de la campagne des socialistes, rôle que M. Jospin, premier secrétaire, lui avait contesté au mois de juillet. Il comptait aussi sur l'effet d'une prestation réussie pour atténuer à la fois les luttes de tendances au sein du parti et les éventuels reproches contre certaines des orientations de la politique gouvernementale.

M. Chirac, en revanche, n'est pas pressé. Il se rend en Nouvelle-Calédonie et en Polynésie à la fin du mois, il participe aux journées parlementaires du groupe RPR à Menton du 3 au 5 octobre et il préside le 19 le comité central de son parti, qui accordera officiellement les investitures à ses candidats.

Il ne désire donc pas, avant cette date, se présenter comme un chef de parti en négociation difficile avec ses partenaires-concurrents, ce qui offrirait à M. Fabius un argument facile pour dénoncer les problèmes de l'opposition. En revanche, une fois les situations électorales litigieuses réglées, M. Chirac peut espérer apparaître comme l'animateur de la campagne d'une opposition organisée.

Les négociations pour trouver une date qui convienne à tous continuent donc, tandis que chaque chaîne de télévision multiplie ses offres pour ce débat-spectacle dont un surcroît d'audience est attendu.

A. P.

UN NOUVEL OUVRAGE DE « JEAN FABIEN »

Comment Moscou aurait fait rentrer M. Marchais dans le rang

L'éditeur Olivier Orban publie cette semaine un nouveau livre de «Jean Fabien», pseudonyme qui dissimule un ou plusieurs anciens ou actuels collaborateurs de la direction du PCF. En novembre 1984, sous le titre *Kremlin-PCF, conversations secrètes*, cet auteur avait publié des notes de Jean Kanapa, ancien responsable de la section de politique extérieure du PCF, décédé en 1978, relatives aux événements de Tchécoslovaquie, en 1968, aux rapports des dirigeants communistes français avec les Soviétiques et aux débats internes au Parti communiste dans cette période. Il en ressortait que la direction du PCF avait craint alors, une rupture avec le PC soviétique et modéré, en conséquence, ses critiques après l'intervention de l'Armée rouge en Tchécoslovaquie.

La Guerre des camarades est la suite de cette histoire. «Jean Fabien» raconte comment, à partir de 1973, le PCF avait tenté de prendre ses distances avec les Soviétiques en se rapprochant des communistes italiens. Selon l'auteur, M. Georges Marchais, secrétaire général en fait depuis la maladie de Waldeck Rochet, en 1969, et en titre depuis décembre 1972, et Jean Kanapa avaient dû faire face à une opposition interne, prosoviétique, menée par M. Roland Leroy, alors membre du secrétariat du comité central. *«Roland Leroy avait décidé,* écrit-il, *depuis la signature du programme commun, d'être le panache blanc des oppositionnels dans le parti.»*

Après la signature du programme commun de gouvernement par le PCF, le PS et les radicaux de gauche, en juin 1972, M. Marchais et ses amis avaient voulu préparer leur parti à une possible victoire électorale et à L'exercice du pouvoir. L'échéance présidentielle, précipitée, en 1974, par la mort de Georges Pompidou, leur avait offert l'occasion d'accélérer ce processus, en soutenant dès le premier tour de l'élection la candidature de M. François Mitterrand et en préparant, dans la foulée, un congrès extraordinaire de modernisation du parti.

Les Soviétiques avaient réagi en se montrant officiellement, entre les deux tours, favorables à M. Valéry Giscard d'Estaing, auquel leur ambassadeur avait rendu visite, et en s'appuyant sur le coup d'Etat chilien de septembre 1973 pour affirmer que l'espoir des communistes français d'une conquête électorale du pouvoir était vain. Au même moment, les communistes portugais s'engageaient dans une tentative révolutionnaire qui pouvait paraître prometteuse. En septembre 1974, des élections législatives partielles allaient montrer que le PS recueillait le bénéfice de la dynamique de l'union, au détriment du PCF.

M. Leroy, rapporteur du projet de résolution du congrès d'octobre 1974, avait pu, alors, détourner celui-ci « en plein vol » et en faire un congrès de « fermeture », agressif vis-à-vis du PS. Il avait obtenu, au même moment, la direction de *l'Humanité*, poste stratégique à la tête du PCF. M. Marchais et Jean Kanapa avaient préparé leur contre-attaque pour le congrès suivant, celui de février 1976, marqué par la critique des manquements à la démocratie dans les pays de l'Est et par l'abandon de la notion de dictature du prolétariat. Dans le même temps, les relations avec les partis italien et espagnol avaient été développées, dans la perspective de la formation d'un pôle «eurocommuniste».

C'est alors qu'intervient, selon «Jean Fabien», une menace précise des Soviétiques. Un émissaire de Moscou, dont l'identité n'est pas précisée, est reçu au siège du PCF à la mi-févier 1977. Il menace la direction du PCF d'une scission du parti si le «sommet eurocommuniste», qui réunit MM. Santiago Carrillo et Georges Marchais et Enrico Berlinguer à Madrid début mars, se termine par une déclaration mettant en cause la politique soviétique. Les trois dirigeants se montreront prudents, mais, en mars, les Soviétiques adressent un nouveau rappel à l'ordre au PCF – une lettre que reproduit «Jean Fabien» –, puis ils dénoncent, par une nouvelle lettre, le ralliement des communistes à la force de frappe française en mai.

Selon l'auteur, M. Marchais, effrayé par la perspective d'un « limogeage » comme celui qu'avait connu Nikita Krouchtchev à Moscou en 1964, s'est soumis. Il a cassé l'union de la gauche et réaligné son parti sur l'Union soviétique pour sauver sa place de secrétaire général.

Interrogé, le mercredi 11 septembre, sur le nouveau livre de «Jean Fabien», M. Leroy a dénoncé une *« fantasmagorie »*. Le précédent ouvrage du même auteur avait paru mettre en cause M. Marchais, présenté comme l'homme de la «normalisation» du PCF après la condamnation de l'intervention soviétique en Tchécoslovaquie par Waldeck Rochet. Le secrétaire général du PCF apparaît, cette fois, comme celui qui a tenté, au contraire, d'émanciper son parti, mais n'a pas eu le courage d'aller jusqu'au bout.

P. J.

POLITIQUE

Le communiqué du conseil des ministres

Le président de la République a réuni le conseil des ministres à l'Elysée le mercredi 11 septembre. A l'issue du conseil, le service de presse de la présidence de la République a diffusé le communiqué suivant :

• ACCORD DE COOPÉRATION FRANCO-GABONAIS :

Le ministre des relations extérieures a présenté au conseil des ministres un projet de loi autorisant l'approbation d'un accord de coopération en matière économique et financière entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République gabonaise.

Cet accord-cadre remplace les dispositions économiques et financières de l'accord conclu en 1960. Fondé notamment sur la volonté de compenser les inégalités de développement existant entre les deux pays, il réaffirme leur volonté de poursuivre et de resserrer leur coopération. Il énonce les conditions générales du concours apporté au Gabon par notre pays, dont les modalités seront précisées par des conventions particulières.

• ACCORD CONSTITUTIF DE LA SOCIÉTÉ INTERAMÉRICAINE D'INVESTISSEMENT :

Le ministre des relations extérieures a présenté au conseil des ministres un projet de loi autorisant l'approbation de l'accord constitutif de la société interaméricaine d'investissement.

Cette société a été créée dans le but de stimuler l'économie des pays en développement de l'Amérique centrale et latine, en apportant un soutien financier et un appui technique aux petites et moyennes entreprises des pays concernés.

En souscrivant à son capital, la France entend renforcer sa présence dans une région dont elle est membre et solidaire par le biais des départements de la Guyane, de la Guadeloupe et de la Martinique. Elle réaffirme ainsi son soutien à l'action des institutions régionales de développement, qui s'est exprimé récemment par son adhésion à la Banque africaine de développement (1983) et à la Banque de développement des Caraïbes (1984).

• LE CONGÉ DE FORMATION ÉCONOMIQUE, SOCIALE ET SYNDICALE :

Le ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle a présenté au conseil des ministres un projet de loi relatif au congé de formation économique, sociale et syndicale, qui se substitue au congé d'éducation ouvrière institué par la loi du 23 juillet 1957.

Ce projet prévoit d'apporter les modifications nécessaires pour :

– permettre à un nombre de salariés plus important qu'actuellement d'exercer leurs droits à congé pour se former ;

– favoriser la formation des responsables syndicaux ;

– inciter les partenaires sociaux à déterminer par voie de convention ou d'accord collectif les conditions du maintien de la rémunération des salariés pendant la durée du congé.

• LA LIMITATION DES CUMULS EMPLOI-RETRAITE

(Lire page 7.)

• LE DÉVELOPPEMENT DES TECHNOLOGIES MODERNES DANS L'ADMINISTRATION :

Le secrétaire d'Etat auprès du premier ministre chargé de la fonction publique et des simplifications administratives a présenté au conseil des ministres une communication sur le développement des nouvelles technologies dans l'administration.

La modernisation de l'administration est un objectif important du gouvernement. Elle doit permettre d'accroître l'efficacité de l'action administrative, de perfectionner le service rendu aux usagers et d'aménager les conditions de travail des agents.

L'effort particulier consenti en ce domaine, sur proposition du comité interministériel de l'informatique et de la bureautique dans l'administration, se traduit par :

– la progression de 12 % entre 1985 et 1986 des crédits affectés à l'informatisation des services, particulièrement ceux qui sont en relation avec le public ;

– le lancement d'un programme de formation qui touchera en trois ans un million d'agents ;

– une meilleure gestion des moyens, grâce à l'assouplissement du contrôle des marchés et à la rationalisation des procédures budgétaires en matière informatique.

Cette modernisation des services s'effectue en concertation avec les organisations syndicales de fonctionnaires.

Le choix des projets est guidé par le souci de simplifier les démarches et d'améliorer l'information des usagers, qu'il s'agisse de particuliers ou d'entreprises. Parmi les réalisations en cours figurent ainsi :

– la mise en place de systèmes automatisés de renseignements administratifs et de documentation juridique ;

– une meilleure utilisation de la déclaration annuelle des salaires permettant d'alléger les obligations imposées aux employeurs ;

– l'informatisation des centres de formalités des entreprises ;

– le développement des utilisations de la carte à mémoire ;

– l'expérimentation des systèmes experts ;

– la réalisation d'un service de messagerie télématique interministérielle.

Pour permettre au public d'apprécier les réalisations acquises, la première exposition sur l'informatisation de l'administration sera organisée à l'occasion du prochain SICOB.

MESURES D'ORDRE INDIVIDUEL

Le conseil des ministres a adopté les mesures individuelles suivantes :

Sur proposition du ministre de l'économie, des finances et du budget, M. Yves Roland-Billecart, inspecteur des finances, est renouvelé dans les fonctions de directeur général de la Caisse centrale de coopération économique ;

Sur proposition du ministre de la défense, diverses mesures d'ordre individuel relatives à la nomination, à la promotion, à l'affectation et à la situation administrative d'officiers généraux et d'officiers supérieurs de l'armement, de l'armée de terre, de la marine, de l'armée de l'air, du service de santé des armées et de la gendarmerie ont été adoptées.

∴

Par ailleurs, le conseil des ministres a prononcé, sur proposition du ministre de l'intérieur et de la décentralisation, la dissolution du conseil municipal de la commune de Sommelonne (Meuse).

Nominations militaires

Sur la proposition du ministre de la défense, M. Charles Hernu, le conseil des ministres du mercredi 11 septembre a approuvé les promotions et nominations suivantes dans les armées.

• **ARMEMENT.** – Sont promus : ingénieur général de première classe, les ingénieurs généraux de deuxième classe Robert Roux, Jean Benetreau, Alain Orszag, Pierre Tamagini, Daniel Huet et René Rossille ; ingénieur général de deuxième classe, les ingénieurs en chef Jean-Louis Armynot du Chatelet, Jean-Claude Ripoll, Alain Queinec, Bernard Pauchon, Georges Dondon, Henri Receveur, Pierre Nelson et Jacques Balazard.

Sont nommés : directeur régional « sud-ouest » de la Surveillance industrielle de l'armement, l'ingénieur général de première classe Philippe Griffoul ; adjoint au directeur des constructions aéronautiques, l'ingénieur général de deuxième classe André Pommier ; directeur du centre d'essais des propulseurs de Saclay, l'ingénieur général de deuxième classe Georges Givois ; directeur du bassin d'essais des carènes du service technique des constructions et armes navales, l'ingénieur général de deuxième classe Henri Cheneau ; chef de la section « armement » à la délégation française au conseil de l'Atlantique nord, l'ingénieur général de première classe Jean Velon.

• **TERRE.** – Sont promus : général de division, le général de brigade Jean Poli ; général de brigade, le colonel Victor Maion.

• **MARINE.** – Est promu contre-amiral, le capitaine de vaisseau Michel Degez.

• **AIR.** – Sont promus : général de division aérienne, le général de brigade aérienne Bernard Nicolas (nommé président du conseil permanent de la sécurité aérienne) ; général de brigade aérienne, les colonels Jacques Guillou (nommé adjoint militaire « air » au directeur des constructions aéronautiques), Xavier Le Masson et Maurice Woiline (directeur technique de la force aérienne tactique et de la Ire région aérienne).

Sont nommés : inspecteur technique de l'armée de l'air, le général de divison aérienne Louis Iribarne ; commandant les transmissions de l'armée de l'air, le général de brigade aérienne Jean-Pierre Pironneau ; chef de la divison « forces nucléaires » à l'état-major des armées, le général de brigade aérienne François Vallat.

• **SERVICE DE SANTÉ.** – Est nommé inspecteur de la médecine du travail dans les armées, le médecin général, médecin chef des services de classe normale Pierre Pingannaud.

• Disputes autour de Léon Blum. – « La mémoire du juriste, humaniste et homme d'Etat Léon Blum, devrait surmonter le sectarisme et les petites querelles politiques. » Tel a été l'appel lancé par M. Georges Sarre, député et conseiller socialiste de Paris, lors d'une conférence de presse donnée lundi 9 septembre devant la mairie du XIe arrondissement. M. Sarre a écrit le jour même au maire de Paris, lui reprochant de ne pas donner son agrément à l'érection de la statue de Léon Blum sur la place qui porte déjà son nom, face à la mairie de cet arrondissement. Le refus, dont la cause officielle serait un prochain réaménagement de la place, ne semble pour M. Sarre qu'un *« prétexte médiocre »*. M. Sarre rappelle que, pour la statue de Georges Pompidou, la ville a, sans tarder, donné son agrément pour un emplacement définitif.

La statue de Léon Blum, qui a été réalisée par le sculpteur Philippe Garel, attend toujours dans le jardin des Tuileries...

politique

Jacques Chirac constitue le premier gouvernement de la cohabitation

C'est à 12 h 30, juste avant l'ouverture de la Bourse, que Thierry Desjardins, le tout nouveau porte-parole du gouvernement, annonce enfin, dans le grand salon de l'Hôtel de Ville, la composition du premier gouvernement de cohabitation de la Ve République, qui comporte 21 ministres :

PREMIER MINISTRE

JACQUES CHIRAC (R.P.R.)

MINISTRE D'ÉTAT

chargé de l'Économie et des Finances
VALÉRY GISCARD D'ESTAING (U.D.F.)

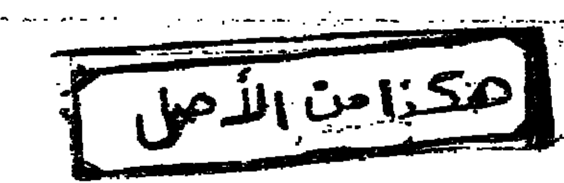
MINISTRES

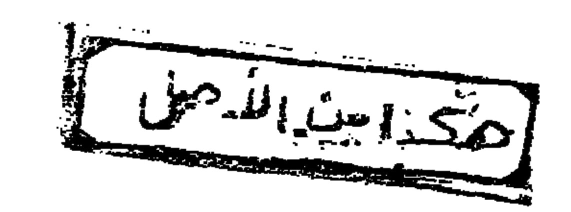
Garde des Sceaux, ministre de la Justice	SIMONE VEIL (U.D.F.)	Commerce extérieur	FRANÇOIS DALLE (sans appartenance politique)
Affaires étrangères	JEAN-FRANÇOIS DENIAU (U.D.F.)	Énergie	ALBIN CHALANDON (R.P.R.)
Défense	CHARLES HERNU (P.S.)	Équipement et Logement	MICHEL GIRAUD (R.P.R.)
Intérieur	JACQUES TOUBON (R.P.R.)	Transports	MICHEL BARNIER (R.P.R.)
Redéploiement industriel	ALAIN CHEVALIER (sans appartenance politique)	Jeunesse et Sports	GUY DRUT (R.P.R.)
Santé et Sécurité sociale	BERNARD PONS (R.P.R.)	Ministre des PTT chargé des techniques nouvelles de communication	ALAIN MADELIN (U.D.F.)
Agriculture	FRANÇOIS LÉOTARD (U.D.F.)	Commerce et Artisanat	JACQUES BLANC (U.D.F.)
Éducation nationale	NICOLE FONTAINE (U.D.F.)	Ministre chargé des Relations avec le Parlement	JEAN-CLAUDE GAUDIN (U.D.F.)
Réforme des Entreprises publiques	PIERRE GIRAUDET (sans appartenance politique)	DOM-TOM et Coopération	PHILIPPE SEGUIN (R.P.R.)
Ministre chargé de la Régionalisation	MARIE-FRANCE GARAUD (sans appartenance politique)	Travail et Formation professionnelle	NICOLE CHOURAQUI (R.P.R.)

SECRÉTAIRES D'ÉTAT

• Auprès du ministre de l'Économie, chargé du Budget	ALAIN JUPPÉ (R.P.R.)	• Auprès du ministre de l'Éducation nationale, chargé de l'Enseignement technique et technologique	BRUNO BOURG-BROC (R.P.R.)
• Chargé de la Culture	FRANÇOISE DE PANAFIEU (R.P.R.)	• Universités	HENRI TEZENAS DU MONTCEL (sans appartenance politique)
• Environnement	ANTOINE RUFENACHT (R.P.R.)		
• Auprès du ministre de la Défense	FRANÇOIS FILLON (R.P.R.)	• Auprès du ministre de la Santé, chargé des Personnes âgées	MAURICE ARREYX (U.D.F.)
• Chargé de la Recherche et de la Technologie	DOMINIQUE BAUDIS (U.D.F.)	• Auprès du ministre de la Défense, chargé des Anciens Combattants et de la Défense civile	FLORENCE D'HARCOURT (R.P.R.)
• Auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé des Affaires européennes	ALAIN CARIGNON (R.P.R.)	• Chargé des problèmes de l'Immigration	JEAN-PIERRE PIERRE-BLOCH (U.D.F.)
• Chargé du Tourisme et de la Promotion française	JEAN-PIERRE ROUX (R.P.R.)	• Chargé des Rapatriés	ANNE-MARIE DUPUY (R.P.R.)

La composition du premier gouvernement de cohabitation de la Ve République figure page 191 du livre de Christine Clerc : Dimanche 16 mars 1986, 20 heures...





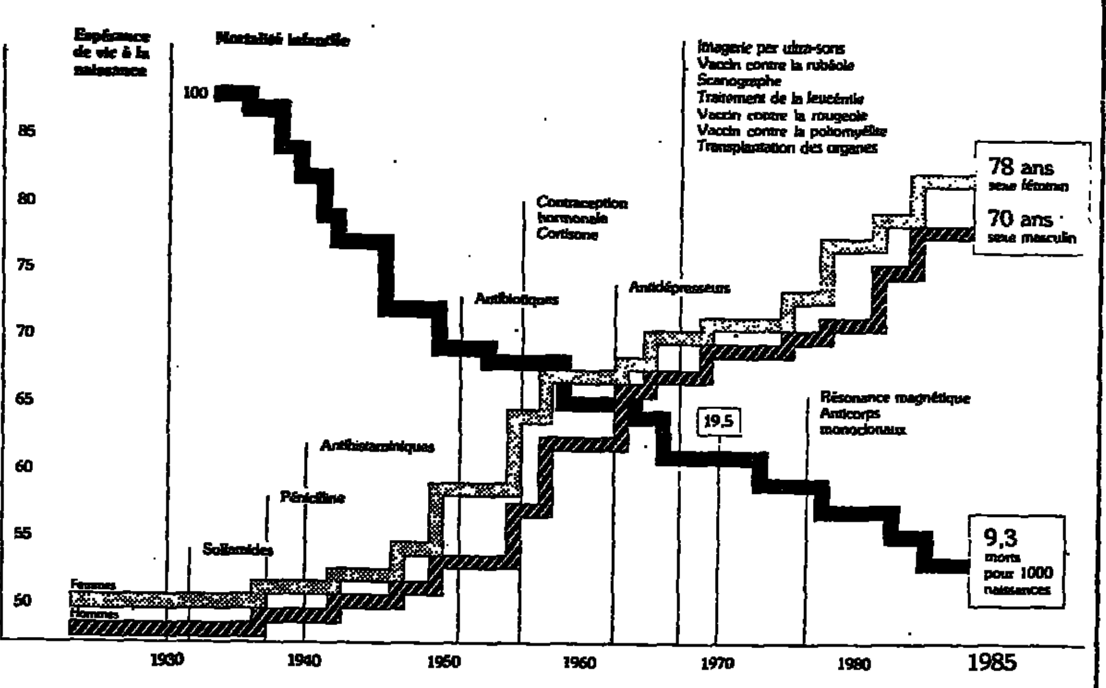
ions militaires

ernement

société

A L'INAUGURATION DE L'EXPOSITION « LA BIOLOGIE AU SERVICE DE L'HOMME »

Cinquante ans de progrès médicaux



Lancement d'un programme d'action européen contre le cancer

Au nom du président de la République, qui venait de partir pour Kourou, Mme Georgina Dufoix, ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, devait inaugurer, le jeudi 12 septembre, l'exposition « La biologie au service de l'homme », à Paris, au Palais de la découverte.

Mme Dufoix devait annoncer à cette occasion qu'un groupe de cancérologues français (1), présidé par le professeur Maurice Tubiana, directeur de l'Institut Gustave-Roussy à Villejuif, était chargé de définir des mesures pour lutter contre le cancer à l'échelle européenne. Ces propositions, qui devraient être faites pour la fin septembre, concrétiseraient l'initiative française lancée lors du conseil européen de Milan le 29 juin dernier (mémorandum sur l'Europe des citoyens).

Une coopération européenne existe, bien sûr, entre les laboratoires eux-mêmes, ou au sein d'organisations spécifiques, concernant, par exemple, les essais thérapeutiques. Mais le programme soumis par M. Mitterrand sous le nom d'Eurespoir est beaucoup plus ambitieux, dans la mesure où il vise, au même titre qu'Eurêka sur le plan technologique, à l'établissement d'une véritable stratégie européenne, du type de celle que lança le président Nixon en 1971 aux Etats-Unis et dont les retombées ont été très importantes.

Le moment choisi pour lancer une telle offensive ne saurait être plus favorable. Les recherches sur le cancer se trouvent, en effet, à un tournant de leur longue histoire, et les découvertes accomplies ces toutes dernières années sur les mécanismes moléculaires de la cancérisation et sur le rôle de certains virus, notamment, auront des retombées décisives pour la décennie prochaine. Or des équipes françaises ont joué, dans ces travaux, un rôle de tout premier plan, comme l'illustrent, à l'exposition du Palais de la découverte, les tableaux et les films vidéo qui leur sont consacrés.

Ces films représentent l'une des grandes originalités de l'exposition. Ils ont été réalisés selon une technique révolutionnaire, couplant des vidéodisques et des ordinateurs, et permettent un usage « interactif » : les groupes qui les observent peuvent poser des questions ou suggérer des réponses, par l'intermédiaire de consoles commandant soit les boîtiers de réponses, soit l'envoi des fragments de film ou même d'une image unique (chaque face du disque en contient cinquante-cinq mille).

Mis au point par une firme française (ENSELEC), ce système permet aux visiteurs de s'initier aux notions les plus modernes sur l'immunologie, le diabète, la cancérologie et la fertilité humaine. En outre, des cabines de présentation séparées offrent également des films vidéo sur d'autres thèmes comme la révolution biologique, les éléments du sang ou l'athérosclérose. Le même système de vidéodisque interactif – qui n'est encore en usage dans aucun autre musée au monde – permet au visiteur d'appeler toutes les images du cerveau que fournissent les appareils français de scanographie, de résonance magnétique nucléaire ou de caméra à positrons.

La Fondation pour la recherche médicale (2), qui a conçu l'exposition et l'a entièrement financée, a choisi de montrer au public certains exemples parmi les plus frappants, expliquant comment, du laboratoire à l'homme, de la molécule à l'organe, une recherche fondamentale concernant une structure chimique hormonale, génétique ou cellulaire peut entraîner pour la prévention ou la guérison d'une maladie des résultats inespérés et, parfois, inattendus.

En trente ans, la durée moyenne de la vie des Français s'est accrue de plus de dix ans, et la mortalité des enfants a chuté de 25 à 9 pour mille naissances vivantes...

Des dizaines de milliers de particuliers, de collectivités, de banques, d'entreprises, participent à cette action dont les chercheurs leur rendent compte dans une revue entièrement rédigée par eux, *Recherche et Santé*, qui compte deux cent cinquante mille abonnés, et qui publie, sous forme d'un numéro spécial, un ouvrage de commentaires de l'exposition (3).

Plus de cinquante équipes de recherche ont participé à l'élaboration de ce qui apparaît comme un merveilleux voyage au sein du corps humain, comme le patient combat mené pour sa protection – ou sa guérison – et comme une quête toujours mouvante vers de nombreux espoirs et de nouvelles victoires.

Dr ESCOFFIER-LAMBIOTTE.

(1) Professeurs Abbatucci (Caen), Boiron, Cachin, Israël et Flamant (Paris), Lagarde (Bordeaux), Laugier, Lévy et Monier (Paris), Pujol (Montpellier), Stehelin (Lille), Schwartzenberg, Jasmin, Even et Fridman (Paris) et Schraub (Besançon).

(2) 10, rue de Lisbonne, 75008 Paris, tél. : 293-14-40.

(3) « La biologie au service de l'homme ». Exposition permanente au Palais de la découverte. Avenue Franklin-Roosevelt, Paris (8e). Du mardi au dimanche, de 10 h à 18 h.

« TOUS ENSEMBLE, NOUS AVONS LES MOYENS DE GAGNER »

« La santé est une conquête coûteuse qui réclame toutes les participations, et souvent les coopérations internationales. Je souhaite que l'Europe montre l'exemple en ce domaine – comment l'Europe peut-elle avoir un avenir si elle n'a pas de grands projets, et d'abord pour la santé des hommes ? », devait déclarer au nom de M. Mitterrand, Mme Dufoix.

« Sur ma proposition, le conseil européen a décidé de lancer au plus vite un programme d'action concertée contre le cancer. J'ai demandé à un groupe de spécialistes de proposer les mesures concrètes que je soumettrai aux chefs d'Etat et de gouvernement. Ce programme pourrait s'appeler Eurespoir. Il porterait bien son nom : il s'agit d'échapper, autant qu'il est possible, à la malédiction, d'augmenter année après année le taux de guérisons. Tous ensemble, nous avons les moyens de gagner.

» Au moment d'aborder de nouvelles étapes, la science doit se rappeler qu'elle n'a pour objectif que le service de la personne humaine. Pays des droits de l'homme et grande nation scientifique, la France montrera l'exemple. »

MÉDECINE

Plusieurs dizaines d'écoliers français sont contaminés par le virus du SIDA

Alors que des centaines de parents d'élèves new-yorkais ont refusé d'envoyer leurs enfants à l'école parce que des élèves atteints de SIDA continuent de suivre normalement les cours, le professeur Claude Griscelli, chef du service d'immunologie et d'hématologie pédiatriques à l'hôpital Necker-Enfants malades (Paris), a déclaré à l'AFP, mercredi 11 septembre, que plusieurs dizaines d'enfants porteurs du virus du SIDA fréquentent une crèche ou une école en France. Selon lui, « *il n'y a pas lieu de paniquer ou même de s'inquiéter lorsqu'un enfant porteur de virus ou même atteint de la maladie se trouve en contact avec d'autres enfants, car les risques de contamination autres que par la voie sanguine ou sexuelle sont pratiquement inexistants* ».

Il a ajouté : « *Nous suivons cinquante-huit enfants ou nourrissons porteurs du virus LAV, soit environ les trois quarts des enfants contaminés par ce virus en France (...). Parmi tous les cas que nous avons étudiés dans le monde, nous ne connaissons aucun exemple d'enfant ayant été contaminé autrement que par transfusion sanguine ou par la mère lors de l'accouchement.* » Après en avoir discuté avec les professeurs Montagnier et Chermann (Institut Pasteur), le professeur Griscelli estime que « *ces enfants peuvent fréquenter la crèche ou l'école sans faire courir de risques à leurs camarades, bien plus exposés à d'autres risques d'infection comme celui de l'hépatite virale* ».

Immédiatement répercutée sur les ondes, cette déclaration a fait beaucoup de bruit. Etonné par l'ampleur des réactions, le professeur Griscelli déclarait à Europe 1 qu'il avait fait de telles déclarations dans un souci *d'« apaisement »*.

Au même moment paraissent en France deux sondages, l'un réalisé par IPSOS, pour le compte de *VSD*, l'autre par BVA pour *Paris-Match*, qui confirment la grande inquiétude des Français face au SIDA. Dans le sondage IPSOS, 44 % des personnes interrogées craignent d'être un jour touchées, personnellement ou dans leur entourage, par le SIDA.

Si un enfant atteint de SIDA fréquentait la même école que leurs enfants, 11 % des Français demanderaient l'exclusion du petit malade de l'école, 14 % garderaient leur enfant à la maison, plus d'un tiers (35 %) le mettrait en garde afin qu'il évite l'élève atteint. 88 % veulent que l'on dise la vérité aux donneurs de sang quand leur test est positif.

Enfin, 41 % des personnes interrogées sont d'accord pour dire que la peur du SIDA est une cause de discrimination injuste envers les homosexuels. 42 % sont d'un avis contraire.



Dessin de PLANTU.

L'enfant du Queens

De notre correspondant

Washington. – La Cour suprême de l'Etat de New-York devait examiner, jeudi 12 septembre, une plainte déposée par trente-cinq écoles de la ville qui reprochent aux autorités municipales d'avoir autorisé un enfant atteint du SIDA à aller normalement en classe.

Ni le nom de l'enfant ni celui de l'établissement dans lequel il est inscrit n'ayant été rendus publics, des parents et des enseignants se sont inquiétés de cette décision dans pratiquement tous les quartiers. Alors que les assurances données par les élus sur l'absence de danger de contamination ont généralement été bien admises, dans un quartier cependant, le Queens, un mouvement de boycottage des cours a été déclenché lundi dernier, jour de la rentrée des classes (*le Monde* du 12 septembre).

Quelque onze mille élèves ont ainsi été gardés à la maison par leur famille. Plusieurs centaines de parents, parfois accompagnés de leurs enfants, ont même organisé des manifestations de rue au cours desquelles on entendit scander : *« Nos enfants veulent des bonnes notes, pas le SIDA. »*

« Jeter l'enfant dans la rivière »

Aussi spectaculaires qu'aient été ces scènes et malgré les gros titres que leur ont consacrés les quotidiens populaires, le plus remarquable dans cette affaire reste pourtant la responsabilité qu'ont montrée les autorités de la ville et le calme avec lequel ont, jusqu'à présent, réagi la quasi-totalité des enseignants et des familles concernées. Bien que les électeurs démocrates de la ville aient été appelés à désigner mardi leur candidat à la mairie, qui sera, à coup sûr, élu en novembre prochain, tant les républicains demeurent minoritaires à New-York, aucun des trois principaux candidats en lice n'a tenté d'attiser l'inquiétude à son profit.
Tous ont au contraire soutenu la décision de la municipalité. Durant la campagne, M. Koch, le maire sortant, n'a jamais hésité à dire que s'il comprenait la *« préoccupation »*, exprimée dans le Queens ou ailleurs, il n'était pour autant pas question de *« jeter l'enfant dans la rivière »*. Cela a si peu porté tort à M. Koch qu'il a remporté haut la main la primaire de mardi, et le mouvement de protestation semblait, mercredi, commencer à se tasser dans le Queens.

Cela ne garantit évidemment pas que l'irrationalité ne puisse, demain, reprendre force, mais c'est au moins dans une relative sérénité que la cour suprême new-yorkaise pourra se pencher sur le dossier. S'il ne tranchera définitivement de rien, le jugement qu'elle pourrait rendre aura son importance dans l'ensemble du pays, puisque le cas de l'écolier anonyme de New-York est loin d'être unique aux Etats-Unis où ont été recensés, à ce jour, cent soixante-cinq enfants de moins de treize ans atteints du SIDA. Cent treize d'entre eux en sont morts ; mais le problème de la scolarisation se pose pour tous ceux qui n'en sont pas à un stade avancé de la maladie et se posera, surtout, pour tous ceux chez lesquels elle sera diagnostiquée dans les mois à venir.

Parmi les quatre écoliers victimes du SIDA dont les cas étaient soumis à la municipalité de New-York, deux, trop affaiblis, suivront les cours à leur hôpital et un troisième qui eût été à même de se rendre en classe, n'ira pas car son nom a été ébruité. L'anonymat perdu, la mise en quarantaine – si discutée médicalement et affreusement cruelle pour un enfant – vaut encore mieux que le statut de pestiféré.

BERNARD GUETTA.

JUSTICE

UNE SUITE JUDICIAIRE A LA MORT D'UNE HANDICAPÉE

Le procureur de la République demande la relaxe du psychiatre de l'Espélidou

De notre envoyé spécial

Montpellier. – Un procureur de la République demandant sans périphrase la relaxe d'un prévenu, voilà qui est suffisamment rare pour ne pas passer inaperçu. Il faut dire que le prévenu en faveur de qui est intervenu, mercredi 11 septembre, M. Lucien Ramplon, à l'audience correctionnelle du tribunal de Montpellier n'était pas n'importe qui. C'était M. André Savelli, actuellement médecin-colonel au Val-de-Grâce, chargé de cours de criminologie à la faculté de Montpellier, expert près les tribunaux, et qui se trouvait, en sa qualité d'ancien pschychiatre, attaché à l'Espélidou, cet établissement pour débiles profonds où, le 15 février 1976, une handicapée de treize ans, Isabelle Le Menach, était morte étranglée dans le blouson de contention par lequel elle avait été suspendue dans un isoloir.

Cette mort, et aussi de tous les sévices infligés préalablement non seulement à Isabelle, mais à bien d'autres pensionnaires, un homme a déjà été déclaré coupable le 24 mai 1981 par la cour d'assises de l'Hérault. Condamné alors à dix ans de réclusion criminelle, le Père René-Emile Fabre, directeur de l'Espélidou, pour qui les débiles qu'on lui confiait étaient *« des humains non raisonnants »* relevant d'une pédagogie dont il était assuré qu'elle était seule la bonne, demeure dans une maison centrale où il achève de purger sa peine.

Mais à son procès où il était unique accusé, la question s'était posée de savoir si d'autres n'auraient pas dû se trouver à ses côtés. Car si le Père Fabre se comportait comme il le faisait, ce n'était pas en catimini. Cet ancien aumônier militaire ne cherchait pas à dissimuler ses méthodes. Ceux qui travaillaient à ses côtés les connaissaient pour y participer eux-mêmes, quittes à en être affligés, mais subissant une autorité qui leur faisait craindre le renvoi et les amenait à la lâcheté.

D'autant plus que le père Fabre parut longtemps intouchable. Depuis 1972, une enquête avait été menée sur ce qui se passait à l'Espélidou. Elle ne fut suivie d'aucun effet. Ni les autorités de tutelle ni la justice n'avaient cru alors devoir réagir. Il fallut la mort abominable d'Isabelle pour qu'enfin intervienne une instruction.

Convenait-il de s'en contenter ? Les parents d'Isabelle estimèrent que non. Avec leur avocat, Me André Ferran, ils demandèrent, à la lumière des faits révélés, que d'autres responsabilités soient recherchées. Ils déposèrent une plainte contre X..., dès le mois d'octobre 1980. Elle devait entraîner, en février 1981, l'inculpation de trois personnes, dont le docteur André Savelli. On retint contre elles le délit d'abstention délictueuse, défini par l'article 63, alinéa premier du code pénal et pouvant entraîner une peine de trois mois à cinq ans de prison.

L'instruction devait pourtant s'achever par une ordonnance de non- lieu, rendue le 30 septembre 1982, sur réquisition conforme du procureur de la République, c'est-à-dire de M. Ramplon. La famille refusa de se résigner. Elle fit appel de l'ordonnance devant la chambre d'accusation, mais uniquement pour ce qui concernait le docteur Savelli.

Et le 26 février 1985, cette juridiction estimait qu'il existait contre le psychiatre des charges suffisantes pour le renvoyer devant le tribunal correctionnel.

Il a bien fallu alors reparler de l'Espélidou, se replonger dans cet univers clos où M. Savelli assurait des vacations de deux heures à deux heures et demie par semaine.

Ne savait-il pas qu'on usait du martinet, de la fessée, de la corde à sauter ? M. Savelli l'admet. Une employée lui a bien écrit pour lui signaler ces choses, mais comme, ensuite, elle lui écrivait pour lui faire savoir que cela avait cessé, il s'estima suffisamment rassuré.

Dès lors, sa défense tient en peu de mots : *« Jamais personnellement je n'ai rien vu qui puisse me faire penser à des sévices ou à des attentats à la pudeur. »* Mais, déjà, le procureur de la République était venu à son secours. Déjà, il avait signifié à Me Ferran, l'avocat des époux Le Menach, qu'il ne s'agissait pas de refaire le procès de l'Espélidou, mais qu'il convenait uniquement de rechercher si M. Savelli avait pu connaître le traitement infligé à Isabelle le jour de sa mort ; si elle ne fut pas le point d'orgue tragique de tout un ensemble ? N'était-ce pas en accepter le risque que de consentir à des méthodes qui allaient la rendre possible ? Voilà ce que répliquait Me Ferran.

De toute manière, le docteur Savelli plaide non coupable : *« Rien n'a attiré mon attention. »* Certes, il connaissait l'existence de l'isoloir où fut placée et suspendue Isabelle. Mais cet isoloir, en lui-même, est normal dans de tels établissements. La preuve : la direction départementale des affaires sanitaires et sociales avait demandé seulement qu'il soit agrandi et non supprimé. Pourtant, les crochets qui y étaient fixés et auxquels le Père Fabre avait suspendu l'enfant auraient dû attirer l'attention du médecin. Il ne les a pas vus. On les aurait installés tardivement. Car M. Savelli le dit et le répète : Isabelle Le Menach fut placée dans cet isoloir trois dimanches de suite.

Or, pour le premier dimanche, il ne l'a su qu'après coup. Les deux autres, dont celui qui a été fatal à Isabelle, il se trouvait en congé. Il dira encore : *« Je suis d'une génération de psychiatres d'après 1958. Je n'ai jamais usé de camisole de force dans mon service. Un an ou deux avant la mort d'Isabelle, j'avais vu, depuis le bureau que je partageais alors avec le Père Fabre, une jeune fille attachée et suspendue par une sangle. J'ai dit immédiatement que j'interdisais tout mode de contention, que c'était trop risqué. Il est donc impossible que j'aie pu accepter cela, fût-ce une seconde. »*

Justice et vengeance

Pourtant, la chambre d'accusation a relevé qu'une fiche d'observations établie par le docteur Savelli indiquait à propos d'une pensionnaire : *« Doit être attachée. Isolement. »* Il a aussi contre lui certains témoignages des membres du personnel. C'est Mme Marcellange, qui dit avoir voulu l'entretenir des méthodes du Père Fabre et avoir eu l'impression qu'il cherchait à éluder cette conversation. C'était en juillet 1975. C'est encore Mme Marie-Madeleine Hec, collaboratrice immédiate du Père Fabre : *« Je lui ai écrit,* dit-elle, *pour lui parler d'Isabelle à cause du traitement qui lui était infligé dans la chapelle ou à l'isoloir lors de la messe du dimanche. »*

Mais qui, à l'occasion de ce témoignage, fut le premier à dire à Mme Hec que c'était elle qui avait aidé le Père Fabre à attacher et à suspendre l'enfant ? Ce ne fut pas Me Albert Koops, défenseur de M. Savelli, ce fut M. Ramplon, procureur de la République, alors qu'il avait pourtant requis en faveur de ce témoin le même non-lieu que pour M. Savelli. Dès lors, on savait que les réquisitions seraient une défense. Elles le furent. M. Ramplon estime qu'il doit y avoir relaxe pour deux raisons. La première, c'est qu'il n'a pas de preuve à apporter contre le psychiatre et que *« l'application de la loi n'a rien à voir avec la vengeance »*. Or, ajouta-t-il, *« j'ai l'impression qu'on fait, ici, un procès de la vengeance »*.

Seconde raison : pourquoi M. Savelli seul ? *« Si le raisonnement tenu contre lui par la partie civile est fondé, ce n'est pas un seul prévenu qu'il faudrait devant votre tribunal, mais toute une légion, tout le personnel de l'Espélidou. Encore une fois, j'ai l'impression que nous sommes loin de la justice. Le procès des méthodes de cet établissement a été fait, la justice a sanctionné avec la dureté qu'il convenait. Il est bon de tourner la page en disant le docteur Savelli non coupable. »*

Me Koops pouvait être bref et son plaidoyer fut essentiellement juridique. L'abstention délictueuse, exposa-t-il en substance, suppose une connaisance des faits qui fait craindre une atteinte à l'intégrité physique que l'on peut empêcher. Or M. Savelli ou bien a ignoré les faits, ou bien en a eu connaissance alors que le délit ou le crime était déjà consommé.

Me Ferran, qui, lui, avait longuement repris l'affaire, eut pour finir ce mot amer : *« Décidément, il vaut mieux être ici spychiatre que mongolien »*, tandis que le président, M. Jean-François Bresson, fixait au 13 novembre la date du jugement.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

Réforme et modernisation du ministère de l'intérieur

(Suite de la première page.)

En modifiant l'architecture de deux des trois principales directions du ministère – la direction générale de l'administration (DGA) et la direction générale de la police nationale (DGPN), l'autre grande direction étant celle des collectivités locales, – M. Joxe prépare l'avenir.

Faisant comme si l'échéance électorale de 1986 n'existait pas, il parie sur une transformation profonde et durable des mœurs de la haute fonction publique, de ses priorités et de ses mentalités. Elle doit, pour M. Joxe, savoir vivre indépendamment des pressions politiques, avec une volonté de modernisation, qu'il s'agisse de la police ou du corps préfectoral. Le ministre y tient d'autant plus qu'il veut engager ce mouvement rapidement : une fois passées les consultations des représentants du personnel, au sein des coeités techniques paritaires, la réforme entrera en vigueur dès le mois d'octobre.

Le troisième but recherché est complémentaire du premier, tout en apparaissant quelque peu contradictoire. Si M. Joxe, conforme à son image d'homme d'Etat soucieux de laisser derrière lui une œuvre administrative durable, fait «comme si» 1986 n'existait pas, il sait aussi que tous les postes, anciens ou nouvellement créés, concernés par sa réforme sont ceux des directeurs d'administration centrale. C'est-à-dire autant de postes-clefs qui requièrent, après une nomination en conseil des ministres, la signature du chef de l'Etat. En cas de cohabitation, cela pourrait servir...

Les trois volets

Concrètement, la réforme a trois volets. D'abord, une modification de l'architecture de la direction générale de l'administration (DGA), qui se traduit par la création d'une nouvelle grande direction, sur le même pied que la DGA ou la direction générale de la police nationale (DGPN), celle de la programmation, des affaires financières et immobilières. Ensuite, un bouleversement de l'échafaudage interne de la DGPN qui se traduit, à côté des directions inchangées des services actifs proprement policiers (police judiciaire, renseignements généraux, polices urbaines, etc.), par l'institution de deux directions : celle du personnel et de la formation de la police ; celle de la logistique de la police. Enfin, la transformation de l'appellation de la direction de la réglementation et du contentieux, traditionnellement chargée d'énoncer le droit dans ce ministère : elle s'appellera désormais, direction des libertés publiques et des affaires juridiques, ce qui, au-delà du nom, vise ses finalités mêmes. Il s'agit de *« marquer que la liberté est la règle et la réglementation l'exception »*.

Le premier volet, concernant la DGA, correspondant à l'objectif de saine gestion financière. Les « affaires financières », qui n'étaient jusqu'alors qu'une part de la DGA, deviennent autonomes, et la nouvelle direction comprendra une sous-direction significativement baptisée *« de la programmation et du contrôle de gestion »*. Les trois directions qui restent au sein de la DGA sont également modifiées.

Ainsi, reprenant certaines des attributions de l'ancienne direction des affaires politiques (désormais dénommée *« de l'administration du territoire et des affaires politiques »* et ayant traditionnellement en charge le personnel préfectoral et la préparation des élections), une direction de la gestion et de la formation des personnels et de l'action sociale est créée. Si son premier volet (gestion et formation) n'est pas nouveau – et ne concerne que les personnels non policiers, – le second correspond à la volonté de relancer l'action sociale dans un ministère très en retard dans ce domaine.

Autre modification au sein de la DGA : la direction de la défense et de la sécurité civiles – l'ancienne se dénommait simplement *« de la sécurité civile »* – qui manifeste la volonté de M. Joxe de préparer les tâches de défense dévolues, en temps de crise, au ministère de l'intérieur (protection des ministères, télécommunications, circulation, etc).

Les modifications au sein de la DGPN sont un complément logique du plan de modernisation. Aux anciennes directions de la formation et de l'équipement d'une part, du personnel d'autre part, succèdent deux nouvelles directions. Celle du personnel et de la formation vise à inscrire dans la gestion quotidienne des personnels policiers les innovations introduites depuis 1982 dans leur formation initiale et permanente, laissées en jachère durant la décennie précédente. Il n'est, ici, pas indifférent que l'actuel directeur de la formation, M. Jean-Marc Erbès, soit à l'origine des réflexions – sur la déontologie, les techniques de police, l'ouverture sur l'extérieur... – qui ont nourri le plan de modernisation. Parallèlement, l'équipement, la gestion immobilière et matérielle, devient une direction *« de la logistique »*. Le but est de concevoir l'évolution des équipements en cohérence avec les présupposés, professionnels et déontologiques, de la modernisation.

M. Joxe poursuit donc son bonhomme de chemin, entamé en juillet 1984, sans se reposer sur ses succès financiers récents. Avec quelques modifications, cette réforme est d'ailleurs la mise en œuvre d'un des scénarios proposés par M. Charles Barbeau, aujourd'hui patron de la DGA, qui étudia il y a un an les structures du ministère. Le ministre ne devrait pas s'arrêter là. Le fonctionnement des services policiers eux-mêmes – à Paris comme en province – pourrait être, bientôt, sa prochaine étape.

EDWY PLENEL.




A ANGERS LA QUALITE N'EST PAS SEULEMENT UN SLOGAN, C'EST NOTRE METIER.

Aucune usine au monde n'est parfaite. Cependant, les gens de l'usine Motorola d'Angers qui fabriquent des régulateurs de tension pour l'industrie automobile ont presque atteint la perfection.

Il y a quelques années, cette usine avait déjà réalisé un excellent record en contrôle de qualité avec environ une pièce défectueuse sur mille. Aujourd'hui, nos derniers tests montrent des résultats encore quatre fois meilleurs.

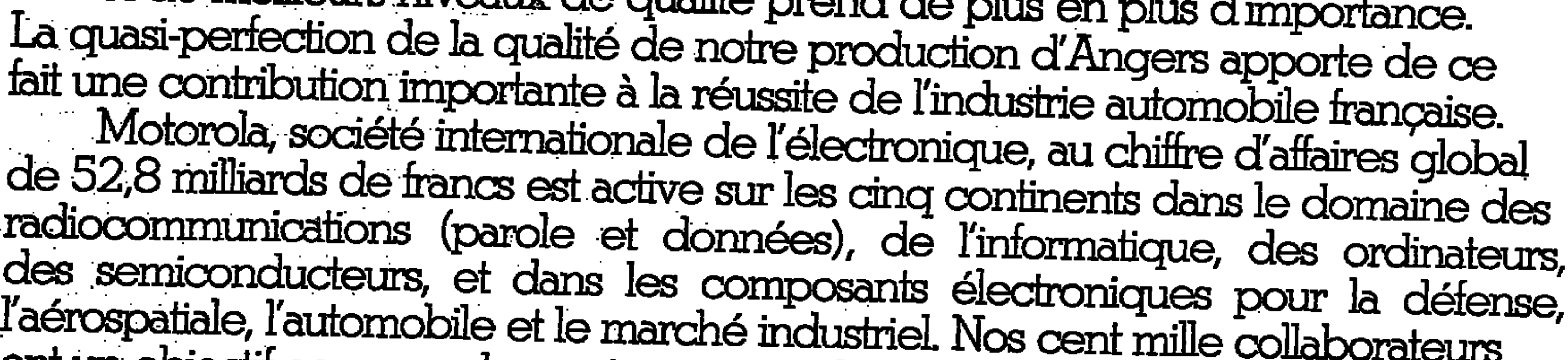
Cette amélioration est d'autant plus remarquable qu'elle n'est pas seulement due à une automatisation. La production améliorée de l'usine d'Angers est attribuée presque exclusivement aux compétences, à la détermination et aux méthodes des gens qui y travaillent.

Dans cette usine, nous appliquons une méthode appelée Contrôle Statistique de Procédé. De cette façon nous nous assurons de la qualité lors de l'élaboration du produit et pas simplement de la qualité du produit fini. Ainsi, la qualité fait partie de la fabrication au lieu de n'être qu'un aspect de l'inspection finale.

Ce système a donné de tels résultats que nos clients ont "agréé" notre production. Ils ont une telle confiance dans la qualité des produits Motorola qu'ils les acceptent sans les recontrôler dans leurs usines.

Ceci signifie des économies substantielles en temps, argent et efforts et aide nos clients aussi à rester compétitifs sur un marché mondial encombré où la concurrence est plus grande chaque jour.

Alors que la compétition s'intensifie, la recherche de meilleurs rendements de production et de meilleurs niveaux de qualité prend de plus en plus d'importance. La quasi-perfection de la qualité de notre production d'Angers apporte de ce fait une contribution importante à la réussite de l'industrie automobile française.



Motorola, société internationale de l'électronique, au chiffre d'affaires global de 52,8 milliards de francs est active sur les cinq continents dans le domaine des radiocommunications (parole et données), de l'informatique, des ordinateurs, des semiconducteurs, et dans les composants électroniques pour la défense, l'aérospatiale, l'automobile et le marché industriel. Nos cent mille collaborateurs ont un objectif commun : le service auprès de nos clients.



MOTOROLA Un leader mondial dans l'électronique de pointe

SPORTS

FOOTBALL

LA FRANCE BATTUE EN RDA (2 à 0)

Des coqs trop casaniers

Battue 2 buts à 0 par les footballeurs de la République démocratique allemande, mercredi 11 septembre à Leipzig, l'équipe de France devra impérativement gagner ses deux prochaines rencontres au Parc des Princes, le 30 octobre contre le Luxembourg, puis le 16 novembre contre la Yougoslavie, pour assurer sa qualification pour la Coupe du monde 1986 au Mexique.

Le coq gaulois ne sait pas voyager. Du moins celui qui orne les maillots de l'équipe de France de football. Un titre de champion d'Europe et une Coupe intercontinentale gagnés au Parc des Princes, ne l'ont décidément pas changé. Fier et dominateur sur sa pelouse fétiche, il perd une grande partie de ses moyens à l'étranger, où ses tentatives de cocoricos se soldent le plus souvent par des couacs.

Dans l'histoire du football mondial, l'équipe de France offre un exemple sans doute unique de formation quasi irrésistible en compétition à domicile (1) et toute aussi incapable de s'imposer sur terrain adverse. Symbole de ce contraste, Michel Platini, le plus illustre des coqs, n'a, au crépuscule de sa carrière, jamais perdu un match en France, mais n'a jamais gagné une rencontre dans un pays de l'Est, où la dernière victoire de ses prédécesseurs remonte au 7 septembre 1974 en Pologne.

Si ces coqs à crampons vivaient aux Etats-Unis, sans doute auraient-ils déjà été conviés à passer sur le divan du psychanaliste. Leur comportement très casanier pouvait s'expliquer dans les années 60 et même 70, où le football français a connu sa traversée du désert. Mais la confiance et l'expérience acquise par Michel Platini et sa bande lors de la Coupe du monde 1982 puis du championnat d'Europe 1984 auraient dû modifier ce comportement.

De Maxime Bossis, qui battait le record de Marius Trésor avec sa soixante-sixième sélection, mercredi à Leipzig, à Alain Giresse, tous les «anciens» de l'équipe de France confirment cette confiance accrue qu'ils éprouvent, même à l'étranger, par rapport à leurs débuts. Mais la motivation de leurs adversaires est désormais décuplée à l'idée de battre les champions d'Europe.

Repli

Plus que de la psychologie, la différence de comportement des joueurs français à domicile ou à l'étranger résulte de l'environnement et de leur style de jeu. Le rayonnement de l'équipe de France dépend pour beaucoup du comportement de ses deux maîtres à jouer, Michel Platini et Alain Giresse. Pour donner la pleine mesure de leur talent, ces deux techniciens émérites ont surtout besoin d'être protégés des agressions de leurs adversaires.

Or s'il ne fait pas bon toucher à leurs chevilles à Paris, où l'arbitre est vite invité par le public à sortir son carton jaune, il en est rarement de même à l'étranger. Ainsi à Leipzig, comme au printemps dernier en Yougoslavie, les deux compères ont fait l'objet d'un tel traitement de choc de la part de leurs gardes du corps que Michel Platini a le plus souvent préféré opérer en retrait pour fuir le marquage adverse.

Cette position de repli était d'autant plus préjudiciable que, contrairement à sa rivale est-allemande qui excelle en contre-attaque grâce à la force de pénétration et à la promptitude de ses joueurs pour se déployer ou se regrouper, l'équipe de France a besoin de tisser patiemment sa toile, en progressant par passes courtes, pour porter le danger devant le but adverse.

Dans ce football de combat toléré par l'arbitre italien, le jeu plus direct et plus engagé des Allemands de l'Est avait les meilleures chances de s'imposer. Sur un cafouillage devant le but français, Rainer Ernst a ainsi ouvert le score de la tête à la 54e minute. Sentant que la victoire leur échappait, comme à Sarajevo et à Sofia lors des deux précédents déplacements dans les pays de l'Est, Maxime Bossis et ses coéquipiers ont alors joué leur va-tout et se sont fait surprendre en contre-attaque par un deuxième but de Ronald Kreer (81e minute).

Comme en 1977 face à la Bulgarie et en 1981 face aux Payx-Bas, l'équipe de France jouera donc sa qualification pour la Coupe du monde sur son dernier match, qu'elle devra absolument gagner. La tâche est pourtant loin d'être insurmontable puisque les coqs retrouveront cette pelouse du nouveau Parc des Princes, sur laquelle ils n'ont jamais été battus en compétition.

GÉRARD ALBOUY.

(1) Depuis la création de la Coupe du monde en 1930 et du championnat d'Europe en 1960, l'équipe de France n'a été battue que cinq fois à domicile en compétition officielle, par la Yougoslavie en 1960 dans l'ancien Parc des Princes, par la Tchécoslovaquie en 1960 à Marseille, par la Hongrie en 1964 et 1971 à Colombes, et par la Norvège en 1968 à Strasbourg.

GROUPE IV

Classement : 1. Bulgarie, 9 pts (différence de buts : (+7) ; 2. Yougoslavie, 8 pts (+2) ; 3. France, 7 pts (+3) ; 4. RDA, 6 pts (+5) ; 5. Luxembourg, 0.

Restent à jouer :

25 sept. 1985 : Luxembourg-Bulgarie ; 28 septembre 1985 : Yougoslavie-RDA ; 30 octobre 1985 : France-Luxembourg : 16 novembre 1985 : France-Yougoslavie ; 16 novembre 1985 : RDA-Bulgarie.

● Les deux premiers qualifiés.

SCIENCES

LE REPÉRAGE DU « TITANIC »

Album pour une épave

Des grues, une chaîne et des cabestans, le dôme effondré sur l'escalier des premières classes, des échelles, des bouteilles, l'embase de la première cheminée, un plat, des morceaux de charbon, la plage avant, la passerelle : c'est ce que l'on voit du *Titanic* sur les seize photos qui ont été montrées à Paris, le 11 septembre, au cours de la conférence de presse de l'Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer (IFREMER).

Pourquoi une équipe franco-américaine a-t-elle consacré deux mois à chercher et à trouver la plus célèbre épave du monde ? Pour démontrer et visualiser, à l'usage du grand public, les capacités des plus récents équipements sous-marins de détection et de photographie. Depuis quelques mois, en effet, la France, avec le *SAR* (système acoustique remorqué) et les Etats-Unis, avec l'*ARGO* (télévision sous-marine) et l'*ANGUS* (photos sous-marines) disposent des engins les plus performants qui ont jamais été construits dans ce domaine.

Tout a commencé en septembre 1983. Le docteur Robert Ballard (du Woods Hole Oceanographic Institute) a proposé à l'IFREMER de s'associer avec la société privée Doss, dont il est le directeur, pour rechercher l'épave du *Titanic*. L'IFREMER, établissement public à caractère industriel et commercial apporterait un de ses navires (le *Suroît*), le SAR et un magnétomètre très perfectionné ; Doss aurait à sa disposition le *Knorr* (un bateau océanographique de l'US Navy, qui est utilisé par le WHOI), l'*ARGO* et l'*ANGUS*.

L'année 1984 a été occupée par l'IFREMER à des recherches historiques et à des recherches opérationnelles. Ainsi a été défini un losange de 400 kilomètres carrés, situé au sud-est de Terre-Neuve, dans lequel l'épave se trouvait très vraisemblablement.

Du 10 juillet au 6 août, le *Suroît*, le SAR et le magnétomètre ont « ratissé » 80 % de ce losange en faisant des passages réguliers le long de lignes parallèles à deux des côtés du losange. Ainsi a-t-on été sûr que le *Titanic* n'était pas dans la zone explorée.

Lorsque le *Knorr* est arrivé sur place le 22 août, il n'y avait donc plus que 80 kilomètres carrés à reconnaître. Le 1er septembre à 5 h 49 (heure de Paris), une silhouette bien floue est apparue sur les écrans de télévision du *Knorr*. Mais les spécialistes américains et français, qui connaissaient toutes les particularités du *Titanic* et de ses équipements, ont tout de suite identifié une chaudière du paquebot englouti. Le site de l'épave étant trouvé, il ne restait plus — avec toutes les complications techniques que ce genre d'opération suppose — qu'à y faire passer et repasser l'ARGO puis l'ANGUS.

La vente des images

Comme il ne s'agissait pas d'une campagne scientifique, l'IFREMER et Doss, associés au sein de l'Etoile blanche (1), étaient convenus de vendre les images pour rentrer dans leurs frais (5 millions en tout pour le seul IFREMER). L'exclusivité a été vendue pour l'Amérique à deux sociétés canadiennes et pour l'Europe à l'agence Ayache, la seule à avoir répondu aux propositions.

Dès la découverte de l'épave du *Titanic*, le WHOI et l'US Navy faisaient savoir qu'ils ne reconnaissaient pas l'accord passé entre l'IFREMER et Doss, et qu'ils distribueraient les photos gratuitement. Dix photos seulement ont été données lors de la conférence de presse qui se tenait aussi à Washington, mercredi 11 septembre.

Cette querelle est regrettable, car toute l'« opération *Titanic* » a été marquée par une parfaite coopération, les équipements français et américains étant complémentaires. En outre, ni l'IFREMER, ni Doss ne veulent tirer profit du *Titanic* : aucun objet, aucun débris ne seront remontés et les coordonnées de l'épave sont gardées secrètes pour éviter des tentatives de pillage.

De plus, une campagne est envisagée en 1986 : les petits sous-marins le *Nautile* (français) et l'*Alvin* (américain) devraient descendre prendre directement des photos qui seraient forcément bien meilleures. Enfin, l'« opération *Titanic* » peut avoir des retombées pratiques : elle a montré qu'il était possible, sous plusieurs milliers de mètres d'eau, de retrouver, par exemple, des épaves polluantes.

YVONNE REBEYROL.

(1) Le *Titanic* appartenait à la compagnie White Star Line.

TERRORISME

● *Iparretarrak revendique un attentat à Bayonne.* — L'attentat à l'explosif commis mercredi 11 septembre contre des locaux de la police judiciaire à Bayonne a été revendiqué par le groupe clandestin basque Iparretarrak. Celui-ci n'a cessé de multiplier ses accusations contre la police judiciaire, qu'il rend responsable de la mort par balle d'un de ses membres, Didier Lafitte, lors d'une arrestation mouvementée le 1er mars 1984.

LE CARNET DU Monde

Naissances

— Isabelle
et Jean-Marc BOCCHIETTI,
Delphine,
ont la joie d'annoncer la naissance de

Loredana,
le 11 septembre 1985.
Chennevières (94430).

Décès

— Le docteur Françoise Haguenau,
M. Pierre Haguenau,
Et toute la famille,

ont la douleur de faire part de la disparition du

docteur Jacques HAGUENAU,
professeur honoraire
à la faculté de médecine de Paris,
médecin honoraire des hôpitaux,
chevalier de la Légion d'honneur
à titre militaire,
croix de guerre.

Selon sa volonté les obsèques ont eu lieu dans l'intimité le 12 septembre 1985.

— Mme Georges Léonard
et ses enfants
font part du décès de

M. Georges LÉONARD,

survenu le 11 septembre 1985.
La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 16 septembre, à 8 h 30, en la chapelle du Val-de-Grâce, à Paris.
L'inhumation aura lieu le même jour, à 16 h 30, au cimetière de Saint-Chamond (Loire).

91-93, boulevard Raspail,
75006 Paris.

— Mme Sophie de Picciotto,
M. et Mme René de Picciotto
et leurs enfants, Nicolas et Alessandra,
Mme Hélène Karakatsani,
Ainsi que les familles parentes,

ont le profond chagrin de faire part du décès de

Henri de PICCIOTTO,

survenu dans sa quatre-vingt-troisième année, le 9 septembre 1985.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

La famille s'excuse de ne pas recevoir.

9, rue Lesueur, Paris.
21, chemin du Nant-d'Aisy,
Anieres (Suisse).

— Mme Lucette Rigade,
Et ses nombreux amis,

ont la douleur de faire part du décès de

Jean RIGADE,
journaliste,

survenu le 11 septembre 1985, à l'âge de soixante-cinq ans, des suites d'une longue maladie.
Les obsèques auront lieu le vendredi 13 septembre, à 13 h 30, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Neuilly, 158, avenue du Général-de-Gaulle, 92200 Neuilly.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— La rédaction du « Journal du dimanche »
a la tristesse d'annoncer le décès de son secrétaire général,

Jean RIGADE,
journaliste,

survenu le 11 septembre 1985, à l'âge de soixante-cinq ans, à l'issue d'une longue maladie.

Les obsèques auront lieu le vendredi 13 septembre, à 13 h 30, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Neuilly, 158, avenue du Général-de-Gaulle, 92200 Neuilly.

Cet avis tient lieu de faire-part.

(Lire page 21.)

— Mme Guy Tardieu,
née Catherine Ribadeau-Dumas,
Bernard et Christine Tardieu,
Fanny, Nicolas et Blandine,
Jean et Odile Tardieu,
Christophe, Sophie, Damien et Grégoire,
Hubert et Danielle Tardieu,
Magali et Etienne,
Henri et Marie Tardieu,
Cécile, Olivier et Julien,
Marc et Marie-Christine Tardieu,
Marianne, Luc et Isabelle,
François et Susy Tardieu,
Antoine et Léa,
Bruno et Geneviève Tardieu,
Pierre et Mathilde,
Sa famille et ses amis,

ont la tristesse de faire part du décès du

professeur
Guy TARDIEU,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
médecin honoraire
des hôpitaux de Paris,

survenu le 8 septembre 1985, à Monopoli (Italie), à l'âge de soixante-treize ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 16 septembre, à 8 h 30, en l'église Notre-Dame-de-l'Assomption, 88, rue de l'Assomption, à Paris-16e.

Ni fleurs ni couronnes.

Des dons peuvent être adressés 33, rue Bergère, 75009 Paris, au Mouvement international d'aide au quart-monde (ATD).

39, avenue Mozart,
75016 Paris.

— Les infirmes moteurs cérébraux
et leurs parents,

Les médecins et les rééducateurs,

Ses élèves et collaborateurs des Associations CDI, ANIMC, ALHIMC, APETREIMC,
unis dans une grande tristesse, vous font part du décès du

professeur
Guy TARDIEU,

survenu le 8 septembre 1985, à Monopoli (Italie).

— Mme Lucien Simon,
son épouse,
Paulette Simon,
Alice Chaljub-Simon,
Jérôme, Bénédicte et Emmanuel,
Marie-Christine et Henri Simon,
Cécile, Alexandra et Charlotte,
Françoise Simon, Pierre Giachino et Olivier,
ses enfants et petits-enfants,
ont la grande tristesse d'annoncer le décès de

M. Lucien SIMON,
ancien élève de l'Ecole polytechnique,
ingénieur général
des télécommunications (ER),
officier de la Légion d'honneur,

survenu le 19 août 1985, à l'âge de quatre-vingts ans.
L'inhumation a eu lieu dans l'intimité familiale.

14, parc de Béarn,
92210 Saint-Cloud.
31, rue de la Douma,
49000 Angers.
135, rue Guy-de-Maupassant,
45000 Orléans.
35, rue du Mont-Valérien,
92210 Saint-Cloud.
46, rue de l'Ouest,
75014 Paris.

— Mme Rémy Thibault,
son épouse,
M. et Mme Rémi Thibault,
M. et Mme Jean-Pierre Thibault,
ses enfants,
Béatrice, Henri, Marc, Rémy, Bertrand,
ses petits-enfants,
Suzanne Thibault,
Michel Thibault et sa famille,
Madeleine Serrie et sa famille,
Maurice Thibault et sa famille,
Raymond Thibault et sa famille,
ses frères et sœurs,
Les familles Blanchard, Buffenoir, Dangladette,
ses parents et amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Rémy THIBAULT,

survenu le 9 septembre 1985 dans sa quatre-vingt-unième année en son domicile.
La cérémonie religieuse a été célébrée le mercredi 11 septembre 1985 en l'église de Méré.
35, rue Léopold-Bellan, Méré,
78490 Montfort-l'Amaury.

— Publinter SA,
société éditrice du journal « Commerce réparation automobile » (CRA-infos),
et ses sociétés filiales :
L'agence photo DPPI,
L'agence de publicité GEPI,
Les éditions OG,
La société de services PI-SOFT.
La société de photocomposition SCCM
Et tous ses collaborateurs, qui, dans les différentes sociétés de son groupe, ont eu la fierté et la joie de travailler sous sa conduite,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Rémy THIBAULT,

survenu le 9 septembre 1985.
35, rue Léopold-Bellan, Méré,
78490 Montfort-l'Amaury.

— Bordeaux.

Mme André Trigeaud,
M. et Mme François Lalanne,
Claire et Arnaud,
M. et Mme Jean-Marc Trigeaud,
Sophie-Hélène, Laurent et Béatrice,
Mme Jean-Raymond Trigeaud
et ses enfants,

ont la douleur de faire part du rappel à Dieu, le 11 septembre 1985, de

André TRIGEAUD,
professeur agrégé de lettres,
PG 1940-1945, Oflag 13 A,

dans sa soixante et onzième année.
La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 13 septembre, à 14 h 30, en l'église Notre-Dame-des-Anges de Bordeaux.
Inhumation dans le caveau de famille à la Chartreuse.

Pas de fleurs.
Des dons aux œuvres catholiques.

9, rue Pomiès,
33400 Talence.

Avis de messes

— A la mémoire de

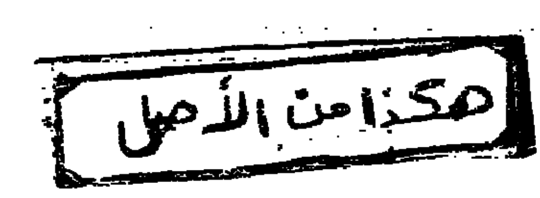
Philippe GALLIOT,

décédé le 2 juillet 1985, une messe sera célébrée le mercredi 25 septembre, à 18 h 30, en l'église Saint-Louis des Invalides.

— Une messe sera célébrée à l'intention de

M. Aloïs MERTES,
ministre d'Etat aux affaires étrangères
de la République fédérale d'Allemagne,

le lundi 16 septembre 1985, à 18 heures, en la chapelle de la résidence des Pères Jésuites, 42, rue de Grenelle, à Paris-7e, en présence de Mme Mertes.



Le Monde
DES LIVRES

DAVID HERBERT LAWRENCE CENTENAIRE

Un type formidable !

Pour son centième anniversaire, l'écrivain anglais fait de singuliers aveux d'outre-tombe, dans un roman inédit.

IL y a des éditeurs qui ont de la chance. On célébrait le 11 septembre le centenaire de la naissance de David Herbert Lawrence ; et par la grâce d'un manuscrit, égaré depuis longtemps puis retrouvé lors d'une vente aux enchères, en 1972, on peut faire coïncider ce centenaire avec la publication, en Grande-Bretagne et en France d'un roman inédit de D. H. Lawrence, *Mr. Noon*.

Et quel roman ! Tout simplement le récit de la rencontre qui allait décider de toute la vie de Lawrence, aussi bien littéraire que personnelle : sa collision amoureuse avec Frieda von Richthofen, et le brasier qui s'ensuivit.

Voilà pour les biographes du romancier anglais une source fraîche et inespérée. Ils s'échinaient à décrypter des poèmes à la symbolique tarabiscotée, ils raboutaient des morceaux de romans dont l'inspiration autobiographique n'était pas toujours évidente, ils utilisaient les souvenirs lâchés d'une bouche molle par une Frieda devenue veuve et quinquagénaire et qui recomposait à sa manière les aventures vécues près du cher génie disparu.

Tout ce travail de fourmi incertain parce qu'ils voulaient savoir ce qui s'était passé exactement en 1912 dans la vie de D. H. Lawrence. Pourquoi ce bon jeune homme, cet instituteur un peu maladif qui aurait pu honorer de ses vers et de quelques nouvelles agréables les belles-lettres du comté de Nottingham, avait brusquement rompu ses fiançailles, s'était laissé séduire, après quelques vertueuses résistances, par l'épouse de son professeur d'université, Mme Frieda Weekly et s'était enfui avec elle en Allemagne ? Comment après bien des péripéties et malgré l'hostilité de plus en plus encombrante des parents de Frieda, le baron et la baronne de Richthofen, il devait épouser, en 1914, son opulente maîtresse ?

PIERRE LEPAPE.

(Lire la suite page 18.)



D.H. Lawrence et Frieda à Grimsbury Rarm (Berkshire) où une amie, Cecily Lambert, les avait accueillis pendant quelques semaines en 1919. La maison a servi de décor à la nouvelle de Lawrence *le Renard*.

Le chagrin sans pitié de Hugo Claus

Une rencontre avec l'enfant terrible des lettres flamandes. Ils nous a donné les raisons de ses haines et de sa rage.

« CHAGRIN : *état moralement douloureux* », explique le Petit Robert. La définition reste valable pour les compatriotes de Hugo Claus, qu'il a certainement beaucoup chagrinés, mais qui ont poussé à tel point le goût de la souffrance que son dernier roman, paru en 1983, s'est vendu à 140000 exemplaires dans les deux Flandres – de l'est et de l'ouest – ainsi qu'aux Pays-Bas. Un gros chagrin, en quelque sorte. Mais un énorme succès.

Hugo Claus a l'habitude de chagriner ses compatriotes, lui le plus remuant, le plus doué, le plus inventif des auteurs du Benelux, enfant terrible qui provoque pour mieux scandaliser et faire sursauter les Flamands (à défaut de l'Europe, puisque, depuis déjà des siècles, l'Europe ne s'intéresse plus à la Flandre...).

Cette fois pourtant, avec *le Chagrin des Belges*, publié à Amsterdam aux éditions de « L'Abeille laborieuse » (De Bezige Bij), Hugo Claus s'impose. Une chronique familiale dans une petite ville de Flandre-Occidentale, entre 1939 et 1947, nous raconte l'adolescence de Louis, un jeune garçon malheureux et génial qui veut être écrivain – il a l'âge exact de l'auteur. Il considère le monde à travers sa famille : des bourgeois respectables, comme on dit. Elève des nonnettes jusqu'à onze ans, puis des jésuites, au collège, Louis participe à cette société obtuse, abrutie par l'omnipotence des prêtres, confite en dévotions et en macérations, qui lui enseignait qu'« *il convenait d'être reconnaissant de pouvoir séjourner* [pas habiter] *ici, même si c'était provisoire, en ce coin protégé de Flandre, tandis qu'ailleurs l'antéchrist et les communistes lâchaient la bride à leurs furieux instincts barbares* ».

Quand vient la guerre, le père fait ses adieux dans le grand style : « *Louis, mon fils, je dois partir ; Constance, ma femme, nous ne nous reverrons peut-être plus...* » On ne se sent aucun lien d'affection pour la France, l'« *ennemi héréditaire* », ni pour ces troufions en débandade qui sentent l'ail et le Pernod ; aussi la tenue des soldats allemands emporte-t-elle l'adhésion : ils sont corrects, charmants et galants, ils mettent la femme sur un piédestal, et ils proclament qu'ils sont les « frères germaniques » des Flamands. Des perspectives s'offrent : un Etat de Flandre séparé ; une « Grande Néerlande » (mais les Hollandais ne tiennent pas à ramasser tous ces catholiques !), ou bien encore s'incorporer au Grand Reich allemand... Ballottés au gré des avances et des reculs militaires, les flamingants – tout comme les fransquillons – ne savent plus où est leur intérêt (« *Nous n'avons jamais embêté les autres pays. C'est toujours les autres qui sont venus amener leurs misères.* »).

NICOLE ZAND.

(Lire la suite page 19.)

● LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH

Sans la miséricorde du Christ, d'Hector Bianciotti, *la Macération*, de Rachid Boudjedra

Chassés-croisés

ON attend un Argentin de Paris ; on trouve un exilé de la terre. On guette un novice de la prose française, puisque, officiellement, Bianciotti y débute ; on découvre un styliste rompu aux subtilités descriptives de notre langue. Ni exotisme ni hantise des racines : un neveu de Proust égaré dans un bistrot des Boulevards s'enivre de détails émus ou dégoûtés, avec l'espoir que les mots, sa seule patrie véritable, tiennent lieu de réalité, de raison de vivre.

Du côté de la porte Saint-Martin, imaginez le café Mercury, avec ses patrons glaireux, ses putes, ses malfrats. Le narrateur y passe le plus clair de son temps, afin de remplir son carnet de croquis. C'est sa façon d'exister : piquer les instants au vol, une moue, une teinte de toit. Il ne raconte pas une histoire ; il coud ensemble des histoires, des sensations, des réflexions, des occasions de littérature.

Un fil, pourtant, le conduit. Dans son immeuble, au Mercury, il croise une certaine Adélaïde : des robes noires à col Claudine, le visage apparemment vierge de désirs, de passé. Lui vient du Nord, elle du Sud, mais c'est le même « là-bas » flou. Un double, cette Adélaïde, une manière de parler.

NOUS autres Hexagonaux aux semelles sans vent, nous salivons : à eux deux, nos exilés vont évoquer leur ailleurs, la touffeur qui, sûrement, y infecte les âmes, les rocking-chairs se balançant dans la poussière, les soleils rouges... Nada ! Les beautés du couchant, c'est une idée de riches ; là-bas, le crépuscule indique le temps du lendemain, point. La Croix du Sud, sachez que ce n'est rien : quatre malheureuses punaises dans un coin de nuit, bien moins que la boucle d'oreille d'un petit serveur du Mercury...

Page 83, tout de même, la pudeur renonce à ses diversions. La Plaine sud-américaine se profile derrière le gris Paris et la vie de bistrot à flippers. Sous un auvent de tôle ondulée, voici évoquées les mères lourdes, emportant pour toute mémoire le savoir des pâtres, la science des semailles et l'astuce des saveurs, qui est le génie des pauvres. Voici le père-enfant écrasé par des filles ignares, dans son cercueil de mauvais bois ; l'exclusive pensée, rude et lente comme un soc, du travail à accomplir ; un sentiment de défaite qui traverse le jour de bout en bout...

Seul le couvent permet aux enfants de fuir la porcherie natale. Adélaïde s'invente la vocation. Elle respire l'odeur d'« au-delà » des sacristies, faite de bois, de cire, de vieillesse. Mais la foi l'abandonne, tel un vêtement tombant à ses pieds. Pour gagner l'Europe, elle devient gouvernante d'une ambassadrice au visage soudé comme un Cranach. Elle gardera l'uniforme, les gants en piqué, la réserve des domestiques supérieurs.

Après quelque errance au Musée des arts et métiers et au Père-Lachaise, Adélaïde sera attaquée chez elle et mourra. On l'enterrera près de Turin, où elle a cherché trace de ses origines piémontaises, et où elle n'a trouvé que des noms effacés, qu'un curé d'opérette. On est peu de chose ; et, sans langue à soi, moins encore !

LE narrateur ne s'en plaint pas. Pour lui, c'est le lot de tout un chacun, même enraciné. La réalité n'existe pas. C'est une vieille roue qu'on ne peut rejoindre, ni décrire. Au mieux, nos récits la traversent en zigzag, sans illusion sur ce qu'ils en appréhendent et en font subsister.

Même la mémoire, le narrateur et sa payse n'y croient guère. Elle retient le pire, ce que nous avons manqué. Le temps saccage tout. Ne reste que l'image déformée de nous-même tel que nous nous sommes rêvé dans l'enfance, et que nous n'avons cessé de nous trahir. Seule voie de salut : se mettre hors d'atteinte et décourager la familiarité par la comédie de la distraction, de la culpabilité, des bonnes manières. (Une idée de myope, il me semble, cette obsession de rester maître des distances, libre à tout moment de sa présence ou de son absence !)

(Lire la suite page 16.)

LA VIE LITTÉRAIRE

Les dix ans de « Lire »

Bernard Pivot a fêté la semaine dernière avec son équipe le dixième anniversaire du mensuel *Lire*, dont il est le rédacteur en chef.

Appartenant au groupe Express, ce magazine s'est imposé sur le marché avec une diffusion moyenne de 125070 exemplaires en 1984 (source OJD), soit une progression de 24 % par rapport à 1983.

A l'occasion de cet anniversaire, *Lire* publie un numéro spécial tiré à 180000 exemplaires et conçu autour du nombre 10. Une chronologie littéraire et intellectuelle de la décennie écoulée ouvre le *numéro*, qui contient également les œuvres picturales de dix écrivains connus, dont une bande dessinée de Pierre Mac Orlan datant de 1911.

Parallèlement, Bernard Pivot présente un recueil de cinquante-cinq interviews d'auteurs français et étrangers publiés dans *Lire* depuis 1975.

P. K.

★ **ECRIRE, LIRE ET EN PARLER... Ed. Robert Laffont, 563 p., 99 F.**

Des « Cahiers Georges Perec »

A la suite du feuilleton de B. Poirot-Delpech sur Georges Perec (*le Monde* du 16 août 1985), l'Association Georges-Perec, domiciliée à la bibliothèque de l'Arsenal, 1, rue de Sully, 75004 Paris, nous signale qu'elle fera paraître chez POL en octobre le premier numéro de *Cahiers Perec*, contenant les actes de la décade tenue à Cerisy en juillet dernier.

L'association confirme que *Penser/Classer* contiendra des textes déjà parus en revues. *« Il est encore trop tôt*, dit elle, *pour parler de l'éventuelle édition des manuscrits laissés par Georges Perec. »* Mais elle précise que Perec avait donné à son projet d'une histoire de sa famille le titre de *Histoire d'Esther* ou encore *l'Arbre*.

Vienne 1880-1938

La *Revue d'esthétique* offre dans sa dernière livraison un ensemble passionnant sur « Vienne 1880-1938 ». Les contributions publiées dans ce numéro prolongent les journées internationales qui ont eu lieu sur ce thème, en octobre 1984, à l'Institut culturel autrichien de Paris et au Centre Georges-Pompidou.

« Laboratoire de la fin du monde », selon Karl Kraus, Vienne fut le théâtre d'un profond bouleversement de l'espace culturel européen. Les différentes études présentées tentent de cerner les spécificités culturelles et artistiques qui s'y sont confrontées ou affrontées en ce tournant de siècle.

Notons, dans le sommaire, l'article de Jacques Bouveresse qui étudie les références philosophiques implicites de l'œuvre de Musil. Karl Pestalozzi analyse, quant à lui, l'accueil réservé à la *Lettre de lord Chandos* (1902), de Hofmannsthal dans le contexte de son époque. Enfin, George Steiner décrit ce mouvement de la pensée et de la sensibilité occidentales qui, privilégiant les sciences du langage, marqua et marque encore notre siècle.

P. K.

★ **REVUE D'ESTHÉTIQUE, nouvelle série, nº 19, 1985, édit. Privat, 190 p., 120 F.**

• A noter également le numéro précédent de la *Revue d'esthétique*, nº 8, 1985, 224 p., 120 F, consacré à Theodor W. Adorno, avec notamment des articles de Pierre Boulez, Jürgen Habermas, Olivier Renault d'Allonnes, Marc Jimenez, Raines Rochlitz, Jean-Michel Palmier et un inédit d'Adorno sur Beethoven.

Le Petit Larousse 1986 cannibalise la langue

LE *Petit Larousse* peut se passer d'*aguiche* pour lancer sa version 1986. Il n'a nul besoin d'être *médiatisé*, lui qui s'efforce à chaque rentrée scolaire de *remettre les pendules à l'heure* – voire à l'heure du départ des morts tout neufs, tels Henri Michaux ou François Truffaut, – car les enrichissements du langage sont en progression perpétuelle, qu'ils soient le fait d'une création populaire spontanée, les plus révélateurs d'une société en *mue* profonde, ou celui des sciences et des techniques. Le Petit Larousse 1986 marque donc *un plus*, bien qu'il attende parfois, avant de se *brancher*, que les nouveautés soient bien ancrées dans l'usage courant. Considérons ces vocables, ces expressions, dont quelques spécimens sont mis ici en italique, comme les témoins des mœurs et des progrès des sciences à une date donnée. Le grand public n'en demande pas plus.

Et tirons-en une petite leçon de philosophie quotidienne. Pourquoi *ramer* en effet, à force de *faire de la dentelle*, au risque de *craquer ?* Ce serait *paniquant*, alors que *tout baigne*, ou devrait baigner, dans une collectivité *conviviale* où les *Beurs* ne seraient pas *mis au placard* par les *BCBG*, et où les bambins barboteraient sans danger dans leurs *pataugeoires*. Moyennant quoi, il y a cette année relativement peu d'ajouts : 84 mots nouveaux – *clip, Minitel, protège-slip* – 32 acceptions et 23 expressions nouvelles.

Place au sport

Peu de nouveaux venus également dans la partie « histoire ». Et parmi les 66 noms propres qui font leur entrée dans le Petit Larousse 1986, près de la moitié (32) sont des noms de sportifs – encore un phénomène de société. Ainsi entrent en piste les coureurs cyclistes Jacques Anquetil, Louison Bobet, Bernard Hinault ; les joueurs de tennis (entre autres) Bjorn Borg, Chris Evert-Lloyd, John McEnroe (manque son récent vainqueur Ivan Lendl), Martina Navratilova ; les footballeurs Franz Beckenbauer, Raymond Kopa, Michel Platini ; le rugbyman Jean Prat, etc. Et, en marge du sport, le constructeur automobile Ferrari.

En face de ces équipes, l'effectif dit culturel fait assez pâle figure. Trois historiens, Philippe Ariès, Alain Decaux, Jacques Le Goff. Le roman n'est représenté que par un personnage, mais combien populaire : San Antonio. Les cinéastes Tex Avery, Francis Ford Coppola, Milos Forman, Glauber Rocha, Mrinal Sen compensent à eux cinq le manque de vedettes, à part Brigitte Bardot et, dans le show-business, Johnny Hallyday et Bob Dylan.

L'aggiornamento s'impose bien sûr dans le monde politique. Enfin, Solidarnosc (union des syndicats polonais) a droit de cité, au moins au dictionnaire, ainsi que le cortège des dirigeants actuels : Laurent Fabius, P.W. Botha le Sud-Africain face à l'évêque noir Mgr Desmond Tutu (du coup les *bantoustans* prennent place parmi les noms communs), l'Italien Bettino Craxi, le Salvadorien José Napoléon Duarte, l'Indien Rajiv Gandhi, le Soviétique Mikhaïl Sergueïevitch Gorbatchev, le Belge Wilfried Martens, le Canadien Brian Mulroney. Et le Liban ? Il n'a qu'une présence gastronomique avec le *taboulé*.

Ainsi le Petit Larousse a *cannibalisé* le vocabulaire, à la condition de prendre ce verbe dans sa définition tirée de l'anglais : *« Démonter les pièces d'un appareil pour les récupérer. »*

JEAN-MARIE DUNOYER.

★ **PETIT LAROUSSE ILLUSTRÉ, prix : 178 F ; PETIT LAROUSSE EN COULEURS, prix : 314 F. 1682 p. 75700 articles, 4430 illustrations, 269 cartes et un atlas à la fin de l'ouvrage.**

Naïm Kattan : retour à Babylone

Il y a près de dix ans, nous fûmes une tribu assez nombreuse à aimer *Adieu Babylone*, texte d'un Irakien juif arabophone naturalisé canadien français, travaillant au Canada anglais et écrivain francophone, rien que cela ! refusé par Gallimard mais publié par Anne Philipe chez Julliard, avec une préface de Michel Tournier (*le Monde* daté 11 juin 1976).

Qui était Naïm Kattan, l'auteur de cette brève autographie mensongèrement appelée roman et qui était capable de tirer des larmes aux plus cuirassés, en leur exposant avec les mots les plus simples l'arrachement à sa terre mésopotamienne d'une des plus vieilles colonies juives du monde, puisque implantée là depuis Nabuchodonosor.

Les temps islamiques, quoi qu'on en dise, n'avaient pas toujours été très heureux pour les juifs d'Irak ; les califes de Bagdad avaient inventé la rouelle jaune avant l'an mil. *« Mais dans les années 20 on se sentait vraiment intégré. A Bagdad, le roi avait un ministre juif dans son gouvernement »*, nous racontait encore, lors d'un récent passage à Paris, Naïm Kattan. Ce bonheur précaire était cependant menacé et déjà, dans le bled, l'armée hachémite massacrait tranquillement les chrétiens assyriens demandeurs d'autonomie, présageant les tueries d'israélites dans Bagdad livrée au prohitlérien Rachid Ali Kilani.

Arabophone de langue maternelle mais francophone grâce à la petite école de l'Alliance israélite bagdadoise, Naïm, adolescent, eut la fortune d'avoir pour examinateur à Bagdad l'écrivain arabisant Jean Gaulmier, qui lui fit attribuer une bourse en France, il y a trente-huit ans de cela, et Kattan n'est jamais retourné depuis lors en Irak.

Et puis une équipe de réalisateurs de la télévision canadienne a approché l'écrivain : *« Retournons en Irak et, avec pour trame de fond Adieu Babylone, reconstituons votre vie là-bas, faisons subir aux souvenirs l'épreuve du recul. »* Bagdad revisitée, Bagdad méconnaissable ; quartiers juifs détruits pour *« insalubrité »* et remplacés par des HLM. Qu'importe, le projet a emballé le sage Kattan. Des diplomates irakiens en Europe lui ont dit : *« Vous avez écrit le meilleur livre sur l'Irak » ;* dès lors plus rien n'empêche le fils prodigue de retourner voir le Tigre et l'Euphrate. Il est vite rentré au Canada s'y préparer.

Sur le chemin de l'Irak, il s'arrêtera encore chez nous. Gallimard, repenti, a publié en 1979 ses nouvelles, *le Rivage*. En 1983, les éditions Hurtubise à Montréal ont donné son essai *le Désir et le Pouvoir*. Un nouvel éditeur français veut maintenant à la fois republier *Adieu Babylone* et publier *la Fortune du passager*, *« grand roman ambitieux de 450 pages où je raconte l'histoire d'un juif de Bagdad volé par un de ses coreligionnaires, qu'il poursuit à travers le monde. Dans chaque ville il a une vie mais il reste ce qu'il était au départ »*.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

• DERNIÈRES LIVRAISONS

SOCIÉTÉ

● Edwy Plenel : *la République inachevée. L'Etat et l'école en France.* Notre collaborateur Edwy Plenel s'est proposé dans ce livre d'analyser les multiples implications de la crise actuelle du système éducatif français. Interrogeant l'histoire de l'institution scolaire et de ses rapports avec l'Etat, il se livre à une lecture critique des diverses oppositions qui traversent ce débat, à droite comme à gauche. (Editions Payot, 475 p., 140 F.)

● *Le Livre des droits de l'homme*, histoire et textes présentés par Jean-Jacques Vincensini. De la grande charte de 1215 aux plus récents pactes internationaux. Ce livre présente dans leur cadre juridique, historique et philosophique les textes de référence dans le domaine des droits de l'homme. (Editions Robert Laffont, 347 p., 89 F.)

● André Halimi : *Touche pas à l'Amérique.* L'auteur, journaliste, producteur de radio et de télévision, fondateur du Festival du cinéma américain de Dauville, s'en prend avec vivacité aux *« grincheux »*, aux *« politicards »*, aux *« jaloux »* qui critiquent la culture américaine actuelle. André Halimi prêche l'émulation. (Editions Plon, 157 p., 50 F.)

PHILOSOPHIE

● Jean-Louis Chrétien : *Lueur du secret.* Alors même que, dans l'incarnation, Dieu se révèle, il livre le croyant à la nuit de la foi. Dans un style limpide, Jean-Louis Chrétien, maître-assistant de philosophie à l'université Paris-XII, analyse les liens entre ce qu'il nomme *théocryptique* (l'être caché de Dieu) et *théophanique* (l'être manifesté de Dieu). Interrogeant les auteurs de la tradition chrétienne – d'Origène à Luther en passant par Saint-Jean de la Croix, – il scrute *« cet étrange secret, dans lequel Dieu s'est retiré, impénétrable à la vue des hommes »* (Pascal). (Editions de L'Herne, 253 p., 98 F.)

HISTOIRE

● Yves Trotignon : *le France au vingtième siècle* (deux volumes); *le Vingtième Siècle américain; le Vingtième Siècle en URSS.* La réédition actualisée de ces classiques de l'histoire contemporaine rendra de grands services aux nouvelles générations d'étudiants. Y. Trotignon a eu l'ambition d'offrir une vue synthétique de notre siècle. Outre des analyses détaillées, le lecteur trouvera dans ces volumes de nombreuses et utiles données chiffrées. (Editions Dunod, de 318 à 448 p. selon les volumes, de 90 F à 99 F chaque tome.)

LETTRES ÉTRANGÈRES

● Hermann Hesse : *Histoires médiévales.* Rassemblées par l'auteur en 1925, ces histoires médiévales sont extraites de plusieurs recueils de légendes et de contes du Moyen-Age allemand, *« cette époque fabuleuse qui engendra à la fois les pratiques des sorcières et le culte de la madone, les facéties brutales et la légende de Parsifal, l'art des masques ricanants et grotesques et les grandes cathédrales gothiques »*. Ces historiettes sont traduites pour la première fois en français. (Editions du Rocher, Monaco, traduit de l'allemand par Julien Hervier. 222 p., 89 F.)

ROMAN

● Jacques Serguine : *Je suis de la nation du loup.* Vers la fin du dix-septième siècle, un Indien de l'ouest du Mississippi s'adresse à ses frères. Il conte ses luttes et ses amours, développe sa conception du monde. Auteur de nombreux romans *(Fils de rois, la Mort confuse, les Abois...)*, Jacques Serguine, dans ce récit démesuré, tente de retrouver, au travers de la fiction, les préoccupations et les pensées d'une civilisation radicalement autre. (Editions Balland, 510 p., 119 F.)

● Jeanne Champion : *le Bunker.* Un architecte parisien, Germain Viard, découvre l'art des fortifications dans un livre de Paul Virilio. Un certain bunker, vestige de la dernière guerre, devient l'objet d'une quête passionnée et le conduit à errer longuement sur les côtes normandes. Jeanne Champion a publié de nombreux livres, dont, l'an dernier, une biographie romancée de Suzanne Valadon. (Editions Calmann-Lévy, 251 p., 82 F.)

SCIENCES

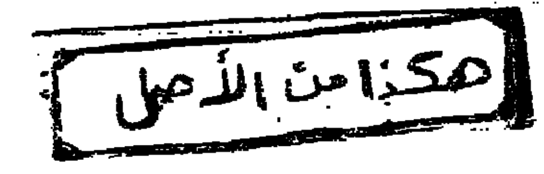
● Martin Gardner : *l'Univers ambidextre.* Vulgarisateur scientifique connu, Martin Gardner a publié de nombreux ouvrages, dont plusieurs traduits en français, sur la logique, la physique ou les mathématiques. Dans ce livre, édité pour la première fois aux Etats-Unis en 1964 et plusieurs fois actualisé, l'auteur se penche sur les miroirs et sur le rôle de la symétrie droite-gauche. (Editions du Seuil, traduit de l'anglais par Claude Roux et Alain Laverne, 358 p., 120 F.)

BIOGRAPHIE

● Hellmut Diwald : *Luther.* Professeur d'histoire à l'université d'Erlangen, l'auteur replace la biographie du moine réformateur dans le contexte religieux et politique de son temps. Il s'attache aux multiples péripéties qui ont marqué la vie de Luther, sans négliger les significations théologiques de sa pensée. (Editions du Seuil, traduit de l'allemand par Claude Greis, 363 p., 130 F.)

TÉMOIGNAGE

● Jean-Pierre Willem : *Et la paix, docteur ?* Un médecin raconte les missions humanitaires qui l'ont mené de l'Algérie au Cambodge en passant par le Liban et l'Erythrée. Son livre est un reportage vivant sur toutes les misères humaines qu'il a côtoyées. (Editions Robert Laffont, 316 p., 89 F.)



A LA VITRINE DU LIBRAIRE

• ROMANS POLICIERS

« Paradis » suédois

Trop longtemps, on a considéré que le cadre naturel de la littérature policière ne pouvait être qu'anglo-saxon – d'Agatha Christie aux « durs à cuire » américains – ou... français – de Simenon aux fils de Manchette.

Christian Bourgois, avec sa collection « Grands détectives » s'est mis en tête d'élargir les horizons des amateurs du genre. Après les aventures chinoises du juge Ti, du Néerlandais Robert Van Gulik, après celles du docteur Lamberti, de l'Italien Giorgio Scerbanenco, voici que la publication des œuvres d'un tandem suédois, Per Walhöö et Maj Sjöwall, poursuit cette salubre entreprise. Avec quelle réussite !

Le superintendant Martin Beck, de la police de Stockholm, pourrait être, avec sa cinquantaine fatiguée et désabusée, le père de l'inspecteur Steve Carella cher à Ed McBain. Comme lui, s'il poursuit sa tâche avec obstination, le découragement le saisit parfois. Comme lui, il n'entretient aucune illusion sur la société à l'ordre de laquelle il doit veiller. Comme lui encore, s'il est sans complaisance pour les délinquants qu'il côtoie, il évite de les accabler.

Nulle philosophie là-dedans, la relation des faits avant tout. Mais voilà qu'à petites touches, au fil d'enquêtes longues et patientes sur le viol et le meurtre d'une étudiante ou l'assassinat en série de petites filles, se dessine un portrait inhabituel du « paradis » nordique. Au pays de l'abondance et de la redistribution des richesses, les laissés-pour-compte existent aussi. Et, sous l'asepsie, c'est le dérèglement soudain... (*Roseanna, l'Homme au balcon, Le policier qui rit*, de Sjöwall et Wahlöö, collection « Grands détectives », 10/18, 31 F le volume.)

∴

Longtemps après sa mort, Cornell Woolrich, alias William Irish, nous réserve encore bien des surprises. Il est le maître incontesté du suspense noir, très noir. Décalque peut-être de sa propre vie – alcool et solitude malgré le succès, – ses romans sont souvent ceux de l'échec sans rémission, de la névrose meurtrière. Et voici qu'arrive un recueil qui prend l'exact contrepied de cette réputation.

Huit nouvelles à l'intrigue d'une précision toujours aussi maniaque, mais dynamitée, cette fois, par un humour constant. Une femme de ménage flegmatique, inlassable mâcheuse de chewing-gum, qui met en échec la tentative de camouflage d'un meurtre, un redoutable tueur arrêté pour le seul des crimes qu'il n'a pas commis, un médium qui met la police sur la piste d'un assassinat vieux de cent ans, etc. Le sombre William savait donc sourire. Bonne(s) nouvelle(s) ! (*Le Diamant orphelin*, de William Irish, « Série noire » nº 2010, Gallimard, 22,50 F.)

∴

Nouvelles encore, un ouvrage de Frédéric Fajardie au beau et singulier titre : *Mort d'un lapin urbain*. Par le biais de la fiction, qui, dans ce recueil, touche plus au fantastique social qu'au policier proprement dit, Fajardie règle ses comptes. Ex-militant gauchiste, il n'a rien oublié des petites et grandes trahisons qui, depuis 1968, ont accompagné le retour à l'ordre. En tableaux très courts, portraits et situations sont autant de cris de guerre contre la connerie humaine. Entre les opportunistes et les floués de l'histoire, Fajardie choisit résolument les seconds. Avec une tendresse et une violence désespérées. « *Un homme*, dit-il, *c'est très exactement la distance entre ses exigences morales et sa pratique...* » (*Mort d'un lapin urbain*, de Frédéric Fajardie, collection « Le miroir obscur », Nouvelles éditions Oswald-Néo, 33 F.)

A signaler, dans la même collection, la parution d'un nouveau roman d'Howard Fast : *Cynthia* (1). A la poursuite d'une riche héritière disparue, Harvey Krim, flic d'une compagnie d'assurances, doit affronter, outre diverses bandes de malfrats, l'hostilité congénitale du lieutenant Rothschild, le désintérêt manifeste de son psychiatre et, surtout, l'obstination tranquille de sa fiancée à participer à son enquête. C'est troussé avec humour, sobriété et une remarquable efficacité. Le label Fast en somme. (*Cynthia*, de Howard Fast, collection « Le miroir obscur », Néo, 133 F.)

∴

Traumatisme majeur de la mémoire collective des Français, la guerre d'Algérie a pourtant été longtemps absente des écrans comme de la littérature populaire. Elle a fait irruption dans le « polar » avec le désormais fameux *Meurtres pour mémoire*, de Didier Daeninckx (« Série noire » nº 1945). La voici à nouveau présente en toile de fond d'un roman de Gérard Delteil.

Octobre 1961. La guerre secrète fait rage en France entre barbouzes gaullistes et membres de l'OAS. De son côté, la fédération de France du FLN prépare la grande manifestation du 17 octobre qui secouera Paris. Denis Mougins est bien loin de ces préoccupations. Quand d'autres crapahutent dans les djebels, il effectue tranquillement son service en banlieue, pour cause de charges familiales. Sa caserne est une passoire. Il en profite pour passer ses journées à dessiner à la craie sur les trottoirs parisiens. Jusqu'au jour où, en guise de pourboire, il trouve dans sa caisse un microfilm jeté là par un activiste aux abois... (*N'oubliez pas l'artiste*, de Gérard Delteil, Fleuve noir, 17,50 F.)

BERTRAND AUDUSSE.

(1) Du même auteur, *Spartacus*, que Kubrick a porté à l'écran en 1960, vient de reparaître aux Editions Encre, 404 p., 88 F.

POÉSIE

La mémoire et l'exil d'Ibrahim Souss

Le poète palestinien Ibrahim Souss tente, dans *les Fleurs de l'olivier*, un recueil de poèmes écrits directement en français, de transcrire une enfance éloignée d'elle-même par l'exil. Il évoque des paysages, des oliviers, des odeurs, et un père récemment disparu dont il n'a même pas pu saluer la dépouille mortelle. Sa mémoire lui restitue des bribes de soleil, et la guerre, quelquefois, s'éloigne.

« *L'avenir vide paraissait comme d'un âge définitif* », écrit-il, pour se convaincre de ne pas désespérer d'un futur incertain qui se dérobe chaque fois qu'il l'interroge. Ibrahim Souss, qui est directeur du Bureau de l'OLP à Paris, ne pose pas au prophète. Il se contente d'orienter ses rêves. Mais dans quelques textes le militant l'emporte sur le poète.

P. Dra.

★ **LES FLEURS DE L'OLIVIER, d'Ibrahim Souss, préface de Claude Bourdet, Dialogpress (Post Box 1504 D-284 Diepholz, RFA), 114 pages, 85 F.**

ROMANS

Le Provocateur

Quel est le plus sûr moyen de supprimer l'un des chefs d'Etat les mieux protégés du monde ? Pour répondre à cette délicate question, les services secrets américains sont censés se préoccuper d'efficacité plus que de morale ; à plus forte raison si cette question concerne celui qui est considéré, à tort ou à raison, comme le principal commanditaire du terrorisme international, le colonel Kadhafi. En revanche les subtilités psychologiques peuvent être un utile appoint logistique.

David Walters, une « taupe » qui a rendu de menus services à la CIA, est chargé de trouver et de former un kamikaze que rien, sinon un lancinant désir de mort, ne destinait au rôle d'exécuteur du « *provocateur* » de la fière Amérique.

Mais au fait, quel est le vrai « *provocateur* » qui donne son titre au roman ? L'homme traqué, seul face à son juge pressé d'appliquer sa sentence, ou bien ce juge même, sûr de la loi qu'il veut imposer dans toutes les parties du monde ? Vahé Katcha ne laisse pas longtemps planer le doute. Une digression inattendue – fort bien documentée d'ailleurs – sur l'originalité et les mérites de la révolution libyenne donne la réponse. Ce long chapitre a cependant l'inconvénient de rompre le rythme, par ailleurs soutenu, du roman.

PATRICK KECHICHIAN.

★ **LE PROVOCATEUR, de Vahé Katcha, Ed. Encre, 302 p., 75 F.**

Les « états de grâce » de Gilles Plazy

Gilles Plazy exerce plusieurs talents. Journaliste, il a, notamment, collaboré à *Combat* et aux *Nouvelles littéraires*. Critique d'art, on lui doit un *Luc Peire, la peinture et la géométrie*. Peintre, il affectionne une peinture rigoureuse, lentement méditée, qui, aux désordres du monde, oppose des formes conçues comme une élévation de l'esprit. Poète, un recueil, *Dalles du silence*, a permis d'entendre une voix plus prompte, à la parole laconique, presque murmurée, qu'aux éclats de foire d'empoigne. Aujourd'hui, voici *le Chant de la violette*, malicieusement présenté comme un « roman ».

Dès les toutes premières lignes, nous sommes conquis : « *Quand il entra dans la capitale, Guillaume que le train venait d'amener aux États de Conscience sentit battre son cœur.* » Guillaume, prince d'Equitaine – région qui n'a que de lointaines ressemblances avec l'Aquitaine, – va entamer un très insolite périple au long duquel il découvrira l'amour des Ondines, rencontrera les Endormisseurs et apprendra le chant de la violette – titre, rappelons-le, d'un beau tableau de René Magritte, le surréaliste belge, – qui lui permettra de triompher, en fin de compte, de Charybde et de Scylla.

Légende, mais aussi conte initiatique, *le Chant de la violette* nous ramène aux sources de la Fable du monde où tout est innocence et pudeur, où tout devient possible. Exercice d' « écriture libre », émerveillée par les beautés de la « langue natale », la poésie évidemment, ce petit livre, d'une éblouissante transparence, ouvre en douceur des portes dérobées, ignorées par la plupart des non-voyants que nous sommes. Un « nouveau monde » nous est ici donné, vaste et pas plus grand que le fameux terrier d'Alice.

On entend dans ces pages un chant d'harmonie, l'écho d'une quête du cœur, de l'esprit, des sens, la vibration d'un accord nuptial, paisible, avec les éléments, la matière. Guillaume traverse une forêt de signes de connivence. Nous aussi.

ANDRÉ LAUDE.

★ **LE CHANT DE LA VIOLETTE, de Gilles Plazy. Ed. de la Différence, 104 p., 44 F.**

NOUVELLES

Le jeu de la montagne et du hasard

Le destin et la mort : telles sont les grandes figures qui président à ces nouvelles de la montagne dont Anne Sauvy, après *les Fleurs de pierre*, nous régale.

A travers des récits qui oscillent entre l'humour, l'émotion et le tragique, apparaît un amour profond de la montagne, en même temps qu'une conscience aiguë du « *syndrome de l'alpinisme* » : affabulation, orgueil, mégalomanie parfois, telles sont les tentations qui gagnent les personnages de ces nouvelles ; ainsi, dites avec humour, ces dernières volontés de Comencita, la riche Latino-Américaine, désirant voir ses cendres éparpillées sur le mont Blanc, ou bien les vantardises d'Agapit, « *le meilleur guide du monde* ».

Mais, souvent, c'est l'émotion qui donne à ces récits toute leur saveur : souvenirs égrenés par le vieil alpiniste du *Temps chevauché*, refus du déclin, tristesse de la fin que l'on sent chez *le Vétéran*, cette solitude du grimpeur peut être mortelle : ainsi, le Philippe de *l'Aiguille courbe* qui disparaît, étranglé par sa vision.

Dans un style précis, d'une minutie parfois excessive, ces nouvelles décrivent, avec finesse, le monde de la montagne, et dévoilent la loi du destin qui la régit : le jeu de la montagne et du hasard.

FLORENCE LAUTREDOU.

★ **LE JEU DE LA MONTAGNE ET DU HASARD, d'Anne Sauvy, Montalba, 274 p., 75 F.**

● LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH

Chassés-croisés

(Suite de la page 13.)

Ni réalité qui tienne, ni souvenir qui vaille ; ni amour, dirait-on. *Le monde d'Adélaïde-Bianciotti ne laisse de chance qu'à l'écriture,* entendue – encore une idée de myope ? – comme exercice de micro-observation maniaque. En subodorant la viande sous la pensée et la glande sous le baiser, il espère piéger l'insaisissable réel. Ou alors, en décrivant par le menu un physique de cafetier, une allée du Père-Lachaise, les relents d'une morgue... Bref, en écrivant devant soi, sans autre ambition que pointilliste.

Le lecteur ne doit pas se tromper d'attente. *Sans la miséricorde du Christ* ne renseigne pas sur l'Argentine, ni sur ce que cela fait de lui préférer à jamais le café Mercury, mais sur la fragile aptitude de la littérature à cerner des objets et des bribes de vies, à restituer un fermoir de bracelet, l'enterrement de la Callas, la messe chez un grand romancier, le soyeux d'un tissu, le craquement d'une hostie...

CETTE marqueterie, on sait que Bianciotti a décidé, pour la première fois, de la composer en français et non plus dans son espagnol natal.

A part quelques détours hispaniques dans la réalité saignante des anatomies et la religiosité baroque, la métamorphose est totale. Plus français que ce livre, cela ne se fait plus ! L'auteur met à suivre nos usages l'inflexibilité de qui les a assimilés « pour être admis ». Une inflexibilité où le zèle de se fondre semble parfois l'emporter sur la passion...

Témoins les aphorismes moralistes, où un vieux préjugé voit des marques de haut style. Malgré la bonne école que doit constituer sa vie de « gouvernante » à la N.R.F., Bianciotti ne se méfie pas assez des platitudes recelées par l'art de la maxime. *On n'est que la proie des jours ; nous ne sommes jamais entièrement là où nous sommes ; l'attente est la chambre de torture de l'âme ; la mort arrive toujours pour la première fois ; le temps de l'hôpital est long pour le malade...* Nous sommes ceci, il arrive un moment où on croit cela, ou plutôt « l'on » croit, pour faire plus Régence...

Oublions ces empois, ces patins aux pieds, ces baisemains – signes touchants de révérence extrême, on suppose. Retenons l'enroulement proustien des sensations, où le lecteur se noie pour mieux se retrouver, tout étourdi de rythmes, de mots rares. Tandis que les écrivains de souche tombent démagogiquement dans l'argot basique des rockers, notre hôte raffine sur les élégances surannées de notre syntaxe, s'étonne d'une étymologie, examine une tournure oubliée, tel l'amateur, au musée, se penchant vers le détail d'un tableau. On songe à ces touristes érudits et gourmands qui en remontrent, au Louvre, aux mastiqueurs autochtones !

Comment ne pas songer, surtout, à Proust ! En plus accablé. Ni les plaisirs des jours ni la joie des mots ne consolent Bianciotti de l'évanescence des choses et des vies. Même l'artiste, dirait-on, s'empêche d'exulter. Nous exultons pour deux. Car la littérature est mieux qu'à l'honneur : à la fête !

RACHID BOUDJEDRA effectue le trajet inverse. C'est la deuxième fois que, du français, il passe à l'arabe, dont il supervise la traduction. Cela donne *la Macération*, c'est-à-dire un livre qui s'éloigne de l'objet littéraire, par rapport à *la Répudiation*, à *Topographie idéale pour une agression caractérisée*, pour devenir un document, un cri de névrose.

Un écrivain algérien âgé de la cinquantaine revient au pays. Face au mûrier de son enfance, témoin du temps qui passe et de l'éternité, il met de l'ordre dans ses papiers, ses photos, ses souvenirs. Très vite, et tout au long d'un monologue foisonnant, s'impose la figure d'un père immense, brasseur d'affaires, jouisseur, proprement indépassable. Entre autres drames de la vie paternelle qui s'achève dans la pièce voisine : une maîtresse juive, dont le mourant a eu deux enfants, et qui agonise, elle aussi. Quelle sépulture donner à l'encombrante concubine, quelle place dans les mémoires ?

Le narrateur n'ordonne pas ses souvenirs selon une certaine logique harmonieuse : en cela, la trace française est bien perdue, elle est même ouvertement reniée, en raison du passé colonial. Une nappe de signes est poussée sous nos yeux, sans ordre, criblée de parenthèses, de tirets, de fac-similés en arabe. Sauf pour évoquer la destinée exubérante du père, le texte réitère avec fougue les mêmes imprécations, fantasmes, ressentiments, désirs.

D'où vient qu'on regarde s'écouler ce flot verbal sans s'y perdre ? Contrairement aux précédents romans de Boudjedra, qui suggéraient sans imposer, *la Macération* veut nous convaincre, jargon moderne à l'appui, de sa suffocation torrentielle. Ces choses-là se prouvent, elles ne se proclament pas.

Dans ce chassé-croisé, le parcours des auteurs n'est pas en cause. Entre le peu-dire de Biancotti et le trop-dire de Boudjedra, il se vérifie que le bonheur du lecteur est là où on le laisse le plus libre de rêver entre les mots.

★ **SANS LA MISÉRICORDE DU CHRIST, d'Hector Bianciotti, Gallimard, 320 p., 85 F.**

★ **LA MACÉRATION, de Rachid Boudjedra, Denoël, 296 p., 98 F.**

LA RENTRÉE ROMANESQUE

François-Marie Banier ou l'enfance perdue de Balthazar

***Balthazar, fils de famille,** le roman violent et fort d'un jeune homme que l'on a cru frivole et qui jouait à se ressembler. Un dénouement et un départ.*

FRANÇOIS-MARIE BANIER a tout pour plaire. Donc pour agacer. Grand, jeune, beau – riche et bien portant évidemment, – il est d'une élégance qui frôle l'irréalité, d'une courtoisie dont la vigilance ne s'autorise aucun écart : il sort son briquet au bon moment, au quart de seconde près, pour allumer la cigarette d'une dame ; on ignore encore soi-même qu'on veut s'asseoir qu'il est déjà prêt à avancer la chaise. Bref, si on le croise le temps d'une soirée, on ne peut qu'être désarçonné devant cette « apparition », policée jusqu'à l'hyperbole.



François-Marie Banier avait juste vingt ans lorsqu'il s'installa dans ce stéréotype de beau jeune homme auquel tout réussit. Son premier roman, *les Résidences secondaires*, qu'il écrivit à dix-neuf ans, parut en 1969 chez Grasset. Dès 1970, il commença à collaborer à divers journaux. De Mauriac à Aragon, de Borgès à Nathalie Sarraute, de Lili Brik à Arletty, il rencontra tous ceux qui, dit-il, « *développaient en moi toute la vie que je ne pouvais pas avoir* ».

Les chevaux du bois de Boulogne

Il continuait d'écrire : le *Passé composé* (Grasset 1971), *la Tête la première* (Grasset 1972). Il fit jouer deux pièces de théâtre : *Hôtel du lac* et *Nous ne connaissons pas la même personne.* Il fut l'attaché de presse d'une grande maison de couture. Mondain, « lancé », Banier l'était, certes. Mais il semblait avoir renoncé à la fiction romanesque.

C'est pourtant avec un roman – *Balthazar, fils de famille* – qu'il réapparaît dans cette rentrée littéraire. Et dès les premières pages on sait que François-Marie Banier a rompu, en littérature du moins, avec la frivolité. Parce qu'il a buté sur un obstacle – lui-même sans doute – qu'il a accepté de se colleter avec ce qu'il masquait, il a produit tout autre chose qu'une plaisante dérive sur les jeux du paraître qu'il connaît si bien. François-Marie Banier a mis dix ans à écrire ce livre. Mais il est enfin sorti de cet habit trop bien coupé, dans lequel on le croyait enfermé, de ce personnage qu'il offre, non sans condescendance, au regard d'autrui, et dont on pouvait craindre qu'il ne soit lui-même un peu trop dupe.

« *J'en avais assez*, dit-il, *de ces petits romans français que j'avais écrits, élégants comme les chevaux qu'on voyait au bois de Boulogne quand j'étais petit. Je sentais la nécessité de quelque chose de fort, où il y eût... moi. L'autobiographie, ça m'assomme. Un roman « gratuit », cela m'était impossible. Alors il m'a fallu dix années, plusieurs versions, des pages et des pages de manuscrits empilées dans le désordre, puis reclassés.* »

Balthazar, fils de famille, habitant à Paris la très convenable avenue Victor-Hugo, est un enfant battu : « *Mon père frappe mon menton à petits coups de poing.* (...) *Entre ses lèvres, une cigarette fume.* (...) *Il avance, pose son pied sur le mien, l'écrase* (...), *il prend sa cigarette entre ses doigts, approche la braise de mon visage, s'arrête entre mes yeux* (...). *Si je bouge la tête, il m'éborgne. Et si je bougeais ?* » La mère de Balthazar ne s'insurge pas devant ces sévices, elle les ignore. Elle ne songe pas davantage à aimer cet enfant dont elle ne lit pas les lettres, dont elle n'entend pas l'affection.

Balthazar ne peut que se résigner, se taire et chercher à mourir – il essaie mais se « rate ». Ou tenter ailleurs d'être aimé. Il le fait, mais tout avorte. La vie n'offre aucune prise, et toute l'histoire est à l'image de cette description de l'appartement, avenue Victor-Hugo : « *deux bras autour d'une cour, qui ne se rejoignent pas. Le propriétaire ne veut pas nous louer les deux pièces qui nous manquent pour que l'anneau se referme. Nous habitons une pince* ».

Rien de ce que tente Balthazar n'aboutit, personne ne rejoint personne. Rien n'arrive ni les lettres qu'on lui adresse, que ses parents interceptent ni les fleurs qu'il envoie à sa marraine. « *Comme Mme Guest reçoit beaucoup de fleurs,* lui explique le fleuriste, *pour ne pas les avoir toutes en même temps (...) elle a demandé qu'on lui ouvre un compte. On ne lui donne que les cartes, qu'elle sache un peu qui lui en a envoyé. Comme on lui doit toujours plus de fleurs qu'elle n'en a besoin, avec celles qui restent, on lui fait des couronnes pour ses enterrements* »...

Toutes ces violences, ces brutalités décrites ou insinuées, font la réussite de ce livre, qui parfois se cogne à l'indicible, laissant supposer que tout était pis encore que ce qui est nommé, et que, en Balthazar, François-Marie Banier débusque enfin son enfance. Et la dénoue.

Ecrire, partir

Dans ce premier roman accompli, il ne perpétue de ses tentatives précédentes qu'un défaut, d'ailleurs atténué : au côté de descriptions aiguës, insolites, d'images fortes, de raccourcis efficaces, des passages trop attendus, des propos convenus, comme si, par brusque lassitude devant l'affrontement, il cherchait dans la banalité un refuge.

Ecrire, partir : ce fut le trajet de Balthazar, et celui de François-Marie Banier, qui, comme son héros, a rédigé des centaines de lettres sans jamais les envoyer, qui tient son journal, quotidiennement, depuis l'âge de douze ans. « *Ce n'est pas un journal littéraire,* explique-t-il. *J'écris ce journal beaucoup contre l'abandon. J'y parle des gens que je rencontre. Je les vois non pas, comme on le dit, parce qu'ils sont célèbres, mais par goût d'eux-mêmes, parce qu'ils sont tout un univers qui se dévoile et pour lutter contre l'oubli.* »

Lutter contre l'oubli. Lutter aussi contre la facilité d'images toutes faites. Les portraits d'écrivains de François-Marie Banier, ceux de Borgès et de Nathalie Sarraute, par exemple (*le Monde* des 28 janvier et 15 avril 1983), contredisaient déjà ce qu'on présupposait d'un peu factice chez ce jeune homme de si bon ton. Ce roman, définitivement l'annule. François-Marie Banier, écrivain, en a bien fini d'être sa propre copie conforme.

JOSYANE SAVIGNEAU.

★ **BALTHAZAR, FILS DE FAMILLE, de François-Marie Banier, Gallimard, 260 p., 78 F.**

L'éclatement de Patrick Besson

Un superbe portrait de femme.

ON a beau avoir débuté dans les lettres à dix-sept ans (1), avoir été remarqué par la critique dès ce coup d'essai, avoir récidivé avec entrain en se voyant tour à tour loué pour sa précocité, puis gentiment tancé pour sa fécondité (sept romans en huit ans c'est beaucoup !), il arrive néanmoins aux jeunes écrivains surdoués de vieillir : Patrick Besson marche aujourd'hui sur la trentaine. On n'écrit plus tout à fait à cet âge-là comme avant, pour se faire plaisir ou se faire la plume. Des ambitions vous viennent, on sort de sa courte expérience pour rencontrer l'histoire de son temps ou d'autres personnages que soi-même, on fouille ses origines. Et tout d'un coup on prend de l'ampleur et du coffre. Tout va pour le mieux si dans cette métamorphose on ne perd rien de son talent, ni le naturel, ni l'allégresse, ni le goût du jeu. Patrick Besson avec son huitième roman parvient à cette réussite.

Dara est un livre éclatant. A la fois grave et joueur, drôle et prenant, plein d'aventures et de finesse, de mystères savamment entretenus et de vérité humaine. Il ne cesse de nous ménager des surprises. La première concerne l'auteur lui-même. Vous saviez, vous, que ce romancier qu'on tenait pour le plus français, le plus parisien de nos jeunes écrivains – peut-être parce que dans *Lettre à un ami perdu* (2), cette romance d'aujourd'hui, il s'était mis à l'écoute de sa génération dans le tohu-bohu et le laisser-aller de la capitale, – vous saviez qu'il avait une mère croate ?

C'est en se tournant vers elle, dans *Dara*, qu'il nous cause ce dépaysement inattendu par rapport à son œuvre antérieure. Car il nous entraîne à Zagreb où cette femme a passé son enfance, sa jeunesse et il nous jette avec elle dans l'histoire mouvementée de la Yougoslavie : dans les rivalités qui opposent Croates et Serbes, royalistes et communistes ; au milieu des partisans qui reconquièrent la ville sur les Allemands et sur les oustachis d'Ante Pavelic, après leurs quatre années de résistance dans les montagnes : dans le conflit qui va dresser l'un contre l'autre l'archevêque Stepinac et le maréchal Tito que Patrick Besson s'amuse à rapprocher dans un provocant parallèle. Enfin, parce que cette mère, qui avait appris la couture et était fascinée par Paris, a fui son pays dès 1945, nous pénétrons dans les diverses couches de l'émigration yougoslave, en Italie d'abord, puis à Paris, croisant des filous, des faux-monnayeurs, des maquereaux, des tueurs... Une geste finalement joyeuse, à cause du ton et de la manière, des années tragiques.

N'allez pas croire que Patrick Besson écrive la vie de sa mère. Celle-ci l'a orienté, c'est tout. A partir de là, son imagination s'est mise en branle, et Dieu sait s'il en a, et s'il est attiré par le cocasse des situations et l'excentricité des caractères ! Le tempérament de ces Slaves du Sud, qu'il cherche à cerner, mélange de douceur et de violence, de joie de vivre et de sauvagerie, un tempérament qu'il sent peut-être au fond de lui, lui convient à merveille. Il l'a superbement incarné dans cette Dara, personnage féminin inoubliable qu'il place au cœur de son livre et sur lequel convergent de multiples regards.

Il faut ici souligner la forme singulière que Patrick Besson donne à son roman. Là aussi, il tient la gageure. Son héroïne, si présente, si vivante, il ne la met jamais directement en scène. C'est une figure en creux qu'il peint. D'ailleurs Dara est morte quand commence le livre. Elle va surgir d'une succession de récits faits par des narrateurs divers.

Ces narrateurs, dont l'identité se précise peu à peu, sont autant de personnages qui composent à Dara son cortège. Curieusement, leurs récits se chevauchent à l'envers, nous faisant remonter le temps, des années 60-70 où nous voyons Dara établie à Bagnolet dans une petite médiocrité bourgeoise, toujours occupée à confectionner des robes « au noir », entre sa fille de quinze ans et le mari très brave, mais très ordinaire, qui la lui a donnée, jusqu'à cette année 1937 où, à l'âge de sa fille, elle joue aux boules de neige à Zagreb, tandis que s'introduit dans sa vie, par simple voisinage de palier, le garçon qui sera, plus ou moins volontairement, l'instrument de son destin.

Le vrai mystère

Les témoignages sont recueillis par la fille de Dara qui voudrait percer le secret de sa mère. Patrick Besson accroche cette enquête au meurtre d'une vieille dame assassinée aux premières pages du livre. *Dara* se présente ainsi comme un roman policier. C'est une ruse de l'auteur. Elle ne le conduira pas loin, car il oublie très vite, et nous aussi, cette tante Nathalie, protectrice occulte de la jeune immigrée. Le vrai mystère auquel Patrick Besson nous suspend avec beaucoup de subtibilité et d'ironie, c'est l'être de Dara dans sa force et ses contradictions.

A mesure que nous découvrons son destin dans cette marche à rebours, sa personnalité jaillit en pleine lumière, exubérante et saine, romantique et sage, ivre de danse, de liberté et d'exigence d'amour. Elle est la séduction même. Et comme elle l'a exercée, cette séduction, sur tous ceux, hommes ou femmes, qui ont traversé sa vie et l'évoquent à travers le prisme de leur vision, elle subjugue le lecteur. Une savoureuse création, tout en facettes et en irisation, où une femme devient le clé d'or qui ouvre à la connaissance d'un pays, de son histoire, de ses mentalités, de ses passions !

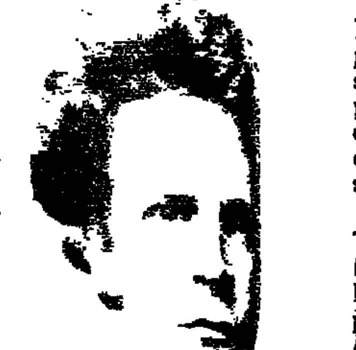
JACQUELINE PIATIER.

★ **DARA, de Patrick Besson, Le Seuil, 222 pages, 79 F.**

(1) *Les Petits Maux d'amour*, Le Seuil, 1974.

(2) Le Seuil, 1980, repris dans « Points-roman » en 1984.

Balthazar



Une fresque du malheur

Le Livre des Nuits, ***premier roman de Sylvie Germain, est un torrent de bruit et de fureur dans lequel les hommes subissent les turbulences de l'histoire.***

CETTE fresque du malheur, qui commence sous le règne de Louis-Philippe et s'achève pendant la présidence de Vincent Auriol, est servie par une écriture magique, presque démoniaque. Le lyrisme de Sylvie Germain est si précis que chaque phrase acquiert une sorte d'évidence.

Né des amours incestueuses de Théodore-Faustin Péniel et de sa fille Herminie-Victoire, Victor-Flandrin, le personnage principal, porte autour du cou *« sept larmes couleur de lait »*, seul héritage d'un père dont le visage avait été sabré en 1870 par un uhlan, et qui avait amputé son fils, à l'âge de cinq ans, de l'index et du majeur de la main droite pour qu'il ne serve jamais une armée.

Victor-Flandrin, dit « Nuit-d'Or-Gueule-de-Loup », s'établira dans un hameau des Ardennes et, par quatre fois, prendra femme. De ces unions naîtront dix enfants qui, comme le bien et le mal, iront par deux. Etrange gémellité pesant sur la descendance de cet homme qui apprécie la compagnie des loups, car ceux-ci, contrairement aux humains, ne tuent que par nécessité.

A la fois timide et volubile quand on la rencontre, Sylvie Germain refuse d'entretenir un rapport objectif avec son texte. *« Roger Grenier,* dit-elle, *est un peu à l'origine du* Livre des Nuits. *J'avais adressé, il y a un peu plus d'un an, des nouvelles à plusieurs éditeurs. Gallimard a refusé de les publier, mais Roger Grenier m'a demandé de lui montrer un roman. Son humour et sa courtoisie m'ont aidée, et j'ai écrit ce livre en quelques mois. Je n'avais, au départ, aucune idée cohérente. J'ai simplement désiré donner une généalogie à quelqu'un de ma génération. Mes personnages se sont engendrés les uns les autres sans que je le veuille vraiment. Je me sens dictée, dévorée par les êtres que j'invente... »*

Des milliers de cadavres

Une vieille connivence unit Sylvie Germain à la nuit, ce mystère qui autorise toutes les transgressions. *« Je ne puis écrire que la nuit,* affirme-t-elle. *Alors, en fin de semaine, je ferme les volets pour recréer l'obscurité qui m'est nécessaire... J'aime aussi errer dans Paris. La ville m'apparaît comme un livre aux milliers de pages entrouvertes... Quant aux guerres qui traversent mon livre, elles se sont imposées d'elles-mêmes. Mon grand-père, qui a quatre-vingt-douze ans, ne parle jamais de la première guerre mondiale, mais il continue à reproduire les bruits des combats. Ils ne l'ont pas quitté ! »*

Les pages que Sylvie Germain consacre au Chemin des Dames sont habitées de milliers et de milliers de cadavres qui semblent danser une folle farandole. Mathurin et Augustin, les premiers jumeaux de Victor-Flandrin, essaieront de survivre dans cet enfer. Mais l'un ayant été tué, l'autre refusera ensuite de dévoiler son identité, et il assumera deux existences en une seule. Surnommé « Deux-Frères », il s'unira à la fiancée de son jumeau, ainsi qu'à la sienne. Juliette, promise à Augustin, accouchera de milliers d'insectes, et Hortense, destinée à Mathurin, donnera naissance à un enfant doté d'une bosse. « Deux-Frères » se réjouira de l'infirmité de son fils, car *« les petits bossus ne sont pas faits pour porter l'uniforme »*.

Et puisqu'il fallait bien que la nuit devienne totale, Ruth, la dernière femme de « Nuit-d'Or-Gueule-de-Loup », périra avec ses quatre enfants dans un camp de concentration nazi.

« Bien que je sois née en 1954, dit Sylvie Germain, *je fais partie de ces chrétiens qui entendent assumer leur culpabilité vis-à-vis de l'holocauste des juifs... J'écris actuellement la suite de ce roman. Victor-Flandrin Péniel y fêtera ses cent ans, et tous ses morts viendront le visiter. J'évoquerai alors la guerre d'Algérie et les assassinats d'Algériens, à Paris, en octobre 1961. Je me sens broyée par la démence du monde. En reconnaissant mes frayeurs et en les transcrivant, j'essaie de ne pas sombrer tout à fait. »*

PIERRE DRACHLINE.

★ LE LIVRE DES NUITS, de Sylvie Germain, Gallimard, 293 p., 89 F.

DÉFENSE DE LA POÉSIE

Le gouvernement des passions

Le premier Goncourt de la poésie est décerné à Claude Roy, le vendredi 13 septembre, à Arles. Nous publions ci-dessous un extrait de la réponse de l'écrivain à l'« adresse » de Robert Sabatier, membre du jury.



(...) Il y a une façon de placer très haut la poésie qui me fait penser au ventilateur du dimanche de la vieille dame chinoise que j'ai rencontrée à Canton au cours d'un été caniculaire. Nous ayant offert un instant l'hospitalité de sa pauvre maison, elle alla chercher dans un placard un objet précieux, soigneusement emballé de plastique dans son carton d'origine, le ventilateur que lui avaient offert les cousins de Hongkong. Ventilateur si précieux, si respecté (et si coûteux en électricité) qu'elle ne s'en servait jamais, sinon le dimanche, ou, très rarement, pour honorer des hôtes avec qui elle s'autorisait enfin à partager un peu d'air frais. Pour beaucoup de lecteurs, même très cultivés, la poésie est pareille à ce ventilateur. On *« se la garde »* pour le dimanche, et souvent on décide le samedi soir que ce sera pour une autre semaine, pour plus tard. On la réserve pour le moment où on en sera digne, et il ne vient jamais.

C'est là que votre idée d'un Goncourt de la poésie peut inciter à des retrouvailles très nécessaires entre les lecteurs de romans et les lecteurs de poèmes, car cette séparation entre le roman et la poésie nous semble aujourd'hui bien arbitraire. Proust et Virginia Woolf, Joyce et Julien Gracq, nous savons bien que leurs romans font aussi partie de la poésie moderne, que bien souvent le versant *poèmes* d'une œuvre est inséparable de son versant *roman*, comme ce fut le cas avec notre ami et maître Raymond Queneau, comme c'est le cas avec Beckett ou Aragon, Joyce ou Malcolm Lowry, Pavese ou Borges, tous poètes et romanciers.

Oui, Goncourt de la poésie, ce ne sont pas deux mots qui s'entrechoquent et s'opposent : la poésie n'est pas une autre voix, un autre ton, un autre monde. Elle n'est pas le ventilateur du dimanche. Elle est la respiration de tout ce qui vit vraiment.

Ce qui ne veut pas dire que la confusion des genres ne soit pas souvent redoutable. Rien de pire, me semble-t-il, que le roman qui se veut *« poétique »*, que la prose mangée aux vers par des alexandrins blancs, rien de pire, sinon la poésie qui, ayant honte d'être poème, se défait et se dissout en une prose incertaine, une prose qui pour se prouver pourtant poésie *« va à la ligne »*.

Si on me permet de parler d'une expérience personnelle, j'ai pendant trois ans poursuivi parallèlement deux travaux fondés sur un même thème et sur une même réflexion, le temps, passant du long poème intitulé *Sais-tu si nous sommes encore loin de la mer* au roman *la Traversée du pont des Arts*. Je me suis aperçu que c'était précisément ce qui était impossible dans la fiction en prose qui enrichissait le poème et que, réciproquement, ce qui résistait à être exprimé dans le poème trouvait sa forme naturelle dans le récit.

Une autre chose que m'a apprise le travail de la poésie, c'est que la poésie peut être un instrument de gouvernement des passions et de possession (ou de reprise de possession) de soi-même. Les premiers poèmes que je consens à nommer de ce nom, je les ai écrits après mon évasion, en novembre 1940, dans le désarroi et le deuil où j'étais de la défaite de mon pays, apprenant brusquement la mort au front d'un cousin qui était mon ami, mon frère d'enfance. Le chagrin et le trouble de l'âme se sont alors organisés en vers, qui m'ont aidé à accomplir le *« travail du deuil »*. Je crois que ce que peut transmettre un poème, sa magie communicante, c'est le travail qui s'est accompli dans le poète, la contagion, bénéfique ou labourante, apaisante ou déchirante, d'un sentiment vrai et de sa domination, de son *« apprivoisement »* dans et par l'expression.

Tout récemment encore, ces poèmes que vous avez bien voulu distinguer, textes écrits aux marges d'un temps qui menaçait de m'expulser de ses territoires, je m'aperçois que je les ai écrits pour tenter de régler un souffle qui se déréglait, pour essayer d'ordonner un flux intérieur qui se délitait, pour parvenir à reprendre l'avantage dans le combat douteux où j'étais engagé. C'est que la poésie, cette activité gratuite par excellence, ajoute aux charmes essentiels de l'inutilité la force inattendue de l'extrême utilité. Aussi vaine que les nuages, aussi nécessaire que le pain, la poésie n'est pas forcément une maîtresse d'illusions. Elle peut être aussi, elle doit être surtout la réalité profonde *prise aux mots*, une vérité qui se fait chant. Pour paraphraser Clausewitz, la vraie poésie est la continuation de la bonne prose par d'autres moyens.

CLAUDE ROY.

[Claude Roy a publié récemment chez Gallimard un recueil de poèmes, intitulé *A la lisière du temps* (« le Monde des livres » du 2 février 1985), mais ce Goncourt de la poésie — d'un montant de 40 000 francs — doit être considéré comme un prix de consécration destiné à récompenser toute une œuvre.]

● Le cinquième Festival de poésie de Paris aura lieu du 14 au 21 septembre au Théâtre de la Ville. Il est placé sous la responsabilité de Pierre Seghers, avec le concours de la Ville de Paris. Quatre spectacles évoqueront Victor Hugo (le 14 septembre), « l'Ame de la Chine » (les 17 et 18) et enfin André Breton (le 21).



● LETTRES ÉTRANGÈRES

DAVID HERBERT LAWRENCE CENTENAIRE...

L'exilé de l'amour

POUR ses contemporains, David Herbert Lawrence (1) fut l'écrivain du scandale. Certains critiques le surnommèrent *« le satyre barbu »*. La justice anglaise contribua grandement à cette renommée. En 1915, le quatrième roman de Lawrence, *l'Arc-en-ciel*, sera saisi pour obscénité. Treize ans plus tard, *l'Amant de Lady Chatterley* sera mis à l'index. Enfin, en 1929, un an avant la mort de l'écrivain, ses peintures seront confisquées par la police lors d'une descente dans une galerie londonienne.

Aujourd'hui, les crimes de Lawrence peuvent sembler désuets. Mais, au début de ce siècle, on ne plaisantait pas avec la morale en Angleterre. Lors du procès où il fut question de *l'Arc-en-ciel*, le tribunal reconnut pourtant n'avoir lu dans le récit *« aucun mot obscène »*. En revanche paraissait condamnable *« une masse d'obscénité de pensée, d'idée et d'action, enveloppée dans un langage susceptible, dans certains milieux, de passer pour artistique et intellectuel »* (2). Les censeurs voyaient juste : les écrits de Lawrence rendaient compte d'une pensée qui transgressait plus que le simple puritanisme sexuel.

Il n'empêche. Une légende était née, celle de l'auteur maudit. Les raisons de cette malédiction furent on ne peut plus fluctuantes. Pour Bertrand Russell, Lawrence (les deux hommes échangèrent une correspondance) était un *« fasciste »*. Les féministes (Simone de Beauvoir en tête, qui sera relayée par Kate Millett) clouèrent au pilori ce *« chauviniste mâle »*. Les années 60 verront les hippies américains (qui avaient sans doute lu ce qu'en disait Henry Miller) en faire l'un des apôtres de la vie communautaire, de la libération sexuelle et du retour à la nature. Pour réductrice qu'elles soient, ces approches n'en rendent pas moins compte à la fois de l'ambiguïté et de la complexité de l'œuvre ainsi que du personnage.

Malgré sa culture, Lawrence ne saurait être considéré comme un penseur. Ses romans, ses nouvelles, ses poèmes, son théâtre, traduisent des préoccupations essentielles, certes, mais le plus souvent immédiates, instantanées. Sa biographie et son œuvre sont intimement liées. Ses origines sociales, sa rencontre avec celle qui allait devenir sa femme, Frieda von Richthofen, l'exil enfin, marqueront d'une empreinte profonde ses choix et ses orientations.

David Herbert Lawrence est né le 11 septembre 1885 à Eastwood, un village du Nottinghamshire. Il grandira donc au contact de ce qu'il allait nommer dans son roman intitulé *Femmes amoureuses*, *« la laideur amorphe d'une petite ville minière du centre de l'Angleterre »*. Sa première déchirure, il la vivra face au conflit perpétuel qui oppose ses parents. Voici comment il les présente dans *Esquisse d'une biographie*, texte qu'il écrivit en 1929 : *« Mon père n'était même pas respectable si l'on considère qu'il se saoûlait assez fréquemment, n'approchait jamais d'une église et se montrait assez grossier avec ses supérieurs, à la mine (...). Ma mère venait de la ville et appartenait à la petite bourgeoisie (...). Mais elle n'était rien d'autre que la femme d'un mineur, avec son petit bonnet noir défraîchi et son visage subtil, « différent » (...). Elle avait une nature vive et sensible, peut-être réellement supérieure. »* Le spectacle de ce couple déchiré fournira à Lawrence la matière de *Amants et fils*, roman où il décrit par ailleurs le lien névrotique qui l'unissait à cette mère aimante et puritaine.

Le jeune Bert (Lawrence détestait se faire appeler David) n'a bien entendu aucune envie de végéter dans ce milieu. Après avoir enseigné quelques années, ce provincial des Midlands décide de venir à Londres. Là, il rencontre Ford Maddox Ford qui a déjà publié quelques-uns de ses poèmes dans l'*English Review*. Séduit par la personnalité et le talent de cet instituteur âgé de vingt-quatre ans, Maddox Ford l'encourage à écrire. A partir de ce moment, tout va aller très vite. En 1911, Lawrence publie son premier roman, *le Paon blanc*. Suivront *la Mort de Sigmund* (1912), *Amants et fils* (1913), *l'Arc-en-ciel* (1915). La vie londonienne n'est pourtant pas faite pour plaire à ce nouvel écrivain qui séduit la jeune génération.

« La vraie tragédie de la vie »

La fréquentation des milieux intellectuels le renvoie à son origine sociale. *« Je ne peux pas*, écrira-t-il alors, *faire le transfert de ma classe à la classe bourgeoise. »* La déclaration n'a rien de politique. Simplement, elle traduit la méfiance de Lawrence envers les systèmes établis, les conventions, les idées toutes faites. A ses yeux, la vie demeure une expérience et la littérature une tentative pour en saisir le fondement. Sa rencontre avec Frieda von Richthofen sera, de ce point de vue, déterminante.

Lorsque Lawrence fait sa connaissance, en 1912, c'est le coup de foudre. Cette fille d'officier prussien, mariée et mère de trois enfants, quittera son foyer pour suivre ce jeune homme qui réussit plus ou moins bien à vivre de sa plume. Leur relation, passionnée, apportera à Lawrence ce qu'il appellera *« la révélation de l'amour charnel »*. Surtout, elle lui fera découvrir de nouveaux horizons : ceux de la culture allemande et de la psychanalyse (Frieda avait en effet été l'amante d'Otto Gross, un ancien disciple de Freud). Dès lors, la rupture est inévitable. Lawrence va laisser derrière lui les oripeaux du romancier « fin de siècle », façon Thomas Hardy.

Même s'il n'est pas d'accord avec Freud (il conteste sa pratique et les orientations de celle-ci), il puisera dans sa théorie les éléments qui illustreront ses propres conceptions du désir amoureux, des tensions et des paradoxes qu'il suscite. *« La vraie tragédie de la vie*, notera-t-il dans l'un de ses textes, *est la guerre intime qui se livre entre ceux qui s'aiment. »* Une guerre dont l'écrivain ne saurait passer sous silence les aspects sexuels.

Il s'y attache d'autant plus qu'il trouve encore là un moyen de s'attaquer à une société européenne qu'il juge *« vieillissante »* et paralysée par ses préjugés. *« Le grand désastre de notre civilisation*, écrira-t-il, *est sa haine morbide du sexe. »* Et Lawrence de renvoyer dos à dos les puritains et ceux qui pratiquent *« le sexe sans cœur »*. Ses contemporains n'entreront pas dans ces détails : pour nombre d'entre eux, l'auteur de *l'Amant de lady Chatterley* (roman qui avait pour sous-titre : *Tendresse*) restera une sorte d'obsédé sexuel, de prophète du malheur qui menaçait de miner l'édifice social. Lawrence n'avait cependant rien d'un exalté et sous certains aspects (la défense du mariage, par exemple) il n'avait rien à envier aux esprits les plus conservateurs.

La fuite loin de l'Europe

Lassé de l'ostracisme qui le frappe, Lawrence toujours accompagné de Frieda, quitte l'Angleterre en 1919. C'est le début d'une longue errance à travers le monde. Lawrence ne supporte plus les Anglais, leur étroitesse d'esprit. Il leur reproche de vivre sous l'emprise d'une *« horrible frousse »* qui paralyse toute velléité de changement. Ce monde-là, prophétise Lawrence, est en train de mourir et son agonie ne peut qu'être précipitée par cette plaie qu'incarne à ses yeux l'industrialisation. Il n'en rejette pas pour autant la notion de progrès, au contraire ; ce qu'il conteste, ce sont les effets qu'il engendre, et notamment la place accordée à l'argent, symbole sonnant et trébuchant d'un univers où la valeur du sentiment est niée.

Lawrence ira donc chercher sa vérité « ailleurs » : en Allemagne d'abord, puis en Italie, à Ceylan, en Australie (il y écrira notamment *Kangourou*, récit où il déverse toute sa rancœur contre son pays natal). En 1923, les Lawrence s'embarquent pour le Mexique : ils y séjourneront deux ans. Au contact de cette civilisation où sont encore perceptibles les vestiges du Mexique précolombien, l'écrivain anglais reçoit un choc que traduit superbement *le Serpent à plumes*. Dans ce roman aux allures très messianiques, pour ne pas dire mystiques, Lawrence renoue un instant avec le vieux rêve de Ranamin, cette communauté utopique qu'il avait projeté de fonder à la fin des années 10, dans une île du Pacifique. Cette veine mexicaine sera cependant de courte durée. Le retour en Europe (pour une question de passeport non renouvelé) devient obligatoire.

Les cinq dernières années de sa vie verront Lawrence, que commence à miner la tuberculose, comme saisi par le démon de la bougeotte. Il séjourne successivement en Allemagne, en Italie (où il écrira *l'Amant de lady Chatterley*), en Espagne, enfin en France. Il s'éteindra à Vence, le 2 mars 1930.

Désormais, les personnages ont un inconscient

« Lorsque Lawrence meurt, écrit Emile Delavenay (3), *sa notoriété tient davantage à l'audace de ses écrits, aux éclats ainsi provoqués dans la presse à sensation, qu'à quelque représentativité de son génie littéraire, alors encore contesté. »* Un génie qui annonce parfaitement le roman moderne et lui ouvre de nouveaux champs d'investigation. Parallèlement à James Joyce et à Virginia Woolf, il participe à la remise en cause du récit traditionnel où dominaient le réalisme social et l'amour bourgeois. Désormais, chez Lawrence, les personnages *ont un inconscient* : ils ne sont plus les jouets d'une série de phénomènes mécaniques. Pour l'écrivain, la seule vérité qu'ils détiennent, c'est celle de la vie. Autrement dit, celle des combats, des doutes, de l'indicible. L'extraordinaire talent de D.H. Lawrence prend toute sa mesure quand il restitue les mouvements de l'être humain face à ce qui constitue son unique raison de vivre : le désir. Si Lawrence a toujours fui les modèles, les dogmes, il restera pourtant, dans l'histoire de la littérature, le prophète d'une éternelle religion. Celle de l'amour.

BERNARD GÉNIÈS.

(1) Ne pas confondre avec son homonyme, lui aussi centenaire, T.E. Lawrence « d'Arabie ».

(2) Cité par Emile Delavenay dans *D.H. Lawrence, l'homme et la genèse de son œuvre*.

(3) Cf le numéro de *l'Arc* consacré à D.H. Lawrence (nº 96).

Lire D. H. Lawrence

L'œuvre de D. H. Lawrence a été en grande partie traduite en français (le théâtre et la poésie exceptés). Nous proposons ici un choix de livres qui tient compte des titres les plus importants, ainsi que des rééditions récentes.

ROMANS :

L'Amant de lady Chatterley est disponible en deux éditions. « Folio » propose la traduction de F. Roger-Cornaz, précédée d'une préface d'André Malraux, tandis que Presses Pocket vient de publier le même roman dans une traduction, plus moderne, signée Pierrette Fleutiaux et Laure Vernière. *Amants et fils* est disponible en « Folio » ; *l'Arc-en-ciel* et *L'homme qui était mort* dans la collection « *L'imaginaire* », chez Gallimard. Le même éditeur réédite également *la Verge d'Aaron* et *Jack dans la brousse*. *Le Serpent à plumes* a été publié chez Stock.

NOUVELLES

D. H. Lawrence fut un excellent et prolifique nouvelliste. Plusieurs recueils viennent d'être réédités : *Ile, mon île* et *le Renard* (Stock, « Bibliothèque cosmopolite » *la Dame exquise* (Livre de poche), *l'Homme et la Poupée* et *les Filles du pasteur* (« Folio »). A signaler également chez Presses Pocket trois excellents recueils traduits par Pierre Nordon : *la nouvelle Eve et le Vieil Adam*, *le Cheval ensorcelé* et *Une ombre au tableau*.

RÉCITS DE VOYAGES

Trois volumes chez Gallimard : *Sardaigne et Méditerranée, Promenades étrusques, Crépuscule sur l'Italie.*

POÉSIE

Un choix de *Poèmes* a été publié aux éditions Aubier Montaigne. Introduction et traduction de Jean-Jacques Mayoux.

Pour les lecteurs qui voudraient en savoir plus sur D. H. Lawrence, l'ouvrage de référence en français est la thèse qu'a consacré Emile Delavenay à l'auteur anglais : *D. H. Lawrence, l'Homme et la genèse de son œuvre (1885-1919)*, Ed. Klincksieck, 2 vol., Paris 1969.

Les éditions Buchet-Chastel annoncent, d'autre part, la publication en novembre du *Monde de D. H. Lawrence* de Henry Miller. Cet ouvrage était jusqu'alors inédit en français.

Un type formidable !

(Suite de la page 13.)

Il n'est pas besoin d'éprouver les curiosités souvent frivoles des biographes pour mesurer l'impact de ce choc sur le destin de Lawrence et sur sa gloire littéraire. Frieda, c'est la révolution. C'est l'Initiatrice, c'est la révélation. Certes, le David Herbert d'avant Frieda est un enfant du siècle anglais, mal dans sa peau. Il a envie de s'amuser un peu, de vivre quelques aventures légères, de semer le trouble dans une société anesthésiée par le chloroforme victorien. Mais ces velléités de subversion ne se traduisent que par quelques corsages froissés et une course-poursuite avec un père trop attentif à la vertu de sa fille.

Frieda, c'est tout autre chose. Premier scandale, c'est une femme mariée, une mère de famille ; deuxième scandale, c'est elle qui ouvre sans façon son lit à *un David Herbert plutôt stupéfait* ; troisième scandale et le plus impardonnable : elle pense ; plus exactement elle justifie sa franche sensualité par un certain nombre de théories plus ou moins hérité de Freud par l'intermédiaire d'un de ses anciens amants. Lawrence est plus que subjugué : c'est son monde qui, enfin, chavire.

Citoyen du monde

Frieda ne le déculpabilise pas seulement d'une exigence sexuelle qu'il parvenait de plus en plus mal à réprimer, elle lui offre toutes les clés dont il avait besoin pour comprendre le monde et pour se libérer : chez Lawrence, cœur généreux, les deux mouvements coïncident toujours. Tous les romans à venir sont déjà là.

C'est beaucoup dira-t-on pour ce qui n'est, somme toute, qu'une belle histoire d'amour. Mais Lawrence est comme ça : il faut qu'il théorise, qu'il échafaude des systèmes, qu'il fournisse une explication à tout ce qui l'émeut, à tout ce qu'il aime, à tout ce qu'il hait. Ce prophète de l'instinct vital est un indécrottable intellectuel, et c'est probablement dans cette contradiction que gît l'essentiel de son génie. Sans elle, il n'aurait été qu'un auteur de traités ou qu'un bouc.

Mais la révolution Frieda n'aurait pas produit tous ses effets si elle ne s'était pas accompagnée d'une rupture avec l'Angleterre. En fuyant l'opprobre en Allemagne, puis en Italie, puis en Suisse, Lawrence largue son insularité. De sujet britannique, il devient citoyen du monde. La découverte du continent qui bouillonne à la veille de la guerre provoque chez lui une fringale qui va s'avérer à l'usage plus impérieuse encore que la faim sensuelle, celle de l'espace, du voyage, de la plongée dans d'autres civilisations.

Même s'il retourne à Londres – ne serait-ce que pour s'y marier – et s'il ferait, par la suite quelques séjours en Angleterre, Lawrence passera le reste de sa vie à combattre le modèle de vie anglais.

Une matrone abusive

Mr. Noon est un roman inachevé. Le manuscrit se termine alors que Gilbert et Johanna – Lawrence et Frieda – séjournent à Riva (en Italie) entre le 4 et le 17 septembre 1912. En fait, cela faisait une bonne cinquantaine de pages que le romancier n'avait plus grand-chose à raconter et qu'il paraissait s'ennuyer autant que ses lecteurs. Le propre des romans autobiographiques c'est *de ne jamais vraiment pouvoir finir*. Dans le cas de *Mr. Noon* le phénomène est aggravé par le temps qui sépare la rédaction du texte de l'histoire qu'il raconte. Lawrence a probablement entamé la rédaction de son livre au printemps 1920. Huit ans après la rencontre décisive. Il aime encore Frieda, il l'admire, il la désire toujours, mais la fascination des premiers mois a laissé place à une analyse plus lucide. D. H. ne peut plus se cacher le côté matrone abusive de sa compagne, il sait ce qu'il entre de crainte, de plaisir d'être dominé, de haine de son doux esclavage aussi, dans la force qui l'enchaîne à Frieda.

Il n'ignore pas davantage qu'il a retrouvé en Frieda, son aînée de sept ans, une mère autoritaire et possessive, comme celle qui, dans sa jeunesse, évinçait les tendres amies qui lui tournaient autour. *Mr. Noon* est donc sans cesse le produit d'un compromis instable entre le souvenir à l'état *brut*, dans sa pureté et son enthousiasme primitif, et l'analyse inconsciente que fait Lawrence, huit ans plus tard, de ce même souvenir. Lawrence de 1912, rapidement travesti en Gilbert Noon, voudrait dire l'émerveillement, le bouleversement, la révélation, la libération, qui sourdent du sein de Frieda ; mais Lawrence de 1920 lui murmure à l'oreille que c'était aussi une lutte, qu'il a eu le dessous, qu'il a souffert et que la longue escapade à travers les Alpes, à pied, à cheval et en voiture, n'a pas tous les jours ressemblé à une partie de plaisir.

Et comme Lawrence est foncièrement honnête, pas assez rusé pour trafiquer ni sa mémoire ni sa lucidité, *Mr. Noon* se balance comme un navire qui a rompu son amarre. Ce qui n'est pas le moindre de ses charmes.

La première partie de l'œuvre, celle qui raconte la vie de Noon avant Johanna-Frieda ne mérite guère qu'on s'y attarde. C'est une jolie nouvelle villageoise un peu coquine, un peu bavarde : un « roman de genre », comme il existe en peinture des scènes du même nom. Une façon pas bien méchante pour Lawrence de régler ses comptes avec l'Angleterre puritaine.

Hormis son intérêt biographique, la seconde partie, jusque dans ses passages ennuyeux, est, elle, franchement étonnante. Non par ce que raconte le romancier – il y a belle lurette que l'érotisme de D.H. Lawrence ne fait plus frémir qui que ce soit, – mais bien par la manière dont il le raconte. Ce n'est pas de l'art, c'est du catch. Avec pirouettes, grimaces au public, incidents provoqués, coups bas, protestations d'innocence. Lawrence commence à raconter tranquillement son histoire, au bout de trois pages bute sur un jeu de mots, commence une digression, l'abandonne brutalement pour prendre le lecteur par le revers de la veste et lui postillonner un discours véhément, puis il revient à son propos, l'agrémente de quelques considérations de haute métaphysique, à moins que ce ne soit de café du commerce.

Jamais, je crois, un écrivain n'a fait preuve vis-à-vis de son travail et de ses lecteurs d'une telle désinvolture, d'un tel dédain de la forme, d'une telle liberté à l'égard de la « chose » littéraire. C'est parfois insupportable d'exhibitionnisme, c'est toujours très amusant.

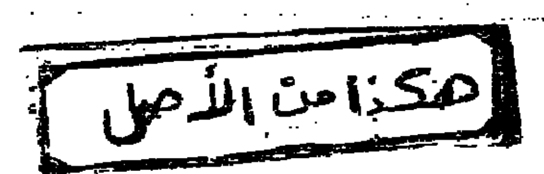
Avant, après *Mr. Noon*, D.H. Lawrence a rédigé des livres très savants, très élaborés, très artistes. Avec construction compliquée, symboles hermétiques, métaphores longuement pensées et finement ourlées. La relecture de *l'Amant de lady Chatterley* ou du *Serpent à plumes* confirme que l'écriture de Lawrence pèse lourd, que son lyrisme frise l'enflure et que ses personnages sont trop sommaires, trop manifestement bâtis, pour nous intéresser longtemps.

Mais ici, le personnage, c'est lui, débordant l'écrivain, lui chipant la plume et la parole, éclatant d'énergie, de drôlerie, de mauvais goût, d'envie de brûler la chandelle par les deux bouts, et le lecteur avec. Et alors, on marche.

Parce que D. H. Lawrence n'est peut-être pas le grand écrivain que l'on dit, mais c'est un type formidable.

PIERRE LEPAPE.

★ Mr. NOON, de D. H. Lawrence, traduit de l'anglais par Bernard Geniès. Calmann-Lévy. 352 p., 119 F.



RENCONTRE AVEC HUGO CLAUS

« Garder la bave aux lèvres »

« Vous écrivez depuis plus de trente-cinq ans, votre œuvre est gigantesque, mais vous n'existez pratiquement pas en français ni en anglais...

– Oui. C'est le lot de ceux qui sont nés dans un petit pays et qui s'expriment dans un argot, un patois local. Les chances de se faire connaître sont minimes. Quand j'avais dix-neuf ans, bien sûr, ça me gênait énormément. Quand je voyais les tirages de Françoise Sagan, j'étais très vexé. J'ai même pensé à écrire en anglais ou en américain... Mais, depuis des années, j'ai compris que c'est une fausse bonne idée de vouloir à tout prix être connu de la planète. Il faut se contenter de son village, et si, par hasard, le village s'agrandit, alors tant mieux...

– Vous êtes publié à Amsterdam « en néerlandais ». Quelle est la différence entre le flamand et le néerlandais ?

– C'est la même chose.

– En disant cela, vous ne blessez pas les Belges ?

– Non, puis que le belge n'existe pas *(il rit)*. Expliquons : il y a une langue, le néerlandais, dont l'origine est flamande. Mais il s'est produit une scission pendant l'occupation espagnole. L'élite – les chirurgiens, les imprimeurs, les intellectuels, les financiers – tous sont allés au nord, et le néerlandais est devenu, en Hollande, la langue nationale. En Flandre, le flamand a conservé ses origines presque médiévales. Aujourd'hui, c'est un dialecte du néerlandais. Entre Bruges et Ostende, le flamand est resté semblable à la langue médiévale. Le néerlandais, lui, est devenu plus faible, plus moelleux. Deux façons de prononcer la même langue...

– Pourquoi publiez-vous en Hollande ?

– Parce que 80 % de mes lecteurs sont là-bas, et 20 % seulement ici. Récemment encore, je faisais jouer d'abord mes pièces en Hollande, parce que, quand j'ai commencé à écrire, en bon Belge, je me suis adressé à un théâtre subventionné belge et on m'a ri au nez. Les Hollandais, eux, ont tout de suite monté mes pièces. Maintenant, je suis devenu plus calme. Pas dans la manière dont je m'exprime, mais dans mon comportement envers les édiles. En tant qu'écrivain, j'ai toujours la bave aux lèvres. Il n'y a que ça qui compte. Il faut être tout le temps enragé.

– Pourquoi haïssez-vous autant la Belgique ?

– Il faudrait se mettre d'accord : savoir si la Belgique existe en dehors de certaines conventions. En 1820-1830, des gens se sont dit : *« On va faire un petit Etat pour qu'il n'y ait pas de tensions entre les gros pays. »* Cette entité-là, je ne la hais pas ; je me rends à peine compte de son existence. Très peu de gens se sentent belges – quelques colonels et leurs maîtresses, – mais la Belgique, ça ne fonctionne pas en tant qu'Etat, en tant qu'état d'esprit. Dans les matches de football, par exemple, ni les joueurs ni les spectateurs ne connaissent l'hymne belge. Simplement, ils ont un passeport belge.

– Vous avez déclaré : *« J'aime la Belgique, qui me procure exactement le degré de frustration nécessaire à mon œuvre »*...

– Encore une fois, la Belgique, ça ne veut rien dire. On ne peut pas dire : *« En tant que Belge. »* C'est ridicule. On dit : *« En tant que Flamand »*, ou *« En tant que Wallon »*.

– A Amsterdam, vous vous sentez étranger ?

– Absolument. L'attitude des Hollandais envers les Flamands est aussi dédaigneuse que celle des Français à l'égard des Belges. C'est très bien pour un écrivain, qui doit toujours se sentir un peu paria. Le Hollandais se croit la conscience de la planète. S'il se passe quelque chose en Uruguay, il envoie une mission. Il est bon de s'occuper de la misère du monde, mais ça entraîne une arrogance et une suffisance parfois intolérables. C'est le côté aberrant de ce souci de justice qui vient du calvinisme. Devant cela, je me sens très belge, très flamand, catholique, papiste, véreux, combinard... Devant leur honnêteté, je me sens un peu mal à l'aise...

– Pourtant vous n'aimez pas non plus l'Église ?

– Elle provoque, chez moi, une haine viscérale, hargne totale, insensée. C'est presque ridicule. Mais je crois qu'il faut trouver quelque chose pour exprimer son insatisfaction d'être. Moi, j'ai trouvé le catholicisme et je me bats contre l'exploitation qu'il fait de sentiments honorables. Je me bats parfois d'une façon vulgaire, très plate, au même niveau que la religion.

– Par exemple ?

– Quand le pape est venu, j'ai publié des poèmes obscènes, très dégueulasses. Je ne tolère pas l'exploitation du sentiment religieux ni le scandale d'une Église qui démontre exactement le contraire de ce qu'elle proclame : *« Il faut aimer son prochain. »* Je ne crois pas à cet amour universel.

– Quel genre de poème avez-vous écrit ?

– Le pape est d'une telle vulgarité, il constitue une telle provocation, que je me suis mis à son diapason :

« Hier encore, le Polonais de [Rome disait :
Celui qui n'est pas marié ne peut [pas baiser.
Combien de temps encore ces [salauds de lécheurs de Dieu
Vont encore régner, etc. »

– C'est ce qu'on appelle votre style « exagéré » ? Vous passez sans prévenir du rêve au réel, de la langue la plus classique au flamandisme, de l'ironie grossière à la soif de pureté.

– Je suis contre la prétendue simplicité, qui, bien souvent, n'est que pauvreté, un leurre dont profitent les cœurs et les esprits secs. Je pense que, dans la quantité, il y a aussi la qualité. Certains écrivains sont à la recherche de leur moi, essaient de cerner, livre après livre, une espèce de vérité sur eux-mêmes. D'autres se rencontrent par hasard dans leur œuvre, font des échafaudages, des jeux. Je suis de ces derniers, et je trouve indécent de s'attarder tellement sur soi-même. Je préfère me rencontrer par hasard.

– Revenons à vos imprécations. Dans *le Chagrin des Belges*, c'est la haine du patriotisme qui domine.

– Je ne comprends pas qu'on puisse ne pas avoir cette haine du patriotisme. Je montre que le flamingantisme échevelé finit dans la déjection et dans la mort, qu'une éducation fondée sur le patriotisme et la religion fait des sous-hommes. C'est un lieu commun.

– Comment est ressentie aujourd'hui la Collaboration des Flamands, qui se revendiquaient comme Germains ?



Avant le « chagrin »... Hugo Claus avec son père.

– Cette collaboration est venue des brimades infligées par les francophones, c'est à dire par les plus puissants, ceux qui avaient l'argent. Quand les Allemands sont arrivés, en 1940, ils ont donné l'impression d'être très corrects. Ils disaient, en outre, aux Flamands : *« Nous sommes frères. »* Pour un garçon de douze ans, c'étaient des dieux, d'une beauté fondée sur la force. Tout ce que je déteste, tout ce que je hais.

» La Belgique a été pro-allemande comme elle aurait été pro-américaine si les Américains étaient venus.

» Cependant, mes lecteurs ne veulent pas le savoir. Ils préfèrent la belle image totémique de la résistance. La résistance fait partie du mythe. Est-ce que la France était résistante ? Comme je ne veux pas avoir l'air de faire de l'histoire, j'ai limité mon roman à cette famille caractéristique, flamande, catholique, proliférante. Je ne veux pas généraliser, mais elle est dans la bonne moyenne.

– Votre livre est-il autobiographique ?

– Il y a beaucoup d'inventions. Mais c'est vrai que j'ai été élevé à Courtrai – la ville du livre – dans une pension religieuse, que mon père était imprimeur. Je suis plus cruel avec la mère, que j'aime, qu'avec le père, qui est une sorte de Fal- staff, lâche et menteur, incapable de dire la vérité. Mais je ne suis pas né à Courtrai. Je suis né à Bruges, d'une césarienne, et pendant longtemps j'ai détesté Bruges. Un spécialiste m'a expliqué que c'est à cause de la césarienne que j'ai détesté Bruges. C'est amusant, car, sans la césarienne, je serais né à Courtrai, où habitaient mes parents... »

Propos recueillis par
NICOLE ZAND.

★ **LE CHAGRIN DES BELGES, de Hugo Claus. Traduit du néerlandais par Alain Van Crugten. Julliard, 608 p., 120 F.**

Né à Bruges en 1929, Hugo Claus est l'auteur contemporain le plus important de langue néerlandaise. Supérieurement doué dans tous les genres créatifs, il s'est consacré tour à tour ou simultanément à la peinture (il a fait partie du groupe Cobra), à la poésie, au cinéma, au roman (quinze titres), au théâtre (une quarantaine de pièces représentées).

Si son œuvre poétique (*Tancredo Infrasonic*, 1951 ; *De Costakkers Gecichten*, 1953 ; *Een Geverfde Ruiter*, 1961) n'a été que très partiellement traduite, son théâtre et ses romans sont un peu mieux connus : *la Chasse aux canards* (Fasquelle, 1953), *Jours de canicule* (Fasquelle, 1954), *Andréa ou la fiancée du matin* (1956), *l'Homme aux mains vides* (Fasquelle, 1957), *Thyesta* (Gallimard, 1957), *A propos de Dédé* (Gallimard, 1969), *l'Etonnement* (Complexe, 1977).

Un chagrin sans pitié

(Suite de la page 13.)

On a coutume aujourd'hui, lorsqu'on ose parler de cette triste époque, d'opposer l'esprit de Résistance des Wallons à l'esprit de Collaboration des Flamands. Comme si le courage et la lâcheté étaient l'apanage d'un peuple ! (Qu'on se souvienne du scandale, et de l'interdiction, chez nous, du *Chagrin et la Pitié...*) Hugo Claus, lui, ne pardonne ni ne condamne ces penchants pour la collaboration, sujet tabou qui suscite le « chagrin », non pas la douleur, les Belges n'ayant pas, selon lui, de dimension tragique. Il en brosse une fresque vigoureuse, à la flamande, entre la farce et le drame, dans un style somptueux et désopilant, avec une ironie, un sens du fantastique et du détail vrai (ou absurde), constamment hantés par une exigence d'intelligence et de pureté.

Homme de théâtre, il n'expose pas des idées : ce qu'il raconte, il le montre, en dialogues et en monologues intérieurs, dans un bombardement constant d'informations, de ragots et de rêves. Boulimique de la langue (des langues), il emporte son lecteur dans les tempêtes d'une verve tonitruante qui accumule, ressasse les raisons de sa difficulté de vivre en Flandre. Mais Hugo Claus ne peut vivre que là.

Le Chagrin des Belges, cette histoire sans pitié de l'occupation (et de l'épuration) racontée par un enfant-poète de Flandre-Occidentale, va faire le tour de France : elle a tout pour devenir un « classique ». Et pas seulement pour les flamingants !

N. Z.

culture

CINÉMA

LE FESTIVAL AMÉRICAIN DE DEAUVILLE

Elizabeth Taylor et la nouvelle génération

Le réalisateur Robert Wise, Debbie Reynolds, Dustin Hoffman et Roger Moore avaient reçu un accueil chaleureux au cours du week-end, mais l'arrivée d'Elizabeth Taylor, le lundi 9 septembre (1), a provoqué un mouvement de foule comme on en avait jamais vu. L'hôtel Royal – où la suite qui lui était destinée, et qui gardera son nom, avait été spécialement décorée dans les tons bleus à cause des yeux célèbres, par Martha Barrière, épouse du président de la chaîne des palaces deauvillois – se trouvait en état de siège. Photographes, reporters de radio et de télévision prenaient possession des endroits stratégiques, et, mardi, Deauville a vécu dans l'effervescence jusqu'à l'heure de la séance du casino, où Elizabeth Taylor allait apparaître pour la projection de *la Mégère apprivoisée*, film de Franco Zeffirelli, d'après Shakespeare, qu'elle tourna en 1967 avec Richard Burton.

Au-dehors, l'affluence tournait à l'émeute. Yves Mourousi, qui devait faire la présentation, arriva, bondissant, avant la star, retardée par les manifestations d'admiration. Mais c'était Liz qu'on voulait. Si ses gardes du corps en smoking ne lui avaient pas frayé un chemin, encore un peu et elle était étouffée. Drapée de voiles couleur bouton d'or, elle avait, sous une chevelure noire aux mèches savamment hérissées, l'allure d'une diva d'opéra apprêtée pour un gala fabuleux. Il y eut encore bousculade à la conférence de presse du mercredi, mais dans une atmosphère différente : simplicité, humanité, charme.

Ainsi Elizabeth Taylor a-t-elle apporté cette année, plus que quiconque avant elle, la légende d'Hollywood à Deauville. Par sa personnalité publique et privée, ses rôles, son talent, elle est la dernière grande star à maintenir le mythe d'une femme au-dessus du commun des mortels et destinée à leur adoration.

Or, dans les films américains d'aujourd'hui, si le vedettariat se porte toujours bien, le mot star ne veut pratiquement plus rien dire. Prenons *Maxie* de Paul Aaron, comédie légère de belle tradition, qui a fait – c'était une première mondiale, la sortie est prévue au début de 1986 – l'unanimité du public et des critiques. A San-Francisco, à la suite d'un emménagement dans un vieil appartement, Jan, une petite-bourgeoise pot-au-feu, se trouve possédée par l'esprit de Maxie Malone, locataire des lieux en 1927, mort jeune dans un accident d'auto, après un début de carrière au music-hall et un bout de rôle dans un film muet.

Maxie se sert de Jan pour essayer de prendre un nouveau départ et, du même coup, séduit Nick, son mari, qui souhaitait une épouse plus fantaisiste et plus ardente. C'est bien un thème hollywoodien. Scénario et mise en scène vont bon train. Ce film est un vrai bonheur. Mais, pas plus que son partenaire Andy Patinkin, Gleen Close, avec son physique à la Merryl Streep, n'appartient à la race des stars. C'est une comédienne capable d'intérioriser et d'extérioriser des gammes très diverses d'émotions, de sentiments, de fantaisie ; même sur un thème relevant du « fantastique rose », on la sent proche du réel, caractéristique commune à toutes les actrices, tous les acteurs, en ascension ces dernières années.

La sélection 1985 de Deauville comprend d'ailleurs de nombreuses chroniques de la vie et de la société américaines. Si, dans *Echo Park*, Robert Dornhelm pose sur une serveuse de bar, un culturiste et un livreur de pizza, des faubourgs de Los Angeles, le regard critique d'un réalisateur d'origine européenne jugeant les illusions de la réussite individuelle, John Hughes dans *Breakfast Club* (2) s'interroge sur l'avenir d'une génération qui risque de reproduire les comportements d'adultes médiocres dont elle est issue.

Un samedi, cinq adolescents, trois garçons et deux filles, vont passer toute la journée en retenue dans une salle d'études d'un collège de la banlieue de Chicago où, d'ordinaire, ils appartiennent à diverses sections. Les différences de milieux et de caractères sont fortement marquées – un peu trop – dès le départ. La réalisation est un exercice de style à huis clos. Il est un peu question du rôle léthargique des professeurs. Mais, pour l'essentiel, John Hughes a lancé ses jeunes interprètes, tous excellents en dépit des stéréotypes, dans un psychodrame dont l'aspect sociologique trouble bien plus que la démonstration sur la pathologie de la violence faite par Penelope Spheeris dans *The Boys Next Door*, à partir de la virée sanglante de deux adolescents.

Avec *Perfect*, de James Bridges (3), John Travolta revient en comédien mûri. De sa *Fièvre du samedi soir*, il lui reste quelques déhanchements mis en pratique dans un cours d'aérobic donné par Jessie Wilson (Jamie Lee Curtis). Mais, en fait, Adam Lawrence (John Travolta) est un journaliste arriviste qui, en attendant de recueillir un entretien sur une affaire politique, s'amuse à fouiner pour le compte d'un magazine, *Rolling Stone*, dans ce club de gymnastique qu'il veut assimiler à un nouveau lieu de rencontres sexuelles.

Les images, intensément érotiques, de certaines scènes, semblent d'ailleurs lui donner raison, mais il ne faut pas s'arrêter aux apparences. C'est justement le sujet du film par rapport à une conception déjà souvent dénoncée de la presse de choc. Peu scrupuleux sur le choix des moyens, Adam va se trouver, par amour, à l'heure de la vérité. On a déjà vu cela, mais on a plaisir à le revoir avec Travolta et la sensationnelle Jamie Lee Curtis.

JACQUES SICLIER.

(1) M. Jack Lang, ministre de la culture, devait remettre jeudi 12 septembre les insignes de commandeur des arts et lettres à Elysabeth Taylor – ainsi qu'à Carmine Coppola, présent à Paris pour la Fête du cinéma : il dirigera l'Orchestre de la garde républicaine lors des projections du *Napoléon* d'Abel Gance au Zénith les 20, 21 et 22 septembre.

(2) Sortie le 11 septembre.

(3) Sortie le 18 septembre.

MUSIQUE

FADO A L'OLYMPIA

Amalia Rodrigues une foule de voix

Dans certains pays, il y a des interprètes qui se sont identifiés à une musique au point de lui donner sinon sa physionomie du moins son essence. Ils ont plongé au plus secret de l'âme d'un peuple avec une voix ou plutôt, comme disait Prévert de Piaf : *« Une foule de voix, des voix marrantes ou brisées, désespérées, émerveillées, folles de douleur ou de gaieté. »* Ils se sont emparés d'une chanson avec une simplicité grandiose et pathétique, avec le sens miraculeux du geste et du mot – le mot qui n'alourdit jamais la mélodie mais vit de sa propre vie, nous atteint de sa propre puissance.

Ainsi Bessie Smith, tragique, tendre et violente, qui n'inventait pas le blues, mais le ressentait dans son cœur. Ainsi Carlos Gardel, qui, avec une finesse presque animale, disait les rêves, les espoirs, les souffrances du peuple des faubourgs de Buenos-Aires, faisait brusquement jaillir la réalité au coin d'une phrase. Ainsi Piaf, qui chantait avec un formidable appétit de bonheur, une façon de prendre et de donner sans rien garder.

Amalia Rodrigues, tête d'affiche cette semaine à l'Olympia, fait partie de ces interprètes magiques. Amalia Rodrigues s'empare d'un fado, le développe, le transforme avec une façon étonnante de varier les intonations, de jouer à la fois la simplicité et la sophistication dans le lyrisme.

Accompagnée sobrement par quatre guitaristes, la chanteuse portugaise provoque de beaux échanges avec un public composé essentiellement de ses compatriotes. On lui réclame des titres. Elle les chante et la salle reprend avec elle, tandis que des femmes, du bas de la scène, lui lancent des gerbes de fleurs. On l'applaudit frénétiquement. Une voix d'homme, là-haut, du balcon, lui crie : *« Vas-y, Amalia, tu fais pas ton âge ! »* Elle, aussitôt, toute de noir vêtue, grande, fière et souriante de bonheur : *« Moi, j'ai pas honte de mon âge. Je chante depuis un demi-siècle. J'ai soixante-cinq ans. »* Et elle repart. Fado classique, frémissant de vie.

CLAUDE FLÉOUTER.

★ Olympia, 20 h 15.

LA MORT DE ROGER TAILLEUR

Noblesse de la critique

Roger Tailleur, critique de cinéma, un des meilleurs exégètes d'Hollywood, est mort le 9 septembre à Paris d'une leucémie. Il était âgé de cinquante-huit ans.

Dans un article publié en 1967 à l'occasion d'un hommage à Humphrey Bogart intitulé De solitude et de nuit, *Roger Tailleur avait raconté comment, tout jeune, dans son sud-ouest natal, il avait découvert, émerveillé, le cinéma américain. Au début des années 50, il fait la connaissance de Louis Seguin. Ensemble ils publient une revue,* Séquences. *A la même époque, un cinéphile lyonnais, Bernard Chardère, lance une autre revue de cinéma,* Positif. *Louis Seguin et Roger Tailleur y collaborent. Arrivé dans la capitale, Tailleur a, comme tout Parisien, le privilège de voir les films hollywoodiens en version originale. Il reste à Paris, entre au ministère de l'éducation nationale, où il travaillera jusqu'à ses derniers jours.*

La revue les Lettres nouvelles, *de Maurice Nadeau, confie aux deux compères Tailleur et Seguin la rubrique cinéma ; quand elle devient hebdomadaire, mince cahier jaune qui préfigure* la Quinzaine littéraire, *Roger Tailleur impose dans sa chronique une forme de critique de cinéma très écrite en même temps que très documentée.*

Aussi bien à Positif *(désormais à Paris) qu'aux* Lettres nouvelles, *il révèle un Hollywood à son zénith mais proche du déclin et le cinéma d'auteur dans son acception moderne. Il réhabilite le western. Le premier en France, il rend l'hommage qu'il mérite au John Ford de la fin des années 40, en même temps qu'il célèbre Wajda, Bunuel, Huston, ignorés des jeunes loups des Cahiers. Il publie deux livres très fouillés sur l'Antonioni d'avant 1963, en collaboration avec Paul-Louis Thirard (aux Presses universitaires de France) et un Elia Kazan (chez Seghers). Mais il abandonne la critique après les remous de 1968. Il ne se consacre plus qu'à la peinture et à l'art italien.*

Avec François Truffaut, qui admirait beaucoup son travail, Roger Tailleur restera le spécimen achevé du cinéphile au sens le plus noble, le plus élevé. Pour lui, le cinéma fut à la fois une culture et une raison de vivre. Sa courtoisie n'avait d'égale que son élégance intellectuelle.

LOUIS MARCORELLES.

COMMUNICATION

LE SATELLITE TDF 1 DANS L'IMPASSE

L'imbroglio politique compromet le lancement des nouvelles chaînes

La polémique sur le satellite de télévision directe divise le pouvoir politique, paralyse le développement de la télévision privée et ranime le débat sur l'avenir de l'électronique grand public européenne.

Le 30 juillet dernier, M. Laurent Fabius téléphone à M. Jacques Santer, président du gouvernement luxembourgeois, pour l'informer des décisions du gouvernement français sur la télévision privée. Le premier ministre annonce à son collègue que M. Georges Fillioud va lui rendre visite pour reprendre les négociations sur l'utilisation par la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT) de deux canaux du satellite TDF 1. A onze mois du lancement, un épineux dossier, lourd de quatre ans de discussions et de polémiques, semble enfin trouver sa solution.

Mais, huit jours plus tard, lorsque le secrétaire d'État chargé des techniques de la communication se rend à Luxembourg, ses interlocuteurs ont pris connaissance d'un communiqué officiel de M. Jacques Pomonti (1), qui continue allègrement sa mission sur le satellite en tenant résolument à l'écart la CLT. Consternation, explications embarrassées, retour à Paris.

Là, on découvre que M. Pomonti tient sa légitimité d'un contact direct avec la présidence de la République, où l'on reste très méfiant vis-à-vis de la CLT. Le président de l'Institut national de la communication audiovisuelle (INA) se targue également, en privé, d'avoir le soutien discret du ministère des finances, qui préférerait confier l'exploitation du satellite à des capitaux étrangers (2) plutôt que d'avoir à la financer sur fonds publics. Les fonctionnaires de la Rue de Rivoli ont toujours considéré les grands projets audiovisuels comme des gouffres financiers peu rentables.

Le 28 août, M. Pomonti tente de pousser son avantage et annonce la constitution imminente de sa société d'exploitation. Mais une injonction ferme de Matignon le prie de la repousser *sine die*. Depuis, c'est l'impasse. Le gouvernement luxembourgeois semble refuser toute société d'exploitation et tient à traiter d'Etat à Etat. Pour M. Pomonti, la constitution de cette société est incontournable : *« Sans elle, pas d'argent pour le satellite. Qui financera les 650 millions de francs prévus au budget 1986 en provenance de la société d'exploitation? »*

Cet imbroglio politique bloque non seulement le lancement industriel de la télévision par satellite, la création d'une chaîne culturelle européenne, mais encore tout le nouveau paysage audiovisuel français. La CLT attend que soit dénouée l'affaire de TDF 1 avant d'engager la moindre négociation sur la chaîne privée multiville « généraliste ». Les candidats à la chaîne musicale hésitent à définir les programmes et, partant, son équilibre financier, avant de connaître les projets de la CLT sur le réseau concurrent.

Toute la délicate mécanique mise en branle par les décisions gouvernementales du 31 juillet est donc au point mort. Chaque jour qui passe compromet un peu plus le réalisme économique de l'ensemble et le profit politique que le gouvernement comptait en tirer. Devant l'inextricable croisement d'intérêts politiques, financiers et diplomatiques, on en vient à donner plus de crédit aux arguments de l'opposition, lorsqu'elle affirme que toute intervention de l'Etat pervertit les problèmes de l'audiovisuel...

Trois milliards à rentabiliser

Pour démêler l'affaire du satellite, il est temps sans doute de revenir aux questions les plus simples. A quoi servent les 3 milliards de francs investis dans TDF 1 et TDF 2? S'agit-il de louer quatre canaux de satellite pendant sept ans – durée de vie des deux satellites – au tarif de 130 millions de francs par an et par canal ? Un simple calcul suffit à démontrer que l'affaire n'a aucun intérêt pour un investisseur public ou privé. S'agit-il, comme l'affirme M. Pomonti, de bâtir la télévision européenne en s'intéressant au marché publicitaire représenté par deux cents millions de téléspectateurs? On comprend que des hommes avisés, comme M. Robert Maxwell (Grande-Bretagne) ou M. Silvio Berlusconi (Italie) ne soient prêts à payer un ticket d'entrée dans la société d'exploitation que pour être les premiers sur le marché de la télévision et de sa publicité.

Ce montage bute pourtant sur de sérieux problèmes. Est-il commercialement sain que les mêmes partenaires soient à la fois les exploitants et les clients du satellite ? La France peut-elle concéder son unique instrument de communication européenne à des acteurs étrangers, dont la stratégie est incontrôlable ? Il serait singulier – remarque-t-on au cabinet de M. Fillioud – de voir ainsi soldé le support du rayonnement culturel français à l'étranger, alors que télévisions privées et stations locales sont l'objet d'une préoccupation politique constante.

A-t-on oublié ce que tous les rapports répètent à satiété depuis 1977 ? L'enjeu d'un satellite de télévision directe, ce n'est ni la location de canaux ni même leur programmation, mais le marché des équipements au sol : 100 milliards de francs sur dix ans pour les antennes paraboliques, sans oublier la norme D2 MAC, qui tire tout l'avenir de l'électronique grand public européenne, en apportant aux téléviseurs la stéréophonie et l'image numérique (3).

Les industriels européens ont investi sur le D2 MAC, se sont battus pour que les gouvernements des Dix se mettent d'accord et barrent ainsi la route au redoutable concurrent japonais. Pourquoi sont-ils aujourd'hui absents du débat? Philips s'est porté candidat pour acquérir 5 % du capital du satellite, mais Thomson, principal pilier de l'électronique française, reste silencieux : *« Investir dans l'exploitation d'un satellite n'est pas notre métier*, répond-on dans l'entreprise nationalisée. *Nous avons déjà pris suffisamment de risques financiers ; c'est aux pouvoirs publics de prendre maintenant leurs responsabilités. »*.

Curieux principe de politique industrielle, quand il s'agit de l'avenir de tout un marché. RCA aux Etats-Unis, Thorn-EMI en Grande-Bretagne, n'hésitent pas à exploiter des satellites ou à investir dans les programmes pour imposer des normes et vendre des téléviseurs. L'industriel français, lui, attend tout de l'Etat : la décision politique, la définition des programmes, la commande des antennes, voire l'aide financière. Qui s'occupe aujourd'hui de dialoguer avec les poseurs d'antennes, dedes techniques de la communication travaille depuis quelques semaines en liaison avec une agence de publicité. Sans aucun soutien des entreprises.

A l'imbroglio politique s'ajoute donc le flou industriel. Le D 2 MAC et l'avenir de l'industrie électronique européenne sont-ils des illusions d'optique ? La France, après avoir raté la hi-fi et le magnétoscope, se résigne-t-elle à laisser aux Japonais le marché des téléviseurs ? Si tel est le cas, il est inutile de lancer TDF 1 et de construire TDF 2. La CLT sera libre alors de négocier sa participation à la chaîne multiville, et le paysage audiovisuel français sera rapidement débloqué. Quant à ceux qui rêvent de télévision européenne, il pourront toujours utiliser, et à moindres frais, les satellites de télécommunications déjà en service et les réseaux câblés. Restera à passer l'éponge sur trois milliards d'investissement public.

A l'inverse, si l'on s'efforce encore de conjuguer enjeux industriels et politique de la communication, comme on l'a fait pour le plan câble, le satellite de télévision directe doit retrouver sa véritable logique économique, celle qui unit puissance publique et industriel.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

(1) Chargé par le gouvernement de constituer la société d'exploitation de TDF 1.

(2) La société d'exploitation, telle que la prévoit M. Pomonti, comprendrait 50 % de capitaux étrangers, dont le groupe de M. Robert Maxwell (20 %), celui de M. Silvio Berlusconi (8 %), Philips (5%) et des établissements financiers luxembourgeois (17 %). L'Etat aurait 34 %, le reste (16 %) allant à des investisseurs français publics et privés.

(3) Le satellite émettra en D2 MAC, norme destinée à remplacer le SECAM et PAL en améliorant la qualité de l'image et en apportant quatre canaux son.

MINITEL ET DÉMOCRATIE DIRECTE

Vote électronique à « l'Heure de vérité »

Aux hommes politiques de se reconvertir. A leur tour d'être personnellement confrontés aux progrès de l'électronique et de l'informatique. Une confrontation à laquelle ils devront, désormais, s'attendre s'ils veulent participer à « l'Heure de vérité » d'Antenne 2 et qui va les contraindre à corriger leur péché mignon : celui de l'usage de la langue de bois. Les prochains invités de cette émission auront, en effet, à faire face aux réactions, exprimées à chaud, d'un groupe de téléspectateurs représentatifs de la population française et dont les opinions seront affichées sur le plateau quinze secondes après qu'elles auront été sollicitées. Bref, pour l'invité mis sur la sellette, une sanction immédiate du public qui ne lui laissera guère le loisir de biaiser.

Cette innovation, fruit d'un travail commun entre la deuxième chaîne et la SOFRES, a été annoncée, le jeudi 12 septembre, par François-Henri de Virieu, responsable de « l'Heure de vérité ». Elle va provoquer, selon lui, *« un changement profond et durable dans la communication politique »*, car il ne s'agit pas d'un sondage d'opinion comme les autres, mais d'une *« performance technique »* à laquelle ne peut prétendre, aujourd'hui, aucun autre pays.

C'est, en effet, la conjonction de deux technologies qui a permis à Antenne 2 et à la SOFRES d'organiser cette consultation directe des téléspectateurs : d'une part le Minitel, qui équipe, aujourd'hui, près d'un million de foyers d'autre part, l'arrivée d'ordinateurs assez puissants pour traiter simultanément et en temps réel deux cent cinquante à trois cents appels.

Comment a été préparée cette « Heure de vérité » nouvelle manière ? Deux mille personnes ont été sélectionnées par la SOFRES, puis formées durant trois mois, par cet institut, au maniement rapide du Minitel. C'est la SOFRES également qui choisit pour chaque émission dans ce groupe les deux cent cinquante personnes représentatives qui formeront l'échantillon interrogé. C'est aussi l'institut de sondage qui aura la charge de « reformuler » pour les écrans Minitel les questions que François-Henri de Virieu et Paul Amar, chef du service politique de la chaîne, jugeront bon de poser à tel ou tel moment de l'émission.

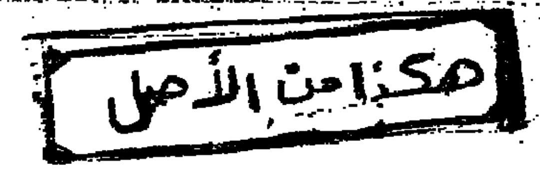
Tout a été prévu pour que ce sondage d'opinion, fait à chaud, fonctionne sans accroc : l'ordinateur IBM 3081 du centre universitaire de calcul de Montpellier, chargé d'assurer le traitement des réponses, sera secouru, le cas échéant, par celui de Marne-la-Vallée. De même, un « sosie » a été prévu pour chacune des personnes questionnées afin de parer à toute défection de dernière minute. Les « panelistes » seront consultés en trois temps : une demi-heure avant l'émission pour connaître leurs sujets de préoccupation; pendant la durée de l'Heure de vérité, à travers des questions fermées auxquelles ils ne pourront répondre que sous trois formes : d'accord, pas d'accord ou sans opinion; enfin en guise d'épilogue pour faire savoir si l'invité les a convaincus ou non.

L'initiative de François-Henri de Virieu rejoint celle de « l'Enjeu » sur TF1 (*le Monde* du 10 septembre). La télévision semble se passionner pour le sondage électronique et la démocratie directe. Une fonction des réseaux modernes de communication que la télématique commence, elle aussi, à exploiter.

Ainsi, l'association Dialogue et démocratie (1), propose, depuis mai dernier, un service interactif du même genre sur Minitel. Sous l'intitulé « Démocratie directe », ce service permet à chaque utilisateur d'interpeller un homme politique, une personnalité ou un syndicaliste de son choix. La réponse est garantie dans les deux à trois semaines. A ce jour, dix mille appels par mois ont été enregistrés. Le plus difficile, semble-t-il, est d'obtenir des hommes politiques qu'ils s'expriment en un langage concis, clair et précis...

ANITA RIND.

(1) 107, avenue de la République, 75011 Paris. Tél. : 260-90-91. Pour interroger ce serveur, composer, pour Paris, le 615-91-77 et taper : AAI; pour la province, (3) 615-91-77 et taper AAI.



ARCHITECTURE

CHICAGO AU PARIS ART CENTER

Bertrand Goldberg, coques en stock

Bertrand Goldberg est le plus atypique des architectes de Chicago. On avait pu prendre la mesure de cette marginalité lors des huit expositions sur la capitale de l'Illinois, organisées voici deux ans par le même Paris Art Center (1) qui l'accueille aujourd'hui. Entre les courants modernistes et post-modernistes, Bertrand Goldberg était comme laminé, exclu du passé aussi bien que de l'avenir.

Démodé, pensaient quelques observateurs. C'était l'enterrer un peu vite. Dans la ville-berceau de l'architecture moderne, il reprend en effet du service avec un considérable projet, conçu en 1976, commencé en 1984, pour être achevé en 1990 : c'est River City, un gros serpent tricéphale sur les bords de la rivière qui traverse la ville pour se jetter dans le lac Michigan.

Prentice women's hospital de Chicago

Les Français ont, autant que les Chicagolais, des motifs de surprise devant l'œuvre de Goldberg. Rien ne peut davantage leur rappeler, en effet, les « marinas » construites sur les côtes du Languedoc. Il y a pourtant une triple différence au moins. La qualité de la construction va, comme de coutume, du côté américain. Le véritable gigantisme reste, là encore, l'apanage des Etats-Unis. Enfin, les ouvrages de Goldberg sont conçus pour les villes, pour le cœur des villes, et non comme des villes déplacées dans la nature.

Toute une philosophie, pas franchement nouvelle, mais qui a pu s'exprimer, se matérialiser dans les grandes largeurs : un habitat très concentré (donc des tours) plutôt que des banlieues à perte de vue. Un habitat qui intègre, à portée de main ou à portée d'ascenseur tout ce qui est utile à la vie, à la santé, aux plaisirs de l'esprit et du corps... y compris le canoë-kayak et le yachting : Goldberg place son habitat de préférence sur les rivières ou les lacs. On reconnaît bien là un digne fils de Chicago.

Mais il y a plus. La réflexion de l'architecte sur les besoins des communautés humaines, sur l'économie des édifices, et sur la nature en général l'a conduit à ne plus guère travailler qu'à partir de la forme ronde. Ou, plus exactement, à partir de plans convergents qui suivent le rythme des pétales de fleurs. Pas étonnant que sa première et monumentale construction, les deux tours de Marina City, à Chicago, aient fleuri en prenant la forme et le surnom, d'épis de maïs. Conséquence de la forme ronde, Goldberg a, sauf exception carrée (Astor Tower) toujours construit en béton, les parties non structurelles étant constituées de coques préfabriquées.

La préface de Michel Ragon au volumineux livre-catalogue de l'exposition parisienne (2) explique parfaitement la démarche de l'architecte. Lui-même, aujourd'hui âgé de soixante-douze ans, nous donne en post-face le sens et les clefs de ses enthousiasmes. Cet enthousiasme, pour notre part, nous le réserverons à ses hôpitaux plutôt qu'à son habitat. Ses jeux de pétale, rayonnants ou proliférants échappent là à une certaine monotonie par la maîtrise des fonctions. Le Prentice women's hospital fait ainsi preuve de la fierté robuste et efficace si caractéristique de Chicago.

Ce petit complexe de 264 lits est à deux pas du premier immeuble construit par Mies van der Rohe sur les bords du lac Michigan. On mesure soudain ce qui sépare les deux hommes. Mies, le professeur du Bauhaus, démiurge du verre et de l'acier, et son élève rénégat, Goldberg, le tourneur de béton.

FRÉDÉRIC EDELMANN.

(1) Organisée et réalisée en France, l'exposition en huit volets a cependant été demandée par la ville de Chicago où, rassemblée au Musée des arts et industries, elle ouvrira le 30 septembre. Le même jour a été déclaré « jour de l'architecture » dans tout l'Etat d'Illinois. A cette occasion le catalogue bilingue (français-anglais) a été réédité.

(2) *Goldberg dans la ville*, catalogue bilingue, préface de Michel Ragon, 220 pages, 200 F.

★ Paris Art Center, 36, rue Falguière, 75015 Paris. Jusqu'au 5 octobre (tous les jours sauf dimanche et lundi, de 14 heures à 19 heures).

■ **MORT DU CHEF ANTONINO VOTTO.** – **Le chef d'orchestre italien Antonino Votto est mort dans la nuit du 9 au 10 septembre à Milan. Il était âgé de quatre-vingt-neuf ans. Né en 1896 à Piacenza, il avait dirigé l'orchestre de la Scala de Milan à partir des années 30 et était devenu professeur au conservatoire de cette ville en 1941. Claudio Abbado et Riccardo Muti ont été ses élèves. Il laisse plusieurs enregistrements, où il dirige notamment Maria Callas : *la Somnambule*, de Verdi, et surtout *la Gioconda*, de Ponchielli.**

■ **UN CHANTEUR FRANÇAIS A SALZBOURG.** – **Patrick Meroni, basse, a remporté le prix de chant de la ville de Salzbourg, décerné par un jury comprenant notamment Elisabeth Schwarzkopf, Rolf Liebermann et James King. Sorti du Centre d'insertion d'art lyrique de Provence-Côte-d'Azur, il poursuit sa préparation avec Rita Streich.**

COMMUNICATION

MORT DE M. JEAN RIGADE

Nous apprenons la mort de M. Jean Rigade, secrétaire général du *Journal du Dimanche* survenue le mercredi 11 septembre à Neuilly, des suites d'une longue maladie.

[Né le 2 octobre 1920, Jean Rigade a fait toute sa carrière dans le journalisme. Engagé par Jean Prouvost à *Paris-Soir*, il participe après la guerre à la création de *Paris-Match*, dont il anime le service photo. On le retrouve à la création du *Temps de Paris* puis à *Jours de France* en 1958. Passionné de courses de chevaux, il avait créé *Jockey Dernière*. Il était secrétaire général du *Journal du Dimanche* depuis avril 1981].

● *Coluche sur Canal Plus.* – Coluche aura son quart d'heure quotidien sur Canal Plus, du lundi au vendredi à 20 h 15, à partir du 7 octobre. Dans cette émission « en clair », la « star du gag » proposera ses commentaires de l'actualité et sa revue de presse. D'autre part, la chaîne payante a lancé le 9 septembre une campagne publicitaire destinée à la presse quotidienne et hebdomadaire. Pendant deux mois, les slogans veulent promouvoir les programmes de Canal PLus : le « *clair qui coûte 0 francs* » et le « *crypté qui coûte 5 francs par jour* ». Ces décisions interviennent au moment où ses abonnés augmentent sans cesse : ils étaient 459 000 le 10 septembre.

SPECTACLES



Jeudi 12 septembre

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

HISTOIRE INACHEVÉE DE NORODOM SIHANOUK : Théâtre du Soleil (374-24-08), 18 h 30.

LA POUDRE D'INTELLIGENCE : Lucernaire (374-24-08), 21 h 45.

DOJO JI : Lucernaire (374-24-08), 21 h 45.

KATHERINE MANSFIELD : Essaïon (278-46-42), 21 h.

FRAGMENTS : Tourtour (887-82-48), 20 h 30.

COMME DE MAL ENTENDU : Madeleine (265-07-09), 21 h.

LA FEMME DU BOULANGER : Mogador (285-45-30), 20 h 30.

PASO DOBLE : Petit-Montparnasse (320-89-90), 21 h.

ABYE DJESSIMA : Lierre (586-55-83), 20 h 30.

Les salles subventionnées

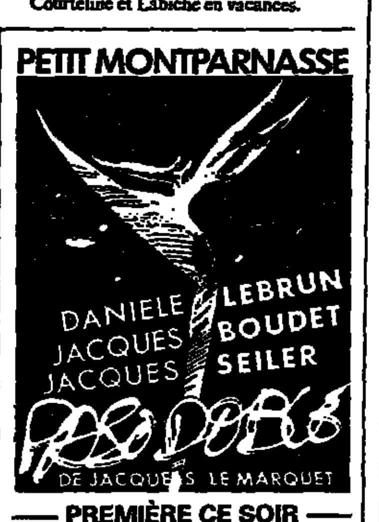
BEAUBOURG (277-12-33). *Cinéma-Vidéo, nouveaux films BPI* : 16 h : Marcel Marceau, de K. Adamov ; 19 h, Nasa (25e année), de J.-L. Headlee ; *Vidéodisques Opéra*, 16 h : Peter Grimes, de Britten, dir. C. Davis ; 19 h : Falstaff, de Verdi, dir. C.-M. Giulini ; *Cinéma pour J.-M. Alberola* 18 h., Viswanadhan : « Eau/Ganga » ; *Théâtre-Danse* : 18 h 30 : *Cie Vals Bloed Danstheater*, She said, chor. T. Bronckhorst, P. Kennedy, H.-K. Langen, A. Linssen, M. Smit. *Cie Dansproduktie* : 20 h 30 ; Profiel, chor. H.-V. Manen, T. Jansen, H. Langen, P. Daniëls.

Les autres salles

☞ A DEJAZET (887-97-34), 21 h : le Dernier Voyage.
☞ ANTOINE-SIMONE BERRIAU (208-77-71), 20 h 30 : Lily et Lily.
☞ ATELIER (606-49-24), 21 h : l'Arbre de mai.
☞ BOUFFES-PARISIENS (296-60-24), 21 h : Tailleur pour dames.
☞ BOURVIL (373-47-84), 21 h : Pas deux comme elle ; 22 h 30 : Y'en à marr... ez vous ?
☞ CARTOUCHERIE, Théâtre du Soleil (374-24-08), 18 h 30 : l'Histoire terrible mais inachevée de Norodom Sihanouk, roi du Cambodge.
COMÉDIE CAUMARTIN (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.
COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (720-08-24), 21 h : l'Age de monsieur est avancé.
☞ COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22), 20 h 30 : les Intrigues d'Arlequin et Colombine.
☞ COMÉDIE DE PARIS (281-00-11), 20 h 30 : Balise de rol.
DAUNOU (261-69-14), 21 h : Au secours, elle me veut.
☞ DIX HEURES (606-07-48), 20 h 30 : Femmes.
☞ EDOUARD VII (742-57-49), 20 h 30 : Chapitre II.
☞ FONTAINE (874-74-40), 21 h : Riff-foin dans les labours.
☞ ESPACE KIRON (373-50-25), 20 h 30 : Vingt-Huit Moments de la vie d'une femme.
☞ ESSAÏON (278-46-42), 21 h : Journal de Katherine Mansfield.
☞ GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18), 20 h 45 : Love.
☞ GALERIE 55 (326-63-51), 19 h : Sexual Perversity in Chicago.
HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon.
☞ LIERRE-THEATRE (586-55-83), 20 h 30 : Abye-Djessima.
☞ LUCERNAIRE (544-57-34) : I. 18 h : Simone Weil 1909-1943 ; 20 h. : Orgasme adulte échappé du zoo ; 21 h 45 : la Poudre d'intelligence ; II. 18 h : Diabolo's 1929-1939 ; 20 h : Chôme qui peut ; 21 h 45 : Dodo-Ji.
☞ LYS-MONTPARNASSE (327-88-61), 20 h 30 : Rêver, peut-être.
MADELEINE (265-07-09), 21 h : Comme de mal entendu.
☞ MARIE STUART (508-17-80), 20 h 15 : Savage Love.
☞ MATHURINS (265-90-00) Grande Salle, 21 h : les Mystères du confessionnal.
MICHEL (265-90-00), 21 h 15 : On dînera au lit.
MICHODIÈRE (742-95-22), 20 h 30 : le Bluffeur.
☞ MOGADOR (285-45-30), 20 h 30 : la Femme du boulanger.
☞ MONTPARNASSE (320-89-90), Petite Salle, 21 h : Paso doble.
NOUVEAUTÉS (770-52-76), 20 h 30 : Gigi.
☞ PALAIS DES GLACES (607-49-93), 20 h 30 : le Testament du jour.
PALAIS-ROYAL (297-59-81), 20 h 45 : le Dindon.
☞ POCHE-MONTPARNASSE (548-92-87), 20 h 30 : Ma femme.
☞ POTINIÈRE (261-44-16), 21 h : Double foyer.
☞ SAINT-GEORGES (878-63-47), 20 h 45 : On m'appelle Emilie.
☞ THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 18 h 30 : Que faire de ces deux-là ; 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.
☞ THÉATRE DE PARIS (280-09-30), 20 h 30 : Théâtre d'ombres de Tang Shan.
☞ TINTAMARRE (887-33-82), 21 h 30 : Lime crève l'écran.
☞ TOURTOUR (887-82-48), 20 h 30 : Fragments.
☞ VARIÉTÉS (233-09-92), 20 h 45 : N'écoutez pas, mesdames.
THÉATRE 33 (858-19-63) : 20 h 30 : Courteline pas mort !

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35), 20 h 15 : Faites chauffer l'école ; 21 h 45 : Chant d'elles ; 23 h : Crazy cocktail.
BLANCS-MANTEAUX (887-15-84) I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou. – II. 20 h 15 : les Sacrés Monstres ; 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes ; 22 h 30 : Deux pour le prix d'un.
CAFÉ D'EDGAR (320-85-11) I. 20 h 15 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. II. 20 h 15 : Ça balance pas mal ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.
CAFÉ DE LA GARE (549-27-78), 20 h : F. Silvant ; 22 h : les Méthodes de Camille Bourreau.
L'ECUME (542-71-16), 20 h 30 : la Raison close.
NOUVEAU THÉATRE DE COLETTE (354-53-79), I. 20 h 30 : le Transsexuel – l'Exhibitionniste.
PETIT CASINO (278-36-50), 21 h : Non je n'ai pas disparu ; 22 h 15 : Tant pis si je vous fais rire.
POINT-VIRGULE (278-67-03), 18 h 30 : Eclairs d'un sorcier ; 20 h 30 : Moi je craque, mes parents raquent ; 21 h 30 : Courteline et Labiche en vacances.



Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h : la Gauche mal à droite.

La danse

THÉATRE DIX-HUIT (226-47-47), 22 h : Mbeia.
FOLIE MÉRICOURT (700-19-60), 20 h 30 : Idéaux sous la mitraille, Forme froide.
PORT SAINT-BERNARD (358-43-76), 22 h 30 : Tous en scène.

Le music-hall

CAVEAU DES OUBLIETTES (354-94-97), 21 h : Chansons françaises.
ESPACE GAITÉ (327-95-94), 20 h 30 : Ph. Val.
MARIGNY, petite salle (225-20-74), 21 h : M. Lagueyrie.
OLYMPIA (742-25-49), 20 h 30 : Amalia Rodriguez.

Les concerts

La Table Verte, 22 h : G. et B. Picavet (Poulenc, Beethoven, Brahms...).

Jazz, pop, rock, folk

BAISER SALÉ (233-37-71), 23 h : Latino Rock.
BERCY, PALAIS OMNISPORTS (341-72-04), 20 h 30 : J. Higelin.
CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : R. Franc Hot Jazz Sextet.
MEMPHIS MELODY (329-60-73), 22 heures : M. de Carvalho ; 0 h 30 : M. Silva.
MÉRIDIEN (758-12-30), 22 h : M. Saury.
MONTANA (548-93-08), 22 heures : R. Urtreger.
NEW MORNING (523-51-41), 21 h 30 : G. Adams, J. Blood Ulmer, A. Ali, C. Weston.
PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h 30 : C. Luter.
PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 heures : C. Guilhot, G. Arvanitas.
PHIL'ONE (776-44-26), 22 heures : soirées Fresh de Dan.
SLOW CLUB (233-84-30), 21 h 30 : S. Guerault, B. Vasseur.
SUNSET (261-46-60), C. Escoude, M. Graillier.
TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (260-44-41), 22 h 30 : E. Rondo, L. Rizzo.

XXe Festival estival de Paris

(354-84-96)

La Villette, salle B.-Vian, 17 h : la Grande Ecurie et la Chambre du Roy, dir. : J.-C. Malgoire (Haendel).
UNESCO, 20 h 30 : Nouvel Orchestre Philharmonique de Radio-France, dir. : M. Atzmon (Mozart, Ravel, Honegger).



SPECTACLES

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

16 h, La dactylo se marie, de R. Pujol et J. May ; Cinéma japonais contemporain : 19 h, le Boxeur, de S. Terayama ; 21 h, les Fruits de la passion, de S. Terayama.

BEAUBOURG (278-35-57)

15 h, Racines, de B. Alazraki ; 17 h, Il ne suffit plus de prier, de A. Francia ; 19 h, Dix ans de cinéma français : Loin de Manhattan, de J.-C. Biette.

Les exclusivités

AMADEUS (A., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Lucernaire, 6e (544-57-34) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Mayfair, 16e (525-27-06). — V.f. : Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43).

AMAZONIA, LA JUNGLE BLANCHE (It., v.f.) (*) : Maxéville, 9e (770-72-86).

L'AMOUR PROPRE (Fr.) (*) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; George-V, 8e (562-41-46) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LES ANGES SE FENDENT LA GUEULE (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Impérial Pathé, 2e (742-72-52) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

BABY (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE (Brés., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Studio Cujas, 5e (359-89-22).

BIRDY (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (320-30-19). — V.f. : Capri, 2e (508-11-69).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Parnassiens, 14e (320-30-19).

CARNÉ, L'HOMME A LA CAMÉRA (Fr.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) h. sp.

CHOOSE ME (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Rialto, 19e (607-87-61).

COMMENT CLAQUER 1 MILLION DE DOLLARS PAR JOUR (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (563-16-16). — V.f. : UGC Montparnasse, 6e (574-94-94).

CONTES CLANDESTINS (Fr.) : Républic, 11e (805-51-33)) ; Denfert, 14e (321-41-01).

COTTON CLUB (A., v.o.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37).

DANCE WITH A STRANGER (Brit., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (562-20-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 5e (575-79-79). — V.f. : UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; UGC Convention, 15e (574-33-40).

LA DÉCHIRURE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82). — V.f. : Opéra Night, 2e (296-62-56).

DEUX HOMMES A LA CAMÉRA (Sov., v.o.) : Olympic, 14e (544-43-14).

EMMANUELLE IV (Fr.) (**) : George V, 8e (562-41-46).

LES ENFANTS (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

ESCALIER C (Fr.) : Forum 1er (297-53-74) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

LE FLIC DE BEVERLY HILLS (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40).

LA FORÊT D'ÉMERAUDE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LE GAFFEUR (Fr.) : George-V, 8e (562-41-46) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Maxéville, 9e (770-72-86) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Images, 18e (522-47-94).

GOULAG (A., v.o.) : UCG Danton, 6e (225-10-30) ; Paramount City, 8e (562-45-76) : Biarritz, 8e (562-20-40). — V.f. : Gaîté Rochechouart, 9e (878-81-77) ; UGC Boulevard, 9e (343-01-59) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN, SEIGNEUR DES SINGES (Ang., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94). — V.f. : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LES GUERRIERS DE LA JUNGLE (A., v.f.) (*) : Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

LES JOURS ET LES NUITS DE CHINA BLUE (A., v.o.) (**) UGC Marbeuf, 8e (561-94-95) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).

KAOS, CONTES SICILIENS (It., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

LEGEND (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Français, 9e (770-33-88) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) : Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Tourelles, 19e (364-51-98).

MARCHE A L'OMBRE (Fr.) : Arcades, 2e (233-54-58) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

MARIA'S LOVERS (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56) ; Calypso, 17e (380-30-11).

MASK (A. v.f.) : Impérial, 2e (742-72-52).

MISHIMA (A.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

NINJA III (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Ermitage, 8e (563-16-16) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Images, 18e (522-47-94).

NOSTALGHIA (It., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) : Calypso, 17e (380-30-11).

NO MAN'S LAND (Fr.-Suisse) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) : 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68) : Pagode, 7e (705-12-15) ; Biarritz, 8e (562-20-40) : 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

LA NUIT PORTE JARRETELLES (Fr.) (*) : Denfert, 14e (321-41-01) : Républic, 11e (805-51-33).

PALE RIDER (A., v.o.) ; Forum, 1er (297-53-74) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; (v.f.) Maxeville, 9e (770-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) : Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01).

PARIS, TEXAS (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

PAROLE DE FLIC (Fr.) (*) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Grand Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Nation, 12e (343-04-67) (h. sp.) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

POLICE (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (747-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; St-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Bretagne, 6e (222-57-97) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Publicis St-Germain, 6e (222-72-80) : La Pagode, 7e (705-12-15) ; George V, 8e (562-41-46) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; St-Lazarre Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Olympic-Entrepot, 14e (544-43-14) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) : Pathé-Wepler, 18e (522-46-01) : Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

POLICE ACADEMY 2 : AU BOULOT (A., v.o.) : George V, 8e (562-41-46). — V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06).

LA PROMISE (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; George V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (335-21-21). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) : Miramar, 14e (320-89-52) ; Pathé-Clichy, 18e (522-46-01).

RENDEZ-VOUS (Fr.) : UGC Odéon, 6e (225-10-30).

LES RIPOUX (Fr.) : UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).

LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02). — V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) : Gaumont Sud, 14e (327-84-50).

LA ROUTE DES INDES (A., v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Reflet-Balzac, 8e (561-10-60). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33).

RUNAWAY, L'ÉVADÉ DU FUTUR (A., v.o) : UGC Normandie, 8e (563-16-16). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44).

SANG POUR SANG (A., v.o.) (*) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83).

SHOAH (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic, 14e (544-43-14).

LES SPÉCIALISTES (Fr.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97).

SPÉCIAL POLICE (Fr.) : UGC Biarritz, 8e (562-20-40).

STOP MAKING SENSE (A., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04).

STRANGERS KISS (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Républic Cinéma, 11e (805-51-33) (h. sp.).

STRICTEMENT PERSONNEL (Fr.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Ambassade, 8e (359-19-08).

SUBWAY (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; Miramar, 14e (320-89-52).

TERMINATOR (A., v.f.) : Arcades, 2e (233-54-58).

LE THÉ AU HAREM D'ARCHIMÈDE (Fr.) : Cinoche St-Germain, 6e (633-10-82) (h. sp.) ; Rialto, 19e (607-87-61).

TRISTESSE ET BEAUTÉ (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Ambassade, 8e (359-19-08).

UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

VISAGES DE FEMMES (Ivoirien, v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

WITNESS (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; George-V, 8e (562-41-46). — V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Capri, 2e (508-11-69).

Les grandes reprises

AMERIKA/RAPPORTS DE CLASSES (All., v.o.) : Républic-Cinéma, 11e (805-51-33).

APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (*) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : Parnassiens, 14e (335-21-21).

LA BELLE ET LE CLOCHARD (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARDS (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21) ; Rialto, 19e (607-87-61).

LA CAGE AUX FOLLES (Fr.) : UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (563-16-16).

LE CHATEAU DU DRAGON (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (329-11-30)

LES CHEFS-D'ŒUVRE DE WALT DISNEY (A., v.f.) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Napoléon, 17e (267-63-42).

LES FILMS NOUVEAUX

BREAKFAST CLUB, film américain de John Hughes (v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; St-Michel, 5e (326-79-17) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; George V, 8e (562-41-46) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount-Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Pathé-Clichy, 18e (522-46-01).

CHRONOS, film franco-américain de Ron Fricke : La Géode, 19e (245-66-00).

DANGEREUSEMENT VOTRE, film américain de John Glen (v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; St-Michel, 5e (326-79-17) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16). — V.f. : Grand Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Nation, 12e (343-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

DUST (*), film franco-belge de Marion Hansel : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; UGC Convention, 15e (574-93-40).

NOTRE MARIAGE, film franco-portugais de Valeria Sarmiento : Latina, 4e (278-47-86) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

ORINOKO, film vénézuelien de Diego Risquez : Latina, 4e (278-47-86) ; Utopia-Champollion, 5e (326-84-65).

LE POUVOIR DU MAL, film franco-italien de Krzysztof Zanussi : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; St-Germain-Huchette, 5e (633-63-20) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; PLM St-Jacques, 14e (589-68-42) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).

RECHERCHE SUSAN, DESESPÉRÉMENT, film américain de Susan Seidelman (v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Murat, 16e (651-99-75). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Nations, 12e (343-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé-Clichy, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

IANNIS XENAKIS

JEUDI 19 SEPTEMBRE / 20 H 30 OPÉRA-COMIQUE
LONDON SINFONIETTA
DIRECTION / ELGAR HOWARTH
AVEC LE CONCOURS DU BRITISH COUNCIL
IANNIS XENAKIS / ATREES
IGOR STRAVINSKY /
L'HISTOIRE DU SOLDAT : GRANDE SUITE
SIMON HOLT / KITES
IANNIS XENAKIS / THALLEIN

●

LUNDI 2 DECEMBRE / THEATRE DU ROND-POINT
18 H 30
ST 4. EMBELLIE. CHARISMA. IKHOOR. MIKKA
MIKKA S. NOMOS ALPHA. TETRAS
QUATUOR ARDITTI. GUY DEPLUS, CLARINETTE
20 H 30
NAAMA. PSAPPHA. KHOAI. KOMBOI.
ELISABETH CHOJNACKA, CLAVECIN -
SILVIO GUALDA, PERCUSSION.
EN COLLABORATION AVEC LA MIDLAND BANK S.A.

EUROPE DIX JEUNES COMPOSITEURS

MERCREDI 23 OCTOBRE, 20 H 30,
CENTRE GEORGES POMPIDOU, GRANDE SALLE
JEAN-BAPTISTE DEVILLERS / A PIC.
JAMES DILLON / WINDOWS/CANOPIES
RUGGERO LAGANA / WO, POUR DOUZE CORDES.
SANDRO GORLI / LE DUE SORGENTI.
ENSEMBLE ALTERNANCE. DIRECTION LUCA PFAFF
CORÉALISATION CENTRE GEORGES POMPIDOU

●

JEUDI 24 ET VENDREDI 25 OCTOBRE, 20 H 30,
CENTRE GEORGES POMPIDOU, GRANDE SALLE
MICHAEL FINISSY / CELL.
JONTY HARRISON / A CORDES
ROBERT H.P. PLATZ / FLOTENSTUCKE.
NICOLAUS RICHTER DE VROE /
DURCHLASSIGE ZONEN.
THIERRY LANCINO / PROFONDEURS DE CHAMP.
ENSEMBLE INTERCONTEMPORAIN.
DIRECTION RONALD ZOLLMAN.
CORÉALISATION CENTRE GEORGES POMPIDOU, IRCAM/EIC

●

JEUDI 7, VENDREDI 8, SAMEDI 9 NOVEMBRE, 20 H 30
CENTRE CULTUREL WALLONIE-BRUXELLES
PASCAL DUSAPIN / NOP/NIOBE
GROUPE VOCAL DE FRANCE
(DIRECTION MICHEL TRANCHANT)
ENSEMBLE INTERCONTEMPORAIN.
DIRECTION PETER EOTVOS.
COPRODUCTION ENSEMBLE INTERCONTEMPORAIN

LUNDI 30 SEPTEMBRE, 20 H 30,
THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES

ORNETTE COLEMAN

SKIES OF AMERICA SYMPHONY, 1972/1983
PRIME TIME /
ORCHESTRE PHILHARMONIQUE DE
MONTPELLIER, LANGUEDOC-ROUSSILLON,
DIRECTION CYRIL DIEDERICH.
PRODUCTION PHILIPPE-DE-VISSCHER/EN COLLABORATION AVEC MUSICA 85, STRASBOURG. AVEC LE CONCOURS DE SELMER

THEATRE MUSICAL DE PARIS 24-29 SEPTEMBRE
3 PROGRAMMES

MARTHA GRAHAM

DANCE COMPANY
COPRODUCTION FESTIVAL D'AUTOMNE A PARIS-TMP CHATELET. EN ACCORD AVEC LE FESTIVAL INTERNATIONAL DE LA DANSE DE PARIS. SOUS LE PARRAINAGE DE PAN AM

THEATRE DE LA BASTILLE 5-16 NOVEMBRE

KAROLE ARMITAGE

DUET
COPRODUCTION/MAISON DE LA CULTURE DE GRENOBLE, FESTIVAL D'AVIGNON, SLAPSTUK 85 (LEUVEN). CORÉALISATION/THÉÂTRE DE LA BASTILLE, FESTIVAL D'AUTOMNE

4-17 DECEMBRE, LE FESTIVAL D'AUTOMNE 1985
ET LE CINE-CLUB DES CAHIERS DU CINEMA

CINEMA

JACQUES BECKER / ROBERT FRANK
CINEMA, SCENOGRAPHIE, THEATRALITE /
CINEMA / PEINTURE

THEATRE MUSICAL DE PARIS /
13 NOVEMBRE-25 JANVIER

BLACK AND BLUE

REVUE NOIRE
DE CLAUDIO SEGOVIA ET HECTOR OREZZOLI
COPRODUCTION/TOP N° 1 - SPECTACLES ALAP - SPECTACLES LUMBROSO - TMP/CHÂTELET - FESTIVAL D'AUTOMNE. AVEC TF1 - EUROPE 1 ET LA COLLABORATION DE MEL HOWARD

THEATRE DES AMANDIERS,
19 SEPTEMBRE-26 OCTOBRE

JEROME DESCHAMPS

LA VEILLEE
COPRODUCTION/TNP VILLEURBANNE, COMPAGNIE JÉRÔME DESCHAMPS, MAISON DE LA CULTURE DE GRENOBLE. CORÉALISATION/THÉÂTRE DES AMANDIERS - FESTIVAL D'AUTOMNE

THEATRE DE LA BASTILLE

JEAN-MARIE PATTE

18 SEPTEMBRE-13 OCTOBRE
AUTOMNE
6 ET 7 OCTOBRE
LE CONCERT
PRODUCTIONS LE JARDIN, THÉÂTRE DE LA BASTILLE, FESTIVAL D'AUTOMNE

CENTRE GEORGES POMPIDOU
25 SEPTEMBRE-7 OCTOBRE

TADEUSZ KANTOR

« QU'ILS CREVENT, LES ARTISTES »
REVUE DE TADEUSZ KANTOR
COPRODUCTION DU THÉÂTRE CRICOT 2 - VARSOVIE, INSTITUT FUR MODERNE KUNST-NURNBERG, CENTRO DI RICERCA PER IL TEATRO-MILANO. CORÉALISATION/CENTRE GEORGES POMPIDOU, FESTIVAL D'AUTOMNE. AVEC LE CONCOURS DU MINISTÈRE DE LA CULTURE DIRECTION DU THÉÂTRE

ASSOCIATION SUBVENTIONNEE PAR
LE MINISTERE DE LA CULTURE
LE MINISTERE DES RELATIONS EXTERIEURES
LA VILLE DE PARIS

Festival Paris d'automne 85

EN COLLABORATION AVEC L'ASSOCIATION FRANÇAISE D'ACTION ARTISTIQUE

ANNEE DE L'INDE

DU 17 SEPTEMBRE AU 19 OCTOBRE THEATRE DU ROND-POINT (TROIS SALLES)
FORMES CLASSIQUES DE LA MUSIQUE, DE LA DANSE, DU THEATRE

DANSE THEATRE

KSHEMAVATI, MOHINI-ATTAM - KELUCHURAN MOHAPATRA ET KUMKUM DAS, ODISSI
AMMANNUR MADHAVA CHAKYAR, KUDIYATTAM - VEDANTAM SATYANARAYANA SARMA, KUCHIPUDI
MALAVIKA SARUKKAI, BHARATA-NATYAM - PRYADARSHINI GOPALAN, BHARATA-NATYAM
BIRJU MAHARAJ, KATHAK - DARSHANA JHAVERI, MANIPURI

MUSIQUE

E. GAYATRI, VINA - BHIMSEN JOSHI, CHANT HINDUSTANI - VIJAY RAGHAV RAO, FLÛTE
U. SRINIVAS, MANDOLINE - D.K. PATTAMMAL ET D.K. JAYARAMAN, CHANT CARNATIQUE
RITA GANGULY, CHANT HINDUSTANI - N. RAJAM ET SANGITA, VIOLON - N. RAVIKIRAN, GOTUVADYAM
KISHORI AMONKAR, CHANT HINDUSTANI - BUDHADITYA MUKHERJEE, SITAR
NASIR AMINUDDIN DAGAR, CHANT DHRUPAD - AHMED HUSSAIN KHAN, SITAR
SHIVKUMAR SHARMA, SANTUR
ZIA MOHIUDDIN DAGAR, RUDRAVINA - K.J. YESUDAS, CHANT CARNATIQUE
PARWEEN SULTANA, CHANT HINDUSTANI
THIRUVIZA JAYASANKAR, NADASWARAM - BISMILLAH KHAN, SHENAI
AVEC LA PARTICIPATION DES PERCUSSIONNISTES :
LATIF AHMED KHAN, SABIR KHAN, ZAKIR HUSSAIN, TABLA - GOPAL DAS, PAKHWAJ
UMAYALPURAM K. SIVARAMAN, JAYANTI GOPAL, MRIDANGAM
VALAYAPATTI A.R. SUBRAMANIAM, THAVIL - E.M. SUBRAMANIAM, GHATAM - G. HARISHANKAR, KANJIRA
DES VIOLONISTES : T. RUKMINI, KANYAKUMARI
CORÉALISATION THÉÂTRE DU ROND-POINT CIE RENAUD-BARRAULT

●

26 NOVEMBRE 1985-19 JANVIER 1986 ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DES BEAUX-ARTS

ARCHITECTURE

LOCATION CENTRE GEORGES POMPIDOU REZ DE CHAUSSEE (PRES LIBRAIRIE)
12 H 30 A 18 H 30 SAUF MARDI TEL. : 278.99.20
FESTIVAL D'AUTOMNE 156 RUE DE RIVOLI 75001 PARIS

THEATRE DE LA VILLE - 25-29 SEPTEMBRE

HANS PETER CLOOS

MERCEDES DE THOMAS BRASCH
PRODUCTION/TNP-VILLEURBANNE, CORÉALISATION/THÉÂTRE DE LA VILLE, FESTIVAL D'AUTOMNE, AVEC LE CONCOURS DES SERVICES CULTURELS DE L'AMBASSADE D'ALLEMAGNE

THEATRE GERARD-PHILIPE ST-DENIS
1er OCTOBRE-3 NOVEMBRE

CLAUDE REGY

INTERIEUR DE MAURICE MAETERLINCK
COPRODUCTION / TGP / ATELIERS CONTEMPORAINS / SAPAJOU THÉÂTRE/JTN/FESTIVAL D'AUTOMNE

KLAUS-MICHAEL GRÜBER

COMEDIE FRANÇAISE - 24 OCTOBRE-8 DECEMBRE
BERENICE DE JEAN RACINE
PRODUCTION DE LA COMÉDIE-FRANÇAISE EN COLLABORATION AVEC LE FESTIVAL D'AUTOMNE

●

THEATRE NATIONAL DE CHAILLOT
8, 9, 11, 12 OCTOBRE
KÖNIG LEAR DE WILLIAM SHAKESPEARE
SCHAUBUHNE AM LEHNINER PLATZ
CORÉALISATION/TN CHAILLOT-FESTIVAL D'AUTOMNE. AVEC L'AIDE DU SERVICE DES RELATIONS INTERNATIONALES DU MINISTÈRE DE LA CULTURE

LE JARDIN D'HIVER - 11 OCTOBRE-30 NOVEMBRE

DOMINIQUE VALADIE

"MES SOUVENIRS HERCULINE ABEL BARBIN"

ANDRE MARCON LAURENCE MAYOR

"JE SONGE AU VIEUX SOLEIL" W. FAULKNER
COPRODUCTION/THÉÂTRE OUVERT, THÉÂTRE ÉCLATÉ D'ANNECY, CENTRE D'ACTION CULTURELLE D'ANNECY, THÉÂTRE DES ARTS DE CERGY, FESTIVAL D'AVIGNON ET FESTIVAL D'AUTOMNE

●

CAFE DE LA DANSE - 11 DECEMBRE-19 JANVIER
ANDRE MARCON
« LE MONOLOGUE D'ADRAMELECH »
VALERE NOVARINA

MC93 - BOBIGNY - 6 NOVEMBRE-6 DECEMBRE

MICHELE GUIGON

MARGUERITE PARADIS OU
L'HISTOIRE DE TOUT LE MONDE
COPRODUCTION/THÉÂTRE DE SARTROUVILLE, MC93 BOBIGNY, FESTIVAL D'AVIGNON, COMPAGNIE DU PETIT MATIN

HOTEL SCIPION - 5 NOVEMBRE-8 DECEMBRE

DANIEL ZERKI

LES TABLETTES DE BUIS DE PASCAL QUIGNARD
PRODUCTION ASTERION, LE JARDIN

THEATRE DE LA COMMUNE
8 NOVEMBRE-11 JANVIER

ALFREDO ARIAS

BOULEVARD DU MELODRAME
DE JUAN PINEIRO ET ALFREDO ARIAS
COPRODUCTION/CENTRE DRAMATIQUE NATIONAL D'AUBERVILLIERS, GROUPE TSE, FESTIVAL D'AUTOMNE. AVEC LA PARTICIPATION DU CONSEIL GÉNÉRAL DE LA SEINE-SAINT-DENIS

SPECTACLES

LA DIAGONALE DU FOU (Fr.-it., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Elysées-Lincoln, 8e (354-36-14).

LES DEUX ANGLAISES ET LE CONTINENT (Fr.) : Rialto, 19e (607-87-61).

DOUX OISEAUX DE JEUNESSE (A., v.o.) : Reflet Médicis, 5e (633-25-97) ; Reflet Balzac, 8e (561-10-60).

EASY RIDER (A., v.o.) (*) : Templiers, 3e (272-94-56).

EXCALIBUR (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07).

FELLINI-ROMA (It., v.o.) : Reflet-Logos, 5e (354-42-34).

LA FILLE DE RYAN (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

GEORGIA (A., v.o.) : Rialto, 19e (607-87-61).

HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

L'HOMME AUX PISTOLETS D'OR (A., v.o.) : Paramount City, 8e (562-45-76) ; – V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

LA 8e FEMME DE BARBE BLEUE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30).

IL ÉTAIT UNE FOIS LA RÉVOLUTION, (A., v.o.) : Panthéon, 5e (354-15-04).

JÉSUS DE NAZARETH (It.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

LE MARIAGE DE MARIA BRAUN (All.) : Rialto, 19e (607-87-61).

METROPOLIS (All.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

LA MOMIE (A., v.o.), St-Germain Studio, 5e (633-63-20).

OPÉRATION JUPONS (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

ORFEU NEGRO (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

PINK FLOYD THE WALL (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02).

QU'EST-IL ARRIVÉ A BABY JANE ? (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14).

LE ROI LEAR (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80) ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

SOLEIL VERT (A., v.f.) (*) : Arcades, 2e (233-54-58).

LA TRAVIATA (It., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; Reflet Balzac, 8e (561-10-60) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).

UN FAUTEUIL POUR DEUX (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46).

LA VIE PASSIONNÉE DE VINCENT VAN GOGH (A., v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23).

Les séances spéciales

AMERICAN GIGOLO (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11), 21 h 15.

ANOTHER COUNTRY (Brit., v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.

LES CHARIOTS DE FEU (Brit., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21), 18 h.

LES CHIENS DE PAILLE (**) (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56), 22 h.

LE DERNIER MÉTRO (Fr., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 18 h.

LA DERNIÈRE VAGUE (Aust., v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.

L'IMPORTANT C'EST D'AIMER (**) (Fr.) : Boîte à Films, 17e (622-44-21), 15 h 45.

LAWRENCE D'ARABIE (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 20 h 45.

LOLITA (A., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01), 21 h 45.

MACAO, LE PARADIS DES MAUVAIS GARÇONS (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.

UN MARIAGE (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56), 20 h.

ORDET (Dan., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 17 h 30.

ROCKY HORROR PICTURE SHOW (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 22 h 25.

LA SOIF DU MAL (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 18 h 50.

INFORMATIONS « SERVICES »

PUBLICITÉ

VIE ET MORT D'UN SLOGAN PARASITAIRE

La guerre des slogans n'aura pas lieu. La société Fiat Auto n'utilisera plus une adaptation de la publicité du Loto pour vanter les caractéristiques de la Fiat Panda, *« C'est pas cher et ça peut transporter gros »*. L'avocat du constructeur automobile et de l'agence de publicité Marketing et Advertising Operation (MAO) l'a annoncé, mercredi 11 septembre, devant le président du tribunal civil de Paris, M. Yves Monnet, saisi en référé par la Société nationale du Loto et de la Loterie nationale qui demandait à la justice de *« mettre fin à la campagne parasitaire »* de Fiat.

Cette campagne, de toute manière, *« se termine dans trois jours, et à l'exception de trois encarts prévus dans des magazines au mois d'octobre nous n'utiliserons plus votre slogan »*, a déclaré Me Olivier Mendras avant d'ajouter, perfide, *« on ne veut pas qu'il soit dit que Fiat et MAO aient contribué aux difficultés du Loto... »*.

PARIS EN VISITES

SAMEDI 14 SEPTEMBRE

« Le viaduc de l'ancienne voie ferrée Bastille-Vincennes ». Inscription : Tél. : (1) 770-02-32, après-midi (Les Amis de la terre de Paris).

« Le vieux quartier de Merri-Quincampoix », 15 heures, parvis Hôtel-de-Ville, devant la poste (G. Botteau).

« Saint-Etienne du Mont et son quartier », 15 heures, parvis Saint-Etienne du Mont (Lutèce Visites).

« Les salons de l'hôtel de Soubise », 15 heures, 60, rue des Francs-Bourgeois (D. Bouchard).

« Le Père-Lachaise méconnu », 10 h 30, escalator métro Père-Lachaise (sortie) et « Cent tombeaux de gens du Cirque, du Caf'conc' et de la Belle Epoque », 14 h 45, 10, avenue du Père-Lachaise (V. de Langlade).

« Versailles : A la recherche du premier village de Versailles », 14 h 30, 7, rue des Réservoirs.

« La franc-maçonnerie », 15 heures, 16, rue Cadet (M. Ragueneau).

« Musée Emile-Jean à Villiers-sur-Marne, 15 heures, 31, rue Louis-Lenoir (L'art pour tous).

« Un aqueduc souterrain du Moyen-Age à Belleville », 14 h 30, métro Télégraphe, lampes de poche (M. Banassat).

« Le jardin Kahn », 15 heures, 6, quai du 4-septembre, métro Pont-de-Saint-Cloud.

« Les templiers et le quartier du Temple », 15 heures, métro Temple (M.-C. Lasnier).

CONFÉRENCES

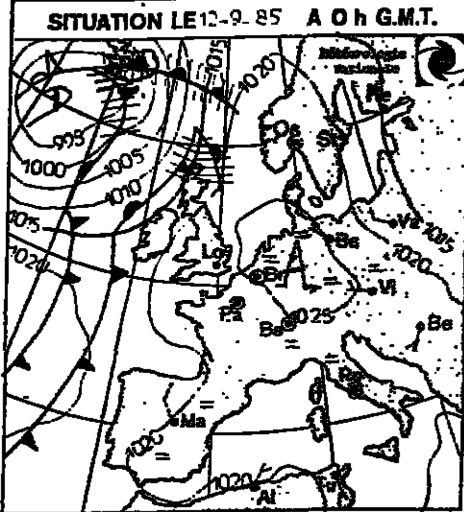
6, place des Vosges, 16 h 15, Maison de Victor-Hugo : « Victor Hugo sans masque » (M. Brumfeld).

5, rue Larguillière, 14 h 30. A 17 heures, cycle « Bases de l'interprétation astrologique » cinq cours, inscription : Tél. : (1) 524-49-08.

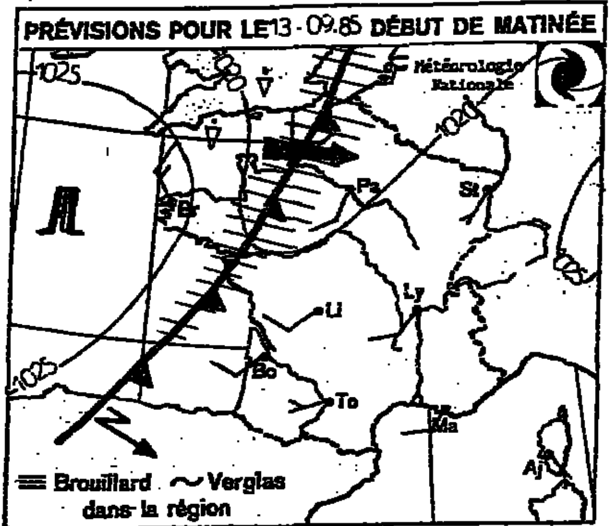
Nouvelle Acropole, salle de l'espace, 2, place Maurice-Quentin, 15 heures, « Notre destin dépend de nous » (Mouvement du Grall en France).

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 12-9-85 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 13-09-85 DÉBUT DE MATINÉE



Evolution probable du temps en France, entre le jeudi 12 septembre à 0 heure et le vendredi 13 septembre à 24 heures.

Les hautes pressions de l'Europe centrale se décalant vers L'est, la France passera sous l'influence d'une dorsale de l'anticyclone des Açores. Entre-temps une perturbation orageuse pénétrera sur la France.

Vendredi : Zone nuageuse et orageuse du Nord à la Loire et aux Charentes le matin, se décalant en cours de journée vers le sud pour atteindre le soir les Pyrénées, le Massif Central et le nord des Alpes. Sur le quart sud-est persistance du beau temps ensoleillé et chaud.

Sur la moitié nord en cours de journée rétablissement d'un temps variable avec de belles éclaircies. Seules les côtes de la Manche conserveront une couverture nuageuse plus importante.

Les températures baisseront de 2 à 3 degrés sur le nord-ouest et resteront supérieures aux normales saisonnières dans le Midi. Le vent d'ouest se renforcera à l'entrée de la Manche.

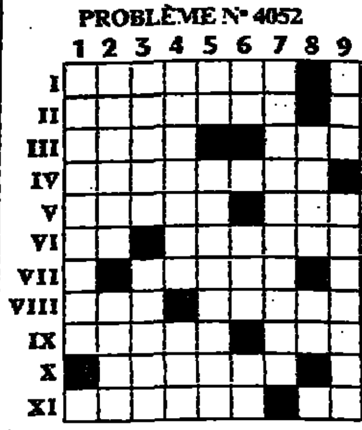
Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré dans la journée du 11 septembre, le second, le minimum de la nuit du 11 au 12 septembre) : Ajaccio, 26 et 15 degrés ; Biarritz, 31 et 17 ; Bordeaux, 31 et 17 ; Bréhat, 20 et 14 ; Brest, 26 et 13 ; Cannes, 25 et 14 ; Cherbourg, 21 et 11 ; Clermont-Ferrand, 30 et 14 ; Dijon, 25 et 11 ; Dinard, 24 et 10 ; Embrun, 25 et 10 ; Grenoble-St-M.-H., 29 et 12 ; Grenoble-St-Geoirs, 29 et 12 ; La Rochelle, 26 et 16 ; Lille, 24 et 9 ; Limoges, 28 et 16 ; Lorient, 26 et 10 ; Lyon, 27 et 12 ; Marseille-Marignane, 27 et 14 ; Menton, 27 et 18 ; Nancy, 24 et 7 ; Nantes, 28 et 12 ; Nice-Côte d'Azur, 25 (maxi) ; Nice-Ville, 26 et 18 ; Paris-Montsouris, 26 et 14 ; Paris-Orly, 26 et 12 ; Pau, 32 et 16 ; Perpignan, 25 et 19 ; Rennes, 26 et 9 ; Rouen, 24 et 12 ; Saint-Etienne, 28 et 12 ; Strasbourg, 23 et 9 ; Toulouse, 29 et 17 ; Tours, 13 (mini).

Températures relevées à l'étranger : Alger, 31 et 23 degrés ; Genève, 24 et 9 ; Lisbonne, 30 et 20 ; Londres, 25 et 12 ; Madrid, 34 et 15 ; Rome, 27 et 13 ; Stockholm, 14 et 8.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4052



HORIZONTALEMENT

I. Il stoppe le chaland pour souvent le mener en bateau. – II. Grosse faim ou grande soif. – III. Précède un mélo où règne l'imbroglio. Homme crasseux ou animal répugnant. – IV. Adjectif se rapportant directement au verbe. – V. Barbe de charme. Crise que connurent nos aïeux. – VI. Se trouve finalement en carafe. Étalons. – VII. Jeu de mains complaisant à l'adresse de ceux qui jouent parfois comme des pieds. – VIII. Grecque. Matière pour camée. – IX. Coquillage endommageant coques et quilles. Dessert des grands banlieusards. – X. Elle rendait aux autres ce qu'Apollon lui avait soufflé. – XI. Le clochard en a plus sur la veste que dans ses poches. Personnel.

VERTICALEMENT

1. S'efface difficilement quand on l'essuie. – 2. Chute d'eau naturelle. Ramassé. – 3. Domine en Italie ou survole partout ailleurs. Fait pression. – 4. Collectionneur d'œuvres. Suite constituant une fin. – 5. Traite, mais pas des blanches. Sa sœur mit fin aux jours de Socrate. – 6. Prises au mot. Peut se trouver en plein été ou au milieu de l'hiver. Carrefour ferroviaire. – 7. Caroline, Émilie ou bien Virginie. – 8. Chasse le remugle. Divinité. – 9. Se donne avec une main. Éminence rouge.

Solution du problème n° 4051

Horizontalement

I. Terrasses. – II. Étourneau. – III. Raids. Mur. – IV. AL. PP. – V. Tapis. Ici. – VI. Ogre. Etat. – VII. Lei. Alène. – VIII. XIV. Râ. – IX. Go. Tain. – X. Ultérieur. – XI. Étame. Lui.

Verticalement

1. Tératologue. – 2. Étalage. Olt. – 3. Roi. Prix. Ta. – 4. Rudoie. Item. – 5. Ars. Avare. – 6. S.N. El. Il. – 7. Sempiternel. – 8. Eau. Cana. UU. – 9. Surdité. Tri.

GUY BROUTY.

JOURNAL OFFICIEL

Sont parus au *Journal officiel* du jeudi 12 septembre :

UN ARRÊTÉ

● Relatif à la création d'un fichier informatisé des entreprises titulaires de marchés publics.

DES DÉCRETS

● Relatif aux peines applicables en matière de contraventions de police.

● Autorisant et déclarant d'utilité publique et urgents les travaux d'aménagement de la base stratégique de la Nouvelle-Calédonie et dépendances.

EN BREF

ENVIRONNEMENT

Y A UN ARBRE. – Le centre culturel les Fontaines à Chantilly propose durant un week-end (14 et 15 septembre ou 12 et 13 octobre) de découvrir les arbres. Les participants pourront, tout en profitant du parc de 50 hectares, dont 30 boisés, découvrir les différentes espèces d'arbres et d'arbustes de la région, et acquérir une connaissance scientifique des dangers que courent les forêts (pluies acides en particulier).

★ Les Fontaines, BP 205 60500 Chantilly. Tél. : (4) 457-24-60.

INFORMATIQUE

DO YOU SPEAK BASIC ? – Dans le cadre de l'opération Passeports pour l'informatique, lancée en novembre 1984 par M. Jacques Chirac et l'Association Paris pour les jeunes (PLJ), les premiers ateliers PLJ/Thomson/FNAC rouvrent leurs portes le 20 septembre. Situés dans les 1er, 2e, 4e, 6e, 7e, 8e, 11e, 16e, 17e et 20e arrondissements, ils proposeront trois types d'activités : des stages d'initiation au Basic et à la programmation d'une durée de 30 heures, et destiné aux adultes (prix : 600 F) ; un cours d'informatique pour enfants de 8 à 15 ans le mercredi (200 F par trimestre) et, enfin, des cours gratuits en semaine pour les élèves des écoles de chaque arrondissements.

★ Pour tous renseignements et inscription, s'adresser aux mairies d'arrondissement.

LOISIRS

DES LANCES SUR L'EAU. – Renouant avec une tradition interrompue depuis 1957, le comité municipal des fêtes du dix-neuvième arrondissement organise, le dimanche 13 septembre, au bassin de La Villette, des joutes nautiques mettant en compétition les vingt-quatre meilleurs jouteurs de France. Toutes les variantes de ce sport (parisienne, lyonnaise et givordine) seront représentées, et les spectateurs pourront suivre, de 15 heures à 18 heures, les évolutions des bateaux à partir des tribunes installées quai de Loire.

★ Renseignements : mairie du dix-neuvième. Tél. : (1) 241-19-19. Entrée gratuite.

SALONS

VIEUX PAPIER DE COLLECTION. – L'Espace Austerlitz accueillera du 13 au 17 septembre inclus le Salon du vieux papier de collection. Cent cinquante exposants venus de toutes les régions de France proposeront aux collectionneurs des livres, gravures, affiches, cartes postales, journaux, bandes dessinées, photos, autographes, carnets de notes, titres anciens, timbres. Des liasses et des liasses de feuilles jaunies et tachetées par le temps.

★ Espace Austerlitz, 30, quai d'Austerlitz, 75013 Paris. Tous les jours, de 12 h à 20 h. Le week-end, de 10 h à 20 h. Prix d'entrée : 25 F.

FAITS DIVERS

● *L'accident de Chantal Nobel : ouverture d'une information.* – Le parquet de Nevers a ouvert, mardi 10 septembre, une information pour blessures involontaires dans l'affaire de l'accident dont a été victime la comédienne Chantal Nobel en avril dernier. Cette décision fait suite au dépôt par l'avocat de la comédienne d'une plainte contre X... avec constitution de partie civile qui vise à établir les causes de l'accident, à déterminer les responsabilités et à évaluer les préjudices subis par la victime. M. Mathon, procureur de la République à Nevers, avait déclaré que l'accident était *« très probablement dû à un dérapage à allure lente »* sur une route mouillée et huileuse.

Le 7 septembre, l'actrice avait été entendue par deux inspecteurs de la police judiciaire dans le centre héliomarin du Var où elle est en convalescence. Son avocat s'est refusé à révéler le contenu des déclarations de sa cliente.

● *Expédition Dieuleveult : découverte d'un deuxième corps.* – Le cadavre qui avait été repêché, samedi 7 septembre, en aval des rapides d'Inga au Zaïre est bien celui d'un membre de l'expédition de Philippe de Dieuleveult. C'est ce qu'a indiqué M. Michel Dupin, vice-consul de France à Kinshasa. L'autopsie a révélé que la mort était due à une noyade, mais le diplomate s'est refusé à indiquer si le corps, très abîmé en raison de son séjour prolongé dans l'eau, avait été identifié. Le cadavre d'un autre membre de l'expédition, le Belge Guy Collette, avait déjà été retrouvé à la fin du mois d'août.

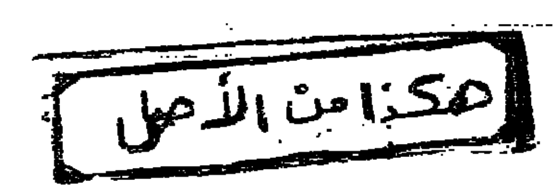
loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER TOUS CUMULS COMPRIS, AUX BILLETS ENTIERS

TERMINAISON	FINALES et NUMÉROS	SIGNES du ZODIAQUE	SOMMES GAGNÉES
1	7 831	gémeaux / autres signes	F. 10 000 / 1 000
	10 411	sagittaire / autres signes	50 000 / 5 000
2	682	tous signes	400
	3 082	sagittaire / autres signes	10 000 / 1 000
	11 742	lion / autres signes	50 000 / 5 000
	15 342	scorpion / autres signes	50 000 / 5 000
	17 692	capricorne / autres signes	50 000 / 5 000
	27 752	cancer / autres signes	4 000 000 / 125 000
3	9 083	lion / autres signes	10 000 / 1 000
	6 683	vierge / autres signes	12 000 / 1 200
	07 223	poissons / autres signes	50 000 / 5 000
	25 203	vierge / autres signes	50 000 / 5 000
4	34	tous signes	200
	3 804	balance / autres signes	10 000 / 1 000
	7 644	bélier / autres signes	12 000 / 1 200
5	885	tous signes	400
	0 965	capricorne / autres signes	10 000 / 1 000
	2 235	vierge / autres signes	10 000 / 1 000
	7 865	poissons / autres signes	10 000 / 1 000
	2 715	sagittaire / autres signes	12 000 / 1 200
	7 765	gémeaux / autres signes	12 000 / 1 200
6	9 666	balance / autres signes	12 000 / 1 200
6	14 776	verseau / autres signes	F. 50 000 / 5 000
	27 476	cancer / autres signes	50 000 / 5 000
7	2 177	scorpion / autres signes	10 000 / 1 000
	9 077	cancer / autres signes	10 000 / 1 000
	7 087	scorpion / autres signes	12 000 / 1 200
8	08	tous signes	200
	38	tous signes	200
	6 098	bélier / autres signes	10 000 / 1 000
	9 998	taureau / autres signes	10 000 / 1 000
	4 028	taureau / autres signes	12 000 / 1 200
	7 638	verseau / autres signes	12 200 / 1 400
	17 868	gémeaux / autres signes	50 000 / 5 000
9	189	tous signes	400
	749	tous signes	800
	9 189	verseau / autres signes	10 000 / 1 000
	1 039	lion / autres signes	12 000 / 1 200
	02 589	balance / autres signes	50 000 / 5 000
	11 699	bélier / autres signes	50 000 / 5 000
0	470	tous signes	400
	4 120	cancer / autres signes	12 000 / 1 200
	8 160	capricorne / autres signes	12 000 / 1 200
	8 850	poissons / autres signes	12 000 / 1 200
	18 470	taureau / autres signes	50 400 / 5 400

TOUS LES BILLETS NE BÉNÉFICIANT D'AUCUN AUTRE LOT MAIS PORTANT LES SIGNES SUIVANTS : SAGITTAIRE, BALANCE, VIERGE GAGNENT 100,00 F

LOTO N° 37 TIRAGE DU MERCREDI 11 SEPTEMBRE 1985



POUR LES TIRAGES DU MERCREDI 18 ET SAMEDI 21 SEPTEMBRE 1985 VALIDATION JUSQU'AU MARDI APRÈS-MIDI

85 TRANCHE DE SEPTEMBRE DES SIGNES DU ZODIAQUE 75e

TIRAGE DU MERCREDI 11 SEPTEMBRE 1985

loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER AUX BILLETS ENTIERS

Le règlement du TAC-O-TAC ne prévoit aucun cumul (J.O du 28/08/85)

Le numéro **649924** gagne **4 000 000,00 F**

les numéros approchants à la centaine de mille : 049924, 149924, 249924, 349924, 449924, 549924, 749924, 849924 gagnent 50 000,00 F

Les numéros approchants aux : Dizaines de mille	Mille	Centaines	Dizaines	Unités	gagnent
609924	640924	649024	649904	649920	
619924	641924	649124	649914	649921	
629924	642924	649224	649934	649922	
639924	643924	649324	649944	649923	
659924	644924	649424	649954	649925	10 000,00 F
669924	645924	649524	649964	649926	
679924	646924	649624	649974	649927	
689924	647924	649724	649984	649928	
699924	648924	649824	649994	649929	

Tous les billets se terminant par		gagnent
9924		5 000,00 F
924		1 000,00 F
24		200,00 F
4		100,00 F

85 TACOTAC TIRAGE DU MERCREDI 11 SEPTEMBRE 1985 76e

RADIO-TÉLÉVISION

Jeudi 12 septembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Feuilleton : Les oiseaux se cachent pour mourir.
De D. Duke, d'après C. Mac Cullough. Avec R. Chamberlain, R. Ward, B. Stanwyck.
Adaptée du célèbre roman de Colleen Mac Cullough, cette série de six épisodes raconte le destin tragique d'une famille et celui d'un amour impossible. « Autant en emporte le vent », version australienne.

22 h Les jeudis de l'information. Spécial enjeu : la France en mutation.
Magazine économique et social de F. de Closets, E. de la Taille et A. Weiller.
Etat, patronat, syndicat face aux changements de la société française 1985-1990. Sont invités : MM. Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie et des finances, Yvon Gattaz, président du CNPF, et André Bergeron, secrétaire général de Force ouvrière. Les invités seront confrontés aux réactions des téléspectateurs.

23 h 15 Journal.
23 h 30 C'est à lire.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Cinéma : Un matin rouge.
Film français de J.-J. Aublanc (1981), avec C. Rich, M. Duchaussoy, J. Fabbri, M. Garrel, V. Garrivier, M. Trintignan, M. Ronet.
En 1943, six garçons d'un village du Limousin ont juré de venger leur instituteur, tué par les Allemands à la suite d'une dénonciation. Hommes mûrs, ils se trouvent réunis par la volonté de l'un d'eux, qui a appris l'identité du mouchard. Réflexion sur la responsabilité politique et la mémoire collective. Un premier film intéressant.

22 h Le Magazine.
Un magazine de la rédaction, animé par Jean-Louis Saporito.
Dans cette nouvelle formule du « Magazine », il sera traité, puisque c'est la rentrée, de l'enseignement. Pourquoi les parents choisissent-ils le privé pour leurs enfants ? (Une enquête d'Estelle Ghouzy et Pascal Steletta sur les LEP (lycées d'enseignement professionnel) ; la Marseillaise à l'école (les instituteurs refusent de l'enseigner dans les écoles) ; privé/public (Marc Maisonneuve, Dominique Nasplezes et Andrei Sora ont fait parler des enfants) ; les suicides d'écoliers, au Japon plus particulièrement.

23 h Journal.
23 h 25 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

Sous toutes réserves les programmes de FR 3 ne devraient pas être perturbés (une incertitude pèse sur le préavis de grève déposé par la CFDT et la CGT).

20 h 35 Cinéma 16 : Gros plan.
D'A. Boudet. Avec P. Rouleau, V. Vilers, B. Lavalette...
Un acteur sur le déclin et sa secrétaire tournent, pour renflouer leurs finances, une publicité chez un fabricant d'armes et cycles. Leur arrivée inopinée va quelque peu troubler la vie familiale de ce bourgeois de province. La comédie tourne au vaudeville, où ne manque même pas la soubrette. On se souviendra que la société FR 3 a commandité le film, puisqu'elle est citée par deux fois dans les dialogues.

22 h Journal.
22 h 30 Vol de nuit.
Texte de Saint-Exupéry dit par Guy Lavigerie.
23 h 15 Série : Animaux.
De Frédéric Rossif. *Les morses en Ontario.*
23 h 20 Prélude à la nuit.

FR 3 PARIS - ILE-DE-FRANCE

17 h, Feuilleton : La révolte des Haidouks ; **17 h 15**, Ile-de-France ; **17 h 30**, Dessin animé : Edgar, le détective cambrioleur ; **18 h**, Interviews ; **18 h 35**, Quoi de neuf ? ; **18 h 55**, Dessin animé : Hello, Moineau ! ; **19 h 5**, Atout PIC ; **19 h 15**, Informations ; **19 h 40**, Feuilleton : Un journaliste un peu trop voyant.

CANAL PLUS

20 h 35, Descente aux enfers, film de G.-A. Sherman ; **22 h 20**, L'Impitoyable, film de C. Chi-Hwa ; **0 h 25**, Exhibition, film de J.-F. Davy ; **1 h 30**, Hill Street Blues.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 « Tac », de P. Honoré. Avec P. Thorean, J. Faugeron, E. Weisz, E. Rossignol.
21 h 30 Vocalyse : l'Atelier lyrique de l'Opéra de Lyon, dirigé par Éric Tappy (de l'opéra à la mélodie).
22 h 30 Nuits magnétiques : changements de cap.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert (Festival estival de Paris, en direct de l'UNESCO) : *Symphonie n° 36* et *Concerto pour piano et orchestre n° 22*, de Mozart ; *Concerto pour piano et orchestre*, de Ravel ; *Symphonie n° 2 ad libitum*, de Honegger, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. M. Atzmon, sol. D. Merlet, piano et G. Boulanger, trompette.
23 h Les soirées de France-Musique : feuilleton « Brasil 85 » ; Autour d'un concerto de Mozart ; à 0 h, Allemagne, années 80.

Vendredi 13 septembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

10 h 45 ANTIOPE 1.
11 h 15 La une chez vous.
11 h 30 Les jours heureux.
12 h 2 Tournez... manège.
13 h Journal.
13 h 50 Série : la Lumière des justes.
14 h 45 Temps libres à la Bretagne (et à 16 h 50).
16 h Série : Au nom de la loi.
17 h 10 La maison de TF 1.
17 h 30 La chance aux chansons.
18 h Salut les petits loups.
18 h 30 Mini journal pour les jeunes.
18 h 45 Feuilleton : Huit ça suffit.
19 h 15 Jeu : Anagram.
19 h 40 Cocoricocoboy.
20 h Journal.
20 h 35 Le jeu de la vérité : Serge Lama.
Emission de Patrick Sabatier.
Autour de Serge Lama, Claude Nougaro, Joël Prévost, Bruna Giraldi, le clip-video de David Bowie et Mick Jagger.
22 h 5 Téléfilm : l'Oreille.
De J. Prochazka, réal. P. Kohout, avec J. Bibmeier, G. Jesserer, R. Meyer...
A Prague, en période stalinienne, les mésaventures de Ludwig, vice-ministre, et de sa femme Anna. Chronique des années sombres.
0 h 5 Journal.
0 h 15 Tapage nocturne.
Emission de G. Foucand et L. Touiton.
A partir de ce vendredi, un programme de clips-video et de variétés diverses jusqu'à 1 h.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

6 h 45 Télématin.
10 h 30 ANTIOPE.
11 h 30 Les rendez-vous d'Antenne 2.
11 h 35 Magazine : Terre des bêtes (reprise).
12 h Journal et météo.
12 h 10 Jeu : L'académie des neuf.
12 h 45 Journal.
13 h 30 Feuilleton : Histoires à suivre.
14 h Aujourd'hui la vie.
15 h Série : la Vallée des poupées.
16 h C'est encore mieux l'après-midi.
17 h 10 Cyclisme : Tour de l'Avenir.
17 h 30 Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Jeu : La trappe.
20 h Journal.

20 h 35 Feuilleton : Marcheloup.
D'après M. Genevoix, réal. R. Pigaut, avec P. Gérard, P. Valota, A. Le Fol... (dernier épisode).
Dernier épisode d'une série qui retrace les relations difficiles entre une famille et un village à la fin du dix-neuvième siècle.
21 h 35 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème « Homme d'influence », sont invités : Jacques Attali (Un homme d'influence, Sir Siegmund G. Warburg) ; *Michel Déon* (Bagages pour Vancouver) ; *Pierre Lemonier* (Quand la publicité est aussi un roman) ; *Charles Sarlier* (Mémoires d'un homme de couleur).
22 h 50 Journal.
23 h Ciné-club : Vampyr ou l'étrange aventure de David Gray.
Cycle : œuvres intimes des grands cinéastes.
Film franco-allemand de C. Dreyer (1931), avec J. West, S. Schmitz, R. Mendal, M. Schutz, J. Hieronpiko, H. Gérard (N.).
Un jeune homme, appelé par un mystérieux vieillard, vient au château de celui-ci, et se trouve aux prises avec des vampires. Adapté d'une nouvelle fantastique de Shéridan Le Fanu, tourné en France, ce premier film parlant de Dreyer crée, sans effets d'épouvante, un monde intermédiaire entre la réalité et le rêve.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

17 h Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions, sauf à 17 h où tout réseau diffuse « La révolte des Haidouks ».
19 h 55 Dessin animé : Il était une fois l'homme.
20 h 5 Les jeux.
20 h 30 D'accord, pas d'accord (INC).
20 h 35 Série : Brigade verte.
De M. Braun, avec G. Segal, C. Marchand, C. Quest.
Amourdedieu est chargé de retrouver la trace de déchets industriels : de la dioxine a été frauduleusement éliminée par une très puissante société allemande de Baden-Baden... Un policier écologique.
21 h 30 Les médicales : les chemins de la mémoire.
Emission d'I. Barrère.
Des études sur l'animal ont permis de mieux appréhender les mécaniques de la mémoire. Les étapes, l'entraînement... avec la participation de nombreux professeurs.
22 h 25 Journal.
22 h 45 Bleu outre-mer.
23 h 40 Série : Animaux.
23 h 45 Prélude à la nuit.

CANAL PLUS

7 h, Gym à gym ; **7 h 15**, Cabou Cadin (et à 17 h 15) ; **7 h 40**, Top 50 (et à 18 h 25) ; Série : Dancin' days (et à 11 h 55) ; **8 h 50**, Cent jours à Palerme, film de G. Ferrara ; **10 h 25**, Téléfilm : Passions ; **14 h**, Attention, une femme peut en cacher une autre !, film de G. Lautner ; **15 h 50**, la Reine des rebelles, film de I. Gummings ; **17 h 45**, 4 C + ; **19 h**, Maxitête (et à 20 h et 20 h 30) ; **19 h 3**, Zénith ; **19 h 40**, Dessin animé : **20 h 10**, Football : Championnat de France en direct de Bordeaux (Bordeaux-Nantes) ; **22 h 25**, les Implacables, film de R. Walsh ; **0 h 20**, le Corrupteur, film de M. Winner ; **1 h 55**, Exhibition, film de J.-F. Davy ; **3 h 25**, les Nuits de la pleine lune, film d'E. Rohmer ; **5 h 5**, Evil dead, film de S. Raimi.

FRANCE-CULTURE

7 h, Le goût du jour ; **8 h 15**, Les enjeux internationaux ; **8 h 30**, Les chemins de la connaissance : figure, visage, grimace ; (et à 10 h 50 : la maison et l'homme) ; **9 h 5**, Matinée du temps qui change : la percée économique des pays d'Extrême-Orient ; **10 h 30**, Musique : miroirs (et à 17 h) ; **11 h 10**, L'école hors les murs ; **11 h 30**, Feuilleton : Le Hussard sur le toit ; **12 h**, Panorama : histoire (Napoléon ; la Révolution) ; **13 h 40**, On commence... deux créations au Théâtre Montparnasse ; **14 h**, Un livre, des voix : « les Routes de Rome », de Solange Fasque ; **14 h 30**, Sélection prix Italia : « de Goupil à Margot », de L. Pergand et A. Lan ; **15 h 30**, L'échappée belle : l'écho des manades ; **17 h 10**, *Le pays d'ici* : à Mâcon ; **18 h**, Subjectif ; **19 h 30**, Les grandes avenues de la science moderne : l'amont et l'aval des réacteurs nucléaires ; **20 h**, Musique, mode d'emploi : voyages musicaux au dix-septième siècle.
20 h 30 Vous avez dit demain ?
21 h 30 Black and blue : arriba la salsa.
22 h 30 Nuits magnétiques : changements de cap.

FRANCE-MUSIQUE

7 h 10, L'imprévu, magazine d'actualité musicale ; **9 h 5**, Le matin des musiciens : Bach l'Européen. Œuvres de J.-S. Bach ; **12 h 10**, *Le temps du jazz* : James P. Johnson, papa au piano ; **12 h 30**, Concert (donné le 22 novembre 1984 à l'auditorium 106) : œuvres de Saint-Saëns, Komives, Lutoslawski, Constant, Pasculli, Poulenc par D. Vidal, clarinette ; J.-P. Arnaud, hautbois, I. Kudela, piano ; **14 h 2**, Repères contemporains : Herbert Eimert ; **14 h 30**, *Le chant plaintif* : Baudelaire (œuvres de Berg, Duparc) ; **15 h**, Histoire de la musique ; **16 h**, Après-midi de France-Musique, saxo et compagnie : œuvres de Masek, Tchaïkovski, Milhaud, Kummer, Gerencser, Bartok, Stravinski... ; **18 h 2**, Les chants de la terre ; **18 h 30**, Jazz d'aujourd'hui : « Dernière édition » ; **19 h 10**, Les muses en dialogue ; **20 h 4**, Les sonates de Scarlatti par Scott Ross ; **20 h 20**, Avant concert.
20 h 30 Concert (cycle d'échanges franco-allemands, donné le 20 juillet au Festival de Ludwigsburg) : *Symphonie n° 39*, de Mozart ; *Quatre derniers Lieder*, de Strauss ; *Symphonie n° 4*, de Beethoven, par l'Orchestre symphonique de la radio de Stuttgart, dir. M. Atzmon, sol. F. Lott, soprano.
22 h 20 Les soirées de France-Musique : les pêcheurs de perles ; à 23 h 5, « l'Enfant et les sortilèges », de Ravel ; à 0 h, musiques traditionnelles.

TRIBUNES ET DÉBATS

VENDREDI 13 SEPTEMBRE

– *M. Roland Leroy*, membre du bureau politique du PCF, est l'invité du journal d'Antenne 2, à 12 h 45.

ANNONCES CLASSÉES

emplois régionaux

LA VILLE DE SAINT-EGRÈVE (Isère)
1 500 hab., proche de Grenoble
recherche
UN RESPONSABLE ADMINISTRATIF
pour son Service Culturel
Les candidats doivent être IMPÉRATIVEMENT titulaires du concours d'attaché d'administration communale
Candidature à adresser à la Mairie au plus tard le 24 Septembre
38120 SAINT-EGRÈVE

OFFRES D'EMPLOIS

REJOIGNEZ L'ANTITRADITION ! Si vous êtes jeune tête et jambes, si les techniques nouvelles vous intéressent informatique/Telecom, que vous vous sentez une âme de commercial dans une PME du 3e type, téléphonez à : Valérie COHEN – 205-66-60.

École Privée banlieue Est sous contrat, recherche
INSTITUTRICE ET PROF. DE MATHS
2e cycle. Tél. H.B. : 302-48-71 env. C.V. Ecole Merkaz, 16, av. Maurice – 93250 Villemomble.

AVIS DE VACANCES DE POSTES DE PROFESSEURS A L'E.N.P.C.

4 chaires : Béton armé, Béton précontraint, Mécanique des fluides, Conception des ponts, sont vacantes à partir de l'année scolaire 1985-1986. Le texte détaillé des 4 appels d'offre est disponible au secrétariat de la direction de l'enseignement de l'E.N.P.C., 28, rue des Saints-Pères, 75007 PARIS. Tél. : 260-34-13, p. 1208. Les cand. doivent déposer leur dossier à la Direction de l'enseignement le 15 OCTOBRE au plus tard.

capitaux propositions commerciales

Disposant capitaux Sté apporterait collaboration à PMI-PME pour opérations import-export. Écr. n° 4775 Publicités Réunies 112, boulevard Voltaire, 75011 PARIS.

cours et leçons

Jeune femme 1er prix conservatoire donne à domicile leçons de piano et de rythmes, Tél. 236-02-79 après 20 h.

Anglais, adultes, cours supérieur 20 Rathbraughan Park, Sligo, Irlande.

propositions diverses

Pour connaître les emplois offerts à l'Etranger, demandez une documentation (gratuite) sur la revue spécialisée MIGRATIONS (LM) B.P. 402 – 09 PARIS.

automobiles

ventes

moins de 5 C.V.

Fiat 500 L, Juin 1971 bleue, inter. noir, moteur 66 000 km. Px 4 000 F. Tél. 856-34-29.

de 5 à 7 C.V.

Cabriolet Peugeot 304 S 1973. Moteur 50 000 km, peinture refaite, capote, pot, freins neufs. Hard top, porte bagage, pneus cloue. TB état général. 18 000 F à déb. Après 20 h. T. (1) 296-40-86 ou (77) 32-83-16.

boxes - parking

Paris 6e, PARKING St-Sulpice cède droit d'occupation emplacement. Conditions légales. Téléphone : (16-42) 23-54-81.

DEMANDES D'EMPLOIS

PROGRAMMEUR VIDEOTEX
22 ans
qualifié en : – TÉLÉMATIQUE
– INFORMATIQUE
– VIDEO
recherche emploi auprès d'entreprises dynamiques.
Toutes les propositions seront étudiées (contrat à durée déterminée, mise en place de services, etc.).
S'adresser à : F.O.L. FORMATION
1, bd Saint-Denis, 36000 CHATEAUROUX. Tél. : 54-34-39-91.

ENSEIGNANT UNIVERSITAIRE ANGLAIS EN FRANÇAIS ET ITALIEN
Vaste expérience dans de nombreux domaines de l'enseignement pour adultes, cherche un poste en tant que résident permanent dans le sud de la France. Toutes offres suffisamment intéressantes pour lui faire abandonner une position sûre et élevée seront considérées.
Ecr. s/n° 6.788 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Urgent prof d'anglais exp., maîtrise + trad. cherche poste temps complet. Tél. 700-85-06.

AGENT MÉTHODE 36 ANS
Niveau V, échelon 2, recherche emploi dans circuits imprimés, Paris ou banlieue sud. BARBÉ Christian. Tél. : 942-75-83.

JEUNE FEMME 25 ANS
SECRÉTAIRE DACTYLO
3 ans expérience service vente, grand quotidien parisien et 4 ans service ventes hebdo parisien (secrétariat, relations clients, etc...) cherche Place stable, libre rapidement Ecr. s/n° 6.785 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Jeune femme 7 ans expérience dans secrétariat service ventes, presse parisienne
CHERCHE PLACE
MI-TEMPS ou TIERS-TEMPS
LIBRE RAPIDEMENT
Ecr. s/n° 6.786 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

CHEFS D'ENTREPRISE
L'Agence Nationale Pour l'Emploi
vous propose une sélection de collaborateurs :
- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

RELATIONS EXTÉRIEURES ET COMMUNICATION. – 39 ans. Expérience relations commerciales édition, presse, promotion musicale, théâtre, vidéo institutionnelle. Diplômée IAE Paris. Anglais, italien. Femme de terrain. Qualités relationnelles et d'animation, capacités rédactionnelle et créatrice, sens de la prospection et de la négociation.
RECHERCHE poste évolutif dans relations publiques. France, étranger. (BCO/BD 705.)

CHARGÉ D'ÉTUDES. – 33 ans. DEA géographie, aménagement, socio-économie. Trilingue anglais, espagnol. 8 ans d'expérience professionnelle France, étranger, domaine études d'impacts physiques et économiques, logistique, habitué contacts tous niveaux.
ÉTUDIERA toutes propositions d'emplois similaires France, étranger. (BCO/JV 706.)

DIPLOMÉ D'ÉTUDES JURIDIQUES (DESS). – 27 ans. Journaliste professionnel. 4 ans d'expérience en cabinet de relations publiques et presse spécialisée (Droit, Economie, Technique, Transport). Anglais courant.
CHERCHE à intégrer le service contentieux ou relations humaines d'une entreprise pour y traiter tous problèmes d'informations dans un cadre général ou particulier. (BCO/MS 707.)

JEUNE HOMME. – 34 ans. DUT Informatique. Expérience d'un an dans société de services, manipulation fichiers, base de données, langage Basic, notions de comptabilité.
RECHERCHE emploi évolutif toute société, Paris, région parisienne. (BCO/VJ 708.)



ECRIRE OU TELEPHONER :
12, rue Blanche, 75436 PARIS CEDEX 09
Tél : 285-44-40, poste 33 ou 26.

L'immobilier

appartements ventes

3e arrdt

MARAIS
Bel imm. rénové plein sud
2 PIÈCE CONFORT
4 P. EN DUPLEX
TERRASSE (avec ou sans travaux d'aménagement)
PRIX INTÉRESSANT
Le propriétaire : JEUDI, VENDREDI 14 à 19 h.
4, RUE DE POITOU.

4e arrdt

Blancs-Manteaux
55 m², bel imm. XVIIe restauré. Tél. 633-36-86.

5e arrdt

QUAI TOURNELLE
100 m² vue impren. - 703-32-31.

12, rue de la Sorbonne, studio tt cft, très agr. 1er ét. s/place Vend. 11 h à 17 h – 359-10-97.

7e arrdt

Vaneau studio 27 m², 4e ét., soleil, douche, w.c. A rafraîch. 288.000 F. Tél. 545-34-28.

RUE DE BABYLONE BEAU 6 P. DE CHARME + service – 544-51-33.

D'ESTRÉES DUQUESNE
165 m² ét. élevé. 703-32-44.

9e arrdt

9e Part. vend studio 22 m², très calme, refait à neuf. Loggia, cuis. équipée, s. d'eau, w-c., cave. Rez-de-chaussée sur petit jardin. 180 000 F – 285-88-72.

Dans BEL imm. pierre de t., asc., chf cent. indiv., 5 P., cuis., s. bains, cab. toil. 1er ordre prof. lib. Tél. : 878-97-52.

R. MANSART. Près fontaine STUDIO meublé, entrée cuis. bains, balc., ch. cent. 8e, clair Asc. Tél. 727-26-38 de 9 à 14 h.

11e arrdt

AV. RÉPUBLIQUE bon imm. 3 P. cuis. W-C bains + LOFT VERRIÈRE 190 m² au total. A aménager – 544-48-44.

12e arrdt

FG ST ANTOINE IMM. XVIIe DUPLEX STYLE MAISON 125 m² RÉNOVATION DE CARACTÈRE – 544-53-90.

NATION 5 PCES
Stand., tt cft + chambre service 1.350.000 F.
Immo Marcadet 252-01-82.

14e arrdt

ALESIA 2 P. TT CFT 52 m² + GRAND BALCON, SOLEIL 660.000 F. Tél. 327-28-60.

ALESIA STUDIO TOUT CONFORT 31 m² 320.000 F. 327-28-60.

18e arrdt

Mairie 18e, imm. p. de taille, 2 pces, tt cft, refait neuf. 295.000 F. Tél. 252-01-82.

93 Seine-Saint-Denis

A VENDRE
Appart. 2 pces, MONTREUIL-VILLIERS. Imm. standing. 48 m² habitables + 8 m² balcon, plein sud 365 000 F. Tél. 897-38-36, h. de bureau.

appartements achats

Sté BARDOT. Tél. 705-46-55. 98 bis, bd Latour-Maubourg (7e). Rech. urgent : GRANDS APPARTS dans imm. qualité pr clients motivés.

RECHERCHE 1, 2, 3, PCES
même à rénover. 252-01-82.

locations non meublées offres

Région parisienne

BRUNOY (Essonne) à louer VILLA 200 m², 6 chbres, cft, jardin 1400 m², 30 mn de Paris. Loyer 6.500 F. (99) 30-51-92.

locations non meublées demandes

Paris

URGENT
Cherche location non meublée, 2 pces confort, env. 60 m², petite terrasse ou balcon si poss. : Denfert-Rochereau, Châtelet, Montparnasse, 5e-6e. Téléphoner au 331-27-03.

Collaboratrice journal cherche studio ou deux pièces, tél. le soir : au 226-90-45.

Pour employés et cadres supérieurs IMPORTANTE STÉ PÉTROLES EUROPÉENNE rech. appts, studios, villas ttes catégories, prix indifférent Paris-Banlieue – 503-30-33.

Région parisienne

Étude cherche pour CADRES villas ttes banl., loyer garanti. (1) 889-89-68 - 283-57-02.

locations meublées demandes

Paris

SERVICE AMBASSADE
Pour cadres mutés Paris rech. du STUDIO au 5 P. LOYERS GARANTIS par Stés ou Ambassades. 285-11-03.

JF, sérieuses réf., ch. chbre Paris contre suivi scolaire, cours angl., fr., al. Tél. 852-26-40, ap. 19 h.

maisons de campagne

Parc rég. Maine-Normandie Entre Alençon et Bagnoles-de-l'Orne (213 km Paris).
Particulier vend cause maladie Maison de campagne meublée en cours de finition (reste peinture et papiers). Sur cave avec puits, S. de séjour avec cheminée, 2 chambres, cuisine équipée, salle de bains et wc. Chauffage électrique. Le tout sur 1 300 m. de terrain avec arbres fruitiers.
Bordé par petite rivière 1re catégorie (Pêche et chasse).
Prix : 250 000 F
Renseignements au 736-18-74.

maisons individuelles

MAISON BON STANDING STYLE CALIFORNIEN ds projet de 4 à 20 mn centre de Paris, s/domaine 2600 m², côteau sud verdoyant. Écoles comm., forêts. Pr familles concernées par nature, beauté plaisir vivre, courtoisie. 5 et 6 p., 115 à 179 m² (séj. + s. à manger 60 m²)
1.116 à 1.400.000 F. Prêts convent. Examen maquettes, plans détaillés. Sur RV même W.-E. Tél. 948-01-39.

fermettes

100 % CRÉDIT
150 km SUD PARIS, magnifique fermette 4 p. dépend. 9 000 m². 260.000 F.
THYRAULT 89170 St-Fargeau Tél. 16 (86) 74-08-12 ou après 20 h (38) 31-48-74.

propriétés

1 HEURE PARIS PAR A 6
PROPRIÉTÉ 9 P.
habitables, cuis., s. bains, w.c., dépend., chauffage. Parc 35 000 m². Vue imprenable. Px 650.000 F. Crédit 80 %
THYRAULT 89170 St-Fargeau Tél. 16 (86) 74-08-12 ou après 20 h (38) 31-48-74.

Particulier vend entre Reims et Rethel, près village tous services, très belle propriété de caractère de construction récente, vaste séjour, cheminée, poutres, mezzanine, 4 chbres, bureau avec bibliothèque intégrée, cuisine aménagée + coin repas, 2 salles de bains, grand sous-sol, garage 2-3 voitures. Terrain 3 700 m² arboré, vue superbe sur forêt ardennaise et campagne. 850.000 F.
Mme GALICHET
Tél. : 16 (70) 51-61-17.

terrains

30 mn Aix, à Rians, Var, terrain constructible 4425 m², exposition et situation optima 200.000 F. Tél. (94) 92-36-46 heures de bureau.

viagers

9e près gare St Lazare
3 p. cft, imm. pierre, 3e ét. 248.000 + 1.000 F occupé fme 79 ans. Cruz 266-19-00.

LAPOUS 554-28-66
SPÉCIALISTE VIAGER
354, rue Lecourbe, Paris-15e.

bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL
Constitutions de sociétés et tous services. 355-17-50.

Votre adresse commerciale ou
SIÈGE SOCIAL
bureaux, secrétariat, télex.
CONSTITUTION SOCIÉTÉ
Prix compétitifs-délais rapides
ASPAC 293-60-50 +

GARE DE LYON
Location courte durée, burx entièrement meublés dans imm. indép. Direct. pptaire 329-58-65.

locaux commerciaux

Achats

Sté de formation, recherche LOCAUX de FONCTION 400 m² à Paris intramuros. Etud. ttes propos., contacter COFORMA 49, rue de Pigalle 75009 Paris. Tél. 285-69-98 +

fonds de commerce

Ventes

A vendre ou à exploiter en collaborat. 100 m² Centre LILLE Possibilité acquérir immeuble 500 m² développés. Discrétion demandée. Ecr. s/n° 7.741 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

RÉPUBLIQUE
Location d'un magasin 150 m², arrière-mag. + cave Bail neuf de 3-6-9
Tél. 272-17-63
et 300-25-93 (après 20 h)

économie

REPÈRES

Dollar : de nouveau au-dessus de 9 F

La hausse du dollar, très vive la semaine dernière, s'est accélérée jeudi 12 septembre après une hausse pendant les premiers jours de la semaine. Les cours de la devise américaine, qui frôlaient 9 F et 2,95 DM en début de semaine pour revenir à 8,95 F-8,96 F et 2,9350 DM, ont bondi au-dessus de 9 F, atteignant 9,07 F, et débordé le « seuil » de 2,95 DM, considéré comme important par les opérateurs, pour s'élever à 2,97 DM. L'impulsion initiale a été donnée mercredi après-midi par des rumeurs, rapidement démenties, sur la mort de M. Yamani, ministre du pétrole d'Arabie Saoudite, et sur un coup d'Etat à Riyad. Puis les opérateurs se sont mis à tabler sur d'autres « bonnes nouvelles » en provenance de l'économie américaine, qui devraient être annoncées à la veille du week end. Ils attendent une progression des ventes de détail plus forte que prévu en août (+ 2,5 %), une augmentation de 0,5 % de la production industrielle, des prix à la production inchangés et un gonflement de 7,9 milliards des crédits à la consommation en juillet. Si ces supputations étaient confirmées, après le recul du chômage en août et le boom des ventes d'automobiles à la fin du mois dernier, on pourrait en conclure que l'économie américaine est réellement sur la voie de la reprise. Ajoutons-y une forte demande de dollars d'origine commerciale, et on comprendra pourquoi le « billet vert » est à nouveau si fort. Selon les pronostics des opérateurs, son mouvement ascensionnel pourrait le porter au-dessus de 3 DM et de 9,20 F.

A Paris, le recul du mark par rapport au dollar a permis au franc de poursuivre son reffermissement, le cours de la devise allemande revenant de 3,0490 F à 3,0480 F, après son glissement au-dessous de 3,05 F au début de la semaine.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. −		Rep. + ou dép. −		Rep. + ou dép. −	
$ E.-U.	9,0500	9,0530	+ 95	+ 110	+ 195	+ 235	+ 440	+ 540
$ can.	6,5866	6,5912	+ 21	+ 42	+ 46	+ 82	− 25	+ 71
Yen (100)	3.7067	3,7095	+ 94	+ 103	+ 200	+ 218	+ 587	+ 634
DM	3,0477	3,0497	+ 123	+ 133	+ 261	+ 277	+ 748	+ 793
Florin	2,7141	2,7158	+ 79	+ 87	+ 172	+ 186	+ 498	+ 538
F.B. (100)	15,1060	15.1160	+ 70	+ 121	+ 136	+ 224	+ 28	+ 320
F.S.	3,6946	3,6981	+ 148	+ 163	+ 314	+ 336	+ 882	+ 949
L (1 000)	4,5829	4,5890	− 125	− 84	− 236	− 187	− 781	− 689
£	11,7922	11,8051	− 220	− 183	− 408	− 342	− 991	− 817

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	7 7/8	8 1/8	8 3/16	8 5/16	8 1/4	8 3/8	8 9/16	8 11/16
DM	4 1/4	4 1/2	4 7/16	4 9/16	4 7/16	4 9/16	4 5/8	4 3/4
Florin	5 3/4	6	5 11/16	5 13/16	5 11/16	5 13/16	5 3/4	5 7/8
F.B. (100)	7	8	8 3/4	9 1/4	9	9 1/2	9 1/2	10
F.S.	2 1/2	3	4 3/8	4 1/2	4 7/16	4 9/16	4 11/16	4 13/16
L (1 000)	10	15	12 1/2	13 1/4	12 1/2	13 1/4	13	13 1/2
£	11 1/4	11 1/2	11 5/8	11 3/4	11 9/16	11 11/16	11 7/16	11 9/16
F. franç.	9 1/2	10	9 1/2	10	9 5/8	10 1/8	10 5/8	11 1/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

AFFAIRES

La réforme de l'INRA

La diversification, une idée neuve...

M. Jacques Poly, président-directeur général de l'Institut national de la recherche agronomique (INRA), a présenté, mardi 10 septembre, les nouvelles orientations scientifiques de son établissement. Les programmes, allant de la recherche appliquée aux visions futuristes, seront réorientées surtout sur les nouvelles productions, la qualité des denrées, l'intégration au monde industriel et la préservation du milieu naturel. L'INRA aura en 1986 un budget *« en forte augmentation »*. Il participera, dans le cadre du projet Eurêka, à une recherche sur les semences artificielles.

L'agriculture française traverse une grave crise structurelle. Est-ce à dire que l'INRA, créée en 1946, a failli à sa mission ? Jacques Poly, qui dirige l'Institut depuis 1978, ne le pense pas. D'une part, les orientations préconisées par l'INRA, dans le fameux « rapport vert » de 1977, pour une agriculture *« plus économe et plus autonome »* n'ont pas eu tout le succès souhaité. En second lieu, explique Jacques Poly, *« les prévisions scientifiques sont quasiment impossibles. Pour préparer l'aléatoire, il faut jouer un rôle contre-aléatoire et explorer le maximum de pistes »*. Exemple de piste qui paraissait prometteuse, ce qu'on appelle l'agro-récupération. Il y a huit ans, M. Poly insistait sur les débouchés offerts par les récupérations de déchets, comme engrais ou comme source d'énergie. Depuis, la pression sur les prix de l'énergie s'est faite moins forte. *« Mais ce n'est pas une raison pour abandonner les recherches de base, au contraire »*, dit M. Poly.

Le maître mot pour ceux qui n'ignoraient pas l'encombrement des marchés et les ajustements nécessaires, c'était déjà, il y a huit ans, la *« diversification »*. *« Quant on a imposé les quotas laitiers, j'ai reçu quatre lettres en quinze jours. La première parlait d'un marché de trois millions de faisans d'élevage par an. Dans la seconde, il s'agissait de produire des pleurotes (champignons), comme les Chinois savent le faire. Dans la troisième, il était question de trouver 1 200 hectares de sarrasin, pour la production de rutin, un médicament contre les accidents de la circulation du sang. Dans la dernière, il s'agissait de fleurs coupées. Eh bien, l'INRA avait fait son boulot. Nous avions les réponses techniques à ces quatre questions. »*

De fait, qu'il s'agisse encore des fibres industrielles, des pigeons, des écrevisses, des grenouilles ou des pintades, les diversifications sont possibles à la condition... que les circuits commerciaux existent et que les marchés ne soient pas trop rapidement saturés. *« D'accord*, répond M. Poly, *mais ce n'est pas aux pouvoirs publics de trouver les marchés, ni d'organiser les producteurs. La recherche, elle, donne une garantie technique. Il y a une deuxième forme de diversification, au sein des produits de masse cette fois. Je ne comprends pas que le poids des consommateurs et la recherche de la qualité ne pèsent pas plus sur les prix. Dans les vingt dernières années, on a surtout amélioré les rendements. Et qu'on le veuille on non, si on améliore la qualité, il y a une répercussion négative sur le rendement. Le consumérisme est une grande cause mal défendue. A toujours vouloir payer moins cher les aliments, on agit au détriment de la qualité nutritionnelle pour une mondialisation du goût. »*

Filière céréales-alcool : un doute

Cependant, faute d'un véritable compartimentage des marchés, les qualités les plus basses entraînent, par contagion, une chute des prix des produits de meilleur choix. M. Poly en convient.

« Quand on a une matière première en abondance, la transformation en énergie représente toujours la forme la plus dégradée au plan économique. C'est le cas des déchets de maïs pour l'alimentation animale, ou de l'éthanol agricole. Je ne crois guère à la validité de la filière céréales-alcool, car il subsiste un problème d'analyse économique. Par contre, je rêve de me lancer dans la création d'une plante qui aurait le rendement maximum de sucre fermentescible à l'hectare. Ce serait probablement à partir de la betterave, mais pas l'actuelle betterave sucrière. »

En diversifiant les variétés, en créant même des espèces qui auraient alors des usages spécifiques, le danger de la baisse des prix par contagion peut être évité. Concernant ces débouchés industriels pour des produits agricoles, le PDG de l'INRA pense qu'il y a des pistes plus intéressantes avec la filière des lipides (pour les émulsifiants et les détergents par exemple) qu'avec celle de l'amidon. Précisément, avec la plus forte récolte de colza attendue cette année et celle abondante de tournesol, la France regorge de lipides.

Après la diversification, l'autre moyen de lutter contre les surproductions maintes fois invoqué, c'était, hier comme aujourd'hui, la diminution des coûts. *« Il y a trois voies*, explique le PDG de l'INRA : *obtenir le même volume de production avec moins d'intrants (1) ; obtenir plus de production avec le même volume d'intrants (ce qui n'est pas très satisfaisant, sauf si l'on réduit les surfaces..., d'où la nécessaire diversification) ; ou enfin jouer avec le temps, c'est-à-dire raisonner sur un système d'exploitation qui protège les ressources naturelles telles que le sol, avec par exemple le retour à la polyculture-élevage, la réintroduction des légumineuses. »*

On retrouve encore la diversification, mais celle cette fois des modèles de production. En 1977, M. Poly préconisait pour certaines régions *« un système de culture extensif raisonné »*, tablant alors sur l'existence choquante de 3 millions d'hectares de friche. Mais, avec le vieillissement de la population agricole, la surproduction et les faillites, le volume des terres incultes risque de s'accroître. *« Qu'on le veuille ou non, on va vers une agriculture duale. L'extensif raisonné était une réponse que je croyais possible ; la lenteur avec laquelle baisse le prix des terres, la rend difficilement applicable. Mais c'est jouable. Si je trouvais trois gars qui veulent faire de la brebis, sur le modèle néo-zélandais, je mettrais tout de suite cinq chercheurs pour suivre l'expérience. »* La méthode en question, c'est une vaste clôture électrique, un épandage de phosphate par avion, l'introduction de trèfle blanc et de graminées. *« L'extensif*, poursuit Jacques Poly, *ce n'est pas le désert, cela s'entretient. Raisonné, cela veut dire qu'on introduit l'investissement minimum qui a l'effet économique le plus important. »*

Un message transformé

Indépendamment d'obstacles tels que le prix des terres ou encore l'absence de vie sociale si l'on prend le seul exemple du modèle d'exploitation extensive, force est de constater que les recettes de la recherche passent mal sur le terrain. Le directeur général de l'INRA n'y va pas par quatre chemins : c'est parce que les agriculteurs ont voulu faire du développement leur chasse gardée, alors que, face aux besoins actuels, cette approche trop strictement agricole est inadaptée. *« Au moment où l'on raisonne en filière de production, laisser ce développement dans les mains des seuls agriculteurs, c'est être passéiste de cent ans. »*

Le directeur général de l'INRA croit-il encore aujourd'hui à l'efficacité de son message de naguère pour une agriculture *« plus économe et plus autonome »*. Il ne le renie pas, mais le transforme. Pour répondre à des situations économiques variées et très mouvantes, il faut une agriculture *« à haute valeur ajoutée scientifique, technologique et plus adaptative »*. L'ancienne formule, au bonheur d'expression certain, faisait mouche. La nouvelle est plus aride, à l'image de l'époque.

JACQUES GRALL.

(1) Les intrants recouvrent tous les investissements qui concourent à la production.



AFFAIRES

La Caisse des dépôts saisie par l' « esprit d'entreprise »

(Suite de la première page.)

Enfin, une participation de ces mêmes entreprises à des opérations comportant une prise de risque, notamment dans la gestion des services publics locaux, puisque l'heure est à la décentralisation.

Ces objectifs ont été assignés par M. Robert Lion, directeur général de la Caisse des dépôts, le 5 septembre, à l'occasion de la réunion du conseil de surveillance de la société holding.

Chargé de cette mission de relance dans les secteurs de l'industrie et des services (avec le concours de M. Pierre Richard pour le développement local), et étant données les exigences de rigueur de gestion et de rentabilité qui devront en découler, M. Bernard Brunhes a demandé à être déchargé de ses fonctions à la tête de la SCET pour se consacrer désormais à la seule C3D, dont il assume la présidence du directoire.

A elle seule, la SCET emploie près de 12 000 personnes, dont la moitié dans des activités d'aménagement du territoire et d'exploitation des équipements (notamment sur les autoroutes), et elle est à l'origine de la création en trois ans de 145 sociétés d'économie mixte (SEM). Mais l'ensemble du groupe C3D étend ses ramifications dans quatre principaux secteurs : l'habitat (avec la SCIC), l'aménagement et l'ingénierie (avec les bureaux d'études BÉTURE-SETAM ou SEREQUIP pour le développement urbain), l'économie-informatique (grâce aux organismes SEDES et BIPE ou encore le G-CAM), enfin le domaine associatif, matérialisé par des sociétés de tourisme social (VVF, VVT).

Aller plus loin

Au total, ce sont trente-cinq filiales directes et neuf cent soixante-dix filiales secondaires, à vocation nationale et internationale pour certaines d'entre elles, qui avaient déjà fait l'objet d'une vigoureuse reprise en main en février 1984, sans que cette première réorganisation ait produit tous les effets bénéfiques escomptés. Invitées, dès 1983, à s'adapter aux nouveaux marchés (c'était au temps de la fameuse formule *« moins de béton, plus de gestion »*), à ne pas compter systématiquement sur le « parapluie » de la Caisse (*« la Caisse paiera... »*) et, surtout, à retrouver l'équilibre d'exploitation, les filiales techniques n'ont pas toutes répondu avec le même empressement à ces directives.

Qu'en est-il des résultats financiers, seul critère que veut retenir M. Lion, attaché à insuffler un véritable « esprit d'entreprise » chez les cadres de la C3D et de ses filiales ? Si certaines activités (l'exploitation des autoroutes par exemple) ont permis de dégager un léger excédent, d'autres ont été lourdement déficitaires (à hauteur de 170 millions de francs) en 1984, compromettant ainsi l'objectif d'un retour à l'équilibre général des comptes (voir encadré).

« Nous n'avons pas fait assez et nous ne sommes pas allés assez loin », affirme M. Lion à l'appui d'une nouvelle opération chirurgicale, présentée comme la troisième étape importante du développement de la C3D, donc de la réorganisation de la Caisse. Devenue « pôle industriel », la société holding va accélérer la mutation imposée dès le printemps dernier aux bureaux d'études urbaines. Cette réorganisation avait donné naissance à une filière « ingénierie de la ville ». Puis la constitution autour de SEREQUIP, d'une filière « ingénierie du bâtiment » procédait de la même préoccupation. Comme la mise sur pied d'un groupe d'intérêt économique entre la SCIC et la SCET chargé de coordonner l'offre du groupe dans le secteur de l'immobilier de l'entreprise.

D'autres voies sont explorées dans les transports, la communication et le tourisme (où la Caisse apparaît décidée à sortir de son rôle de « partenaire dormant » dans la Compagnie internationale des Wagons-lits), mais les nouveaux critères de développement qui font appel à une logique de rentabilité et de compétition impliquent aussi une ouverture vers des partenaires extérieurs. A terme, cet élargissement pourrait bien concerner non seulement les filiales mais l'organe supérieur, c'est-à-dire la société holding elle-même, dont l'actionnariat actuel (la Caisse des dépôts détient la totalité du capital de la C3D) pourrait lui aussi se diversifier dans certaines limites.

Cette volonté de modernité se traduira également dans les liens établis entre la Caisse des dépôts et la SCET vis-à-vis des collectivités locales. De la même façon que sa contribution financière au redressement des nouvelles filières mises en place devrait représenter un apport d'environ 900 millions de francs, la Caisse a décidé de s'occuper elle-même de la gestion de la trésorerie, une fonction assumée jusqu'alors par la SCET pour le compte de l'ensemble des sociétés d'économie mixte. Dorénavant, celles-ci pourront accéder, moyennant *« quelques règles simples »* à *« une gamme d'interventions plus diversifiées »*, précise-t-on à la Caisse des dépôts.

Après trois années passées à la tête de la Caisse des dépôts, M. Lion, qui avait été en mai 1981 le premier directeur de cabinet de M. Pierre Mauroy, fait le pari de démontrer que, tout comme les groupes publics actuellement sur la voie du retour à l'équilibre financier, une grande administration peut faire en sorte que son activité d'entreprise soit rentable et porteuse d'avenir.

SERGE MARTI.

Le poids de la crise

A son arrivée en mai 1982, M. Robert Lion, nouveau directeur général de la Caisse des dépôts, avait dû se saisir du problème brûlant constitué par les filiales techniques de la Caisse, SCIC, SCET, SEDES, BÉTURE, SÉREQUIP, SETAME, SCETAGRI, SCETINTER, etc., énorme et complexe écheveau de sociétés spécialisées dans l'immobilier, les études d'économie et d'urbanisme, l'aménagement du territoire, l'agriculture du tiers-monde, employant plus de 20 000 personnes et réalisant 3 à 4 milliards de francs de chiffre d'affaires. Ces filiales avaient été créées progressivement depuis une trentaine d'années sous l'impulsion initiale de M. François Bloch-Lainé, directeur général de la Caisse de 1952 à 1967, et de ses adjoints, MM. Leroy et Mercier, pour jouer le rôle (alors indispensable) de pionnier et contribuer à remédier à la pénurie de logements, très aiguë au lendemain de la deuxième guerre mondiale.

Après des réalisations importantes (que l'on pense au complexe immobilier de Sarcelles), ces filiales virent leur situation se dégrader du fait de l'apparition de concurrents et, surtout, en raison de la crise économique, qui s'est traduite par un net ralentissement de la construction et des grands aménagements, donc un déclin du marché traditionnel desdites filiales. Dès 1979, ce ralentissement provoquait des difficultés au sein de la SCIC, le plus gros promoteur et gestionnaire de logements d'Europe. De même, la SCET (Société centrale pour l'aménagement du territoire) souffrait d'une détérioration de son plan de charge, à l'exception de son activité « autoroutes ».

La SEDES enregistrait un quasi-arrêt des grandes études économiques dont elle avait la spécialité, et les autres filiales (BETURE, SEREQUIP, SCETAGRI) ressentaient cruellement la crise générale. Ajoutons l'évolution des sociétés d'économie mixte (SEM), en province, clientes naturelles de la Caisse et des sociétés gravitant dans son orbite, dans le sens d'une autonomie croissante.

Il était donc urgent de tirer la leçon de cette évolution. Dès mars 1983, une société holding, la Caisse des dépôts développement (C3D), dirigée par M. Bernard Brunhes, regroupait toutes les filiales, et un travail préalable de recensement de leurs forces et de leurs faiblesses était entrepris, avec pour objectif le rétablissement de l'équilibre des comptes en 1986. Parallèlement, la Caisse consentait des abandons de créances (150 millions de francs sur SCET-INTER, 1 milliard de francs dans l'immobilier), et de nombreux changements étaient opérés dans les états-majors : départs de MM. Sriber à la SCIC, Domel à la SCET, Marcillac à la SEDES.

FRANÇOIS RENARD.

AFFAIRES

AU SALON DE L'AUTOMOBILE DE FRANCFORT

Transmission intégrale et limitation de vitesse

Francfort. – Le cinquante et unième Salon de l'automobile – qui se tient à Francfort du 12 au 22 septembre – consacrera la transmission intégrale permanente. Pour être plus clair, les quatre roues motrices. Pas une marque qui n'ait omis de mettre sur son podium l'un de ces véhicules, présentés soit entiers, ou coupés en deux, ou encore éclatés, épluchés enfin, mais animés par un arbre qui fait tourner en même temps les roues avant et les roues arrière. De Fiat, avec une série spéciale de sa Panda, à Nissan, avec un élégant coupé, et de Ford, avec sa Scorpio 4 x 4, à Volkswagenet et Audi, le précurseur, toutes les firmes européennes ou japonaises ont sacrifié au démon de l'heure. Raisons : motricité optimale, stabilité en courbe ou ligne droite, pour tout dire sécurité.

Avec sa Syncro, une Golf tout simplement mais à transmission intégrale, Volkswagen popularise cette technique réservée jusqu'ici aux gens fortunés et aux amateurs de rallye. Mercedes succombe à la mode générale et présente un break aux lignes nouvelles, doté d'un système automatique de prise-moteur sur les quatre roues quand le chemin ou le revêtement de la route, ou tout simplement les conditions de circulation, l'exigent.

C'est l'avenir, peut-on lire partout. L'avenir, un slogan qui revient souvent. Ainsi, Peugeot présente pour la première fois son prototype roulant de troisième génération, la Vera profil. Elle préfigure, selon la firme française, la mise en œuvre de diverses solutions applicables sur les voitures futures de la gamme.

Chez les Anglais, on est allé encore plus loin en présentant une MG de sport à deux places (V6 et 24 soupapes) dont la particularité est de posséder un châssis collé. Une technique d'avenir – encore une fois, – si l'on en croit les ingénieurs de la firme britannique.

Pour revenir sur terre, Volvo expose à Francfort ses dernières productions en matière de breaks – 740 et 760, – sortes de chars d'assaut apparemment inusables mais élégants, avec une grande surface vitrée et des places assises spacieuses. Sous les capots, les choses ont beaucoup évolué. On présente de nouveaux moteurs aussi bien chez Volvo que dans les firmes françaises comme Peugeot. Mercedes, pour sa part, a modifié une grande partie de ses cylindrées.

A propos d'une éventuelle limitation de vitesse en Allemagne, M. Werner Breitschwerdt, président du directoire de Daimler-Benz, s'est montré encore plus véhément que M. Carl Hahn, le président du directoire de Volkswagen AG (*le Monde* du 12 septembre 1985), en faisant une déclaration lourde de sous-entendus pour la France. « *Il est à noter que quelques-uns de nos voisins européens dotés de leur propre industrie automobile, en partie assez éprouvée, réclament à grands cris une limitation de vitesse généralisée en Allemagne fédérale. Or il se trouve que les mêmes pays se*

De notre envoyé spécial

sont prononcés contre l'adoption de valeurs limites plus sévères pour les émissions nocives en faisant valoir l'argument, qui n'est pas sans justification, qu'en définitive cela ne permettrait pas de sauver la forêt. Je pense que l'on ne saurait démontrer de façon plus nette que, dans cette discussion, il s'agit avant tout d'intérêts concrets pour sauvegarder leur compétitivité. »

Il reste, au-delà de cette querelle, que pour beaucoup ce cinquante et unième Salon de Francfort sera le dernier de la vitesse libre sur les routes allemandes.

CLAUDE LAMOTTE.

ENTREPRISES

Textile : Paris introduit un recours en justice contre la Commission européenne

La France a demandé à la Cour de justice de la CEE d'annuler l'interdiction qui lui a été faite par la Commission européenne, le 5 juin dernier (*le Monde* du 7 juin 1985), de mettre en œuvre un programme d'aide à la modernisation de l'industrie textile. La France estime que cette interdiction est insuffisamment motivée. Les aides françaises sont neutres sur le plan des échanges entre pays de la CEE, affirme-t-on à Paris, alors que la Commission les avait jugées contraires aux règles de libre concurrence. Le plan d'aide, qui prévoit des bonifications d'intérêt de 6 % environ pour des prêts destinés à des investissements dans la productique et la robotique, aurait été équivalent, selon la Commission européenne, au versement de 150 millions de francs de subventions nouvelles.

Renault Véhicules industriels a perdu 800 millions de francs au premier semestre

Renault Véhicules industriels (RVI), filiale poids lourds de Renault, a perdu 800 millions de francs pour les six premiers mois de cette année, a annoncé son président, M. Philippe Gras, le mercredi 11 septembre, au Salon automobile de Francfort ; ce qui, selon M. Gras, représente « *une diminution significative du niveau des pertes* ». RVI avait perdu 1,2 milliard de francs au premier semestre 1984 et 1,04 au second. Cette « amélioration » se fait dans un contexte toujours aussi difficile, marqué par des surcapacités de production, une demande faible et une tension persistante sur les prix. Sur un marché français en chute de 20 %, RVI a vu sa pénétration fléchir pour s'établir à 39,5 % à fin juillet. Aux Etats-Unis, Mack est revenu un peu au-dessus de 19 % de pénétration – son niveau habituel depuis dix ans, exception faite de 1983 et de 1984. Bien qu'il reste bénéficiaire au premier semestre, sa rentabilité s'est dégradée en raison, là aussi, de l'engagement d'une guerre des prix aux Etats-Unis, moins vive cependant qu'en Europe.

Informatique : retour à l'équilibre en 1985 pour la CISI

La restructuration de la Compagnie internationale de services informatiques (CISI), la deuxième entreprise française de services informatiques, devrait conduire à son retour à l'équilibre financier cette année, après un déficit de 190 millions de francs en 1984. Entamé par son nouveau PDG, M. Henri Cantegreil, nommé par le CEA (actionnaire principal à 96 %) en novembre dernier, le redressement est passé par la constitution de filiales et la cession de certains actifs : CEA-Industrie a pris 70 % de CISI-Wharton (banques de données économiques), le constructeur automobile allemand BMW va acquérir 40 % au côté de l'Aérospatiale (10 %), de Cisigraph (conception et fabrication assistée par ordinateur) et, enfin, un groupe d'investisseurs ouest-allemands va reprendre la filiale de traitement informatique LKS en RFA. En outre, le CEA va apporter, comme prévu, 110 millions de francs au capital de sa filiale.

Nestlé va lancer de nouveaux bons de participation

La société Nestlé, premier groupe industriel suisse, a annoncé qu'une nouvelle tranche de 200 000 bons de participation sera émise prochainement. Les conditions exactes de cette émission seront « *publiées en temps voulu* ». Il s'agit de la troisième émission de bons de participation depuis octobre dernier, date à laquelle une première tranche de 150 000 bons avait été lancée en souscription publique. Une seconde tranche de 300 000 bons a été lancée en juin dernier.

CHEZ SCHLUMBERGER

M. Michel Vaillaud remplace M. Jean Riboud à la présidence

La société Schlumberger a annoncé, le mercredi 11 septembre, le départ de M. Jean Riboud de son poste de président-directeur général. Il sera remplacé par un autre Français M. Michel Vaillaud.

Voilà trois ans, M. Jean Riboud avait fait voter par le conseil d'administration de Schlumberger, l'un des fleurons de Wall Street spécialisé notamment dans les services pétroliers, la possibilité pour le président de rester au-delà de soixante-cinq ans. La maladie n'aura pas voulu que cet homme à la réussite industrielle flamboyante, mais connu en France surtout pour ses liens avec M. Mitterrand, aille bien au-delà de cette échéance (il aura soixante-six ans en novembre). M. Riboud était à la tête de Schlumberger depuis vingt ans et il en avait fait au dire même des analystes financiers new-yorkais l'une des sociétés « *les mieux gérées du monde* », ce qui a permis à l'entreprise de traverser sans drame – même si en 1983 ses bénéfices ont pour la première fois baissé par rapport à l'année précédente – la période pour le moins morose que traverse l'industrie pétrolière.

Schlumberger tire toujours la majeure partie de ses revenus de son activité de *logging* (évaluation physique des gisements pétroliers) mais elle s'est, sous la férule de cet ancien Sciences-Po – un protestant, entré dans la société en 1950 à la demande de Marcel Schlumberger – largement diversifiée dans les compteurs d'électricité, de gaz, les systèmes d'essais en vol, les transformateurs de mesure, les semi-conducteurs et la conception et fabrication assistée par ordinateur, reprenant notamment une société comme Fairchild. Au premier semestre, Schlumberger, multinationale présente dans une centaine de pays, a dégagé un bénéfice net de 516 millions de dollars (près de 5 milliards de francs).

Quatre prsonnes au moins pouvaient prétendre à la succession, sans parler de M. Jérôme Seydoux, l'un des héritiers Schlumberger écarté jadis par M. Riboud : deux Français, MM. Roland Genin et Michel Vaillaud, un Américain, M. Euan Baird et un Anglais, M. Ian Strecker. M. Jean Riboud a choisi M. Michel Vaillaud âgé de cinquante-quatre ans. Cet « X-Mines » avait contre lui de n'avoir pas commencé comme ingénieur de terrain chez Schlumberger, mais comme haut fonctionnaire en France. (Il fut notamment directeur des carburants au ministère de l'industrie entre 1970 et 1973). Mais ses qualités n'étaient mises en doute par personne, et il avait été nommé directeur général en décembre 1982. Nul doute que ce protestant a aussi la confiance de la famille Schlumberger, toujours détentrice du quart du capital de la société.

B. D.

SOCIAL

La contribution de solidarité sera majorée en cas de cumul emploi-retraite

Jugé « *pas très efficace* » par M. Laurent Fabius, lors de son intervention télévisée du 4 septembre, l'ordonnance de 1982 limitant le cumul emploi-retraite sera modifiée. Un projet de loi sera prochainement déposé au Parlement.

Le mercredi 11 septembre, au conseil des ministres, M. Michel Delebarre, ministre du travail, a présenté une communication sur ce sujet. Sans engager une révision complète du dispositif, il est prévu de majorer la contribution de solidarité due par l'employeur et le salarié en situation de cumul.

Si le revenu d'activité du retraité est inférieur à deux fois et demie le SMIC (soit 11 000 F environ de salaire net perçu), celui-ci devra verser une somme égale à 10 % de son revenu, de même que son employeur, alors que la part respective était jusqu'à présent fixée à 5 %. Si le revenu est supérieur à deux fois et demie le SMIC, sans plafond, la contribution sera portée à 50 % de la partie supérieure au plancher pour le salarié comme pour l'employeur.

Les cas de cumul emploi-retraite visés comprenant, outre la position de salarié, les commerçants et les artisans, il devrait être décidé que, dans ces deux dernières situations, le retraité ne paiera que l'une des deux parts.

Les autres dispositions ne seront pas modifiées. L'agriculture, qui fournit le gros bataillon des cas de cumul, est toujours exclue du champ d'application. De même, les retraités assujettis doivent être âgés de plus de soixante ans, ce qui a pour effet, ainsi que le rappelait le ministère de la défense dans un communiqué, de ne pas remettre en cause les engagements pris à l'égard des retraités militaires. Enfin, les personnes touchées doivent percevoir une pension supérieure au montant du SMIC brut, augmenté de 25 % par personne à charge.

Selon les estimations de 1984, 18 000 militaires avaient été soumis aux précédentes mesures sur le cumul emploi-retraite, dont 2 000, seulement, étaient d'anciens fonctionnaires de l'Etat. Les versements effectués s'élevaient à 140 millions de francs, affectés au financement du régime d'assurance chômage. La majoration envisagée rapporterait 250 millions de francs.

Psychologiquement importante, la limitation du cumul emploi-retraite n'a finalement que peu d'effet financier et peu de conséquences sur une pratique mal jugée par l'opinion. On évalue à 100 000 le nombre de personnes âgées de moins de soixante ans qui perçoivent une pension de retraite et exercent une activité professionnelle.

Les COOP traversent une passe difficile

A l'appel de la CGT, près de cinq cents salariés des COOP ont manifesté, le mercredi 11 septembre, à Paris, pour dénoncer le « *démantèlement du mouvement coopératif* », menacé par les suppressions d'emplois et la revente de ses magasins au secteur privé. Après avoir occupé le siège social des COOP à Boulogne-Billancourt, et rencontré M. Veverka, responsable du groupe, les manifestants, alors au nombre de deux cents, se sont rendus, dans l'après-midi, à l'hôtel Matignon et au ministère du commerce pour « *réclamer une table ronde réunissant l'ensemble des ministères concernés* », afin de mettre au point un plan de sauvetage de ce secteur de l'économie sociale.

Il est encore trop tôt pour savoir comment se traduiront, pour les trente-huit mille salariés du groupe, les mesures de restructuration entreprises dans les Coopératives de consommateurs par M. Charles Veverka et son « conseil exécutif de crise », mis en place il y a un peu plus de deux mois (*le Monde* du 29 juin). Entre mille et deux mille suppressions d'emplois, dit-on sans plus de précisions au siège des COOP, tandis que la CGT avance le chiffre de dix mille.

Après les dépôts de bilan des sociétés du Nord, de Lorraine, des Pyrénées-Aquitaine, après la vente d'actifs comme la Maison de la coopération, la participation dans la FNAC, la semoulerie de Gennevilliers, après la création d'une filiale commune avec Carrefour pour l'exploitation d'hypermarchés, de nombreux problèmes restent à résoudre. La centrale d'achats du mouvement a quitté la supercentrale DIFRA (dont le chiffre d'affaires cumulé est ramené de 22 milliards à 17 milliards de francs).

Le sort des autres usines du groupe (une quinzaine, dont des conserveries, une chocolaterie...) n'est pas encore connu. La participation des COOP dans la BCCM (Banque centrale des coopératives et des mutuelles) que se disputent la Caisse centrale de crédit coopératif et M. Baroin (président de la Garantie mutuelle des fonctionnaires (qui a déjà racheté la FNAC), fait toujours l'objet d'après négociations. Enfin le devenir du Laboratoire coopératif d'analyses et de recherches, qui fut si utile au mouvement de défense des consommateurs, reste en suspens, lié en partie à l'avenir des usines, puisqu'une de ses fonctions reste le contrôle des produits de la marque COOP.

L'enjeu est certes l'emploi, et on imagine l'inquiétude des salariés de ce groupe naguère puissant (31 milliards de francs de chiffre d'affaires). Mais c'est aussi l'avenir du mouvement COOP en France, qui, à côté des coopératives ouvrières de production, des mutuelles et des associations, aurait dû rester un des fleurons de l'économie sociale.

J. D.

SOCIAL

DANS LA LORRAINE EN CRISE

L'aciérie ferme... Pompey se meurt

Recevant à Paris une délégation de syndicalistes de l'usine de Pompey, le PDG de Sacilor, M. Claude Dollé, a confirmé, le 10 septembre, sa décision d'arrêter toute activité sidérurgique sur le site, d'ici à la fin de 1986. Il ne restera plus alors que 350 postes de travail, sur 1900 actuellement. M. Dollé s'est engagé à assurer le « reclassement prioritaire des salariés les moins favorisés » de ce site.

De notre envoyée spéciale

Pompey. – *« On croirait un dinosaure »*, remarque un visiteur. Curieuse comparaison. Est-ce à cause des énormes conduits de l'usine sidérurgique de Pompey qui ondulent, tels un gigantesque cou, tout recroquevillé ? Ou en raison du souffle chaud qui anime la carcasse monstrueuse de tôle ou de briques ?

Poésie mise à part, l'image vaut pour le symbole. Comme les grands reptiles d'antan, l'usine est en voie de disparition. Les sept cent cinquante premiers licenciements, annoncés en avril 1985, ont précédé l'agonie. Le processus s'accélère. Trois mois plus tard, en juillet, Pompey annonce les dernières quatre cent cinquante supressions d'emplois.

La fin est donc fixée. En janvier 1987, seuls subsisteront encore l'activité d'étirage – *« Rien à voir avec la sidérurgie »*, tranchent les ouvriers – et le Centre de recherches, dernier vestige de la gloire passée.

On a peine à le croire mais Pompey, malade déjà depuis des années, n'avait encore jamais licencié, l'usine préservant ses ouvriers. Ses effectifs s'étaient pourtant considérablement réduits, de six mille cinq cents en 1953, à mille neuf cents aujourd'hui, mais de façon naturelle : décès et départs en retraite et en préretraitre, ou bien encore départs volontaires. L'entreprise n'a pas embauché depuis dix ans.

Car les sidérurgistes ont, depuis longtemps, bénéficié de protections sociales exceptionnelles, jalousées par d'autres corps de métiers. L'âge de la préretraite – « les mesures d'âge » – est passé de soixante-trois ans à cinquante ans, en vingt années, tandis que la Convention générale de protection sociale, signée en juillet 1984, a offert à tout sidérurgiste deux ans de « congés-formation-conversion » à la suite desquels le patron était tenu de présenter deux offres d'emploi au travailleur. Quant au salarié qui aurait des « projets personnels », on lui propose de les concrétiser, en « capitalisant » ses congés. Il emporte, ainsi, de un an à un an et demi de salaire, selon l'ancienneté.

« En fait, on a endormi le travailleur, juge André Simon, un responsable de l'atelier d'outillage. *En prenant de telles mesures sociales, on a rendu plus difficile la prise de conscience de la gravité du problème. »*

En effet, la sidérurgie est longtemps restée une composante immuable de la vie des habitants du bassin. Pendant cent ans, on s'est relayé au même poste de travail de père en fils parce qu'*« il n'y avait pas mieux »*. *« Ce n'est pas que les travailleurs n'avaient pas d'ambition*, précise un ancien militant syndical, Jean Leblanc, *mais parce qu'ils n'avaient pas d'autre horizon. »*

Les jeunes avaient leur avenir tout tracé. Soit le CAP de sidérurgiste, soit le centre d'apprentissage de l'usine. Soit encore l'embauche directe, comme « mousse », à quatorze ans. *« En 1980, j'ai retrouvé une photo de classe, de la communale. Plus des trois quarts des élèves étaient encore à l'usine »*, se souvient André Simon.

« De l'or »

« A Pompey, on avait le droit au travail tant qu'on voulait », rappelle pour sa part Antoine Troglic, ancien sidérurgiste, aujourd'hui conseiller général socialiste. A qualification égale, c'est encore l'usine qui payait le mieux, grâce aux primes dues aux exigences du travail pénible *« en feu continu »* (permanence par équipes) et aux innombrables heures supplémentaires. Ils n'étaient pas rares, *« ceux qui faisaient de l'or »* en travaillant deux postes durant, soit seize heures consécutives.

Au point que l'usine a envahi la ville. C'était elle qui construisait les logements et situait les cités ouvrières de l'autre côté de la voie de chemin de fer qui longeait les bâtiments, *« à portée de voix du contremaître »*. C'était encore elle qui fournissait les maires, l'infirmerie, la crèche, ou les « ruches », ces coopératives ouvrières où le travailleur pouvait acheter des produits de première nécessité.

Aujourd'hui, la commune a racheté la salle des fêtes. Mais elle s'inquiète de devoir reprendre à sa charge une ensemble de dépenses dont se chargeait l'usine, quand justement le déclin de Pompey fait baisser considérablement ses revenus.

Vu l'importance disproportionnée de l'usine dans la vie lorraine, on comprend mieux l'énorme attention que réclame la profession de la part des pouvoirs publics. Les sidérurgistes ne sont pas facilement reclassables. Ils sont peu mobiles et n'ont pas le goût du risque, *« habitués à la maison éternelle »*. Ils hésiteront avant d'aller travailler dans une plus petite entreprise, *« plus risquée »*.

A cela s'ajoutent les difficultés de recyclage. La compétence des ouvriers, c'est de reconnaître la température du métal en fusion « à l'œil ». Sinon... la formation est à faire.

C'est pourquoi l'installation récente d'une usine Thomson, qui demanderait aux candidats à l'embauche le niveau du baccalauréat, n'a pas, ici, créé beaucoup de débouchés. Sauf peut-être parmi les cadres. *« La barre est haute, comme aux Jeux olympiques »*, commente un travailleur. Quant à Clarion, l'usine d'autoradio japonaise, elle emploie surtout des femmes. Seuls à portée du sidérurgiste, la SOFREB, l'usine des boîtes de boisson, ou le service des essences de l'armée.

A ces difficultés s'ajoutent les réticences des entreprises à venir s'installer. Elles bénéficient pourtant de tout un arsenal d'aides gouvernementales, comme l'exonération des charges sociales pour tout nouvel emploi créé sur les sites en crise, et une avance de 50 000 francs par sidérurgiste embauché.

Ces mesures s'ajoutent à une situation géographique intéressante. Pompey, *« entre Meurthe et Moselle »*, est au centre d'un nœud ferroviaire et routier. A 15 kilomètres, l'université de Nancy. Pourtant, depuis 1982, seuls 150 emplois ont été effectivement créés ; 600 autres sont annoncés.

La situation du bassin s'aggrave. Les villes se vident de leurs jeunes tandis qu'apparaissent, toujours plus nombreux, les retraités et les préretraités. Pour eux, *« il y a trois phases : le jeu de boules, puis le jeu de cartes, quand ils ne peuvent plus sortir, puis l'hospice »*, commente Jean Leblanc, préretraité lui-même.

La Lorraine, comme précédemment l'usine, se meurt par manque de sang frais. Une génération est peut-être sacrifiée. Mais sauvera-t-on la prochaine ?

DOMINIK BAROUCH.

Les étapes du déclin

Même s'ils s'en doutaient, les sidérurgistes sont traumatisés par l'annonce prochaine de la mort de l'usine. Ils n'oublient pas que, depuis la fourniture des poutrelles d'acier de la tour Eiffel, Pompey a longtemps été en tête pour les innovations : premier producteur de fil d'acier pour pneus Michelin, invention du premier four à oxygène. Pompey a aussi été le leader des aciers spéciaux, inventant sans cesse de nouvelles « nuances » d'acier : celui du premier train d'atterrissage de supersoniques, celui qui devait permettre d'exploiter le gaz de Lacq.

Dès 1955, Pompey avait pris le virage des aciers spéciaux. Pourtant, treize ans plus tard, asphyxiée par des investissements trop lourds, la société dépose son bilan. Reprise par un pool de créanciers et de clients, elle devient la Société nouvelle des aciéries de Pompey, la SNAP. Vers 1975, l'usine est rattachée à Sacilor. Mais ces changements n'ont pas enrayé le déclin. Tout au long de son histoire, l'usine a souffert d'investissements insuffisants par rapport à sa capacité technique.

Deux erreurs stratégiques vont particulièrement handicaper la firme. La première est le choix du haut fourneau (au minerai) plutôt que du four électrique, qui aurait permis de produire l'acier à partir de ferrailles. Au départ plus avantageux, ce choix va se révéler de plus en plus onéreux : le minerai, originellement lorrain, va devoir être acheminé depuis le Brésil, ou l'Afrique. Et son prix, comme celui du coke sidérurgique, va augmenter à mesure que s'élève le cours du dollar, monnaie dans laquelle sont exprimés les cours des deux produits.

Deuxième erreur, l'achat d'un « blooming », énorme rouleau qui « écrase » le métal. Cet achat confirme le choix de la coulée en lingots. A l'époque, les concurrents de Pompey commençaient déjà à parier sur la coulée continue, qui se révélera, une fois tous les problèmes techniques maîtrisés, beaucoup plus rentable.

Pendant plusieurs années, l'expérience technique des sidérurgistes de Pompey compensera pourtant le handicap des coûts de production. Mais bientôt, les débouchés sidérurgiques stagneront, justement quand se précisera la concurrence des pays du tiers-monde, aux installations presque neuves. Les dirigeants des usines françaises vont se répartir les quotas de production, et Pompey sera de moins en moins protégée par une production d'aciers spéciaux désormais partagée avec d'autres sites français.

De nombreux plans se sont succédé, destinés à rationaliser la production nationale. Mais, est-ce le poids politique des sites concurrents ou l'isolement de la Lorraine ? Les choix se sont faits au détriment de l'usine de Pompey.

D. B.

CONJONCTURE

M. Bérégovoy envisage d'améliorer le système du carry-back

« Depuis un an, l'investissement industriel, en France, repart. Cette année, il augmentera en volume de 9 % », déclare M. Pierre Bérégovoy dans une interview publiée par *l'Usine nouvelle*. Le ministre de l'économie et des finances précise notamment qu'il n'est *« pas hostile* a priori *à une amélioration du système du* carry-back *»*, qui permet aux entreprises d'imputer le déficit d'une année sur les résultats des trois années précédentes (1).

Concernant la taxe professionnelle, le ministre déclare : *« Nous reconduisons l'allégement de 10 % accordé l'an dernier. Il s'appliquera aux cotisations de 1986. En outre, nous avons mis en place un déflateur de base qui devrait se traduire pour les entreprises par un avantage supplémentaire de 1,5 à 2 milliards de francs. »*

A la question de savoir quelles sont les autres mesures fiscales contenues dans le projet du budget de 1986, M. Bérégovoy répond : *« Les autres mesures fiscales concernent essentiellement les frais professionnels. Le plafond d'amortissement pour les voitures particulières sera relevé de 35 000 à 50 000 F. Sont prévues également des exonérations d'impôts pour les entreprises nouvelles, l'extension du régime de l'imposition simplifiée. »*

« Il n'y aura pas de majoration de taxes, exception faite d'une augmentation de la taxe sur le fuel lourd », conclut le ministre.

[Les déclarations de M. Bérégovoy appellent les précisions suivantes :

● *Une partie des bases de la taxe professionnelle* (valeurs locatives des biens professionnels) progressaient jusqu'à cette année au rythme de la hausse des prix de l'année N - 2 (1982, par exemple, pour le calcul de l'impôt 1984). Depuis cette année, les prix de référence sont ceux de l'année N – 2 et de l'année en cours, soit 1983 et 1985 pour le calcul de l'impôt 1985 par exemple. En période de désinflation, cette modification va freiner la progression des bases sur lesquelles sont calculées la taxe professionnelle, ce qui est conforme aux souhaits de M. Mitterrand d'alléger les prélèvements obligatoires. Reste à savoir si les collectivités locales, privées d'une partie de leurs ressources, ne compenseront pas cette disposition par un alourdissement des taux.

● *La taxe sur le fuel lourd (TIPP) devait être augmentée dès cette année pour financer la moitié des mesures sociales prises avant les vacances d'été notamment pour les chômeurs arrivant* en fin de droit. L'Élysée et Matignon s'opposèrent à ce financement. La déclaration de M. Bérégovoy montre que le principe de cette taxe a été finalement retenu pour l'année prochaine. Cette augmentation supplémentaire (la TIPP augmente d'autre part automatiquement chaque année comme l'inflation) rapportera 1 milliard de francs au budget.]

(1) Cinq années pour l'entrée en vigueur de la mesure, soit jusqu'à l'année 1979 pour un déficit enregistré en 1984.]

● Prestations familiales : le conseil d'administration de la CNAF hostile aux décisions de Mme Dufoix. — Le conseil d'administration de la Caisse nationale d'allocations familiales (CNAF) a « unanimement condamné » la décision de Mme Dufoix, ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, de fixer la date du versement de plusieurs prestations familiales entre le 2 et le 5 du mois suivant. Les représentants des syndicats de l'UNAF et du CNPF ont demandé à Mme Dufoix de *« rapporter »* sa décision jugée *« défavorable aux familles »*. Selon la CGT, *« l'éventualité d'un recours en Conseil d'Etat a été évoquée »*.

ÉTRANGER

UN RAPPORT DE LA CNUCED

Les pays riches n'ont pas rempli leurs engagements à l'égard des moins avancés

De notre correspondante

Genève. — La conférence des Nations unies sur les pays appelés par euphémisme *« les moins avancés »* (PMA), qui s'était tenue en septembre 1981 à Paris, avait laissé peu d'espoir. Cinq ans plus tard, selon les estimations effectuées par la CNUCED (Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement) à mi-parcours du nouveau programme substantiel d'action (NPSA) en faveur des pays les plus démunis de la planète, la situation s'est encore dégradée.

Si l'on se réfère à la liste dressée par l'assemblée générale des Nations unies sur la base de trois critères, le produit intérieur brut (PIB) par habitant, le taux d'alphabétisation de la population adulte et la part des industries manufacturières dans le PIB, les trente-six PMA sont les suivants : Afghanistan, Bangladesh, Bénin, Bhoutan, Botswana, Burkina-Faso, Burundi, Cap-Vert, Comores, Djibouti, Ethiopie, Gambie, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Haïti, Laos, Lesoto, Malawi, Maldives, Mali, Népal, Niger, Ouganda, République centrafricaine, Rwanda, St-Thomas-Îles du Prince, Samoa, Sierra-Leone, Somalie, Soudan, Tanzanie, Tchad, Togo, Yémen et Yémen démocratique.

Les causes de la dégradation de leur situation sont de plusieurs ordres et s'amplifient en agissant les unes sur les autres : baisse en valeur relative des prix des produits de base que les PMA exportent et stagnation des recettes totales de leurs exportations (7,8 milliards de dollars en 1980, 7,3 en 1983, 7,6 en 1984), hausse des taux d'intérêt, répercussions de la récession mondiale, tandis que la reprise enregistrée notamment aux États-Unis n'a pas d'effet bénéfique sur leurs économies, ralentissement enfin de l'aide publique au développement (APD), passée de 24,2 dollars par habitant en 1980 à 21,6 dollars en 1984. Les pays donateurs s'étaient engagés pourtant, dans le contexte du NPSA, soit à doubler cette aide avant 1985 par rapport à la période 1976-1980, soit à y consacrer 0,15 % de leur propre produit national brut.

Suivant les engagements pris, l'aide publique au développement pour la période 1980-1983 aurait dû s'élever à 9,7 milliards de dollars; en fait, elle n'a pas dépassé 6,9 milliards. Quelques pays (la Finlande et la Suisse en 1983, l'Italie en 1982 et 1983) ont doublé le montant de leur aide, mais, si l'on en croit la CNUCED, *« il n'y a aucune chance pour que les donateurs, considérés dans leur ensemble, atteignent ce résultat »*. Le chiffre de 0,15 % n'est pas non plus près d'être atteint : il est descendu de 0,09 % en 1980 à 0,08 % en 1981 et 1982 et à 0,07 % en 1983.

Il en résulte que l'activité socio-économique des PMA est à la traîne de celle de tous les autres pays. Leur PIB a certes marqué une croissance de 2 % en 1982 et en 1983, mais en même temps leur population augmentait de 2,6 % par an. Pendant cette période, seuls deux pays, le Botswana, qui exporte des diamants, et les Maldives, où se développe le tourisme, ont dépassé un taux de croissance de 7,2 %. Mais, au cours de ces mêmes deux années, le PIB du Togo baissait de 6 % et celui du Tchad, dévasté par la guerre, de 7 %.

ISABELLE VICHNIAC.

TRANSPORTS

LE PARLEMENT EUROPÉEN REPOUSSE UNE LIBÉRALISATION DU TRANSPORT AÉRIEN

(De notre envoyé spécial.)

Strasbourg. — Le Parlement européen s'est prononcé, le mardi 10 septembre, contre une « déréglementation » des transports aériens dans la CEE. Grâce aux socialistes et aux démocrates-chrétiens, les deux principaux groupes de l'hémicycle, l'Assemblée a voté à une large majorité (198 voix pour, 66 contre et 8 abstentions) le rapport de M. Klinkenborg (SPD), qui recommande à quelque chose près le maintien de la situation actuelle.

Ainsi la résolution demande-t-elle à la Commission de Bruxelles de ne pas appliquer les règles de concurrence en vigueur dans le Marché commun en ce qui concerne *« le partage des capacités, la répartition des recettes ou la consultation en matière de tarifs »* entre les compagnies aériennes nationales.

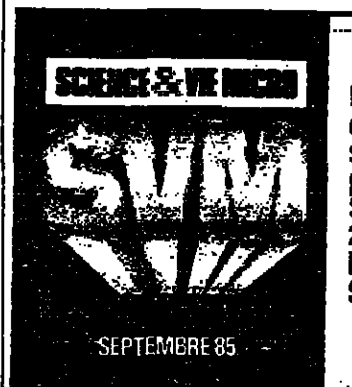
M. Clinton-Davis, le commissaire responsable de ce secteur, s'est dissocié du Parlement en estimant que *« la résolution n'était pas assez novatrice pour que des changements efficaces soient effectués »*. Bruxelles a rappelé que les pratiques commerciales devaient être modifiées en ne réservant par exemple que 25 % du trafic à chaque compagnie.

Les conservateurs britanniques, les représentants du RPR et une partie des libéraux se sont insurgés en des termes moins diplomatiques contre le rapport Klinkenborg.

Paradoxalement, l'Assemblée quasi unanime s'est félicitée, juste avant le débat sur l'aviation civile, de l'arrêt de la Cour européenne de justice du 22 mai 1985 qui, à l'initiative de l'Assemblée de Strasbourg, a constaté la *« carence »* du conseil des ministres de la Communauté dans le domaine de la libéralisation du secteur des transports internationaux.

M. S.

● Métro : perturbations sur la ligne 8. — Le trafic est perturbé depuis le lundi 9 septembre sur la ligne Balard-Créteil à la suite d'un appel à un débrayage d'une heure par jour lancé par les agents de conduite CGT. Lundi seules vingt-huit rames sur cinquante circulaient sur la ligne. Les agents de conduite protestent contre la réduction du nombre de trains prévue pour le mois d'octobre. Selon la CGT, cette mesure entraînera la suppression de dix postes de travail.



MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

11 septembre

Net repli : – 1,1 %

Accentuant nettement son repli de la veille (– 0,45 % en clôture), l'indicateur instantané perdait 1,1 % mercredi à l'approche du son de cloche final, sous le poids des ventes éparpillées sur l'ensemble de la cote.

Ces cessions de titres ne sont pas le reflet d'une mauvaise humeur particulière de la Bourse de Paris mais l'afflux d'ordres de vente passés par une clientèle (essentiellement institutionnelle) désireuse à la fois d'engranger quelques gains au vu des niveaux de cours récemment atteints, et de dégager des liquidités suffisantes pour être réinvesties dans des opérations en cours ou à venir.

A côté des introductions en Bourse qui pleuvent dru sur le second marché et sur la cote officielle (pour certaines sociétés étrangères), il faut compter à présent avec les diverses émissions d'emprunts, augmentations de capital et lancement de valeurs mobilières d'un style encore nouveau. C'est dans cette dernière catégorie que s'inscrit le lancement prochain de quelque 1 milliard de francs de certificats d'investissement par le groupe Rhône-Poulenc.

Face à une hausse modérée (2 % à 4 %) d'Epéda, Signaux, SGE-SB, Raffinage, Matra, Ecco, on relève surtout la baisse de 3 % à 6 % de Manurhin, Total (certif.), Carrefour, Crouzet, Penhoët, SEB.

Repli du lingot à Paris, à 92 500 F (– 300 F), le napoléon étant inchangé à 542 F. Fixing de Londres : 322 dollars l'once (contre 320 dollars). Dollar-titre : 9,04/08 F environ, en légère baisse sur la veille.

Par ailleurs, en raison « de la défaillance d'un mode de traitement informatique », les délais prévus pour le dépôt des titres présentés en réponse à l'OPA de la MAAF sur la banque hypothécaire européenne ont été prolongés, pour les seuls intermédiaires, jusqu'au 25 septembre, la publication du résultat de l'OPA étant fixée au 7 octobre 1985.

NEW-YORK

Nouveau repli

Les valeurs américaines ont encore baissé, mercredi 11 septembre, à la Bourse de New-York, où l'indice Dow Jones a perdu 14 points à 1 319,44, le repli le plus important depuis le 6 août dernier, lorsque l'indice perdit 21,73 points. L'activité a été encore importante, avec 94 millions de titres échangés.

Le recul des cours a, certes, été provoqué par des facteurs techniques, comme il l'avait été la veille : les cours des valeurs sur le marché à terme étant inférieurs à ceux pratiqués actuellement, les opérateurs achètent ces valeurs à terme et les vendent au comptant pour encaisser la différence.

A ces facteurs techniques, toutefois, s'ajoute l'inquiétude des investisseurs sur la santé de l'économie des Etats-Unis et sur une possible remontée du taux d'intérêt. Les « bonnes » nouvelles annoncées la semaine dernière (boom des ventes d'automobiles fin août et recul du chômage) n'ont pas été suffisantes pour les rassurer, et ils attendent la publication des indices économiques à la fin de la semaine pour se faire une opinion. En attendant, les cours baissent.

Après sa forte hausse de la séance de mardi, sur des rumeurs d'OPA, General Foods a reperdu ses gains. Les « Blue Chips » ont été faibles, de même que les valeurs de technologie.

VALEURS	Cours du 10 sept.	Cours du 11 sept.
Alcoa	35	34 3/8
A.T.T.	21 1/2	21 1/8
Boeing	48	47 3/4
Chase Manhattan Bank	54 1/8	53 1/2
Du Pont de Nemours	56 5/8	55 1/8
Eastman Kodak	44 3/4	43 1/4
Exxon	52 3/8	52 1/8
Ford	44 5/8	44 1/2
General Electric	60 3/8	60
General Foods	90	87 3/4
General Motors	68 1/8	67 3/4
Goodyear	27 7/8	27 5/8
I.B.M.	127 7/8	127 1/8
I.T.T.	33 3/8	33 3/8
Mobil Oil	29 3/8	28 1/4
Pfizer	47 1/2	46 3/4
Schlumberger	36 1/2	35 7/8
Texaco	36 1/2	35 3/4
U.A.L. Inc.	54	54
Union Carbide	54 1/4	53 5/8
U.S. Steel	29 7/8	29 3/4
Westinghouse	38 3/8	38 1/8
Xerox Corp.	52 1/2	51 3/8

AUTOUR DE LA CORBEILLE

NETTE PROGRESSION DU RÉSULTAT SEMESTRIEL CONSOLIDÉ DE CASINO. – Le groupe français de distribution a réalisé, au cours du premier semestre 1985, un résultat net consolidé de 70,6 millions de francs, contre 46,2 millions pour les six premiers mois de l'année précédente, soit une progression de 52 %. Toutefois, ces résultats, qui comportent également un chiffre d'affaires passé de 8,7 à 14,7 milliards de francs d'une année à l'autre, tiennent compte du rachat de la chaîne de magasins de gros américains SFI et de la prise de contrôle (à 88,3 %) de Cedis.

LA GÉNÉRALE OCCIDENTALE LANCE UNE OPE SUR COGIFI. – La Générale occidentale, présidée par M. Jimmy Goldsmith, va lancer, prochainement, une offre publique d'échange d'actions avec la société immobilière d'investissements Cogifi, dont la cotation avait été suspendue le 6 septembre dernier à la Bourse de Paris. La Générale occidentale propose une action GO, plus une soulte de 80 F payable en espèces, contre deux actions Cogifi, sous réserve de l'approbation des autorités boursières. Pour sa part, le conseil d'administration de Cogifi a, d'ores et déjà, donné un avis favorable à l'opération. La Générale occidentale précise qu'elle se réserve la possibilité de ne pas donner suite à son offre si moins de 1,3 million d'actions lui sont présentées. Dans un communiqué commun, les deux sociétés expliquent que, par cette opération, la Générale occidentale, qui détient, notamment, en France, le magazine *l'Express*, entend renforcer sa présence dans l'Hexagone et élargir le champ géographique de ses activités.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 28 déc. 1984)

	10 sept.
Valeurs françaises	118,7
Valeurs étrangères	96

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1981)

	10 sept.	11 sept.
Indice général	222,6	220,5

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE
Effets privés du 12 septembre ..... 9 5/8 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	11 sept.	12 sept.
1 dollar (en yens)	240,50	243,80

BOURSE DE PARIS Comptant 11 SEPTEMBRE

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	30 10	2 844
5 %	47 50	3 055
3 % amort. 45-54	71	0 345
Emp. 7 % 1973	8410	..
Emp. 8,80 % 77	121 99	2 700
9,80 % 78/93	96 72	1 865
8,80 % 78/86	98 40	6 606
10,80 % 79/94	98 65	0 237
13,25 % 80/90	105 30	3 866
13,80 % 80/87	105 55	12 515
13,80 % 81/89	108	9 074
16,75 % 81/87	110 70	0 082
16,20 % 82/90	117 30	10 741
16 % juin 82	117 65	4 164
E.D.F. 7,8 % 61	147 40	9 767
E.D.F. 14,5 % 80-92	106 10	3 790
Ch. France 3 %	164 50	..
CNB Bques janv. 82	102 15	2 214
CNB Paribas	102 95	2 214
CNB Suez	102 95	2 214
CNI janv. 82	102 15	2 214

Actions au comptant

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Aciers Peugeot	146 60	140 70 o
A.G.F. (St Cent.)	2827	2576
Amrep	41 30	40
André Roudière	286	285
Applic. Hydraul.	373	373 50
Arbel	80 80	78
Artois	1450	1445
Avenir Publicité	1070	1080
Bain C. Monaco	361	348
Banque Hypoth. Eur.	370	370
B.G.L.	286	284
Blanzy-Ouest	460	428 o
B.N.P. Intercontin.	160	160
Bénédictine	3195	3087
Bon-Marché	320	323
Cédis	571	572
Cambodge	336	....
C.A.M.E.	146	144
Campenon Bern.	177 50	181
Caout. Padang	449	....
Carbone-Lorraine	296	306 50
Caves Roquefort	1440	1500
C.E.G.Frig.	540	535
C.E.M.	52	....
Cenan. Blanzy	901	880
Centrest (Ny)	119 50	115 30
Cerabati	43 60	44 80
C.F.C.	245 20	246
C.F.S.	623	620
C.G.V.	296	290
Chambon (M.)	425	423
Chambourcy (M.)	1150	1208
Champex (Ny)	128	129 50
C.I. Maritime	552	652
Citram (B)	171	171
Clause	700	690
Cofradel (Ly)	534	533
Cogifi	380	380
Comiphos	225 70	220 10
Comp. Lyon-Alem.	322	....
Concorde (La)	780	785
C.M.P.	9 50	9 60
Crédit (C.F.B.)	300	298 50
Créd. Gén. Ind.	571	575
Cr. Universel (Cie)	609	620
Créditel	142	142
Darblay S.A.	400	....
Derry Act. d. p.	1219	1220
De Dietrich	590	585
Degremont	3 52	3 66 d
Delalande S.A.	934	934
Delmas-Vieljeux (Fin.)	830	825
Didot-Bottin	545	545
Dist. Indochine	1700	1720
Drag. Trav. Pub.	101 80	100
Duc-Lamothe	158	....
Eaux Bass. Vichy	1567	1600
Eaux Vittel	1202	1202
Economats Centre	501	501
Electro-Banque	331	332
Electro-Financ.	568	570
Elf-Antargaz	299 90	295
E.L.M. Leblanc	339	335
Ennafi-Bretagne	156 50	156 50
Entrepôts Paris	478 40	480
Epargne (B)	1180	1140
Escaut-Meuse	729	718
Europ. Accumul.	48 90	46 95
Eternit	1360	1351
Exor	1810	1879
Ferm. Vichy (Ly)	190	....
Finalens	192	192
FIPP	122	121
Fnac	460	451
Foncière (Cie)	385	384

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Fonc. Agache-W.	271	....
Fonc. Lyonnaise	2840	....
Foncina	325	325
Forges Strasbourg	270	262
Forinter	1090	1090
Fougerolle	77	74 90
France I.A.R.D.	191	195
France (La)	2890	2800
From. Paul Renard	889	888
GAN	4250	4379
Gaumont	600	600
Gaz et Eaux	1685	1645
Genty S.A.	410	420
Gér. Arm. Hold.	77 50	77
Gévelot	345	346
Gr. Fin. Constr.	325	325
Gds Moul. Corbeil	156	155
Gds Moul. Paris	495	499
Groupe Victoire	1799	1820
G. Transp. Ind.	182 50	188 90
H.G.P.	13236	13150
Hydroc. St-Denis	136	132
Immindo S.A.	338	355 50
Imminvest	236	236
Immobail	435	421
Immobanque	680	680
Immob. Marseille	4301	4305
Immofice	439 50	440
Industrielle Cie	1595	1596
Invest. (Sté Cent.)	1224	1273
Jaeger	179 50	175 10
Lafitte-Bail	429	429
Lambert Frères	55 10	59
La Brosse-Dupont	380	385
Lille-Bonnières	372 50	387 40 d
Locabail Immob.	691	691
Loca-Expansion	291	292
Locafinancière	392	395
Locatel	288	288
Lordex (Ny)	140	141
Louvre	1523	1470
Machines Bull	49 80	50 10
Magasins Uniprix	159	....
Magnant S.A.	98	96
Maritimes Part.	204	200
M. H.	130	132
Métal Déployé	365	360
Mors	178	177
Naval Worms	169 50	169
Navig. (Nat. de)	102 90	103
Nicolas	458	456
Nutrial S.A.	501	489
OPB Paribas	204	204 80
Optorg	140	140
Origny-Desvroise	174 90	174 90
Palais Nouveauté	499	498
Paris France	185	177 60
Paris-Orléans	195	195
Part. Fin. Gest. Im.	900	900
Pathé-Cinéma	....	....
Piles Wonder	740	710 o
Piper-Heidsieck	595	595
P.L.M.	166	166
Porcher	172	175
Providence S.A.	551	550
Publicis	1901	1902
Raff. Souf. R.	179	175
Révillon	445	441
Ricqlès-Zan	140	140 10
Rochefortaise S.A.	226 50	247 80
Rochette-Cenpa	42 40	....
Rosario (Fin.)	192 50	238
Rougier et Fils	73	72 50
Sacer	55	....
Saclor	25 95	25
SAFAA	275	275
Safic-Alcan	373 20	388 10
SAFT	1133	1088
Saunier-Duval	29	29 80
Salins du Midi	349	342
Santa-Fé	150	150
Sazam	169	167
Savoisienne (M)	123	....
SCAC	218 40	227 20
Senelle Maubeuge	400	400
S.E.P. (M)	182	182
Serv. Equip. Véh.	36	36 80
Sicli	49	51
Sicotel	380	385
Sinra-Alcatel	653	700
Sinvim	162	162
Sph (Plant. Hévéas)	280	280
SMAC Acieroid	112 30	112
Sté Générale (c. inv.)	593	585
Sofal financière	689	695
Soffo	245	242
Soficomi	636	635
S.O.F.I.P. (M)	102	102
Sofragi	850	888
Soudure Autog.	225	216
Sovabail	731	730
Spaichim	118	120
S.P.I.	556	550

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Spie Batignolles	250	250
Suez (Fin. de)-C.I.P.	648	648
Stami	428	413
Taittinger	1685	1670
Testut-Aequitas	590	579
Ufiner S.M.D.	420	429
Ugimo	322	325
Unibail	757	759
Unidel	132	137
U.A.P.	4455	4278
Un. Imm. France	401 80	405 60
Un. Ind. Crédit	757	740
Usinor	5 60	5 65
U.T.A.	1090	1100
Vicat	411	427 50
Virax	118	115
Waterman S.A.	446	436
Brass. du Maroc	142	147 70 d

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	445	....
Akzo	340	339
Alcan Alum.	246 10	240
Algemeine Bank	1394	1399
Allied Corp.	394	389
American Brands	551	551
Am. Petrofina	475	....
Arbed	238	....
Asturienne Mines	118	....
Bco Pop Español	95 10	96 10
Banque Ottomane	940	910
B. Régl. Internat.	29700	29150
Br. Lambert	293	283 70
Canadian-Pacific	114 10	112 50
Commerzbank	661	....
Dart. and Kraft	340	335
De Beers (port.)	40 75	....
Dow Chemical	322	314
Dresdner Bank	825	801
Finsider	230	....
Gén. Belgique	279	275 10
Gevaert	604	....
Glaxo	159	159
Goodyear	255	....
Grace and Co	376	....
Gulf Oil Canada	133	130 50
Honeywell Inc.	560	580
Hoogovens	169	....
I. C. Industries	310	300
I.H.C. Caland N.V.	96	....
Int. Min. Chem.	370	....
Johannesburg	679	....
Kubota	13 70	13 80
Latonia	264	253
Mannesmann	676	687
Midland Bank Plc	48	47
Mineral-Ressourc.	95	....
Noranda	110	107 20
Olivetti	27	26
Pakhoed Holding	178	178
Pfizer Inc.	440 10	443
Procter Gamble	510	500
Ricoh Cy Ltd	32 50	33 20
Rolinco	190 20	190
Robeco	209 20	207 70
Rodamco	385 10	385 10
Shell fr. (port.)	85 50	....
S.K.F. Aktiebolag	249 90	248
Sperry Rand	469	460
Steel Cy of Can.	140	....
Stilfontein	62 10	....
Sud. Allumettes	198	....
Tenneco	350 50	361
Thorn EMI	49	....
Thyssen c. 1 000	370	....
Toray indust. inc	18 95	18 70
Vieille Montagne	1010	1000
Wagons-Lits	625	515
West Rand	31 60	31 50

SECOND MARCHÉ

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P.-R.D.	2300	2270
BAFIP	700	695
Calberson	328	332
Cap Gemini Sogeti	1100	1100
C. Equip. Elect.	288	288
C. Occid. Forestière	140 20	140 20
Dafsa	212	212
Dauphin O.T.A.	1750	1700
Elect. S. Dassault	775	780
Filipacchi	510	510
Guy Degrenne	700	705
Merlin Immobilier	374	370
Métallurg. Minière	280	280
M.M.B.	350	360
Navale-Delmas	440	440
Om. Gest. Fin.	320	320
Petit Bateau	358	380
Petrofigaz	630	625
Pochet	1705	1702
Poron	312	312
St-Gobain Emballage	815	815
S.C.G.P.M.	289	289
S.E.P.	809	809
Sofibus	238	232
Sovac	891	891

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Borie	295	....
Cochery	52 10	54 50
Coparex	472	470
Hydro-Energie	227	....
Rorento N.V.	126 70	125 60
S.P.R.	141	141
Thann et Mulhouse	111 30	202 d
Ulinex	340	342
Union Brasseries	150 20	147

SICAV 11/9

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	521 04	508 33
Actions France	297 47	283 98
Actions-Investiss.	277 43	264 85
Actions sélectives	422 28	403 13
Aedificandi	464 27	443 22
A.G.F. 5000	322 19	307 58
Agfimo	475 30	453 75
A.G.F. Interfonds	370 06	353 28
Altefi	211 20	201 62
A.L.T.O.	185 51	177 10
Amérique Gestion	426 01	406 69
Argonautes	276 39	263 85
Assoc. St-Honoré	12835 27	12771 41
Associc	23621 99	23621 99
Bourse-Investiss.	340 46	325 04
Bred Associations	2396 80	2389 63
Capital Plus	1486 24	1486 24
Columbia (ex W.I.)	707 30	675 23
Convertimmo	292 47	281 22
Cortal court terme	10861 25	10861 25 ◆
Cortexa	907 08	865 93
Credinter	372 08	355 22
Croiss. Immobil.	455 88	435 21
Démétar	12531 98	12531 98
Drouot-France	411 27	392 62
Drouot-Investiss.	778 54	743 24
Drouot-Sécurité	200 60	191 50
Drouot-Sélection	114 87	109 66
Ecuric	1025 40	1010 25
Elicoop Sicav	10189 18	10189 18
Energie	231 82	221 31
Eparcic	59251 89	59133 72
Eparcourt Sicav	7129 38	7111 80
Epargne Associations	23541 14	23470 73
Epargne-Capital	8642 81	8577 04
Epargne-Croiss.	1369 88	1307 76
Epargne-Industr.	496 32	473 81
Epargne-Inter	593 19	566 29
Epargne-Long-Terme	1243 41	1187 03
Epargne-Oblig.	185 63	177 21
Epargne-Unie	940 53	897 88
Epargne-Valeur	349 02	333 18
Eparoblig	1207 44	1205 03
Eurocic	8438 38	8055 73
Euro-Croissance	431 07	411 52 ◆
Europe Investiss.	1304 51	1245 38 ◆
Financière Plus	21842 19	21798 59
Foncier Investiss.	819 42	782 26
Fonciral	199 38	190 34
France-Garantie	284 19	283 62
France-Investiss.	450 67	430 23
France-Net	114 57	111 99
France-Obligations	396 20	380 34
Francic	272 39	260 04
Fructidor	221 19	217 82

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Fructifrance	535 79	511 49
Fructivar	70447 16	70271 49
Fructi-Première	11196 14	11030 88
Gestion	58877 08	58736 24
Gestion Associations	118 88	115 98
Gestion Mobilière	573 20	547 21
Gest. Rendement	467 14	445 96
Gest. Sél. France	486 99	483 95
Haussmann-Epargne	1133 86	1133 86
Haussmann Oblig.	1324 29	1264 24
Horizon	896 76	870 64
I.M.S.I.	462 53	441 56
Indo-Suez Valeurs	629 49	600 94
Ind. françaises	12861 92	12609 73
Interoblig.	9967 41	9584 05
Intersélect France	329 77	314 82
Intervaleurs Indust.	432 94	413 31
Invest. net	12630 30	12605 09
Invest. Obligataire	14940 08	14910 26
Invest. Placements	834 21	796 38
Japacic	114 22	109 04 ◆
Laffitte-crt-terme	117507 56	117507 56
Laffitte-Expansion	653 25	623 63
Laffitte-France	239 10	228 26
Laffitte-Japon	219 61	209 65
Laffitte-Oblig.	145 42	138 83
Laffitte-Placements	115060 27	114935 33
Laffitte-Rend.	193 43	184 66
Laffitte-Tokyo	894 01	853 47
Lion-Associations	11619 29	11619 29
Lion-Institutionnels	23016 43	22958 03
Livaplus	61518 75	60909 65
Livret portefeuille	491 38	477 07
Mondiale Investissem.	360 22	343 89
Monecic	53803 91	53803 91
Multi-Obligations	437 03	417 21
Mutuelle Unie Sél.	115 77	110 52
Natio.-Assoc.	6461 37	6449 47
Natio.-Epargne	13025 88	12896 91
Natio.-Inter.	929 95	887 78
Natio.-Obligations	470 30	448 97
Natio.-Patrimoine	1061 64	1033 23
Natio.-Placements	63317 53	63317 53 ◆
Natio.-Valeurs	544 35	519 67
Nord-Sud Développ.	1058 83	1056 72
Oblicoop Sicav	1202 93	1179 34
Oblisem	1151 68	1099 46
Orient-Gestion	109 42	104 46
Parsurope	628 29	597 89
Paribas Epargne	13590 78	13536 63
Paribas Gestion	528 19	504 24
Parnasse-Valor	1031 80	1030 77
Patrimoine-Retraite	1388 44	1361 22
Phénix Placements	243 94	242 73

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Pierre Investiss.	523 16	499 44
Placement crt-terme	61131 15	61131 15
P.M.E. St-Honoré	310 16	296 10
Priv'Association	20809 10	20809 10
Province Investiss.	355 24	339 13
Rentacic	163 27	151
Revenus Trimestriels	5435 56	5381 73
Revenu Vert	1059 48	1059 47
St-Honoré Bio-aliment.	530 42	506 37
St-Honoré Pacifique	388 72	371 09
St-Honoré Réel	10514 71	10482 40
St-Honoré Rendement	11678 46	11620 36
St-Honoré Technol.	632 61	603 92
Sécuricic	10271 19	10260 93
Sécur. Mobilière	408 99	391 40
Sél. court terme	11748 98	11659 53
Sélec. Mobil. Div.	352 70	336 71
Sélection-Rendem.	175 95	171 66
Sélect. Val. Franç.	234 18	223 56
Séquanaise Associat.	58198 86	58198 86
Séquan. court terme	58464 92	58464 92
Séquan. Oblicroiss.	55080 96	55060 96
Sicaden (Caisse BP)	676 45	666 45
Sicav-Associations	1247 98	1245 47
S.F.I. fr. et étr.	471 46	450 07
Sicavimmo	595 07	568 09
Sicav 5000	245 27	234 15
Sivafrance	396 87	377 82
Sivam	332 29	317 22
Sivarente	199 67	190 62
Sivinter	343 43	327 86
S.I.-Est	1083 14	1034 02
S.I.G.	782 66	746 83
S.N.I.	1058 21	1010 22
Sofinvest	444 49	424 33
Sogepargne	363 56	350 42
Sogevar	864 72	825 51
Sogintar	1082 44	1033 36
Soleil Investiss.	415 34	396 51
Technocic	1002 88	957 40
U.A.P. Investiss.	347 39	331 64
Uni-Associations	113 50	113 50
Unifrance	311 45	297 33
Unifoncier	901 44	860 56
Uni-Garantie	1279 11	1252 78
Unigestion	676 57	645 89
Uni-Japon	1008 48	962 75
Uni-Régions	1934 99	1847 25
Univerca	1883 34	1821 41
Univer	157 92	157 92
Univers-Obligations	1158 62	1120 52
Valorem	384 86	367 41
Valorg	1318 46	1317 14
Valrel	70807 87	70637 33

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché; * : droit détaché; o : offert; d : demandé; ◆ : prix précédent.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1615	4,5 % 1973	1596	1610	1610	+ 0 87
945	B.N.P.	945	945	945	....
985	C.C.F.	975	969	969	– 0 61
4135	C.N.E. 3 %	4150	4165	4165	+ 0 36
1474	Electricité T.P.	1481	1480	1480	– 0 06
1038	Renault T.P.	1030	1029	1030	....
1676	Rhône-Poul. T.P.	1635	1635	1635	....
1115	St-Gobain T.P.	1113	1110	1110	– 0 26
1165	Thomson T.P.	1170	1168	1168	– 0 17
260	Accor	273	270	270	– 1 09
745	Agence Havas	797	785	785	– 1 50
565	Air Liquide	594	586	586	– 1 34
760	Als. Superm.	780	781	781	+ 0 12
138	A.L.S.P.I.	141	138	138	– 2 12
300	Alsthom-Atl.	301 10	300	300	– 0 36
920	Arjom. Prioux	941	916	916	– 2 65
80	Aussedat-Rey	67	65 50	65 50	– 2 23
1040	Aux. Entrepr.	1057	1035	1036	– 1 98
1120	Av. Dass.-Br.	1145	1080	1150	+ 0 43
345	Bail-Equipem.	348 50	349	349	+ 0 14
825	Bail-Investiss.	825	825	829	+ 0 48
625	Cie Bancaire	645	641	641	– 0 62
280	Bazar H.-V.	309	314 80	314 50	+ 1 77
265	Béghin-Say	264	257	257 80	– 2 31
320	Berger	324	320	320	– 1 23
490	Bic	519	515	514	– 0 96
620	B.I.S.	617	602	604	– 2 10
1290	Biscuit (Gén.)	1335	1350	1350	+ 1 12
1770	Bongrain S.A.	1650	1630	1630	– 1 21
800	Bouygues	761	750	750	– 1 44
2080	B.S.N.	2275	2270	2260	– 0 65
2300	Carrefour	2335	2260	2262	– 3 12
900	Casino	876	880	880	+ 0 45
690	Cedis	690	698	698	+ 1 15
650	Cerabati	647	644	644	– 0 46
1020	C.F.A.O.	1010	990	992	– 1 78
198	C.F.D.E.	196	195	195	– 0 51
740	C.G.I.P.	741	730	730	– 1 48
710	Carnaud	746	725	725	– 2 81
650	Chargeurs S.A.	686	677	679	– 1 02
48	Chiers-Châtill.	52	50 90	50 90	– 2 11
310	Ciments franç.	324	323	323	– 0 30
1180	C.I.T. Alcatel	1205	1215	1215	+ 0 82
515	Club Méditerr.	500	490 10	491 50	– 1 70
140	Codetel	139	136	136	– 2 15
285	Cofimeg	288 10	289	290	+ 0 31
270	Colas	302	298	296	– 1 98
172	Compt. Entrepr.	180	180 20	180 20	+ 0 11
315	Compt. Mod.	329 80	327	327	– 0 84
830	Créd. Foncier	831	835	835	+ 0 48
290	Crédit F. Imm.	294 90	289	289	– 2
715	Crédit Nat.	719	719	719	....
205	Crouzet	230	225 50	222	– 3 47
1910	Damart-Servip	1933	1880	1880	– 2 74
1430	Darty	1440	1420	1420	– 1 38
220	Dév. Rég. P.d.C.	218	219	218	....
1120	Docks France	1152	1161	1155	+ 0 25
230	D.M.C.	239	236	236	– 1 26
825	Dumez	821	810	810	– 1 33
610	Eaux (Gén.)	648	644	642	– 0 91
1560	Ecco	1510	1540	1537	+ 1 78

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
200	Elf-Aquitaine	200 40	200	201	+ 0 29
193	– (certific.)	194 90	194	194	– 0 46
1210	Epeda-B-Faure	1210	1270	1250	+ 3 30
2230	Essilor	2289	2261	2259	– 1 31
440	Esso S.A.F.	491	482	484	– 1 42
1580	Eurafrance	1600	1590	1593	– 0 43
850	Eurocom	855	841	843	– 1 40
1150	Euromarché	1106	1075	1075	– 2 71
775	Europe n° 1	753	740	740	– 1 72
1180	Facom	1152	1151	1175	+ 1 99
720	Fichet-Bauche	700	699	699	– 0 14
190	Finextel	192 10	190	190	– 1 09
350	Fives-Lille	358	351	352	– 1 94
64	Fonderie (Gén.)	62 80	60 90	61	– 2 86
81	Fraissinet	79 90	79 90	79 90	....
300	Francarep	340	330	330	– 2 94
1050	Fromageries Bel	1031	1030	1030	– 0 09
770	Gal. Lafayette	728	721	721	– 0 96
585	Gén. Géophys.	630	625	625	– 0 79
580	Gerland	590	590	590	....
285	GTM-Entrepose	286 20	285	286	– 0 06
390	Guyenne-Gasc.	374 10	365	365	– 2 43
1470	Hachette	1435	1440	1440	+ 0 34
490	Hénin (La)	480	475	475	– 1 04
88	Imétal	87 50	85 90	85 90	– 1 82
445	Imm. Plaine-M.	451	445	445	– 1 33
1920	Inst. Mérieux	1851	1860	1860	+ 0 48
520	Interbail	515	511	511	– 0 77
2270	Intertechnique	2145	2140	2140	– 0 23
310	J. Lefebvre	320 10	320	320	– 0 03
1310	Lab. Bellon	1299	1263	1263	– 2 77
340	Lafarge-Coppée	523	512	515	– 1 52
1030	Lebon	1080	1062	1062	– 1 66
2170	Legrand	2122	2112	2125	+ 0 14
600	Lesieur	625	609	611	– 2 24
420	Locafrance	436	433	432	– 0 91
835	Locindus	830	825	826	– 0 48
740	L. Vuitton S.A.	783	775	773	– 1 27
515	Luchaire	524	518	517	– 1 33
640	Lyonn. Eaux	827	828	829	+ 0 24
177	Mais. Phénix	150	150	150	....
716	Majorette (Ly)	700	700	700	....
120	Manurhin	124 90	118	119 90	– 3 92
255	Mar. Wendel	294	290	291	– 1 02
1570	Martell	1624	1614	1614	– 0 61
2140	Merlin-Gerin	2148	2105	2105	– 2
1690	Matra	1720	1760	1760	+ 2 32
1110	Michelin	1215	1185	1185	– 2 46
2960	Midi (Cie)	3065	3045	3045	– 0 65
270	Midland Bk S.A.	301 50	297	296	– 1 82
78	M.M. Penarroya	77 20	76 30	76 30	– 1 16
1820	Moët-Hennessy	1860	1851	1841	– 0 96
880	Mot. Leroy-S.	678	655	659	– 2 80
79	Moulinex	78	78	77 60	– 0 51
385	Navig. Mixte	428 80	425	424	– 1 34
93	Nord-Est	98 40	97	96 30	– 2 13
500	Nordon (Ny)	460	455	455	– 1 08
154	Nouvelles Gal.	169	165	165	– 2 36
700	Occident. (Gén.)	742	729	723	– 2 56
165	Olida-Caby	177 90	179	178	+ 0 61
1080	Opm.-F. Paris	1095	1110	1110	+ 1 36

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
240	Opfi-Paribas	255	260	260	+ 1 96
2290	Oréal (L')	2365	2351	2350	– 0 63
128	Papet. Gascogne	128	127	127	– 0 78
960	Paris-Réescomp	1081	1065	1065	– 1 48
410	Pechelbronn	429 80	428	428	– 0 41
865	Penhoët	906	864	880	– 2 86
895	Pernod-Ricard	719	711	707	– 1 66
99	Pétroles B.P.	96 50	94	94	– 2 59
380	Peugeot S.A.	411	404	401	– 2 43
89	Poclain	72 50	71 50	71 50	– 1 37
585	Poliet	600	600	600	....
183	Pompey	183	183	183	....
480	P.M. Labinal	473	460	460	– 2 74
1920	Presses Cité	1825	1825	1823	– 0 10
1110	Prétabail Sic.	1170	1170	1170	....
310	Primagaz	330 50	326	325	– 1 66
275	Printemps	295	289	289	– 2 38
1190	Promodès	1169	1180	1180	+ 0 94
215	Prouvost S.A.	243	236 10	236	– 2 88
305	Radiotechn.	303	294 10	294 50	– 2 80
75	Raffin. (Fse)	75 50	77 80	77 80	+ 3 04
1550	Redoute (La)	1485	1486	1486	+ 0 06
1410	Roussel-Uclaf	1520	1460	1480	– 2 63
1110	Roussel-C.N.I.	1202	1235	1225	+ 1 91
2560	Rue Impériale	2756	2745	2745	– 0 39
210	Sade	223	220	220	– 1 34
1650	Sagem	1833	1828	1828	– 0 27
720	Salvepar	710	710	710	....
285	St-Louis B.	305	304	304	– 0 32
2490	Salomon	2500	2490	2480	– 0 80
695	Sanofi	670	665	665	– 0 74
300	S.A.T.	326 50	329	327	+ 0 15
510	Saupiquet Cie	531	531	531	....
210	Schneider	231	228 50	227 50	– 1 51
101	S.C.O.A.	106	103 50	103 50	– 2 35
113	S.C.R.E.G.	118 10	119	119	+ 0 76
380	Seb	410	398	399	– 2 68
350	Sefimeg	350 20	350	350	– 0 05
1330	S.F.I.M.	1310	1315	1315	+ 0 38
51	S.G.E.-S.B.	52 50	53 90	55 80	+ 6 28
590	Sign. Ent. El.	562	575	585	+ 4 09
685	Silic	690	690	690	....
430	Simco-U.P.H.	442	440	440	– 0 45
245	Simnor	260 10	260	260	– 0 03
1350	Skis Rossignol	1440	1425	1425	– 1 04
645	Sominco	652	654	654	+ 0 30
171	Sodero	174	175	175	+ 0 57
2140	Sodexho	2270	2245	2245	– 1 10
415	Sogerap	470	470	470	....
595	Sommer-Allib.	601	600	600	– 0 16
485	Source Perrier	484	475 10	477	– 1 44
240	Synthélabo	242	245	242	....
540	Talcs Luzenac	530	532	532	+ 0 37
2600	Tél. Elect.	2580	2580	2560	– 0 77
580	Thomson-C.S.F.	551	540	542	– 1 63
230	Total (CFP)	228 90	230	230	+ 0 04
56	– (certific.)	57 50	56	55 50	– 3 47
1890	T.R.T.	1855	1850	1850	– 0 26
545	U.F.B.	560	552	552	– 1 42
790	U.I.S.	785	785	785	....
320	U.C.B.	315	315	315	....

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
220	Valéo	240 50	242	241 50	+ 0 41
116	Vallourec	120 80	120 10	120 20	– 0 49
2820	V. Clicquot-P.	2825	2800	2800	– 0 88
325	Via Banque	360	351	344	– 4 44
930	Elf-Gabon	958	948	950	– 0 83
135	Amax Inc.	137 50	135 50	135 50	– 1 45
376	Amer. Express	386	381 30	381 80	– 1 08
188	Amer. Teleph.	196 20	192 80	192 80	– 1 73
105	Anglo Amer. C.	104 50	103 30	103 30	– 1 14
640	Amgold	625	625	632	+ 1 12
695	BASF (Akt)	697	702	702	+ 0 71
706	Bayer	699	698	699	....
265	Buffelsfont.	247 50	252	252 50	+ 2 02
23	Charter	22 20	22 10	22 30	+ 0 45
495	Chase Manh.	495	493	494	– 0 20
325	Cie Pétr. Imp.	348 50	343	343	– 1 57
42	De Beers	38 90	39 50	39 40	+ 1 28
1780	Deutsche Bank	1835	1850	1850	+ 0 81
84	Dome Mines	83 90	84 50	84 50	+ 0 71
173	Driefontein Cal	166	167 10	168 90	+ 1 74
505	Du Pont-Nem.	515	505	505	– 1 94
390	Eastman Kodak	415	403	403	– 2 89
54	East Rand	52 80	54 45	52 80	+ 0 38
290	Electrolux	301 80	294 80	294 80	– 2 38
235	Ericsson	264 80	260	259 20	– 2 11
445	Exxon Corp.	480	470 10	470 10	– 2 06
385	Ford Motors	406	401	401	– 1 23
167	Free State	174 90	185	184	+ 5 20
98	Gencor	86	89 05	89 30	+ 3 72
275	Gén. Belgique	279	275 10	275 10	– 1 39
540	Gén. Electr.	568	542	542	– 2 86
600	Gen. Motors	635	626	626	– 1 41
52	Goldfields	49 50	51 50	51 50	+ 4 04
38	GdMetropolitain	39 50	39 50	39 60	....
98	Harmony	93	94 25	95	+ 2 15
25	Hitachi	24 70	24 90	24 90	+ 0 80
890	Hoechst Akt.	682	691	691	+ 1 31

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
80	Imp. Chemical	85	82 40	83 10	– 2 23
123	Inco. Limited	124	121	121	– 2 41
1110	IBM	1179	1153	1154	– 2 12
101	Ito-Yokado	104 10	102 90	102 90	– 1 15
280	ITT	308 80	302 80	302 80	– 1 94
47	Matsushita	46 65	47 30	47 50	+ 1 82
1010	Merck	1045	1031	1019	– 2 48
675	Minnesota M.	714	693	693	– 2 94
260	Mobil Corp.	269	265	265 10	– 1 44
27840	Nestlé	28505	28500	28570	+ 0 22
116	Norsk Hydro	116 80	117 50	117 80	+ 1 72
895	Petrofina	919	919	919	....
710	Philip Morris	741	731	731	– 1 34
130	Philips	137 10	135 70	136 50	– 0 43
167	Pres. Brand	165 80	176	174	+ 4 88
183	Président Steyn	186	198	192 50	+ 3 49
335	Quilmès	330 50	329	328	– 0 75
725	Randfontein	679	690	690	+ 1 62
530	Royal Dutch	542	539	539	– 0 55
69	Rio Tinto Zinc	69 90	69 50	69 80	– 0 14
114	St Helena Co	113 80	114 50	114 40	+ 0 52
320	Schlumberger	331	331 10	330 50	– 0 15
82	Shell transp.	83 50	82 40	82 40	– 1 31
1730	Siemens A.G.	1783	1790	1792	+ 0 50
137	Sony	138	142 80	142 80	+ 3 47
154	T.D.K.	150 10	156 80	156 80	+ 4 46
12 50	Toshiba Corp.	12 70	13	12 95	+ 1 96
920	Unilever	951	946	946	– 0 52
355	Unit. Techn.	354	348	348 50	– 1 55
685	Vaal Reefs	863	889	879	+ 2 41
260	Volvo	261	256 50	256 50	– 1 72
315	West Deep	295	303	303	+ 2 71
215	West Hold.	220	227	223 50	+ 1 59
450	Xerox Corp.	485 70	475	475	– 2 20
1 61	Zambia Corp.	1 64	1 65	1 64	....

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 11/9	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	8 975	8 963	8 650	9 250
ECU	6 791	6 797	....	....
Allemagne (100 DM)	304 900	304 910	295	310
Belgique (100 F)	15 096	15 105	14 600	15 350
Pays-Bas (100 fl.)	271 410	271 420	262	277
Danemark (100 krd)	84 190	84 220	79	87
Norvège (100 k)	104 720	104 880	100 500	106 500
Grande-Bretagne (£ 1)	11 772	11 817	11 300	12
Grèce (100 drachmes)	6 396	6 400	6	7 600
Italie (1 000 lires)	4 587	4 589	4 300	4 800
Suisse (100 fr.)	369 820	368 630	3 590	3 760
Suède (100 krs)	104 180	104 210	100	106
Autriche (100 sch)	43 410	43 430	42 460	44 400
Espagne (100 pes.)	5 183	5 186	4 900	5 450
Portugal (100 esc.)	5 130	5 130	4 600	5 400
Canada ($ can 1)	6 543	6 533	6 300	6 700
Japon (100 yens)	3 695	3 696	3 580	3 730

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 11/9
Or fin (kilo en barre)	92700	92850
Or fin (en lingot)	92800	92500
Pièce française (20 fr)	542	542
Pièce française (10 fr)	410	.....
Pièce suisse (20 fr)	557	555
Pièce latine (20 fr)	541	537
Souverain	677	672
Pièce de 20 dollars	3750	3705
Pièce de 10 dollars	2000	1990
Pièce de 5 dollars	1300	.....
Pièce de 50 pesos	3440	3450
Pièce de 10 florins	560	558

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Sur
CFM
de 19 heures à 19 h 30

à Paris (89 MHz)
à Lyon (100,3 MHz)
à Bordeaux (101,2 MHz)
à Saint-Nazaire-La Baule (94,8)

JEUDI 12 SEPTEMBRE

« LE MONDE » REÇOIT

RAYMOND FORNI
membre de la Haute Autorité
de la communication audiovisuelle
avec **PHILIPPE BOUCHER**

VENDREDI 13 SEPTEMBRE

MICHEL POLAC
sera
« FACE au MONDE »
avec **THOMAS FERENCZI**
et **FRANÇOIS KOCH**

Le numéro du « Monde » daté 12 septembre 1985 a été tiré à 456061 exemplaires

A B C D F G H

Catastrophe ferroviaire au Portugal
Cinquante morts au moins

Cinquante morts, au moins : le nombre des victimes de la catastrophe ferroviaire de Mangualde, au centre du Portugal, n'était toujours pas connu avec précision ce jeudi 12 septembre en fin de matinée. Cinquante, cent, deux cents peut-être. Dans l'amas de ferraille déchiquetée, fondue par le feu, des corps étaient toujours prisonniers plus de douze heures après la catastrophe.

Il était 18 h 30, heure locale, mercredi, lorsque deux trains se sont télescopés de plein fouet. Le Sud-Express venu de Porto et roulant en direction d'Hendaye a heurté de front un train régional reliant Guarda, dans le nord du pays, à Coimbra, une ville du centre. Les deux trains roulaient en sens inverse sur une voie unique. La collision a eu lieu à Alcafache, près de Mangualde, à environ 80 kilomètres au sud-est de Porto. Les deux convois devaient se croiser dans la petite gare de Nelas. Selon le témoignage d'une survivante, recueilli par l'AFP, le Sud-Express s'est bien arrêté à Nelas, où il devait attendre le passage de l'autre train, mais il est aussitôt reparti. Un porte-parole des chemins de fer portugais a déclaré que le Sud-Express avait sept minutes de retard. Ce qui pourrait expliquer ce départ précipité de la gare de Nelas.

Selon cette même source, le chef de gare de Mangualde pourrait avoir commis une erreur en ne respectant pas les délais nécessaires au passage du train régional. Les horaires n'ayant pas été respectés, les deux trains ne pouvaient que se télescoper, dans un scénario très proche de celui de la catastrophe de Flaujac en France (trente-deux morts et cent soixante blessés), le 3 août dernier.

Un habitant de Mangualde, qui se trouvait à 1 kilomètre du lieu de la catastrophe, a entendu « *un bruit énorme* » et a vu « *jaillir des flammes accompagnées d'une fumée noire* ». Dix minutes plus tard, sur les lieux de l'accident, « *il y avait un silence de cimetière. Pas de cris, pas de pleurs* ». Les trois premières voitures du Sud-Express ont aussitôt pris feu. Les deux trains ont déraillé, tombant de chaque côté de la voie. « *C'était horrible*, raconte un survivant. *Les gens brûlaient comme des torches, criaient, sautaient des voitures ou mouraient, penchés sur les fenêtres.* »

Le contrôleur du Sud-Express, qui a pu sauter en marche, a indiqué que deux cents à trois cents personnes se trouvaient dans les trois premiers wagons du train . Des observateurs estiment que peu d'entre eux ont pu s'échapper des wagons en flamme, ce qui explique le chiffre de trois cents victimes avancé par certains. La plupart des voyageurs étaient des Portugais qui revenaient travailler en France après leurs congés d'été.

Le nombre des victimes restait très difficile à évaluer, tous les corps n'ayant pas été dégagés, et des survivants ayant sans doute pris la fuite à pied lorsqu'ils ont réussi à quitter le train. Les équipes de secours, souvent gênées par la chaleur du brasier (jusqu'à 600 degrés), ont travaillé toute la nuit, éclairées par des projecteurs accrochés à des hélicoptères. Les blessés ont été évacués vers les hôpitaux de la région. Le ministère de la défense a mis des unités de l'armée à la disposition des équipes de secours.

Dès l'annonce de la catastrophe, un cabinet de crise s'est réuni à Lisbonne. Le président de la République, le général Antonio Ramalho Eanes et le premier ministre, M. Mario Soares, se sont rendus sur place. A l'aube, le premier ministre a déclaré que le nombre des victimes s'élevait à cinquante, indiquant qu'il tenait ses informations du médecin qui coordonne les opérations de sauvetage. Le premier ministre a décrété trois jours de deuil national. « *Tout sera fait pour soulager la souffrance des victimes et de leurs familles* », a-t-il ajouté, en promettant une enquête rigoureuse sur les circonstances de la collision : cet accident ferroviaire – le plus grave dans le pays depuis le 27 juillet 1964 où cent trois personnes avaient péri – est le treizième, depuis le début de l'année, au Portugal.

GRÈVE DES TRIBUNAUX ADMINISTRATIFS LE 16 SEPTEMBRE

Pour le jour de la rentrée judiciaire, lundi 16 septembre, le syndicat de la juridiction administrative qui regroupe la plupart des conseillers de tribunaux administratifs a donné un ordre de grève d'une journée. Les juges administratifs veulent ainsi protester contre le projet de loi de réforme du Conseil d'Etat (*le Monde* du 2 avril 1985) que le gouvernement devrait adopter prochainement et déposer devant l'Assemblée nationale au cours de la prochaine session parlementaire.

TRÈS FAIBLE HAUSSE DES PRIX EN AOUT : 0,1 %

La hausse des prix de détail a été très faible en août : + 0,1 %. Cette augmentation porte à 5,6 % la hausse sur un an (d'août 1984 à août 1985). Ainsi, pour la première fois depuis de nombreuses années, l'augmentation annuelle des prix est en France du même ordre que dans la CEE.

Depuis le début de l'année, les prix ont augmenté de 3,9 % en France. La progression pourrait donc être limitée à 5 % cette année.

Le très bon résultat d'août a surpris. Les experts s'attendaient à une hausse comprise entre 0,2 et 0,3 %. Sa signification ne doit toutefois pas être surestimée : en août beaucoup de relevés ne peuvent être faits dans des magasins et des boutiques fermés, et les enquêteurs de l'INSEE reportent sur leurs relevés des prix sans changement par rapport à juillet. L'indice du mois de septembre traduira donc en fait pour beaucoup de points de vente des hausses de prix pour une période de deux mois,

Sur le vif
Parades

Eh ! là ! ho ! Un peu de tenue, je vous en prie, un peu de discrétion, messieurs les spécialistes du SIDA ! Si vous voulez à tout prix passer à la radio et à la télé, apprenez à lever la jambe ou à pousser le couplet, au lieu de vous bousculer en jouant des coudes dans nos studios, sous prétexte de rétablir la vérité trahie par les confrères tout en nous balançant, jour après jour, de nouvelles révélations sur le mal du siècle. Le mal, le virus du siècle, c'est pas le LAV, c'est la PUB.

La pub, moi, je n'ai rien contre, j'aime bien au contraire. Mais qu'on ne vienne pas s'en faire sur le dos de nos gosses. A quoi ça rime de nous annoncer qu'ils sont une cinquantaine à être porteurs du virus dans nos crèches et nos écoles s'ils ne sont pas contagieux ? Et de nous le dire – c'est vraiment du vice – au moment même où, pour cette même raison, à New-York, c'est la panique.

Qu'est-ce qu'on cherche ? A affoler les familles ? A les pousser à exiger et à obtenir des noms ? Des noms ! Comment vous allez les marquer ces brebis galeuses promises à l'enfer de la solitude dégoûtée dans les cours de récré ? Avec une étoile rose marquée SIDA ?

Ça ressemble à quoi ? A ce que c'est : un manque de respect pour le public. Et pour la recherche scientifique. Attendez donc avant d'étaler vos disputes de médecins de Molière au soleil des projecteurs que, dans l'obscur silence des labos, les chercheurs aient établi les véritables facteurs de risque.

Ne vous inquiétez pas, vous aurez sûrement l'occasion de revenir parader à ce moment-là dans les médias.

CLAUDE SARRAUTE.

L'opposition approuve le voyage de M. Mitterrand à Mururoa

C'est à bord d'un Concorde spécial que M. Mitterrand a quitté Paris ce jeudi 12 septembre à 13 heures. Après une escale de quelques heures à Kourou, où il assistera au lancement par la fusée Ariane de deux satellites de communication, et où il participera à une réunion d'élus et de responsables socio-professionnels guyanais, le président de la République se rendra à Mururoa. M. Mitterrand, qui restera une douzaine d'heures sur l'atoll, où il mettra en place le comité de coordination du Pacifique sud, devrait regagner Paris samedi soir. Au cours du conseil des ministres qu'il présidait, mercredi, le chef de l'État a affirmé que « *la position de la France dans le Pacifique mérite tous les soins* » et que l'arme nucléaire française « *nous permet de tenir notre place dans le monde* ».

Dans les milieux politiques français, les commentaires vont de l'approbation nuancée dans l'opposition de droite à une prudente réserve au Parti communiste. Seuls les écologistes et le PSU expriment leur hostilité.

Dans l'opposition, il n'y a guère que les Comités d'action républicaine (CAR) pour ne pas approuver le voyage de M. Mitterrand. Qualifiant ce déplacement de « *gesticulation plus ou moins opportune* » incapable de rattraper les « *erreurs graves du pouvoir dans cette zone* », les CAR considèrent que ce voyage, après ceux du Liban et de Nouvelle-Calédonie, « *montre malheureusement que le chef de l'État estime que ses promenades personnelles remplacent une politique* ».

Les satisfecit qu'a recueillis, tant au RPR qu'à l'UDF, l'initiative présidentielle ne sont pas sans nuances. Ainsi, si le général Bigeard, député apparenté UDF de Meurthe-et-Moselle y voit l'illustration des dons de M. Mitterrand pour les « *coups politiques* », il rappelle l'hostilité de l'actuel chef de l'Etat pour la « *bombinette* » du général de Gaulle.

La visite du site des expérimentations nucléaires françaises par le président de la République est « *normale* » et « *ne peut qu'être approuvée* », juge M. Labbé. Mais le président du groupe RPR de l'Assemblée nationale n'entend pas que cette démarche soit isolée de l'ensemble de la politique de la France dans le Pacifique, notamment de la nécessaire « *position de fermeté à l'égard de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande* », où, rappelle-t-il, il est « *scandaleux* » que deux officiers français soient détenus. Pour M. Jean-Claude Gaudin, président du groupe UDF de l'Assemblée nationale, « *un voyage même spectaculaire ne définit pas clairement la politique de la France* » dans cette région du monde. Aussi souhaite-t-il que M. Mitterrand en profite pour préciser que la Nouvelle-Calédonie doit rester française. « *La présence de la France dans le Pacifique et notamment sur le territoire de Nouvelle-Calédonie* » doit être affirmée solennellement à cette occasion, assure lui aussi M. François Léotard, secrétaire général du PR.

La décision présidentielle qui « *ne manque ni de courage, ni d'intelligence politique* », doit être approuvée par l'opposition et par la majorité, qui, estime M. Gabriel Péronnet, président d'honneur du Parti radical, doivent « *dans cet instant faire taire leurs divergences.* »

Dans une déclaration commune, MM. François Doubin, Léo Hamon et Eric Hinterman, respectivement présidents du MRG, d'Initiative républicaine socialiste et de l'Alliance social-démocrate, affirment que leurs « *applaudissements sans réserve* » à l'initiative de M. Mitterrand traduisent le « *sentiment profond des Français* ».

Avant d'approuver ou de contester, M. Roland Leroy veut attendre. Le directeur de *l'Humanité* et membre du bureau politique du PCF observe qu'il est encore « *trop tôt* » pour juger de l'efficacité de ce voyage, et pour savoir s'il correspond aux positions de son parti en faveur d'une « *défense nationale efficace garantissant l'indépendance de la France et de sa sécurité* ». En outre, il estime que ce voyage ne doit pas faire oublier l'affaire Greenpeace. Que le nucléaire recueille ainsi un consensus national est « *révoltant* », s'indigne M. Jean-Claude Le Scornet, secrétaire national du PSU. Il déclare : « *Gaullien dans la forme comme dans le fond, le président de la République s'en va en Pacifique réaffirmer sa politique guerrière.* »

Plutôt que Mururoa, le chef de l'Etat aurait dû choisir, selon M. Brice Lalonde, l'îlot inhabité de Clipperton (revendiqué par le Mexique) et Auckland « *pour condamner l'attentat* » (contre le *Rainbow-Warrior*) et « *redire l'innocence de la France* ». L'ancien candidat écologiste à l'élection présidentielle craint que l'opinion des pays du Pacifique n'interprète ce voyage comme un « *défi* », et que l'installation du comité de liaison « *ne donne à la France dans le Pacifique une image purement militaire et plutôt rebutante* ».

De son côté, le président de Greenpeace, M. David Mac Taggart, a fait connaître son espoir que le comité sera un « *conseil de paix* » plutôt qu'un « *conseil de guerre* ».

A BORD DU « GREENPEACE »
« Nous avons fait sortir le loup du bois »

De notre envoyé spécial

Curaçao. – L'annonce de la visite de M. Mitterrand à Mururoa a été reçue avec des sentiments mélangés à bord du *Greenpeace*. Pour les uns, c'est un aveu de faiblesse. « *L'attentat d'Auckland a joué le rôle d'un catalyseur*, explique M. Kjeld Olesen, l'ancien ministre danois des affaires étrangères invité par les écologistes. *La France subit maintenant une pression internationale formidable, obligeant M. Mitterrand à monter en première ligne.* »

Certains militants de Greenpeace redoutent qu'un tel geste ne rende la marine française encore plus brutale avec leur navire, tout en se félicitant d'avoir « *fait sortir le loup du bois* ». Pour Hans Guyt, le responsable de la campagne du *Rainbow-Warrior* et l'animateur du bureau néerlandais de Greenpeace, on peut imaginer mieux : « *J'espère que Mitterrand est allé calmer ses troupes après ses déclarations fracassantes de l'autre fois.* »

Une chose qui exaspère les militants de Greenpeace, c'est la présentation de leur action comme antifrançaise. « *La campagne du* Rainbow-Warrior *n'était absolument pas dirigée contre la France*, explique Hans Guyt. *Nous avions choisi de frapper un grand coup, cette année, parce que c'est le quarantième anniversaire d'Hiroshima, d'où les tee-shirts que nous avons fait imprimer avec la légende* « Mururoa, mon amour ».

A Curaçao, le 10 septembre, une conférence de presse a été organisée à bord du *Greenpeace* pour la presse locale. Sur quoi a-t-on le plus insisté ? Sur les projets – européens cette fois – de reprendre l'immersion des déchets nucléaires dans la mer des Caraïbes, du côté de Haïti. « *La France n'est qu'un élément de ceux que nous combattons* », résume Hans, c'est-à-dire l'un des pays industrialisés qui considèrent l'océan comme une poubelle ou un terrain d'exercice.

Beaucoup plus, en fait, que les visites de MM. Mitterrand ou Hernu dans le Pacifique, c'est le retard pris dans la campagne qui inquiète les militants de Greenpeace. Au lieu d'avoir levé l'ancre le 9 septembre, comme prévu, le *Greenpeace* est bloqué à Curaçao jusqu'à la fin de la semaine, le temps de recevoir, puis d'installer le système de transmission directe par satellite qui doit permettre de faire connaître les développements de la campagne au jour le jour. Quatre conteneurs étaient annoncés à Curaçao pour le 11 septembre, mais le cinquième serait toujours bloqué à Miami. « *Cette fois, les agents français n'y sont pour rien* », observe malicieusement Gerhard Leipold, dit Gerd, le responsable allemand de la campagne. « *Ce sont malheureusement des retards habituels dans ce genre d'opération. Nous n'accusons personne. Rien que des problèmes d'organisation. Nous improvisons beaucoup plus qu'on ne croit.* » Si le retard se prolonge, une nouvelle invitée pourrait rejoindre le *Greenpeace* à Curaçao : Dorothée Piermont, député vert européen (RFA).

ROGER CANS.